This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600008720N

23.

LES

ORTUGAIS EN FRANCE

LES

FRANÇAIS EN PORTUGAL

PAR

R. FRANCISQUE-MICHEL

VICE-CONSUL DE PORTUGAL

VEC TROIS REPRODUCTIONS DE SCEAUX ET UN FAC-SIMILE D'UNE LETTRE
DE MARIE DE SAVOIE, REINE DE PORTUGAL

PARIS

GUILLARD, AILLAUD & Cie, EDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 47

1882

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LES

PORTUGAIS EN FRANCE

LES

FRANÇAIS EN PORTUGAL

PAR

R. FRANCISQUE-MICHEL

VICE-CONSUL DE PORTUGAL

AVEC TROIS REPRODUCTIONS DE SCEAUX ET UN FAC-SIMILE D'UNE LETTRE DE MARIE DE SAVOIE, REINE DE PORTUGAL

PARIS

GUILLARD, AILLAUD & Cie, ÉDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 47

1882

Droits de traduction et de reproduction réservés.

LES

PORTUGAIS EN FRANCE

LES

FRANÇAIS EN PORTUGAL

LES

PORTUGAIS EN FRANCE

LES FRANÇAIS EN PORTUGAL

CHAPITRE PREMIER

RELATIONS SOCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE PORTUGAL

I

Origines de la monarchie portugaise. — Élément français dans la population du Portugal. — Relations entre ce pays et le nôtre au XIIIe et au XIVe siècle. — Joutes entre Français et Portugais. — Portugais à la cour de Bourgogne. — Louis XI et Affonso V. — Règne de D. João II; fêtes à l'occasion du mariage de son fils; légende du Chevalier au Cygne.

Les relations entre la France et le Portugal commencèrent de bonne heure. Tous les historiens racontent que deux princes français passèrent en Espagne vers la fin du XIe siècle : c'étaient deux cousins, Henri de Bourgogne, fils de Henri, duc de ce pays, et de Sybille, du comté du même nom, et Raymond de Bourgogne d'Outre-Saône [1]. Le premier, ayant

1. On le voit par ce tableau :

Othe Guillaume.
Ermentrude de Roucy.
Raynaud I.
Adèle de Normandie.

Guillaume.	Sybille.
Gertrude de Mâcon.	Henri, duc de Bourgogne, 1066.

LES

PORTUGAIS EN FRANCE

LES

FRANÇAIS EN PORTUGAL

IMPRIMERIE PILLET ET DUMOULIN
rue des Grands-Augustins, 5, Paris.

LES

PORTUGAIS EN FRANCE

LES

FRANÇAIS EN PORTUGAL

PAR

R. FRANCISQUE-MICHEL

VICE-CONSUL DE PORTUGAL

AVEC TROIS REPRODUCTIONS DE SCEAUX ET UN FAC-SIMILE D'UNE LETTRE DE MARIE DE SAVOIE, REINE DE PORTUGAL

PARIS

GUILLARD, AILLAUD & Cie, ÉDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 47

1882

Droits de traduction et de reproduction réservés.

237 e 99

Ce prince mourut en 1212. Son héritage ayant fait naître un différend entre l'infant D. Fernando et son frère Affonso II, le premier quitta le Portugal et se réfugia en France, où se trouvait la comtesse de Flandre, Mathilde, sa tante, en instance auprès de Philippe-Auguste pour la secourir contre les deux Baudouin VIII et IX [1]. L'infante (*puella*), qui avait obtenu de Jean sans Terre un passeport pour se rendre de Portugal auprès du comte ou de la comtesse de Namur [2], allait peut-être retrouver la même princesse.

Après l'infant D. Fernando, le premier prince portugais que nous voyons à la cour de France est le neveu de la reine Blanche de Castille [3], Affonso, comte de Boulogne, puis roi de Portugal, présent, en 1241, à une composition faite à Paris par-devant Louis IX, entre ce seigneur et le comte et la comtesse de Flandre [4], et servant sa tante dans un repas d'apparat; puis, en 1244, accompagnant la famille royale à un pèlerinage dans le Limousin [5]; enfin, prêtant serment, en 1245, dans la maison du chancelier de l'Université de Paris, de bien gouverner le royaume de Portugal : dont acte scellé de plu-

1. Herculano, *Historia de Portugal*, liv. IV, t. IV, p. 149. — Sur le voyage de Mathilde, qui, pour se rendre de Portugal en Flandre, débarqua à la Rochelle, voyez Benoît de Peterborough, *de Vita et Gestis Henrici*, etc., ed. Th. Hearne, t. II, p. 403; et Raoul de Dicet, dans le recueil de Twysden, col. 623. Un article du rôle de l'Échiquier d'Angleterre, de la trentième année de Henry II, est attribué à ce voyage *pro puella de Portugal*. Voyez Madox, *The History of the Exchequer*, etc., etc., p. 252, col. 1; et Léopold Delisle, *Chronique de Robert de Torigni*, t. II. Rouen, 1873, in-8, p. 128, en note.

2. *Rotuli literarum patentium*, etc., vol. I, part. I, p. 39, col. 2.

3. Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, etc., t. I, p. 93.

4. Trésor des chartes, J. 597. — Portugal, n° 2; dans Teulet, *Inventaires et documents*, etc., t. II. (Paris, 1866, in-4°, p. 460, n° 2947. — Nous ne serions pas étonné que le chevalier portugais, qui, deux ans auparavant, avait reçu de Louis IX un don d'argent assez considérable, n'eût été attaché à la maison d'Alphonse, ou à celle de Bérengère de Portugal, sœur du comte Fernand de Flandre. Voy. le Recueil des historiens de France, t. XXI, p. 606, F, et t. XXII, p. 603, E.

5. Joinville, *ibid.*, t. XX, p. 206, A. — *Majus Chron. Lemovic.*, ibid., t. XXI, p. 766, B.

sieurs personnages des deux nations, trois n'ayant pas de sceau, donnant leur approbation par l'emploi de celui des autres témoins [1].

Affonso, comte de Boulogne par son mariage avec Mathilde, veuve de Philippe de France, comte de Clermont en Beauvoisis, emmena-t-il sa femme dans son nouveau royaume? Tout porte à le croire, bien qu'une grande obscurité enveloppe ce qui touche cette princesse [2]. Fr. Brandão a essayé de la dissiper en posant et en discutant une thèse divisée en deux points principaux : le premier, concernant la venue de Mathilde en Portugal ; le second, la postérité qu'elle aurait eue de son second mari [3].

Les relations qui existaient entre les deux pays auraient dû assurer à l'un des fils de la fameuse Inès de Castro un traitement honorable. Envoyé en Angleterre par son frère D. João I, qui voulait se débarrasser de lui, D. Diniz fut pris en mer, non par des corsaires bretons, comme le disent à tort La Clède et Lequien de la Neufville [4], mais par des pêcheurs flamands. Détenu dans la petite ville de Biervliet, il fut en proie à la dernière misère, jusqu'au moment où le duc de Bourgogne,

1. Fr. Brandão, 4ª part. *da Monarchia Lusitana,* liv. XIV, p. 27, fol. 157-159; et escritura XXXV, fol. 203, 204.

C'est ici l'occasion de faire remarquer que jusqu'à la mort de Sancho II, Affonso III ne s'était servi que du sceau du comté de Boulogne. Voyez Ribeiro, *Dissertações chronologicas e criticas sobre a historia... de Portugal,* t. IV, part. I. (Lisboa, 1819, in-4°); additamentos, p. 128; et Schæfer, liv. I, p. 107, col. 1, note 1. Voir plus loin, page 19.

2. Les auteurs et les diplomates, jusqu'au milieu du XVII° siècle, se sont appuyés sur ce cas de retour féodal, pour affirmer le droit des rois de France sur le Portugal après ses princes légitimes. (Voyez les négociations du chevalier de Jant en 1655, Ms. de la Bibl. nat., Fr. 5853, fol. 18, recto.)

3. *Monarchia Lusitana,* liv. XV, cap. XXX; t. V, fol. 205-207. — Cf. liv. XIV, cap. XXIV, fol. 156 recto, col. 1 ; et Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne,* t. X, p. 93, et t. II, p. 102.

4. Lequien de la Neufville, *Histoire générale de Portugal.* Paris, 1700, in-4°, liv. III, t. I, p. 337, 338. — De la Clède, *Hist. gén. du Portugal.* Paris, 1735, in-4°, t. I, p. 377, col. 2.

cédant aux suppliantes ardeurs de l'infant, se décida à payer 3,000 francs d'or aux auteurs de cette riche capture, en vue d'en tirer une somme plus considérable[1].

Vers 1377, le duc d'Anjou, qui avait besoin de s'assurer de la neutralité de D. Fernando Ier, roi de Portugal, touchant les royaumes de Mayorque et de Minorque, envoyait à ce prince Arnaut d'Espagne, seigneur de Montespan, sénéchal de Carcassonne, Raymond-Bernard de Flambuc et Jean Forest; ces plénipotentiaires, à ce qu'il semblerait, ne réussirent pas, car bientôt le roi vit arriver à Tentugal, où il se trouvait, Robert de Noyers, archidiacre de Rouen et de Cordoue (sûrement *honoris causa*), et Yves Le Gerval. Les nouveaux ambassadeurs furent plus heureux. Par lettres patentes de D. Fernando, en date du 25 mars 1377, le roi s'engagea envers le duc d'Anjou à ne faire aucun traité, pendant un certain temps, avec le roi d'Aragon[2].

En 1398, douze Portugais, dont Camões a immortalisé les noms, passaient à Londres pour défendre l'honneur de douze dames qu'on avait outragées. Après avoir accompli les merveilles que chante le poète, Magriço, l'un d'eux, qui n'en était pas à son premier voyage de France, retourne en Flandre.

1. Le Dr Le Glay a publié dans ses *Anecdotes historiques*, etc. (Paris, 1838, in-8°, p. 247-257), trois pièces tirées des archives du département du Nord, documents qui éclairent d'une vive et curieuse lumière cet épisode de l'histoire de Portugal, et nous informent en même temps qu'il y avait à Bruges et à l'Ecluse une colonie de marchands portugais. Au XVe siècle, Duarte Brandon, Anglais d'origine, sinon de naissance, et naturalisé Portugais en 1488, avait été bourgeois de Bruges. Voyez *La Vie et les actions de D. Jean II*, liv. VI, p. 369; et l'ouvrage de l'archiviste de cette ville, M. Emile Vanden Bussche, qui a pour titre : *Flandre et Portugal*, et dont une traduction flamande a été imprimée en 1879.

2. Ms. de la Bibl. nat., Fr. 5044, pièce 10 ou plutôt fol. 70. — Fernão Lopes, *Chronica do senhor D. Fernando*, in *Colleção de livros ineditos da historia portugueza*, t. IV, cap. LXXXXVIII.—Gaillard, *Notices et extraits des manuscrits*, etc., p. 351 et suiv. — Santarem, *Noticia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico externo diplomatico de Portugal*, etc. Lisboa, 1827, in-4°, p. 6 et 19; — *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 33, 34.

et continue le cours de ses exploits. Il tue un chevalier français nommé *de Lansay*, et, après lui avoir arraché un collier d'or qu'il portait au cou, il le jette, comme trophée de sa victoire, aux pieds de la comtesse [1].

C'était le bon temps de la chevalerie en Portugal, comme dans le reste de l'Europe, et, à côté de Magriço, on peut mentionner Gonçalo Rodrigues Ribeiro. Uni à Vasco Anes, frère de la reine Dona Maria de Castella, et à Fernão Martins de Santarem, il se rendit célèbre en France dans divers tournois.

L'année 1414, des ambassadeurs du roi d'Angleterre étant venus à Paris pour quelque traité, il y eut trois chevaliers de Portugal qui demandèrent le combat contre trois Français : c'étaient D. Alvares, D. João et D. Pedro Gonçalves. Le prétexte était l'amour des dames; mais le véritable mobile, la haine qui existait entre les Français et les Anglais, dont les Portugais étaient alors les alliés [2]. Trois Gascons, François de Grignols, Archambaud de la Roque et Maurignon, se présentèrent pour accepter le défi. Ils furent agréés et remerciés par les Portugais. Le combat eut lieu à Saint-Ouen, en présence du roi, et se termina à l'honneur des Français. « Et il fut dit que tous avoient très-vaillamment fait, encore que les Français en eussent tout l'honneur; et pour ceste cause furent menez en forme de triomphe par la ville de Paris, au son des trompettes, et aux acclamations et louange de tout le peuple [3]. »

1. *Os Lusiadas*, ch. VI, st. LVI-LXVIII.

2. Martial d'Auvergne, *les Vigiles de la mort du roy Charles VII*, part. I, p. 119. — *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V, p. 75. — *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, édit. de Douët-d'Arcq, liv. II, ch. LXXXXIV, t. IV, p. 403, année 1425.

3. *Chronique d'E. de Monstrelet*, liv. I, ch. CXXXVI, t. III, p. 61, 62. — *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, liv. XXXV, ch. XXXII, t. V, p. 110. — *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, etc., 1re partie, p. 25, 26.

Ce combat fut bientôt suivi d'un autre duel entre un Portugais et un chevalier breton, nommé *Guillaume de la Haye*, en présence de Charles VI et d'un grand nombre de seigneurs, tant de France que d'Angleterre. « Ils furent, ajoute Vulson de la Colombière, par le commandement du roy également honorez, encore que chacun dist que La Haye avoit eu l'advantage [1]. »

Cette ardeur chevaleresque ne régnait pas moins en Portugal qu'en France. D. João Ier invitait plusieurs chevaliers français à un tournois à Lisbonne [2], et d'autres de Bayonne, qui se trouvaient à Porto, s'offraient à l'infant D. Henrique, pour l'accompagner à l'expédition de Ceuta, pendant que, pour le même objet, des gens de guerre arrivaient d'autres parties de la France [3].

Un document du *Public Record Office* de Londres nous révéle un autre chevalier portugais, D. Alvaro d'Almada, créé par Henry VI, en 1446, comte d'Avranches [4]. Nous ne savons rien de sa vie ; mais ce que nous avons à dire d'un parfait miroir de la chevalerie errante va nous apprendre comment cette vie prit fin.

D. Pedro, duc de Coimbre, était né en 1392. A la suite d'événements qui ne rentrent pas dans notre cadre, de 1416 à 1428, il visita l'Espagne, les Flandres, la Bourgogne, Rome,

— Vulson de la Colombière, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, 2e partie, p. 264. — Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, t. I, p. 261-263.

1. *Journal d'un bourgeois de Paris*, édit. du *Panthéon littéraire*, p. 620, col. 1. — *Théâtre d'honneur*, etc., 2e partie, p. 265.

2. Reiffenberg, *Relations anciennes de la Belgique et du Portugal*, p. 25.

3. Soares da Silva, *Memorias para a historia de Portugal... d'El Rei D. João I*, t. III (Lisboa, 1732, in-4°), p. 1446. — *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 41.

4. Devon, *Issues of the Exchequer*, p. 453. Voyez, sur ce personnage, l'article de M. Ferdinand Denis dans la *Nouvelle Biographie générale*, t. II, col. 170, 171.

l'Allemagne, la Hongrie, le soudan de Babylone, disent les chroniques portugaises, Venise et l'Angleterre[1].

Rentré dans sa patrie, il devint, en 1438, régent du royaume pendant la minorité de son neveu, Affonso V. A la majorité du roi, la guerre civile éclata, et D. Pedro fut tué, en 1449, dans une bataille où périt aussi le comte d'Avranches[2]. D. Affonso adressa un manifeste aux souverains étrangers pour leur expliquer les faits et s'excuser de la mort de son oncle.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avait épousé Isabelle de Portugal, et attendu pendant plusieurs semaines l'arrivée de la princesse, égarée sur l'Océan[3]. Plus tard, à la demande d'Isabelle, le duc envoya à Evora Jean Jouffroy, doyen de Vergy, pour prendre connaissance de ce qui s'était passé en Portugal, et présenter au roi certaines demandes[4]. Le futur

1. Gomez de Santo Estevão, *Livro do Infante D. Pedro, que andou as quatro partidas do mundo*. Lisboa, 1554, in-4. — Cf. Barbosa Machado, *Bibl. Lusitana*, t. III, p. 542, col. 2; Pinto de Souza, *Bibl. histor. de Portugal*, n° 17; et Ferdinand Denis, *Nouv. Biographie générale*, t. XI, col. 78-83.

2. Mémoires d'Olivier de la Marche, liv. 1, ch. xx. Voyez aussi le bon article de M. F. Denis dans la *Nouvelle Biographie générale*, t. XI, p. 78-83. — Schæfer (*Geschichte von Portugal*, t. II, p. 432, 451 ; trad. fr., p. 406-500) dit qu'Alvaro Vaz de Almada avait été nommé comte d'*Abranches* par le roi de France, et chevalier de l'ordre de la Jarretière en Angleterre. Comment concilier ces deux dignités? — Agostinho Manoel de Vasconcellos fait mention, avec les plus grands éloges, de D. João d'Avranches, fils d'Alvaro « comte d'Avranches en Normandie, et en Portugal un des plus grands hommes de son temps. » (*La Vie et les actions de D. João II*, etc., liv. IV, p. 148-151.)

3. *Copie du verbal du voyaige de Portugal... en l'an* 1428, etc., dans la *Collection de documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, publ. par L.-P. Gachard, t. II. Bruxelles, 1834, in-8°, p. 63-91. — *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, t. III, p. 25, col. 2. — Il existe une relation fort curieuse de l'ambassade de *messire Jehan, seigneur de Roubaix*, dans laquelle se trouvait Jean Van Eyck, envoyé de Bruges à Lisbonne en 1428 pour faire le portrait d'Isabelle, la future troisième épouse de Philippe le Bon et mère de Charles le Téméraire. Nous en possédons, à la Bibliothèque nationale, dans un recueil de pièces sur l'histoire de Portugal sous le n° 10, 245 du fonds français, in-fol., une rédaction portugaise, pour laquelle nous renverrons aux *Ducs de Bourgogne* de M. de Laborde, seconde partie, t. I (Paris, 1849, in-8°), introduction, p. xxx, en note.

4. Fierville, *Le Cardinal Jean Jouffroy et son temps*. Coutances, 1874, in-8.

cardinal réussit partiellement dans sa mission ; les infants DD. João et Jaime, qui avaient été faits prisonniers, furent rendus à la liberté. Avec une de leurs sœurs, ils passèrent successivement par mer en Flandre, accompagnés d'un grand nombre de chevaliers et de gentilshommes attachés à leur fortune. Débarqués au port de l'Écluse, D. Jaime et sa suite allèrent trouver le duc à Bruges. Ils furent reçus avec les honneurs dus à leur rang et à leurs malheurs. La confiscation de leurs biens les ayant réduits à la misère, Philippe le Bon et la duchesse les prirent à leur service [1] ou leur assignèrent des pensions. D. Jaime voulait entrer dans l'Église ; sa tante l'envoya à Rome, où, malgré sa jeunesse, il fut bientôt nommé protonotaire apostolique. Quelques années après, l'évêché d'Arras étant venu à vaquer, son oncle l'y fit nommer. Il n'y resta que quatre mois.

D. João suivit la carrière des armes ; il prit part à la guerre entreprise par Philippe le Bon contre les Gantois, et fut fait chevalier sur le champ de bataille par le duc lui-même. Quant à D. Pedro, il fut chargé de présenter au roi Affonso le fameux Jacques de Lalain, lorqu'il arriva en Portugal, pour lutter contre les plus vaillants chevaliers [2].

L'histoire reste muette sur les relations qui eurent lieu entre la France et le Portugal, jusqu'en 1452, qu'Affonso V, prince très éclairé, accorda des privilèges aux Français [3]. A partir de cette époque, les relations entre les rois de France et de

1. Nous ignorons si Alvaro de Brito, écuyer ordinaire, nommé dans les Mémoires de Jacques du Clercq (t. I, p. 176 ; Bruxelles, 1823, in-8°), avec Perrenot d'Arento, était venu avant ou après Isabelle de Souza, qui figure dans le cérémonial de la cour de Bourgogne, publié par Dunod de Charnage (*Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, etc. Besançon, 1740, in-4°, p. 744), et João de Coimbra, frère de Béatrix de Portugal, demoiselle dudit lieu. (*Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, etc., t. II, p. 235.)

2. Fierville, *le Cardinal Jean Jouffroy*, etc., p. 183, 184.

3. Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*. Paris, 1811, in-8°, 2e période, p. 231.

Portugal s'établissent avec plus de consistance. Affonso V écrit à Louis XI une lettre portant créance pour le comte de Foix, puis une autre touchant Pedro de Portugal, que l'on disait être allé à Barcelone, et y avoir pris le titre de roi d'Aragon. L'année suivante (1465), Santiago de Guardia, envoyé de ce prince à la cour de France, donnait un mémoire au comte de Candale, vice-roi du Roussillon et de la Cerdagne. En 1475, nouvelles lettres, l'une d'Affonso V à Louis XI, lui donnant avis de son prochain mariage avec l'infante de Castille, l'autre du roi de France, par laquelle il informe celui de Portugal qu'après avoir appris par ses lettres la mort d'Henrique IV et ce qui se passait à cette occasion de l'autre côté des Pyrénées, il avait envoyé auprès de lui maître Olivier le Roux, son secrétaire, avec certaines instructions. Elles nous ont été conservées [1].

Nous avons dit que Jouffroy n'avait réussi qu'imparfaitement dans sa mission; il n'en conserva pas moins de bons souvenirs, et, en 1464, dans une lettre adressée à Louis XI, il lui disait : ... « Le roy de Portugal m'a escrit lectres que son ambassadeur m'a envoyées; et croy, Sire, par ce que m'a escrit ledict ambassadeur, que le roy désire moult fort avoir vostre begnivolence. J'ay autrefois esté devers luy; mais je vous certifie que c'est un gentil courage et de bonne et noble affaire [2]. »

D'un autre côté, Alvaro d'Ataide, qui jadis avait été envoyé par Affonso à Louis XI, revint de France avec des lettres pleines d'offres amicales et d'assurances de secours efficaces dans la guerre allumée entre le roi de Portugal et Fernando

1. Ms. de la Bibl. nat. n° 5044, fol. 90-108. — Cf. le vicomte de Santarem, *Noticia dos manuscriptos*, etc., p. 21.

2. D'Achery, *Spicilegium*, etc., édit. in-folio, t. III, p. 823, col. 2. — Fierville, p. 184, 185. — Cf. Ms. de la Bibl. nat. Fr. 5044, pièce 90, et *Quadro elementar*, t. I, p. 367, et III, 99-101.

d'Aragon, devenu l'époux d'Isabelle. Enfin, pour faire prendre plus sûrement le change au premier, Louis donna au sire d'Albret le commandement d'une armée qui devait envahir le Guipuscoa et la Biscaye[1].

Pour se concilier cette bienveillance, Affonso V se décida à la solliciter en personne. Il commença par députer Pedro de Sousa auprès de Louis XI, et il se mit en route pour la France en 1476, avec une flotte et une suite nombreuse[2]. En même temps, Louis acheminait à Collioure un officier chargé de recevoir Affonso, qui avait dû y aborder à cause des vents contraires. De ce port, il se mit en route pour Perpignan, où il entra au milieu des pompes et des fêtes. Là, comme en d'autres villes par où il passa, pour lui faire honneur, on ouvrit les prisons et l'on élargit les prisonniers. De Perpignan, Affonso fit demander à Louis XI de fixer un lieu pour leur entrevue ; le choix tomba sur Tours. Le roi prit sa route par Narbonne et Montpellier ; puis, quittant Nîmes, il laissa la voie battue pour se diriger par Pont-Saint-Esprit vers Lyon, et là, le duc de Bourbon vint à sa rencontre, précédant de quelques journées une députation envoyée par Louis XI. Arrivé à sa destination, Affonso commença par se reposer cinq jours avant de se rendre à Plessis-lez-Tours, résidence de Louis XI[3]. Après avoir été reçu « moult benignement et honnorablement » par le roi et les seigneurs de la cour, l'auguste voyageur se rendit à Paris, où il arriva le 23 novembre de la même année. Jean de Troyes s'étend avec complaisance sur toutes les circons-

1. *Amplissima Collectio*, t. I, col. 1603-1606.

2. « Passou em França com *x6j* naos e cinquo caravelas e dous mil e duzentos homens, e andou em França com trezentas e sesenta encavalgaduras, e gastou 38,000 dobras. » *Provas da Historia genealogica da casa real portugueza*, etc., por D. Antonio Caetano de Sousa, t. II (Lisboa, 1742, in-4°), p. 18. — Cf. Schæfer, *Geschichte von Portugal*, t. II, p. 565.

3. Chalmel, *Histoire de Touraine*, t. II, p. 271.

tances de son entrée ; il n'omet ni le prévôt des marchands ni les échevins, « qui, pour ladite venue, furent vestus de robes de damas blanc et rouge, fourrées de martres, lesquels estoient accompagnés des bourgeois et officiers de ladite ville, » messire Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, qui marchait suivi de ses lieutenants, civil et criminel, et de tous les officiers du roi et praticiens du Châtelet, en grande tenue.

Ainsi escorté, Affonso prit place sous un poêle aux armes de France et de Portugal, et se rendit d'abord à Saint-Étienne-des-Grès, où il trouva le recteur, flanqué des suppôts et bedeaux de l'Université, qui le complimenta, puis à la cathédrale, où l'évêque lui souhaita pareillement la bienvenue. Après avoir fait son oraison, le prince passa sur le pont Notre-Dame, et continua sa marche, éclairé par cinquante torches que l'on portait autour du poêle. Sur son passage avait été dressé un grand échafaud chargé de personnages allégoriques. Affonso arriva enfin au logis qui lui avait été préparé dans la rue des Prouvaires [1], en l'hôtel de maître Laurent Herbelot, marchand et bourgeois de Paris, « où il fut bien recueilly ; et là luy furent faiz plusieurs beaux présens, tant de ladite ville que d'ailleurs, et y fut veoir tous les beaux lieux et estats de Paris. »

C'étaient le parlement, le palais épiscopal et le Châtelet. On ne dit point que les dandins de l'époque aient proposé à l'auguste étranger de lui montrer le spectacle de la question, « pour lui faire passer une heure ou deux [2] ; » ils lui donnèrent le divertissement de deux plaidoieries contradictoires sur une matière en régale, attention dont un jeu de mots rehaus-

1. Les détails que donne Guillebert de Metz, dans sa *Description de la ville de Paris au XVe siècle* (Paris, 1855, in-12, p. 67, 68), sur « l'ostel de maistre Jaques Duchié, en la rue des Prouvelles, » nous éclairent sur le luxe des maisons de ce quartier, aujourd'hui bien déchu. Voir *Notice des émaux*, etc. *du Musée du Louvre*, par M. de Laborde, 2e partie. Paris, 1853, in-12, p. 220.

2. *Les Plaideurs*, act. III, sc. 4.

sait le prix. Le roi assista ensuite à la soutenance d'une thèse théologique, et visita les prisons. Le dimanche suivant, l'Université, au grand complet, vint en procession défiler devant le logis de maître Laurent Herbelot, et de la rue des Prouvaires se rendit à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois pour y entendre la grand'messe. « Et partout où il alloit par ladite ville, ajoute Jean de Troyes, estoit mené et conduit par monseigneur de Gaucourt, lieutenant du roy audit lieu de Paris, qui luy donna un moult beau et riche souper, où y furent grand nombre de gens notables d'icelle ville, tant hommes que femmes, dames, demoiselles et autres [1]. » Le roi, allant encore plus loin, proposa à son hôte une gentille dame, suivant la coutume et courtoisie de France ; mais D. Affonso s'en excusa poliment [2].

De pareils honneurs prodigués par un prince que le naïf Portugais connaissait si mal, paraissent l'avoir ébloui. Le Sicilien Cataldo, qui vraisemblablement l'accompagnait, remercia Louis XI du brillant accueil qu'Affonso V avait reçu de ce prince, et le prévint qu'il avait des choses secrètes à lui communiquer [3].

Quels étaient ces secrets ? il est à croire que l'on ne le saura jamais, pas plus que l'objet de la mission dont un parent de Pero de Mandanha s'était chargé auprès d'Affonso V [4].

Affonso V, voyant qu'il n'avait rien de plus que de vains honneurs à attendre de Louis XI, résolut d'avoir recours au duc de Bourgogne, son cousin germain. Il se mit en route vers

1. *Livre des faits advenus au temps du très-chrestien et très-victorieux Louys de Valoys,* édit. du *Panthéon littéraire,* p. 326, 237.

2. Ruy de Pina, *Chronica de Affonso V,* cap. CLXXXXVI, au tome Ier de la *Collecção de livros ineditos da hist. portug.,* p. 572. — *Quadro elementar,* etc., t. III, p. 135.

3. *Epistole Cataldi.* — Impressum Ulyxbone : anno a partu Virginis millesimo quingentesimo, etc., in-folio.

4. Goes, *Chronica do Principe Dom João,* cap. XCV, p. 214. — *Quadro elementar,* etc., t. I, p. 379. — Cf. t. III, p. 146, 147, 130, 138, 139.

Nancy au cœur de l'hiver ; mais il ne fut pas plus heureux auprès de Charles le Téméraire, empêché lui-même par sa guerre avec le duc de Lorraine. Il voulait retenir le roi dans les rangs de l'armée bourguignonne ; mais le Portugais s'en défendit et retourna à Paris, où il fit un long séjour. A la fin, soupçonnant que Louis XI voulait le faire arrêter et le livrer au roi de Castille, il se déguisa et s'enfuit avec deux serviteurs.

Ayant reçu du pape une dépêche d'une certaine importance, il la fit communiquer par le comte de Penamaior, son grand chambellan, à Louis XI, qui se trouvait à Arras. On convint d'une entrevue des deux rois dans cette ville. Après avoir attendu quelques jours dans l'abbaye des chanoines réguliers, qui lui avait été assignée pour logement, Affonso reçut une réponse, qui l'éclaira sur les allures tortueuses d'un prince rusé et sans foi ; il tourna les yeux vers le Portugal et ses pas vers des lieux habités par des Portugais. Il se dirigea d'abord avec sa suite vers Rouen, où il resta une grande partie du printemps dans l'espoir de pouvoir s'embarquer ; puis il descendit à Honfleur, où des vaisseaux furent équipés pour le recevoir. En proie à de sombres pensées, il songeait à abdiquer, et, voulant aller en pèlerinage à Jérusalem, il ordonnait à ses serviteurs de suivre Antonio de Faro, chambellan de son héritier envoyé à la recherche du roi, jusqu'à ce qu'ils fussent de retour dans leur patrie. Ces pauvres gens furent consternés en apprenant cette nouvelle ; mais elle était en même temps parvenue aux oreilles de Louis XI, et des émissaires n'avaient point tardé à découvrir les traces du fugitif. Au bout de dix jours, on le trouva endormi dans une auberge de village.

En cet équipage, il fut reconnu et fait prisonnier par un chevalier normand, au grand déplaisir de Louis XI. Celui-ci

fit armer plusieurs navires, et chargea messire George de Bicipat, dit *le Grec*, de ramener Affonso dans son pays; ce qu'il fit[1].

Nous voici arrivés au règne de D. João II.

Fernando da Silveira, ayant trempé dans une conspiration, fut, au bout de quelques années, tué à Avignon par l'ordre de D. João, qui le poursuivait avec un acharnement extraordinaire, tant à cause de la familiarité dans laquelle il avait vécu avec le roi et qui s'était changée en haine, qu'à cause de la peur qu'il avait que Silveira, qui, en sa qualité *d'escrivão da puridade*, savait tous ses secrets, ne les publiât partout. Condamné à mort pour ce crime, le comte de Palheta fut exécuté, en dépit des instances de ce prince impitoyable[2].

Le comte de Penamaior, qui avait pareillement encouru la disgrâce de son maître, fut plus heureux. Réfugié en Angleterre, pour machiner contre lui une trahison auprès de Henry VII, il échappa aux embûches d'un *bravo* chargé de le tuer[3].

Ici vient se placer un fait qui montre que le souvenir de l'origine de la maison royale de Portugal n'était point perdu, au moins à la cour de Lisbonne.

Dans le récit des fêtes célébrées en 1481 à l'occasion du mariage de D. Affonso, fils de D. João II, avec Isabel,

1. *Mémoires de Philippe de Commynes*. Paris, 1843, in-8°, t. II, p. 56. — Cf. Ruy de Pina, *Chronicas dos senhores reis de Portugal*, cap. XXIII; dans la *Collecção de livros ineditos de historia portugueza*, etc., t. V (Lisboa, 1824, in-folio), p. 274-278. — Hernando del Pulgar, *Crónica de los señores Reyes Católicos*, etc. Valencia, 1780, gr. in-folio, cap. LVI, LVII, p. 106-109. — Schæfer, *Geschichte von Portugal*, t. II, p. 566-573; et trad. fr., p. 557-561.

2. *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 161, 162. — Ruy de Pina, *Chronica d'El-Rei D. João II*, p. 61. — *Histoire de la vie et des actions de D. Jean II*, etc., liv. III, p. 354. — Damião Antonio de Lemos Faria e Castro, *Hist. geral de Portugal*, liv. XXX, cap. VI, t. VIII. Lisboa, 1787, in-8°, p. 106. — Schæfer, *Geschichte von Portugal*, t. II, p. 643.

3. Faria, *ibid.*, p. 112-114.

infante de Castille, ce roi figure en costume de Chevalier au Cygne, et l'oiseau de la légende de Boulogne n'avait pas été oublié[1].

1. *Chronica d'El-Rei D. João II*, por Ruy de Pina, cap. XLVII (*Collecção de livros ineditos de historia portugueza*, etc., t. II, p. 126). — Avant 1181, les armes de Boulogne étaient trois tourteaux; en 1365, le comte Jean portait dans son blason un heaume cimé d'un cygne pareil à celui que l'on voit sur le revers du sceau de la commune de Boulogne. — Voyez G. Demay, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, etc., Paris, 1877, in-4°, p. 6, nos 26, 28. Dans l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, t. I, 1873, p. 426, on voit sur celui de Boulogne un chevalier au pennon et au bouclier chargés d'une croix, avec son cheval de bataille, dans un vaisseau voguant sur la mer et remorqué par un cygne; à dextre, le soleil et la lune; à sénestre, une main céleste bénissant; champ.

Fac-similé d'un sceau de la commune de Boulogne.

II

Duarte Galvão en France; offre d'un seigneur français au roi D. João II d'aller le servir en Afrique. — Aventure de Pedro Barreto. — Arrivée en France de la veuve de D. Manoel, le roi fortuné, remariée à François Ier. — Entrée d'un ambassadeur portugais à Paris; inclination du roi pour les Portugais. — Portugais figurant dans des cérémonies de la cour de France; Brantôme à Lisbonne; introduction du tabac en France.

A la suite d'évènements dont le récit ne saurait prendre place ici[1], D. João II, ayant résolu de rompre avec la France, nonobstant l'amitié si bien cimentée entre les deux couronnes, envoya Duarte Galvão, conseiller en ses conseils et homme de main, pour déclarer la guerre à Charles VIII.

Le siècle touchait à sa fin quand un seigneur français, Reinaud, baron de Longuy et de Châlon, conseiller du roi, s'offrait à D. João pour aller en Afrique servir avec trois cents lances. Le roi accepte, le nomme comte de Gaza dans cette colonie, avec 2,000 doublons, *doblas de assentamento*, par an, et de riches présents, esclaves, etc. Rappelé en France par la guerre, le baron n'alla point outre-mer[2].

Avant de passer au XVIe siècle, disons un mot, mais rien

1. Mentionnons, cependant, l'arrivée en France de Fernando d'Almeida en qualité de nonce apostolique auprès de Charles VIII et de son successeur. Il fut l'un des commissaires députés par le saint-siège, qui annulèrent le mariage de Louis XII avec Jeanne de Valois.

2. Garcia de Resende, *Chronica da vida de D. João II.* Lisboa, 1596, in-fol., chap. CLXVIII, fol. 99 recto. — Ruy de Pina, *Chronica d'El Rei D. João II,* dans *Collecção de livros ineditos de hist. portug.*, t. II, p. 180. — Souza, *Provas da historia genealogica da casa real de Portugal,* t. I, p. 327. — Le chapitre de Resende a pour titre : *Da Vinda del monseor de Leão Frances á corte.* Que faut-il entendre par ce nom de *Leão?* Lyon, je ne le crois pas; mais plutôt qu'il s'agit de Léon, Anne de Bretagne ayant bien pu choisir pour une affaire de conséquence un évêque de son pays. — Cf. Damião de Lemos Faria e Castro, *Hist. geral de Port.*, liv. XXXI, cap. VI, t. VIII, p. 224, 225.

qu'un mot, d'un certain Pedro Barreto, natif du pays d'Algarve, qui prend le titre de chevalier et d'ambassadeur du roi de Chypre, dans une relation des divers voyages faits par lui à Rome, en Portugal et en France, en 1458. Ce mémoire fut composé à l'occasion de l'arrestation, près de Montpellier, de ce personnage et de sa suite par Jean le Forestier, écuyer, contrôleur pour le roi de la recette générale du pays de Languedoc et d'Aigues-Mortes pour le sire de Monsoreau, son oncle. L'un de ces nobles Portugais, messire Martin Meneadia de Barvedal, étant mort après une maladie des plus dispendieuses, Jean le Forestier découvrit que l'ambassadeur prétendu, qui était venu sur la foi d'un sauf-conduit, n'en pouvait exhiber aucun, et fit une longue réponse au factum de Barreto, qui demandait en justice l'élargissement de leurs personnes et mainlevée de la saisie de leurs effets [1].

A son entrée à Bordeaux, vers la Pentecôte de l'an 1530, Éléonore, douairière de Portugal, n'avait pas été moins fêtée qu'Affonso V. Sans doute les autorités n'avaient pu déployer la même pompe qu'à Paris; mais la jurade bordelaise se montra bien, dans cette circonstance, en donnant à la reine une nef d'or de la valeur de 1,200 écus [2]. L'auguste étrangère était la veuve de D. Manoel, surnommé *le roi fortuné* par les historiens portugais [3], qui l'avait épousée en troisièmes noces. Fille de Philippe Ier de Castille, elle était devenue Portugaise par son mariage, qui eut lieu le 24 novembre 1518. Elle se maria de nouveau avec François Ier, et après la mort du roi-chevalier,

1. Ms. de la Bibl. nat. Fr. n° 5044, fol. 71-89. — M. de Santarem, sous la même date, fait mention de Martin Mendes de Barreto, ambassadeur portugais, arrêté à deux lieues de Montpellier. Il est évident que c'est le même personnage, avec un nom mieux écrit. Voyez le *Quadro elementar*, t. I, p. 358, et t. III, p. 95, 96.

2. *Supplément à la Chronique bourdeloise*, par Darnal, fol. 34 recto.

3. La Bibliothèque nationale de Paris, ms. esp., n° 189, fol. 34, possède une copie d'une lettre en latin de ce prince au roi Louis XII, en date d'Almerim, le 1er octobre 1510.

en 1547, elle séjourna quelque temps encore en France [1], et mourut elle-même à Talavera, près de Badajos, le 18 février 1558. Elle était, dit-on, fort belle, et sans doute amie des lettres. Nous ne sommes point éloigné de lui attribuer la présence au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de quelques admirables volumes qui ne peuvent nous être venus que d'une main royale [2], à moins qu'il ne faille identifier ces volumes avec ceux apportés de Portugal au cardinal Mazarin par M. de Chantavoine, envoyé par le marquis de Rouillac, ambassadeur de France [3].

Le 8 février 1533, un ambassadeur portugais fit son entrée à Paris et descendit au Louvre, « là où il fist un grand et excellent festin au roy et à la royne et toute la noblesse [4]. » Ce diplomate, dont nous n'avons point à rechercher le nom, ne pouvait pas être D. Ruy Fernandes d'Almada, mais son prédécesseur, Almada n'ayant fait son apparition chez nous qu'en 1536, date des lettres de créance de Raymond Pélisson, ambassadeur de François Ier auprès du roi de Portugal [5].

1. En 1550, son secrétaire se rendait à Lisbonne. (*Quadro elementar*, etc., t. III, p. 325.)

2. A ne parler que du manuscrit de la *Chronique de la conquête de Guinée*, par Gomez Eannez de Azurara, il présente des ornements, des peintures et une écriture tellement flamands, qu'à première vue on serait tenté de le prendre pour une production de Bruges ou de Gand, et l'on verrait dans ce beau volume le portrait d'un seigneur bourguignon, si nous ne savions que c'est le portrait authentique de l'infant D. Henrique, qui vivait au milieu du XVe siècle. Pour que la ressemblance avec les manuscrits de la cour de Bourgogne fût parfaite, l'enlumineur a tracé, en lettres gothiques, au milieu d'une bordure de fleurs parsemée d'armoiries, la devise adoptée par l'infant : *Talant* (désir) *de bien faire*, à l'exemple de la reine dona Philippa, femme de João I, qui avait pris pour la sienne : *Il me plaist*. (Voyez M. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, 2e partie, t. I, introduction, p. CXXX, en note; et *Cintra pinturesco*, etc. Lisboa, 1838, in-8°, p. 43.) Le manuscrit signalé dans cette note a été publié à Paris en 1841, in-4°. Ajoutons qu'il existait en Espagne à la fin du siècle dernier.

3. Archives du ministère des affaires étrangères, Correspondance de Portugal, vol. I, fol. 212. — *Quadro elementar*, etc., t. IV, 2e part., p. XXIX, note.

4. *Journal d'un bourgeois de Paris*. Paris, 1854, in-8°, p. 436.

5. *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 253, 261.

Captivé sans doute par les récits de la reine Éléonore, François Ier fit venir de Lisbonne le portrait *au vif* du fameux capitaine Antonio da Silveira de Menezes, le vainqueur de Diu, au temps où le grand Garcia de Noronha gouvernait l'Inde, sous le règne de D. João III. En possession de ces images, dont on ne connaît plus ni l'auteur ni le sort, notre roi les avait fait placer, dans un château qu'il venait de construire, parmi les portraits des plus grands hommes du monde. Cette anecdote nous en rappelle une autre qui la précède. Charles VIII, informé que tous les princes de l'Europe se liguaient contre lui, aurait répondu : « Peu m'importe, du moment que j'ai les Portugais de mon côté [1]. »

Poussé en France par les hasards de la politique, plus d'un Portugais dut aller faire sa cour à la veuve du roi *fortuné*. Vers 1542, Damião de Goes se rendit à Fontainebleau. Ses connaissances, pour ainsi dire inépuisables, le charme que l'on trouvait dans sa conversation, et peut-être plus que cela encore, sa science musicale et l'art infini avec lequel il savait accompagner de plusieurs instruments une voix sympathique, le firent accueillir avec faveur par la reine [2].

Dans une autre entrée royale, celle de Henri II et de Catherine de Médicis à Rouen, les 1er et 2 octobre 1550, on remarqua, dans leur suite, l'ambassadeur de Portugal. D. João III était alors sur le trône ; mais les mémoires du temps, au moins chez nous, n'ont pas même conservé le nom de ce diplomate, attiré sans doute par la nouveauté du spectacle [3].

1. João Franco Barreto, *Relaçam da viagem que a França fizeram Francisco de Mello*, etc., p. 10.

2. *O Panorama*, vol. I, p. 110, col. 2. — *Nouvelle Biographie générale*, t. XXI, col. 9-16.

3. *Le Cérémonial françois*, t. I, p. 893, 894. — Ferdinand Denis, *Une Fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550, etc. Paris, 1850, in-8°. — On a publié en 1869 : *Entrée de Henri II, roi de France, à Rouen, au mois d'octobre* 1550,

Une cérémonie d'un autre genre, dans laquelle figurait un ambassadeur portugais, avait eu lieu deux ans auparavant. Le 29 mai 1548, D. Constantino, fils du duc de Bragance, qui, depuis quelques jours, était logé au château de Saint-Germain, en sortait richement vêtu, portant dans ses bras Louis, duc d'Orléans, l'un des fils de Henri II. Précédé de toute la cour, il s'acheminait vers les fonts baptismaux et devenait, par procuration spéciale du roi D. João III, parrain du jeune prince [1].

Nous aurions ici une place à donner à Brantôme en Portugal; mais il a négligé de nous informer de ce qu'il y fit, si ce n'est qu'il en rapporta l'*habito de Christo*, dont le roi D. Sebastião honora le chevalier nouvellement venu d'Afrique: distinction tenue en haute estime au point d'être sollicitée par des souverains pour leurs favoris [2].

E la dona? dit l'Italien. Brantôme connaissait trop bien ce point essentiel dans les mœurs de son temps pour ne pas ajouter quelque portrait à la gloire des dames galantes. Il se borne à nous apprendre, dans son quatrième discours,

ouvrage accompagné de notes historiques par S. de Merval. Rouen, 1869, in-4°, avec 10 eaux-fortes.

Les Français trafiquaient déjà dans l'île de Maranhão en 1539, et le chevalier de Villegagnon avait fondé un établissement vers le Midi. MM. Cimber (Lafait) et Danjou ont publié dans leurs *Archives curieuses de l'histoire de France*, 2e série, t. I, p. 289-297, une *Histoire véritable de ce qui s'est passé de nouveau entre les François et les Portugais en l'île de Maragnon, au pays des Toupinambous.*

En 1613, M. de Razilly, nouvellement arrivé de Maranhão, faisait voir à la reine six de ces sauvages. « En passant par Rouen, dit Malherbe dans une lettre du 15 avril, il les fit habiller à la françoise, car, selon la coutume du pays, ils vont tout nus, hormis quelque haillon noir qu'ils mettent devant leurs parties honteuses. Les femmes ne portent du tout rien. » Suivent des détails de mœurs, pour lesquels nous renverrons aux *Œuvres de Malherbe*, t. III, p. 297, 301. — Cf. le *Mercure françois*, etc. Paris, 1616, in-8°, p. 164.

1. Ant. Caetano de Sousa, *Historia genealogica da casa real portugueza*, t. V (Lisboa occidental, 1638, petit in-4°), l. IV, cap. IX, p. 614-18. — *Quadro elementar*, t. III, p. 314-316, 319, 320.

2. Le plus illustre est le poète Ronsard, comme en témoigne une lettre de Charles IX du 14 novembre 1570, citée, avec d'autres, par M. Livet, p. 74, n° 30; p. 82, n° 58; p. 101, n° 5, et p. 105, n° 37.

qu'en 1560, lorsqu'en passant de la Méditerranée dans l'Océan pour aller en Écosse, le grand prieur de Lorraine relâchait à Lisbonne, il ne manquait jamais de consacrer quelques jours à faire sa cour à l'infante de Portugal [1].

A ces visites se rattache un événement qui devait exercer sur l'Europe entière une influence des plus durables, l'introduction de la nicotine ou tabac.

Jean Nicot, sieur de Villemain, ambassadeur de Charles IX près de l'infortuné D. Sebastião, placé alors sous la tutelle de son aïeule, la sage et noble Catharina, sut se faire estimer dans l'une des cours les plus polies de l'Europe. Curieux, surtout friand d'érudition, il a publié divers ouvrages qui ne sont pas encore oubliés; mais ce qui l'a rendu surtout célèbre, c'est l'importation du tabac qui lui a été attribuée [2], importation secondée par François de Lorraine, grand prieur de France, l'hôte de Nicot à Lisbonne, vers 1560 [3].

Comment rattacher à Jean Nicot Filippe de Brito Nicote, capitaine au royaume de Pégu, fils d'un Français, Jules Nicote, s'il faut en croire Barbosa [4]?

Vers la fin du XVIe siècle nous voyons arriver en France

1. *Œuvres de Brantôme,* édit. du *Panthéon littéraire,* t. I, p. 273 (*M. le dauphin François*), t. II, p. 282, col. 2. — Cf. p. 383.

2. . . . . Doctus ab Hesperiis rediens Nicotius oris
Nicotianam retulit,
Nempe salutiferam cunctis languoribus herbam,
Prodesse cupidus patriæ, etc.
(*De Nicotiana falso nomine* Medicea *appelata,* in G. Buchanani Miscellan., lib. I.)

3. F. Denis, *De l'Introduction du tabac en France,* lettre à M. A. Demersay. Paris, juillet 1847, in-8°.

4. *Bibl. Lusit.,* t. II, p. 68, col. 1. Le Bitancor mentionné dans le Ms. de la Bibl. nat., Port. 32, fol. 331, était sans doute un descendant du célèbre Béthancourt, qui semble avoir peuplé les Açores, tant ce nom y est répandu. L'abbé comte de Bernis termine une lettre à M. de Saint-Julien, du 18 octobre 1757, par un *post scriptum,* pour le prier d'en faire passer une à Madère, le plus sûrement possible, à M. Jean Joseph Joas Vinces Bethencourt. (Correspondance de Portugal, vol. LXXXIX, fol. 157.)

Ambrosio del Porte, ambassadeur de D. Henrique auprès de Henri III. Nous avons les instructions données à ce diplomate, ainsi qu'une relation des affaires de France. Quant au cardinal Alexandrino, qui l'avait sûrement précédé (avec un prince de l'Église il ne pouvait en être autrement), il ne nous est resté de son ambassade que l'historique de son entrée à Blois [1]. Pour ce qui est de Beauvais de la Nocle, nous dirons seulement qu'il était à Lisbonne en 1579 [2], à la veille de la réunion du Portugal à l'Espagne [3].

1. Mss. de la Bibl. nat., Port. n° 23, fol. 135, 557, 565.
2. *Quadro elementar*, etc., t. IV, p. CXCV en note. — Cf. p. VII.
3. Voir *Invasion et occupation du royaume de Portugal en* 1580. Introduction au XVIIe et XVIIIe siècles, par L.-A. Rebello de Silva, traduit du portugais Paris, 1864, in-8°.

Revers du sceau de Boulogne (page 19).

III

Un prétendant portugais au XVIe siècle; aventures, vie et mort de D. Antonio, prieur du Crato, principalement en France. — Destinée de ses fils et descendants.

D. Henrique étant mort en 1580, on vit surgir un prétendant au trône de Portugal, intéressant surtout par la haine persistante que lui avait voué, à lui comme à Antonio Perez, Philippe II : trouvant sans cesse, soit qu'il se cache dans un village des environs de Paris, soit qu'il cherche un refuge en des lieux plus sûrs, dans un château fort du Poitou, à La Rochelle, puis en Angleterre, ensuite en Hollande, trouvant, dis-je, avec Édouard Fournier, à chaque pas des embûches espagnoles, une main armée par Philippe II[1].

D. Antonio avait envoyé D. Jeronimo da Silva à Catherine de Médicis et obtenu un vaisseau de guerre pour le tirer de Portugal[2]. Débarqué à Calais vers 1581, il commença par passer en Angleterre pour se présenter à Élisabeth, et, secondé par l'ambassadeur de France, Castelnau de Mauvissiere[3], il s'embarqua de nouveau pour la France, et le vendredi 6 oc-

1. *Un Prétendant portugais au* XVIe *siècle,* lettre à M. d'Antas, secrétaire de la légation de S. M. T.-F. à Paris, sur Don Antonio, prieur du Crato, etc. Paris, 1852, in-12. — Pour éclairer complètement l'histoire que nous ne faisons qu'esquisser, il faut recourir à l'*Archivo dos Açores,* nº VII, p. 20-50, et nº VIII, p. 97-128; et à une publication de D. Ernesto do Canto, *Carta de Francisco Caldeira de Brito,* etc. Ilha de San Miguel, 1880, gr. in-8°. Cette lettre commence ainsi : « Après avoir servi le seigneur D. Antonio tant d'années, et fait ses affaires en France, Flandre et Angleterre, Écosse, Danemarck, Pologne, Constantinople, Barbarie et autres lieux, en lui servant d'ambassadeur auprès des rois et maîtres d'iceux, » etc.

2. Ce vaisseau était commandé par M. de Saussay; il perdit sept hommes, pendus aux vergues. (*Quadro elementar,* etc., t. IV, p. CXIII.)

3. Ce diplomate écrivait de Londres à Catherine, le 24 juillet 1581 : « La reine (Élizabeth) me promet, pour le regard dud. Sr Dom Antoine, qu'elle fera ce qu'elle

tobre, il était au château d'Eu, où l'attendait le duc d'Alençon, frère du roi, avec lequel il eut une entrevue décrite au long dans le *Cérémonial françois*[1]. A Dieppe, où il arriva bientôt après, il trouva D. Antonio de Brito Pimentel, son ambassadeur, le comte de Vimioso, son connétable, et Strozzi, colonel de l'infanterie française, qui l'attendaient avec bon nombre de gentilshommes.

Il prit la route de Paris, et, partout sur son passage, il reçut le meilleur, le plus honorable accueil. Le duc de Joyeuse et la bande brillante des courtisans allèrent au-devant de lui jusqu'à Mantes, et lui firent la plus pompeuse réception. Dom Antonio, ravi, paya ces honneurs en présents magnifiques, c'est-à-dire avec les diamants de la couronne. Il avait eu soin de s'en munir avant sa fuite de Lisbonne[2], et il n'eut rien de plus pressé que de les distribuer aux mignons du roi, comme une sorte de monnaie courante[3].

Arrivé à Paris, D. Antonio logea au Louvre, où il eut de fréquents entretiens avec Catherine de Médicis au sujet de ses prétentions au trône de Portugal[4], et des secours qu'il deman-

pourra, et laissera aller les navires, hommes et capitaines qui luy sont affectionnez par-deçà, comme il y en a assez qui ne demandent que prétexte et couleur de se mettre en mer pour mal faire.» (*Les Mémoires de messire Michel de Castelnau*, III, t. Ier, p. 693.)

1. Tome II, p. 764-766. — Santarem, *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 492. — *Un Prétendant portugais*, etc., p. 24.

2. Voyez de Thou, *Histoire universelle*, l. LXV, ch. VI; André Favin, *Histoire de Navarre*, etc., Paris, 1612, in-folio, p. 925; *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 486-488, et t. VI, p. 36, note 54.

3. Fournier, p. 25.

4. *Déclaration du droit de légitime succession sur le royaume de Portugal, appartenant à la royne mère Catherine de Médicis*, par M. P. B. (Père Beloy), Anvers, 1582, pamphlet cité dans *le Chevalier de Jant*, p. 145. — Un libelle *le Bouclier d'Estat et de justice, contre le dessein manifestement découvert de la Monarchie universelle, sous le vain prétexte des prétentions de la royne de France* (S. L. M. D. LXVII, in-12), ayant paru, vraisemblablement, dans les Pays-Bas autrichiens, il y fut répondu par un autre pamphlet : *la Méduse, bouclier de Pallas, ou deffance... pour ce qui concerne le Portugal, traduction du portugois en françois, jouxte la copie imprimée à l'Isbonne*, in-12.

dait pour les faire valoir. La cession du Brésil à la France ayant été stipulée, une première expédition fut dirigée du côté des Açores, qui tenaient encore pour D. Antonio, grâce à la vigueur du gouverneur Scipion Gomes de Vasconcellos.

Si notre cadre ne nous retenait dans des bornes étroites, nous raconterions l'expédition à laquelle prit part D. Antonio, accompagné du comte de Vimioso, de D. Ruy Gomes et de tous les gentilshommes de sa maison militaire, la perte de la bataille livrée en vue des Açores, et la fuite du prétendant, heureux d'avoir échappé au sort de Strozzi et de quelques-uns de ses plus fidèles compagnons, mais désespéré de la ruine de ses dernières espérances [1].

A son retour en France, on lui donna pour asile une maison de plaisance située au village de Ruel. Il y resta quelque temps tranquille avec ses deux fils DD. Manoel et Cristovão, non sans s'absenter de temps à autre, pour la poursuite de ses projets. Le 11 mai 1582, le maréchal de Matignon annonçait déjà au roi de Navarre que, le 15, les troupes levées « sous le prétexte du voyage des isles des Essores et de la Tersere, » seraient embarquées [2]. Elles ne l'étaient pas encore à la fin de l'année.

D. Antonio était alors à Dieppe; nous l'apprenons d'une lettre de Busbec à l'empereur Rodolphe II, en date de Paris, le 18 décembre : « On vient, dit-il, de m'assurer que ce prince était parti depuis deux jours pour Dieppe. C'est sans doute pour presser les gens qui sont chargés d'équiper la flotte qu'on lui destine [3]. »

1. Fournier, p. 28, 29.

2. Lettre aux députés des églises du haut pays de Languedoc. (*Recueil des lettres missives de Henri IV*, t. I, p. 451.

3. *Archives curieuses de l'histoire de France*, Ire série, t. X, p. 70, 144. — Voyez encore *Discours sur l'entreprise que pourroit faire le sérénissime roy Dom Antonio pour le recouvrement de son royaulme; de l'effect et utilité d'icelle pour ceulx du Pays-Bas, et secundement pour la sérénissime reyne d'Angleterre.* (Ms. harl. n° 296, fol. 1 recto.)

Pendant ce temps-là, le peuple donnait cours à sa haine nationale en chantant dans les rues des grandes villes de Portugal :

Aparelhai-vos, Castelhanos, por todo este mez,
Que ahi vem Dom Antonio com a armada do Francez [1].

Rentré à Ruel, D. Antonio posa la première pierre de l'église du village, ainsi que l'attestait une inscription détruite en 1793, portant, en autres choses, que les deux fils du prince exilé avaient aussi pris part à la cérémonie [2].

Cependant, il se préparait au Havre, en sa faveur, une nouvelle expédition contre les Açores. Elle ne fut pas heureuse. Le commandeur Aymar de Chastes, qui était à la tête de la flotte, put s'embarquer pour rentrer en France, tandis que D. Manoel de Silva, lieutenant général pour D. Antonio à Terceira, fut pris et mis à mort [3].

De son côté, l'exilé de Ruel se voyait forcé de se dérober par la fuite au poignard de quatre assassins aux gages de Philippe II. Il crut être en sûreté dans le château fort que la reine mère lui avait donné pour asile en Bretagne; mais les mêmes embûches l'y attendaient, et il le quitte pour une autre retraite que lui offre un gentilhomme des environs d'Auray, d'où il passe au château de Beauvoir en Poitou, à la sollicitation de la duchesse Françoise de Rohan [4].

Traqué dans ce nouveau refuge par le duc de Mercœur, que Philippe II avait gagné à sa haine et à ses intérêts [5], le prétendant en trouve un autre dans l'île de Sucinio, d'où le soin

1. Négociations de M. de Saint-Goard, pièce n° 32; Ms. de la Bibl. nat. 228-6. (*Quadro elementar*, etc., t. IV, p. CXI.)
2. Fournier, p. 29, 30.
3. *Ibid.*, p. 30, 31.
4. *Ibid.*, p. 32.
5. A Nantes, il se tramait continuellement des complots contre le prieur du Crato dans la maison du chapelier Valladolid, Portugais de naissance. Un prêtre, autre compatriote du prétendant, interceptait les lettres que ce dernier écrivait de La Rochelle

de sa sûreté le pousse, avec son plus jeune fils, à La Rochelle, le boulevard du protestantisme. On s'y conduisit envers eux avec les plus grands égards; mais on les laissa dans la misère, entretenue sans doute par un sentiment de fierté qui interdisait au prieur du Crato, prétendant au titre de majesté très fidèle, de faire appel à la charité des huguenots [1].

Cette misère n'était que trop réelle. En 1584, un capitaine, Duarte Primolas, rendant compte, de Paris, à Francis Walsingham de l'état des affaires de ce malheureux prince, à peine relevant de maladie, dit que plus d'une fois il était réduit à vivre de pain et d'eau, et ses domestiques souvent, pendant quatre jours, à une diète plus sévère [2].

1. Ed. Fournier, p. 33-35.

2. Ms. harléien n° 286, art. 41, folio 62 recto. Voyez encore Fournier, p. 34 et note 74. — Il n'y a pas lieu de s'apitoyer outre mesure sur les privations qu'enduraient D. Antonio et ses gens, quand on lit, dans une lettre de Clenard, à quel point même les *fidalgos* vivaient chichement. « Il y avait, dit-il, à la cour du feu roi Manoel, un Portugais qui écrasait de son luxe un certain Français de la suite de la reine Léonore.... Le Français, plus modeste, mais mieux nourri, suspectant le luxe de son rival, imagina de regarder curieusement le livre de comptes du personnage; il y vit tout ce détail, véritablement lusitanien... : Lundi, 4 sous d'eau, 6 sous de pain, 3 sous de raves; mardi et mercredi, de même, etc.; et dimanche point de raves, faute de marché. » (*Nicolaii Clenardi epistolarum libri duo*, etc. Antuerpiæ, 1668, in-8°, lib. I, p. 16. — Cf. p. 22, et lib. II, p. 150.)

Un banquet, donné par les inquisiteurs de Lisbonne au grand-maître du saint office de Castille, invité à voir un autodafé le dimanche du Saint-Esprit de l'année 1619, offre un frappant contraste avec cette sobriété. On en peut juger par ce détail des denrées livrées par le dépensier de l'inquisition portugaise au cuisinier de son excellentissime et révérendissime seigneur, qui l'avait suivi * :

« Vitella, hum quarto de desoito arrates, hum carneiro de quarenta arrates, dois lações, quejos quatro, hum perú de desoito arrates, doze chourisos de carne, cabritos oito, galinhas vinte, perdizes doze, coelhos doze, frangães doze, lingoas de porco doze, ovos quatro, assucar dois arrates, manteiga dois arrates, amendoas hum arratel, leite para emassar o pão e para o mais dos canados, ombra, amiscar, pimenta huma pataca, limões duas duzias, laranjas azedas duas duzias, laranjas doces duas duzias, azeitonas meyo tostão, pó, doze alqueires de farinha, manjar branco ja feito, tres persolanas grandes, cerros doze, tres persolanas grandes, doces secos, huma

* Précaution judicieuse, à en juger par ce que M. de Montagnac écrivait le 22 juin 1734 : « Vous ne nous donnez point une grande idée du raffinement des officiers de bouche portugais, lorsque vous nous marquez la nécessité où s'est trouvée la reine d'Espagne d'en envoyer un pour leur apprendre à faire une soupe aux croûtes. » (Correspondance de Portugal, vol. LXIX, fol. 119.)

Dans l'état de « jobelinocratie du prince malaisé de La Rochelle, » comme disait d'Aubigné, par allusion au nouveau Job, le proscrit dut faire argent de tout. Il lui restait un diamant, le plus beau de tous ceux qu'il avait apportés de Portugal; il le mit en gage et reçut de M. Harlay de Sancy une somme de quarante mille livres, suivie plus tard d'un nouveau prêt de soixante mille [1]. Avec cette somme, il partit pour l'Angleterre, afin de solliciter le concours d'Élisabeth contre leur ennemi commun.

Il quitta ce pays en 1590, et revint en France. Henri III, qu'il trouva à Dieppe, lui prodigua des promesses à réaliser dans un temps plus ou moins proche; mais, devinant qu'elles étaient vaines, le prétendant repassa le détroit et vécut quelque temps en Angleterre, jusqu'à ce qu'à l'instigation de l'ambassadeur Beauvais de la Nocle, il partit pour la France et vint trouver Henri IV à Chartres. Le Béarnais, qui devait y être sacré, eut beau le convier avec instance à figurer dans cette cérémonie, D. Antonio, pauvre et infirme, parvint à s'excuser, sans s'aliéner pourtant la faveur du nouveau roi; il en reçut une pension convenable et la permission d'emprunter, au nom du roi et sous sa garantie, une somme de « six vingt mille écus [2]. »

En attendant que les capitalistes répondissent à son appel, D. Antonio affectait de jouir des honneurs et prérogatives que lui conférait sa royauté nominale; il mangeait seul et exigeait qu'on le servît à genoux [3]. La crainte de se voir éclipsé par une

arroba que lhe ordenou o juiz de fisco de diversas formas, vinho que faria cantar os anjos, » etc. (Ms. de la Bibl. nat. portug., 28, fol. 159.)

Dans un autre volume du fonds portugais, 32, fol. 76, se trouve la note détaillée des mets qui, en 1669, devaient entrer dans le régime de la nourrice d'une infante.

1. Fournier, p. 35, 38.

2. *Ibid.*, p. 39, 40.

3. « Mangia solo, e si fa dare a bere a giuocchiono. » *Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 408. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France.)

royauté réelle, dans une circonstance solennelle comme le sacre d'Henri IV, l'empêcha sans doute d'y figurer.

Nous n'avons pas épuisé tous les détails d'une carrière si cruellement tourmentée ; nous n'avons pas parlé du séjour de D. Antonio à Tours, pendant les préparatifs de l'expédition où Strozzi devait périr. Édouard Fournier a exposé tout ce qu'il a pu recueillir au sujet du prieur du Crato ; nous renverrons à son livre[1], non sans faire remarquer que la mort même n'apporta point le repos à l'épave jetée sur nos bords par les flots de la politique.

D. Antonio mourut le 26 août 1595, n'ayant que soixante-quatre ans, mais à bout de forces et réduit au train d'un bien simple gentilhomme. Le P. du Breul et bien d'autres ont parlé de sa sépulture[2] et donné les épitaphes latines, l'une en vers, l'autre en prose, indiquant l'endroit où son cœur avait été renfermé, pendant que son corps, porté au couvent des Grands-Cordeliers, était inhumé dans la chapelle de Gondy, par les soins du cardinal. Un viscère de cette espèce ayant été découvert lors de la démolition du couvent de l'*Ave-Maria*, à la fin de l'année 1868, on crut avoir découvert un débris de la dépouille mortelle de l'illustre exilé. Déposée au magasin des Catacombes, et retenue par les soins du service

1. Voyez encore *The Life of Thomas Egerton*, etc. Paris, vers 1815, in-4°, p. 231, col. 2; 265, col. 2; 267, col. 2; 283, col. 2; 326, col. 1; 416, col. 1; le *Recueil des lettres missives d'Henri IV*, t. III, p. 287, 320, 321, 847; les *Mémoires de Philippe de Mornay*, t. II (La Forest, 1625, in-4°, p. 187, 188, 191); la suite (Amsterdam, 1651, même format); la *Relation du voyage en France des ambassadeurs portugais en* 1641, p. 67, 97, etc. Dans ce dernier ouvrage, qui n'est pas sans erreur, João Franco Barreto attribue à D. Antonio deux filles, Felippa et Luisa.

2. *Le Théâtre des antiquitez de Paris*, etc. Paris, 1639, in-4°, l. III, p. 672. — Le Laboureur, *les Tombeaux des personnes illustres*, etc. Paris, 1642, in-fol°, p. 285-288. — Germain Brice, *Description de la ville de Paris*, etc., t. III. Paris, 1752, in-8°, p. 261. — Fournier, p. 84. — Ces épitaphes sont l'œuvre d'un cordelier portugais, Fr. Diogo Carlos, cousin-germain du prince mort, « D. Antoine et ce religieux, dit Amelot de la Houssaye, étant fils de deux sœurs. » (*Mémoires historiques*, etc. Amsterdam, 1731, in-8°, t. I, p. 119.

historique de la ville de Paris, cette triste relique y resta jusqu'à ce que son authenticité pût être bien établie.

Henri IV fut vivement affligé de la mort de D. Antonio, non pas seulement parce qu'elle détruisait des projets qu'il voulait vainement reprendre, comme Sully le donnerait à entendre, en s'étayant des prétentions du faux D. Sébastien, alors réfugié à Paris[1]; mais parce qu'il était sincèrement attaché au prieur du Crato et à son malheur. Il le fit bien voir par la protection dont il ne cessa d'entourer ses deux fils, D. Manoel et D. Cristovão, par les lettres qu'il écrivit pour eux, notamment au président Jeannin[2] et aux États des Provinces-Unies, et encore plus par la pension qu'il servit à l'aîné[3]. Attaché ainsi à la France par un lien doré, le jeune prince y séjourna le plus ordinairement, afin de surveiller mieux les intérêts de sa maison. Dans ce but, il écrivit la *Briefve et sommaire Description de la vie et mort de Don Antoine, premier de ce nom, et 18e roi de Portugal, avec plusieurs lettres servantes à l'histoire du temps*[4]; peut-être aussi l'*Excellent et libre discours du droict de la succession royale au royaume de Portugal : et la succession du roy Dom Anthoine*, avec plusieurs lettres curieuses des papes, roys, princes et monarques de la chrestienté, sur la recognoissance du dit Dom Anthoyne, roy de Portugal, etc[5]. Les originaux des lettres de D. Cristovão

1. Voyez ci-après, p. 40, 41.

2. La lettre adressée au président, sous la date du 3 mars 1608, se trouve dans la collection Petitot, 2e série, t. III, p. 238, et a été reproduite par Éd. Fournier, note 105, p. 84, 85.

3. *Catalogue des archives de M. le baron de Joursanvault*, t. I, p. 35, n° 257.

4. Paris, 1629, in-8°. — Les lettres portugaises de D. Antonio viennent d'être publiées dans l'*Archivo dos Açores*, etc., vol. II, n° x (Ponta Delgada, 1881), avec d'autres papiers trouvés dans le secrétaire de ce prince. Voyez p. 20-50, 326-332; n° VIII, p. 97-128; et vol. II, n° XI, p. 399-437, 446. — Cf. *Archivo pittoresco*, vol. IX, p. 378. — Indépendamment des six lettres données dans l'*Archivo*, il en est une autre de D. Antonio au sultan, publiée dans les *Provas da Hist. geneal* de D. Ant. Caetano de Sousa, t. II, p. 560.

5. Paris, 1607, in-12. — Innocencio (*Dicc. bibl.*, t. X, p. 79) mentionne encore

et de son frère D. Manoel, toutes en français, ont passé en Angleterre[1]. Quant à ce dernier, il déserta la terre hospitalière qui s'était ouverte à son père et avait reçu ses os. Il épousa, en 1597, Émilie de Nassau, fille de Guillaume, prince d'Orange, et mourut à Bruxelles, le 22 juin 1638, quelques jours après son frère[2].

D. Luiz, prince de Portugal, écrivait de Paris, à la date du 14 mars 1643, à l'ambassadeur M. de Chavigny, pour obtenir du roi de Portugal quelque assistance afin d'acquitter les dettes contractées en cette ville, « attendant l'honneur des commandements de Sa Majesté. » Un mémoire donné par le prince était sans nul doute relatif à sa position embarrassée. Pour en sortir, il avait passé en Hollande ; il était du moins à la Haye le 26 octobre 1643[3].

Pour ce qui concerne les descendants de D. Antonio, nous nous bornerons à citer : 1° un *Mémoire à M. de Chavigny, dressé par le commandement de S. M. pour les interests de D. Louis, prince de Portugal* (1643) : demande de pension

deux autres pamphlets, venus longtemps après l'*Apologie d'Antoine, roy de Portugal, contre Philippe, roy d'Espagne, usurpateur de Portugal, traduite de l'espagnol*, 1582 : 1° *Lettre à D. Christofle, prince de Portugal*, par Gabr. Mich. de la Rochemaillet. Paris, 1623 ; 2° *Lettre consolatoire à D. Christofle*, etc., par Théophile Philalethe. Paris, 1626, in-8°.

1. British Museum, Cottonian Library, Nero B. I, fol. 283 (lettre de D. Manoel à Élisabeth, Dieppe, 2 novembre). — Il existe de D. Cristovão, sous la date de 1610, une lettre à D. Cristobal de Moura, agent de Philippe II ; elle a été imprimée à Lyon. Dans une autre, en date du 27 juillet 1604, le prince de Portugal mande au Sr Arsens, ambassadeur des États de Hollande, son départ de Paris, ajoutant qu'à son arrivée à Calais un Sr Digard lui a trouvé une occasion d'embarquement. (Ms. de la Bibl. Nat. n° 66, fol. 31.)

2. Ce dernier était à Paris en 1632. Cette année-là Du Moustier fit son portrait, dont Éd. Fournier a vu des gravures. Dans l'une d'elles, une souscription latine porte que D. Cristovão était âgé de 52 ans. — Voyez, sur les descendants de D. Antonio, les Mémoires du chevalier d'Oliveira, t. I, p. 22-24, et *Un Prétendant portugais*, etc., p. 44-46, et p. 85, note 106. — Monconys écrit en mai 1646 (page 119 de son journal) : « Le 10, je fus visité au matin de M. Grimaldy, envoyé en cette cour (de Lisbonne) par le prince de Portugal, qui est en Hollande. »

3. Correspondance de Portugal, vol. I, fol. 203, 210, 214 (13 décembre) ; vol. II, 1645, fol. 266, 267.

pour D. Luiz, et commission pour ses deux fils dans l'armée française[1]; 2° des *Doléances de D. Luiz Guillaume, prince de Portugal, petit-fils du prieur de Crato, à la reine* (5 janvier 1651)[2]; 3° une *Lettre du roi à la reine de Portugal en créance sur le chevalier de Jant, et de M. de Brienne au secrétaire d'État du roi de Portugal sur le même sujet*[3].

Une anecdote d'une date bien postérieure permet d'allonger cette biographie. M. de Montagnac écrivait de Lisbonne, le 13 mars 1725 : « Il y eut la semaine dernière un procédé de S. M. P. entre le marquis d'Abrantès et un gentilhomme suisse appelé le chevalier Porte, qui l'est du Saint-Esprit de Montpellier, celuy-ci attiré en Portugal par l'appétit de quelques prétentions qu'il a sur les biens de D. Antoine, mort à Paris, et reconnu en France pour roy de Portugal, et dont la femme de ce chevalier est arrière-petite-fille. Étant dans l'antichambre de S. M. P., le marquis d'Abrantès le prit par le bras et le voulut faire sortir, en luy disant qu'il n'y avoit que des fidalgos qui avoient droit d'être là. Le chevalier le traita de brutal, d'impertinent, de cheval de carrosse, quoyque contraint de sortir pour ne point s'attirer une plus grande avanie de la part de ce marquis. M. de Mendonça, en ayant été informé, pria le chevalier Porte de ne point faire d'éclat sur ce qui s'étoit passé entre le marquis et luy, qu'il luy en parleroit et l'engageroit, s'il se pouvoit, à luy donner satisfaction; mais le lendemain, ce secrétaire d'État luy dit que le marquis d'Abrantès ne l'avoit point connu et qu'il l'avoit pris pour un François, à quoy ce chevalier répondit qu'il n'avoit pas cet honneur-là, qu'il souhaiteroit l'être aux dépens même de l'affront que ce marquis lui avoit fait, et que, s'il n'avoit point

1. Correspondance de Portugal, vol. I, p. 209. — Cf. fol. 214, 236, 267.
2. *Ibid.*, fol. 475.
3. *Ibid.*, fol. 514 (A. D., 1655), 525 et suiv. — Cf. vol. II, fol. 138.

d'autre satisfaction à luy donner, qu'il alloit s'arranger pour se la faire luy-même. Et écrivit le même jour une lettre de défy au marquis, qui là fut montrée à S. M. P., qui ordonna au marquis d'Abrantès de demander excuse au chevalier dans la même antichambre; et M. de Mendonça, en ayant informé le chevalier, celuy-cy répondit à ce secrétaire d'État qu'il étoit plus que content de ce que le roy de Portugal avoit ordonné, et qu'il méprisoit sy fort la satisfaction du marquis qu'il n'en vouloit point recevoir de luy [1]. »

1. Correspondance de Portugal, vol. LX, p. 203 verso. — Le chevalier Porte partit pour Madrid quelque temps après avec une gratification de 132 monnaies d'or « pour toutes ses prétentions sur les biens de D. Antoine. »

IV

Portugais réfugiés à la suite du prieur du Crato; colonie portugaise à Paris sous Henri IV et Louis XIII. — Un faux D. Sébastien dans cette ville. — Établissement, à Lisbonne, de la confrérie et de l'église de Saint-Louis-des-Français; maison des capucins de cette nation. — Participation du cardinal de Richelieu à la restauration du Portugal de 1640; officiers français au service du Portugal.

A l'histoire de D. Antonio se rattache celle des courtisans du malheur, qui, après avoir formé une cour au prétendant, demeurèrent à Paris, et constituèrent comme une petite colonie portugaise. Figueiredo et Botelho méritent une mention d'honneur, l'un pour avoir fourni à Madame de Saintonge toutes les pièces avec lesquelles elle composa son *Histoire secrete de Dom Antoine, roy de Portugal, tirée des Memoires de Dom Gomes de Vasconcelles de Figueiredo*[1]; l'autre, le plus dévoué à son maître, et dont le tombeau fut placé, sur sa demande, auprès de celui du prieur du Crato, dans l'église des Grands-Cordeliers de Paris. N'oublions pas deux dominicains, Fr. Estevão de Sampayo, qui avait réussi à rejoindre l'émigration portugaise en France[2], et encore moins Fr. José

1. Paris, 1696, in-8°. — Après la mort de D. Cristovão, le ministre Desnoyers avait mis la main sur les papiers du défunt: D. Bernardo Figueiredo écrivit au cardinal de Richelieu pour lui proposer d'en faire la traduction. Outre ces papiers, entre lesquels il y en avait, dit-il, de grande conséquence pour les affaires de l'État, il se trouvait un mémoire autographe du prieur du Crato, « instructif de l'endroit où, estant pressé de se retirer de son royaulme, il mist une couronne d'or enrichie de force diamans, et quantité d'aultres choses de grand pris. » En même temps que Figueiredo offrait de s'employer à la recherche de ce trésor, « ayant eu de très grandes habitudes en Portugal à cause de la faveur que luy faisoit ledit feu seigneur roy, » etc. (Correspondance de Portugal, année 1641, vol. I, fol. 126.)

2. M. d'Antas, *les Faux D. Sébastien*, etc., p. 257, 279. — Voyez d'autres noms d'émigrés portugais, p. 298, 299, 302, 304, 335.

qui assista D. Antonio à ses derniers moments, et qui, en sa qualité de prédicateur de Marie de Médicis et de Henri IV, jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1604, d'une grande considération à la cour de France [1].

Nous n'avons rien à dire d'Antonio de Sousa, gentilhomme portugais, chevalier de l'ordre du Christ, auteur de l'épitaphe latine de Botelho [2]; rien non plus d'un autre réfugié, qui n'est connu que par la sienne; mais il nous faut revenir à Figueiredo, à commencer par Scipion Vasconcellos, l'ancien gouverneur des Açores. Porteur d'une lettre de recommandation de Marie de Médicis à son oncle, le grand duc de Toscane, il partit en 1601 pour l'Italie. A son retour, il se retira près de Lagny, en un lieu nommé *les Fontaines*, où D. Gomes, son frère, allait se délasser des fatigues de la guerre. Dans une campagne, il eut une jambe cassée et reçut au visage un coup de sabre qui le défigura pour toute sa vie. Il continua néanmoins à en employer le reste au service de Louis XIII, et alla mourir aux Fontaines [3].

Son frère, D. Gonçalo de Vasconcellos, âgé d'environ soixante ans, épousa une jeune personne dont il eut une fille, qui s'est fait connaître par plusieurs romans [4]; elle se maria avec un sieur Gillot de Beaucour, et en eut madame de Saintonge, qui, du côté de l'esprit et des productions littéraires, ne

1. Barbosa, *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 904-909. — Éd. Fournier a donné, en abrégé, la biographie de Fr. José Teixeira. Voyez p. 45, 90 et 91 d'*Un Prétendant portugais*.

2. Cette épitaphe, rapportée par Éd. Fournier, p. 112, est celle de Manoel Lopes, autre gentilhomme portugais. Elle est suivie d'une seconde, consacrée à sa femme, D. Simoa Dorta (*da Horta?*), dont le nom nous arrêtera un instant. Nous le retrouvons francisé dans celui de Garcie du Jardin, auteur d'une *Histoire des drogues, espiceries et de certains médicamens simples, qui naissent ès Indes et en Amérique, translaté du latin de Ch. Lescluse par A. Colin*. Lyon, 1691, petit in-8°. Les deux traducteurs italiens, Carlo Cruzio et Annibale Briganti (Venise, 1589 et 1605) rendent *Dorta* par *Horto* et *da L'Horto*.

3. *Histoire secrète de Dom Antoine*, etc., p. 164-171.

4. Voyez les titres des ouvrages de Louise-Geneviève Gomes de Vasconcellos,

le cédait point à sa mère. Elle a laissé des comédies et des opéras, qui lui ont valu une certaine réputation.

Tout le monde connaît, surtout depuis un beau travail de M. Miguel d'Antas [1], les fortunes diverses des prétendants à la couronne tombée dans la fatale journée d'Alcacer-el-Kebir. Nous n'avons point à en parler, mais seulement à enregistrer quelques écrits publiés dans notre langue en faveur d'un aventurier portugais, réfugié à Paris, où il se faisait passer pour le vrai D. Sebastião, échappé par miracle de sa défaite contre les Maures, dans laquelle on croyait pourtant qu'il avait péri. Le premier de ces mémoires, traduit de l'espagnol, parut à Paris, sans nom d'imprimeur, sous ce titre : *Adventure admirable par-dessus toutes les autres des siecles passez et presens, par laquelle il appert évidemment que Don Sebastien, vray et legitime roy de Portugal, incognu depuis la bataille qu'il perdit contre les infideles, en Afrique, l'an* 1578, *est celuy mesme que les seigneurs de Venise ont retenu prisonnier deux ans et vingt-deux jours, finie au* 15 *decembre dernier passé.*

De ces apologistes, le plus connu est D. João de Castro, fils naturel de D. Alvaro de Castro, seigneur de Penedo; il était si profondément convaincu de l'identité de l'un des faux Sébastien, qu'il vint à Paris, le 14 juillet 1600, pour essayer de faire triompher une cause à laquelle il consacra son existence. Dans ce but, il publia dans cette ville plusieurs ouvrages écrits en portugais, nommément *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey Don Sebastião.* Paris, 1602, in-12.

dans le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de Barbier, t. I, p. 87, n° 1185; p. 149, n° 1963; p. 240, n° 3113.

1. *Les Faux Dom Sébastien, étude sur l'histoire de Portugal,* etc. Paris, 1866, in-8°. Ce livre a été analysé par M. Léon Michel dans le *Moniteur universel,* n° du 16 février de la même année, p. 175, 176.

Vers la fin de l'année 1607, à ce que rapporte D. João de Castro, se trouvait à Paris un Portugais du nom de *Manoel Godinho*, né à Setubal, où il avait été greffier. Cet homme racontait que, se promenant un jour par la ville, il avait rencontré le duc d'Aveiro, que l'on supposait avoir été tué à la bataille d'Alcacer-el-Kebir. Il l'avait reconnu tout de suite, lui avait parlé, et, l'ayant accompagné à son logis, il y avait vu le roi et trois de ses compagnons. Quelques jours après, il était retourné au même endroit, mais n'y avait plus trouvé personne [1].

Le P. Joseph Teixeira répète le même fait, qu'il dit tenir d'un docteur Nouvelet, à qui Manoel Godinho lui-même l'aurait raconté. Il ajoute que le personnage en question demeurait dans la rue Saint-Jacques, ou dans la rue de la Harpe [2].

Parvenu aux oreilles d'Henri IV, ce bruit l'intrigua beaucoup. Il envoya M. de la Trémouille en Portugal pour tâcher d'éclaircir le mystère qui entourait le prétendu D. Sébastien, et afin de prononcer en pleine connaissance sur la justice ou l'iniquité du conseil d'Espagne qui l'avait fait arrêter [3].

En 1622, il s'établit à Lisbonne une confrérie de Saint-Louis-des-Français, et s'éleva une église sous le même vocable. Les Archives nationales renferment sur cette double fondation, de 1664 à 1665, des renseignements plus ou moins intéressants. A cette dernière date, Louis XIV rendit une ordonnance concernant les droits à percevoir par la nation française à Lisbonne relativement à l'administration de l'église

1. D. João de Castro, *Discurso da vida do sempre bem vindo e apparecido Rey D. Sebastiam*, etc. ch. XVI, p. 62 verso.

2. Suite d'un discours intitulé : *Adventure admirable, touchant D. Sébastien*, etc., MDCII, in-8°, fol. 37 verso et suiv. — *Les Faux Don Sébastien*, p. 269, ch. II. — P. Mérimée, *les Faux Démétrius*. Paris, 1853, in-12, p. 43.

3. *Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, mis en ordre par M. L. D. L. D. L. (de l'Ecluse). Londres, 1745, in-8°, t. III, p. 241. — Ed. Fournier, p. 84. — Au lieu de *conseil*, ne faudrait-il pas lire *consul?*

et confrérie nationales de Saint-Louis [1], et fit un règlement qui fixait tout ce qui devait être observé pour le corps de la nation française à Lisbonne, et pour l'administration de l'église et confrérie de la nation concernant ces deux objets.

A côté se trouvait la maison des capucins français, qui envoyaient des missionnaires au Brésil à l'aide d'un secours du roi. D. João V ne consentit à le continuer que si les Pères lui prêtaient serment de fidélité, à cause de l'influence qu'ils avaient sur l'esprit du peuple brésilien [2]. Ils perdirent tout crédit sur celui de leurs compatriotes pour avoir, vers la même époque, refusé de recevoir chez eux les malades et blessés de la frégate du roi, *le Courageux* [3] : scandale qui donna lieu à l'établissement d'un hôpital maritime français à Lisbonne [4].

D. João de Castro, dont nons avons parlé plus haut [5], vivait encore en 1623, à Paris, dans une profonde misère, secouru, si l'on veut, par Henri IV, qui avait ses idées sur le parti à tirer d'un Sébastien [6], mais délaissé par Louis XIII, qui en avait d'autres.

Dès 1634, on voit ce prince entamer une négociation secrète, afin d'engager le duc de Bragance à s'emparer de la couronne.

1. Arch. nat., ADIIAXV, n° 1. — Cette ordonnance et ce règlement, sortis de l'Imprimerie royale en 3-11 pages in-4°, se trouvent aussi annexés à la Correspondance de Portugal, vol. XCIV. — Cf. fol. 61, 183, 192 v°, vol. LXXVI, fol. 124, et vol. LXXXVII, fol. 88, 89, 94, 108, 118 v°, 134, 143.

2. Correspondance de Portugal, vol. XXV, fol. 71, 75 v°, 208 v°, 328 ; vol. XXX, fol. 122 v°. — *Correspondance de Louis XIV avec le marquis Amelot,* publ. par le baron de Girardot. Nantes, 1863, in-8°, p. 337, n° LXXXIX. — Cf. p. 248, n° 61, et p. 388, n° CXI.

3. *Ibid.*, vol. XCXIII, fol. 110, 115, 120, 121, 122, 129, 133, 141, 143, 162, 164, 175, 198, 217, 224.

4. *Ibid.*, vol. XCV, fol. 245 v°, 258, 268 ; 25 juin 1765.

5. D. João de Castro était fils naturel de D. Alvaro de Castro, fils du grand D. João de Castro. — Pour ce dernier, voir *Vida de Dom João de Castro,* in-12, 1881, Aillaud Guillard, Paris.

6. Lettre à M. de Brèves, du 31 octobre 1600. (*Lettres missives*, etc., t. V, p. 335.) — Voyez encore, sur D. João de Castro en France, d'Antas, p. 284, 335, 437, 433.

Quatre ans plus tard, au mois de mai 1638, le cardinal de Richelieu renouvelle ses tentatives pour soulever les Portugais contre les Espagnols, et engage les *fidalgos* du royaume à choisir parmi eux un souverain appartenant à la famille royale, que la France, dit-il, se fera toujours un devoir de favoriser, parce qu'elle sort du sang de ses rois [1] : déclaration qui se reproduisait constamment [2].

A la veille de recouvrer son indépendance, le Portugal n'avait point cessé d'occuper l'attention du cardinal de Richelieu [3]. En 1637, il avisait à la rançon des soldats portugais pris en mer depuis que les deux couronnes étaient en guerre, et, en 1638, il comprenait leur pays dans ses instructions à l'archevêque de Bordeaux, qui devait commander l'armée navale du Ponant [4].

Quelques hommes de marque passèrent alors la mer « pour aller, dit Tallemant des Réaux, établir le roi de Portugal [5]. » L'un de ces hardis aventuriers, Pierre Viole, sieur d'Athis-sur-Orge, commandant quelques corps de Français en petit nombre, se signala parmi les partisans du duc de Bragance,

1. Ferdinand Denis, *le Portugal*, p. 314, col. 1. — Voyez dans le *Quadro elementar* les extraits d'une lettre du comte d'Avaux au secrétaire d'Etat Chavigny, t. IV, 1re partie, p. CXC. (Introduction.)

2. « ... Ce n'est pas d'aujourd'huy que nos roys ont eu la bonté d'avouer la maison de France comme descendante de la leur. On ne sçauroit s'en flatter en termes plus forts que le fit cet ambassadeur (M. de Saint-Romain) en 1684. » Lettre du marquis d'Argenson au cardinal de Fleury, du 21 mai 1737. (Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 134.)

3. *Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis*, t. I, p. 527, 528; t. II, p. 10, 11.

4. Voyez plus loin p. 50, note 3. — Voyez encore ses *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État*, publ. par M. Chéruel, t. VI, p. 768, 769, 772, 773, 794, 795, 799, 847; t. VII, p. 196, 280, 283, 858-861,, 868, 869; t. VIII, p. 168, 330, 363, 369, 370.

5. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, n° 192, t. I, p. 141. — Voyez encore la *Gazette de France*, année 1644, n° 93, p. 639; et 1648, n° 56, p. 493. — Au n° 8, p. 53, le journaliste avait signalé la présence à Lisbonne du célèbre Duquesne, alors capitaine de vaisseau, et l'élargissement de prisonniers français.

qui avait grand besoin de ce secours pour lutter contre les forces de Philippe IV. Pierre Viole fut tué vers 1643, et, plus tard, son fils eut le même sort.

Le nouveau roi disait du père, mestre de camp général en la province d'entre Douro et Minho, ou du fils, Louis Violle, dont il avait fait un chevalier de l'ordre du Christ : « He grande e verdadeiro cavalheiro, escreve gentilmente e serve muito bem. » Il s'exprimait en termes non moins flatteurs sur le compte d'un capitaine Chivray, originaire de l'Anjou, et d'un capitaine Popelinière, Tourangeau, qui de lieutenant du prévôt de l'Isle-de-France avait passé dans le régiment d'un colonel Mahé [1].

Un autre officier français, appelé Henri de la Morlaye, se signala encore davantage. En 1644, il combattait sous les ordres de Mathias d'Albuquerque, et ce dernier allait être tué; notre compatriote l'ayant aperçu, courut à son secours et lui donna son cheval, sacrifiant sa vie pour sauver celle de son général. Grâce à cet héroïque dévouement, la bataille fut gagnée, et le vainqueur récompensé par le comté d'Alegrete [2].

Il ne paraît pas néanmoins que tous les auxiliaires français aient eu à se louer du Portugal. Le 3 juillet 1643, M. de Montjouan, gentilhomme bressan, écrivait de Lisbonne au cardinal Mazarin pour demander du service en France [3].

1. Correspondance de Portugal, 20 octobre 1642, vol. I, fol. 223. — Les services d'Eustache-Pierre Violle sont énumérés au même endroit.

2. La Clède, *Hist. gén. de Portugal*, t. II, p. 515, col. 2; 516, col. 2.

3. Correspondance de Portugal, vol. II, fol. 120, 139. — Un nom que nous venons de voir, celui d'Athis-Mons ou Athis-sur-Orge, figure au même vol. II, fol. 115, à la date du 8 juin 1643.

V

Guerre entre le Portugal et l'Espagne; les Espagnols objets, chez nous, de la risée publique. — Éloge des ministres portugais dans les différentes cours de l'Europe; portrait et aventures de l'un d'eux, le marquis de Cascaes; son fils lui succède. — Style outré reproché aux Portugais.

La guerre de plume engagée, avec une autre plus cruelle, entre l'Espagne et le Portugal continuait cependant sans relâche. Les premiers coups partaient de Madrid, ricochaient sur les Pays-Bas autrichiens et se croisaient avec des ripostes lancées de Paris par des mains portugaises[1].

Tant que Louis XIII avait vécu, les Portugais, en France, ne paraissent avoir inspiré que du respect, du moins de la sympathie, tandis que les Espagnols, arrivés chez nous par le flot de la politique, étaient en butte aux railleries du popu-

1. *Panegyris apologetica pro Lusitania vindicata a servitute injusta, ab jugo iniquo, a tyrannide immani Castillæ, jure, virtute, opera Joannis IV, justi regis, legitimi domini, optimi parentis, anno captivitatis sexagesimo*, etc. Parisiis, 1641, réimprimé l'année suivante dans l'ouvrage de J. Caramuel Lobkowitz, *Joannes Bragantinus illegitimus rex demonstratus*, etc., translatus in idioma latinum a D. Leandro Vander Bandt. Lovanii, anno 1642, in-4°, liv. VI, cap. VI, p. 192-195. — *Résolution prise en l'assemblée des estats de Portugal en faveur de très-haut et très-puissant prince le roy Dom Jean IV du nom. Traduit fidèlement sur l'impression portugaise faite à Lisbonne du 23 mars 1641*, par François de Grenaille, escuyer, sieur de Chatonnière. Paris, 1641, in-4° (12 ff.). — *Le Mercure portugais, ou Relations politiques de la fameuse révolution d'Estat arrivée en Portugal depuis la mort de D. Sébastien jusques au couronnement de D. Jean IV*, etc., par Chastonnieres de Grenaille. A Mgr l'excellentissime D. Vasco de Gama, comte de Vidigueira... ambassadeur extraordinaire de Portugal auprès de S. M. T. Ch. Paris, 1643, in-8°. — *Francia interesada con Portugal en la separation*, etc. por Antonio Monis de Carvalho. Paris, 1644. M. de Santarem (*Quadro elementar*, t. IV, p. 118, note) indique une édition de Barcelone.

laire. En 1603, lorsque le connétable de Castille D. Pedro Manriquez était passé par Paris, les Parisiens n'avaient pas eu contre lui et son fastueux équipage assez de gorges chaudes [1]. Chacun à sa manière et suivant son rire, donnait une variante moqueuse à ce vers de Regnier en sa dixième satire :

Si Don Pèdre est venu, qu'il s'en peut retourner[2].

Ces railleries étaient de bonne mise alors; car, tant que vécut le Béarnais, l'Espagne ne fut pas chez nous bien en cour. Quand le vent eut tourné, sous le règne suivant, et, grâce à la nouvelle reine, fut devenu favorable aux Espagnols autant qu'il l'était peu auparavant, le peuple ne continua pas moins de rire [3].

Dans le cours de notre récit, nous avons eu fréquemment l'occasion de faire mention des ambassadeurs et autres agents diplomatiques que nous envoyait le Portugal. Le chevalier d'Oliveira ne leur ménage pas l'éloge. Dans l'épître dédicatoire du tome II de ses Mémoires « à S. E. Mgr François-Xavier de Meneses, comte d'Ericeira, » l'auteur dit : « Le Portugal a eu de tout temps, dans les cours de l'Europe, des ministres d'une sagesse et d'une expérience consommées. » Voyons si ce témoignage peut être rendu à tous les représentants du gouvernement portugais auprès de la cour de France.

A son avènement au trône, D. João, duc de Bragance, envoyait en ambassade auprès de Louis XIII un membre de sa famille, le marquis de Cascaes.

1. Mathieu, *Histoire de Henry IV*, t. II, fol. 292. — Mémoires de Sully, 2e partie, ch. XXVIII. — Voir pour un pamphlet contre D. Pedro, *Bibl. de l'École des Chartes*, 2e série, t. I, p. 344, 357.

2. Edit. de Brossette, 1730, in-8o, p. 146.

3. É. Fournier, *L'Espagne et ses comédiens en France au XVIIe siècle*, dans la *Revue des provinces*, vol. IV, 3e livraison, 15 sept. 1864, p. 489.

« C'estoit, dit Tallemant[1], un vrai *Portughez derretido;* il portoit à son chapeau un bas de soie de sa maistresse, disoit et faisoit cent folies; au Cours, il avoit, dans son carrosse, des cassettes pleines de gants, et il en envoyoit aux dames qui avoient le bonheur de luy plaire. Il luy est arrivé plus d'une fois d'y fermer les rideaux et de changer d'habit durant cette petite ecclypse, pour paroistre après comme un soleil au sortir d'un nuage. »

Toutes les circonstances de l'ambassade du marquis de Cascaes sont réunies dans le grand recueil du vicomte de Santarem[2], et surtout, pour la figure qu'il fit chez nous, dans une relation portugaise écrite par Fr. Manoel Homem, dominicain, sous le titre de *Descripçam da jornada e ambaixada extraordinaria que fez a França Dom Alvaro Pirez de Castro, conde de Monsanto, marquez de Cascaez, fronteiro mór*, etc. Paris, Joam de Lacaille, 1644, in-4°.

Nul ambassadeur n'égala peut-être le marquis de Cascaes pour le faste de son entourage. Son entrée à Paris, où il descendit à la place Royale, se fit le jour de la Sainte-Agnès, par allusion à la célèbre Inez de Castro; elle fut royale dans toute l'acception du mot. Anne d'Autriche reçut le marquis avec la plus aimable courtoisie, et lui fit observer qu'elle était deux fois sa parente. Le luxe du marquis s'accrut en raison des compliments qu'on lui prodiguait, et bientôt il ne fut bruit à Paris que de ses générosités. Le faible du marquis semble avoir été d'inspirer une sorte de passion mal déguisée aux

1. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux,* 3e édition, t. VI, p. 444, 445. (Hist. du marquis de Rouillac. Voyez, sur ce dernier, la *Gazette de France* de l'année 1644, n° 122, p. 852, et de l'année suivante, n° 38, p. 268.) — *L'Instruction au marquis de Rouillac, conseiller du roy en son conseil d'Estat et mareschal de ses camps et armées, s'en allant ambassadeur extraordinaire en Portugal,* se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères, dans la Correspondance de Portugal, vol. I, fol. 229.

2. *Quadro elementar,* etc., t. IV, p. CCVIII, 70, 72 et suiv., 83-9.

grandes dames, sans même en excepter la reine. L'historien officiel de l'ambassade estime qu'Anne d'Autriche ne venait pas au Cours sans demander si l'équipage du marquis n'avait point été aperçu; et quand on lui disait que non, le carrosse royal rebroussait chemin. A Nantes, le marquis fut instamment prié par le corps municipal de recevoir Henriette d'Angleterre. Nouvelles magnificences, nouvelle passion. La jeune princesse a bientôt deviné l'humeur de son hôte, et elle dit à l'une de ses dames d'honneur : « Retirons-nous de cette fenestre, on nous prendroit pour des amoureuses [1]. »

Ce que rapporte Tallemant est confirmé par les récits recueillis par Mme de Saintonge de l'une de ses parentes. Après avoir fait mention des gants, des éventails, des pastilles et beaucoup d'autres bagatelles de Portugal dont le marquis se faisait un mérite auprès des dames, elle s'étend sur les familiarités qu'il se permettait vis-à-vis d'elles, et raconte, avec plus de détails, l'histoire des bas de soie, dont il en avait noué un à ses cheveux en manière de ruban. Orné de ce trophée, il se prélasse dans la grande allée des Tuileries sans prendre le moindre souci des rieurs, en grand nombre, qui le suivaient. La dame aux bas verts, masquée et dans un costume qui ne devait pas attirer l'attention, était dans la foule avec une autre personne qui l'accompagnait. Toutes deux ayant pris un chemin détourné, le marquis les suivit et leur bombarda à brûle-pourpoint une déclaration en mauvais français. La dame y répondit de façon à continuer la comédie; mais elle prit fin quand l'équipage de la railleuse s'avança et que le marquis reconnut les livrées. Cette aventure servit quelques jours d'entretien à la cour et à la ville [2], comme à Lisbonne celle qui a donné

1. *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, 3e édit., t. V, p. 50. — Cf. p. 38.
2. *Histoire secrète de Dom Antoine*, etc., p. 240-249.

naissance à une locution proverbiale : *les figues de Cascaes*[1].

Il faut dire aussi qu'à la passion des femmes le marquis de Cascaes joignait celle du jeu, au point d'éveiller l'attention de la police. On écrivait de Versailles : « Le roy reçoit des plaintes continuelles du jeu qu'on tient chez M. l'ambassadeur de Portugal, et vous prie d'en parler à ce ministre. La dame qui tenoit cy-devant un jeu public au faubourg Saint-Germain, l'a transféré à l'hostel de Guise sous la protection de deux gentilshommes dont elle est associée. Le lansquenet s'y tient tous les jours, jusques à une heure après minuit, dans un appartement entièrement détaché du corps de logis qu'occupe l'ambassadeur : ce qui rend ce jeu d'autant plus suspect; et on assure que divers estrangers y ont fait des pertes considérables, où ils prétendent que l'industrie a eu beaucoup de part[2]. Quand, en 1691, il rentra en Portugal, il partit avec un gain de cent mille écus fait au lansquenet[3], un riche mobilier, dont « plusieurs tableaux, des portraits de la cour, d'autres du Pont-Neuf avec leurs bordures, quatre Teniers[4], » etc., et son portrait peint par Ranc, venu à Lisbonne pour faire ceux de la famille royale[5].

Un trait rapporté par le marquis de Rouillac en janvier 1645

1. Voyez *Mémoires instructifs pour un voyageur dans les divers États de l'Europe*, etc. Amsterdam, 1738, in-8°, p. 41-43.

2. *Journal de Dangeau*, t. IX, p. 72, 137, 139, 143; t. X, p. 167. — *Mercure galant*, juin 1701, p. 136, et juillet, p. 113, 114.

3. Correspondance de Portugal, vol. XXXI, fol. 150, 28 janvier 1699. — Un successeur du marquis de Cascaes, D. Francisco de Souza Coutinho, ne devait pas donner plus de contentement à son maître et à la cour de France. Le chevalier de Jant écrivait de Lisbonne, le 16 avril, au cardinal Mazarin : « Le roy... dict hautement qu'il n'est point satisfaict dudict ambassadeur ; mais il nous faut d'autres victimes que le sacrifice que l'on veut faire de celui qui est encore à Paris, n'y ayant que l'eau *del Ryo de la Plata* ou *las pastillas del Pyrou* qui puissent laver et parfumer les mauvaises odeurs qu'il laissera à sa sortie de France. » (*Ibid.*, vol. III, fol. 391.)

4. *Ibid.*, vol. XXXIV, fol. 252, 253. — Cf. vol. XXV, fol. 111.

5. A ces détails est ajoutée l'anecdote suivante, qui se rapporte à l'artiste. M. de

achèvera le portrait de ce singulier personnage. Le Portugais, « suyvant son procéder pompeux, » avait offert à son confrère en diplomatie une place dans son vaisseau; mais averti sous main qu'il donnerait par là une haute idée de sa courtoisie, et échec et mat à la France en menant comme en triomphe son ambassadeur extraordinaire, « et autres impertinences naturelles à cette union, » il déclina cette offre insidieuse[1].

Quatre ans après, le fils du marquis de Cascaes, D. Luiz Alvares de Castro, était, comme son père, envoyé par D. Pedro II à Louis XIV[2], et signalait sa présence à Paris en permettant d'inscrire son nom sur un livre destiné à populariser les annales de son pays[3].

Montagnac écrivait en 1729 : « Il arriva ces jours derniers à ce peintre une aventure fort singulière au sujet d'un portrait du feu marquis de Cascaes, qu'on disoit avoir été fait par Rigault lorsque ledit marquis étoit ambassadeur en France. Le roy de Portugal se l'estant fait apporter dans le temps que le sieur Ranc étoit à peindre Sa Majesté, et après avoir fort aplaudy ce portrait, que ledit sieur Ranc avoit déjà été voir chez le marquis de Cascaes, il luy demanda sy cela étoit peint par Rigault, que tous les peintres qui l'avoient veu l'avoient dit ainsi : sur quoy ledit Ranc, qui reconnut ce portrait pour l'avoir fait luy-mesme, étant élève du sieur Rigault, dit au roy de Portugal que comme il falloit parler vray aux testes coronnées, qu'il devoit dire à Sa Majesté que c'étoit un portrait qu'il avoit fait à luy-mesme, et que s'il n'avoit point détrompé d'abord le marquis de Cascaes fils de ce qu'il croyoit qu'il avoit été fait par Rigault, ç'avoit été par modestie, mais qu'il ne pouvoit désavoüer à Sa Majesté que c'estoit luy qui l'avoit fait. Le roy de Portugal et le marquis, qui étoit présent, le gracieusèrent fort sur ce portrait, » etc. (Correspondance de Portugal, vol. LXIV, fol. 71, 22 mars 1729; fol. 110, 131.)

1. *Ibid.*, vol. II, fol. 193.

2. *Journal du marquis de Dangeau*, t. VII, p. 191, 19 novembre 1691. — Il avait de qui tenir, s'il faut en croire ce qu'en 1698 on écrivait de Lisbonne au sujet des enfants du bizarre marquis : « L'un, depuis trois mois, a perdu absolument l'esprit et est deveuu furieux; les autres vivent extraordinairement. » (Correspondance de Portugal, vol. XXXIII, fol. 257.)

3. Ma ugin, *Abrégé de l'Histoire de Portugal*, dédié à Monseigneur le marquis de Cascaes, comte de Monsanto, ambassadeur extraordinaire à la cour de France. Paris, 1699 et 1707, in-8°. — L'auteur, à la page 371 de la deuxième édition, nous apprend que le cardinal de Richelieu conduisit la révolution de Portugal en faveur de la maison de Bragance, et se servit d'abord d'un joaillier français nommé *Broüal*, qu'il envoya en Portugal et qui eut des conférences avec Pinto Ribeiro. Maugin nous donne aussi, p. 373, les noms de *Mos* et de *Corée* comme étant ceux de riches bourgeois qui se mirent à la tête du tiers état. Inutile de dire que ces

La colonie portugaise à Paris était alors assez en vue pour qu'un écrivain de l'époque pût dire, en se reportant peut-être au Cascaes : « C'est du Portugal que nous sont venuës toutes les façons de parler outrées. Les Portugais ne disent rien, quelque bas et quelque petit qu'il soit, qu'en des termes lumineux ; et, s'ils décrivent une chaumiere, leurs paroles sont si hors de propos magnifiques, qu'on la prendroit dans leur description pour quelque palais enchanté [1]. »

Prié de traduire en français une lettre officielle adressée au cardinal de Fleury, l'ambassadeur D. Luiz da Cunha écrivait à Mendes de Goes, le 2 novembre 1727 : « Je vous diray qu'outre que je ne suis pas un bon traducteur, les expressions dont M. de Mendonça se sert sont si fortes et si éloignées de la frase françoise, que je n'en trouve point d'équivalentes [2], » etc.

noms sont estropiés, le premier surtout, qui est *Lemos*. — Sept ans plus tard, un protestant, Josué Rousseau, publiait à Amsterdam un autre *Epitome des histoires portugaises*. Voir *Bibliotheca historica de Portugal*, p. 334.

1. Cotolandi, *Le Livre sans nom*, suivant la copie à Paris, 1695, in-8°, p. 62.
2. Correspondance de Portugal, vol. LXII, fol. 227.

VI

Nouvel envoi d'officiers français en Portugal; agents secrets du Portugal à Bordeaux. — Négociations entre les deux pays au milieu du XVIIe siècle. — Le maréchal de Schomberg en Portugal; l'ingénieur Manesson Mallet; le maréchal de Chamilly et les *Lettres portugaises*.

En 1701, le roi de Portugal venait de conclure un traité avec la France. Songeant à organiser son armée, il tourna ses regards vers son nouvel allié, et le pria de lui envoyer quelques officiers. Il reçut un brigadier d'infanterie, un mestre de camp de cavalerie, un colonel de dragons, trois lieutenants-colonels, trois majors, quelques officiers d'artillerie, des ingénieurs [1], et douze grenadiers pour dresser ceux que D. Pedro voulait établir dans ses troupes.

Quant au service médical, ce prince pouvait avoir recours à un célèbre chirurgien de Toulouse, sorti de France pour avoir pris part à l'évasion du sieur de la Case, grand-vicaire de Pamiers, son frère [2].

Pendant les troubles de la Fronde, un Portugais nommé *Othon Sabaria*, établi à Bordeaux, entretenait une corres-

1. « Estat des ingénieurs que le roy a choisis pour servir en Portugal, et des appointemens qu'ils ont accoutumé de recevoir en campagne :

« Le sieur Tardif, brigadier des ingénieurs.....	400
« Le sieur Moureau, son dessinateur.....	100
« Le sieur Lejean.....	200
« Le sieur Constantin.....	200
	900

Correspondance de Portugal, 3 octobre 1701, vol. XXXVII, fol. 380, 381. Pour les officiers d'artillerie et autres, voyez fol. 384 v° et 385; et vol. XXXVIII, fol. 85.

2. *Ibid.*, vol. XXVII, fol. 391 v°, 10 octobre 1690.

pondance secrète avec les ministres de son pays, et servait en même temps les menées dont Lenet s'est fait l'historien [1].

Mêlé à la guerre de plume qui faisait rage à l'époque, un autre personnage a peut-être le droit de figurer ici à cause du nom d'un vainqueur généreux, Portugais d'origine. Henry Stuart, sieur de Bonair, avait été élevé à Paris par les soins de l'avocat général Servin. Il fit la guerre, et nous apprend que « le duc d'Albuquerque et le marquis de Mortara ont fait en sa personne honneur aux lettres et l'ont renvoyé sans rançon, parce qu'il avait quelque connaissance de l'histoire [2]. »

Un ministre de l'époque nous éclaire sur l'état des relations politiques entre la France et le Portugal au milieu du XVIIe siècle [3]; mais, pour être encore mieux renseigné (ce que nous n'avons pas à chercher), il faut recourir à la correspondance originale d'un ambassadeur, le comte de Comminges, avec le comte de Brienne [4], et à celle du chevalier de Jant avec ce ministre [5].

Pendant le cours de ces négociations, il fut touché un point des plus délicats : nous voulons parler d'un projet de mariage entre Louis XIV et D. Catharina, fille de João, duc de Bragance, plus tard João IV, roi de Portugal. Son portrait peint par Jean Nocret (1617-1672), père de Charles Nocret (1647-1719), est mentionné par M. de Santarem [6] comme ayant été employé pour réaliser des rêves d'ambition caressés en haut lieu.

1. Voyez ses mémoires dans la collection Petitot, 2e série, t. LIII, p. 356, année 1650.

2. C. Moreau, *Bibliographie des mazarinades*, t. II, p. 47.

3. Mémoires du comte de Brienne, ann. 1652; dans la collection Petitot t. XXXVI, p. 201, 202, 230-232. Voyez encore ceux de l'abbé de Choisy, *ibid.*, t. LXIII, p. 242, 243.

4. Ms. de la Bibliothèque Harléienne (British Museum), 45, 47.

5. Ms. de la Bibliothèque nationale, n° 5853. — Cf. *Le chevalier de Jant. — Relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin*, par Jules Tessier. Paris, 1877, in-8°.

6. *Quadro elementar*, etc., t. IV, part. II, p. LIII, note.

Mme de Motteville, parlant de la préférence que Louis XIV paraissait donner au mariage de Marguerite de Savoie, dit : « Il y avoit en Portugal une princesse qui sans doute ne manquoit pas de prendre part à ce noble chagrin. Comminges, qui étoit alors ambassadeur en Portugal, qui avoit envoyé à la reine un portrait de cette princesse, qui la faisoit belle, quoiqu'elle ne le fût pas, m'a, depuis, conté que la reine de Portugal, sa mère, offroit au ministre de grands trésors pour obtenir que la princesse, sa fille, fût reine de France [1]. »

Une lettre du comte de Schomberg à un personnage du temps montre que de bonne heure il était question d'une expédition en Portugal : « L'on ne parloit plus, disait-il, pour cette année, de faire d'armée pour le Portugal ; mais, à ce printemps-ci, force gens en demandent la charge à l'envi, et la raison et le bien de cet État voudroient qu'à la fin on prît une résolution de s'opposer à la grandeur du roi d'Espagne, qui, peu à peu, deviendra insupportable [2]. »

Cette politique absorbait alors l'attention générale ; ambassadeurs ou envoyés extraordinaires se croisaient continuellement. En 1646, c'est un sieur Lanier, dépêché à Lisbonne avec des instructions que nous ne connaissons pas [3]. M. de Saint-Romain, après avoir été agent diplomatique depuis le mariage

1. Mémoires de Madame de Motteville, dans la collection Petitot, 2e série, t. XXXIX, p. 441, ann. 1659. — De retour en Portugal en 1693, la reine Catharina de Bragance montrait un tel penchant pour la France, que le roi, son frère, disait en public qu'elle revenait toute *afrancezada*. — Voyez Santarem, *Quadro elementar*, etc., t. IV, 2e partie, p. CCCLI, note.

2. *Revue rétrospective*, 2e série, t. I, p. 7. — L'éditeur de ce recueil, qui a publié cette lettre, sans date, la donne comme adressée « au roi de Navarre. »

3. Ms. de la Bibl. nat. n° 5853. On lit au premier article de sa commission que le roi l'honore de cet emploi tant pour d'autres considérations que parce qu'il sait qu'étant connu du roi de Portugal, sa personne lui sera d'autant plus agréable. — « Monsieur Lanier, do Conselho de Estado, » figure sur la liste donnée par João Franco Barreto à la fin de sa relation de 1641 des personnages qui avaient accompagné le marquis de Brézé, amiral de la flotte envoyée au secours du Portugal.

d'Affonso VI avec Mademoiselle d'Aumale, en 1666 (union secrètement négociée par lui et le marquis de Sande [1], et couronnée par un traité d'alliance offensive et défensive [2]), devenait ambassadeur la même année où un nommé D. Salvador Taborda Portugal nous arrivait avec un rang moins élevé [3], et, un an après, il cédait la place à Amelot de la Houssaye [4].

Cependant, Louis XIV engageait sous main le comte de Schomberg à entrer au service de la reine régente moyennant une pension de 12,000 écus et le grade de mestre de camp, auquel D. Pedro II devait ajouter le titre de comte de Mertola.

Schomberg passa en Portugal en 1663, avec quatre mille Français, au nombre desquels se trouvait un ingénieur de quelque mérite, dont le nom est oublié dans toutes les biographies [5], et un personnage qui ne l'est dans aucune, Noël Bou-

1. « Pour avancer la chose, Sa Majesté agréa que le marquis de Sande vînt en France inconneu, où il a demeuré sept ou huit mois chez mondit sieur de Turenne, ou à une maison à la campagne. » (Correspondance de Portugal, vol. V, fol. 9. Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Saint-Romain en allant en Portugal. Fol. 8 et 11, il est fait mention, à la suite du comte de Schomberg, d'autres officiers, MM. de Bricquemond, de Marré et de Chauvet.)

2. Mémoires de M. d'Ablancourt, p. 303-317. — La Bibliothèque publique de Lisbonne possède un Ms. (estante II, 11, 38), intitulé *Negociações de M. de Saint-Romain durante os annos de* 1665 *e* 1666. En 1647, M. Lanier donnait à Lisbonne un feu d'artifice « à la mode de France. » (*La Gazette*, n° 113, p. 872. — Cf. année 1648, n° 8, p. 54, n° 12, p. 77, et année 1653, n° 112, p. 912.

3. *Gazette* du 29 mai 1683 ; et du 31 décembre, même année, p. 7.

4. *Ibid.*, 28 octobre 1684, p. 8. — On a publié trois éditions des *Mémoires historiques, politiques, critiques et littéraires* de ce diplomate. (Amsterdam, 1722, deux volumes in-8°; 1737, trois volumes in-12, et Paris, 1742, trois tomes aussi); mais on n'y trouve rien qui se rapporte aux négociations de l'auteur en Portugal.

5. Voyez *Les Travaux de Mars ou la fortification nouvelle tant régulière qu'irrégulière*, divisée en trois parties, etc., dédié au roy par Allain Manesson Mallet, Parisien, ingénieur des camps et armées du roy de Portugal, nommé sergent major d'artillerie dans la province d'Alemtejo. A Paris, chez l'autheur, proche le grand portail Saint-Sulpice, etc., 1671, deux volumes in-8°. Dans la 1re partie, p. 176, 212, 218, 246, Manesson Mallet, rentré à Paris, où d'ingénieur il était devenu maître de mathématiques des pages de Louis XIV, parle des plans et profils et autres ouvrages qu'il avait exécutés dans le cours des années 1667 et 1668 par ordre de Schomberg et d'Affonso VI, à Villa Viçosa, Estremos et Setubal. Dans un autre ouvrage (*La Conduite du comte de Galloway en Espagne et en*

ton, marquis de Chamilly, qui n'était alors que comte de Saint-Léger et capitaine de cavalerie. Nous n'avons point à parler des campagnes de son général [1], ni des exploits du jeune officier, dont, au reste, nous ne savons rien, si ce n'est qu'il fit, dit-on, à Beja, la conquête d'une religieuse nommée *Mariana Alcaforada*. Publiées en français, pour la première fois, à Paris, en 1669 [2], in-12, les *Lettres portugaises* font plus d'honneur à l'amoureuse nonne qu'à l'amant de passage

Portugal, etc. Rotterdam, 1711, in-8°, p. 15), il est fait mention d'un ingénieur et capitaine Massé, qui accompagnait dans la Péninsule Henri de Massue, marquis de Ruvigny, réfugié comme lui. (P. 153.) Les Brésiliens feront bien de ne pas oublier que cet habile Français bâtit, à Bahia de Todos os Santos, le fort de San Pedro, sans chercher à deviner, en recourant à la *Correspondance de Portugal* (vol. LVII, fol. 294, 384 et LVIII, fol. 32, ann. 1723), si ce capitaine ne serait pas le « brigadier des troupes de S. M. portugaise », traqué par un ou plusieurs créanciers. Enfin La Clède consacre cinq lignes à « Sainte-Colomme, ingénieur françois, » fait prisonnier dans une rencontre à Estremos (t. II, p. 720, col. 1); mais ce nom ne serait-il pas espagnol, *Santa Coloma?* Bref, et pour tout dire, M. de Monconys fait mention d'ingénieurs français, MM. de Saint-Paul, du Bocage et de Saint-Michel, qu'il fréquentait à Lisbonne en 1646. (*Voyages*, p. 118.) Voyez dans la Correspondance de Portugal, vol. V, fol. 75, 94 (mars 1666), un mémoire sur l'échange de Don Francisco d'Alarcon avec le sieur de Sainte-Colombe. Il est également question, au premier de ces deux endroits, du sieur de La Limoniere, capitaine d'une compagnie de cavalerie portugaise.

1. Elles sont racontées dans un petit volume in-12 de Dumouriez, publié à Hambourg en 1797. — Voyez encore le journal de Dangeau, juillet 1690, t. III, p. 181, 182. Expulsé de France comme huguenot, Schomberg dut songer à se retirer en Portugal sur ses terres; l'inquisition ne voulut pas le souffrir, quelques services qu'il eût autrefois rendus au pays. (D'Oliveira, *Mémoires*, t. I, p. 300.) La *Correspondance de Portugal* est une source de renseignements concernant Schomberg. Créé comte de Mertola, mais non duc, comme il l'aurait voulu, il résista à la pression du roi D. Pedro, du P. Pommereau et autres, ligués contre la conscience du maréchal et de sa femme, pendant que, de son côté, Amelot prenait des soins pour la conversion des huguenots français en Portugal et jusqu'à Madère. Voyez vol. VI, fol. 173 (6 mai); VII, 117 (30 mars 1668); 303, 356, 359; XXIII, 34 (1667) et fol. 375 verso (ann. 1686). Voir encore la *Correspondance de Louis XIV avec le marquis Amelot*, n° LXXVII, p. 294, sans négliger de recourir au n° XXVI, p. 147; 16 mars et 9 décembre 1686.

2. Claude Barbin, 1 vol. in-12. Voy. la notice de M. de Souza en tête de l'édition de Paris, 1824, in-12, ou celle de M. A. Piédagnel, mêmes ville et format, 1876. Le même libraire imprimait, deux ans après, 1761, une *Relation historique de l'isle de Madere*, traduite du portugais, 1 vol. in-12. Le texte original est de D. Francisco Alcaforado. Il a été publié par D. Francisco Manoel; mais où et quand? (Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, col. 1207.)

qui n'a pas balancé à les livrer à la publicité, soit dit sans vouloir nous inscrire en faux contre le témoignage rendu par Saint-Simon au maréchal, « le meilleur, le plus brave et le plus rempli d'honneur[1]. »

Nous ne voulons pas non plus jeter la pierre à Mariana, et affirmer que son amour pour le beau cavalier français (en supposant l'histoire vraie) ait été autre chose qu'un amour platonique. Qui peut dire que la tolérance dont jouissaient les recluses en Catalogne n'existât pas aussi en Portugal, au point d'employer un secrétaire des amants, qui ne se croyait pas plus tenu à la discrétion qu'un vert-galant de garnison[2]? Sait-on bien encore si les jeunes filles destinées au cloître apprenaient à écrire, alors que l'on appréhendait le commerce de galanterie qui pouvait naître, même en dehors des grilles? D'un autre côté, on semble avoir oublié que nous en étions toujours à l'époque de notre littérature, que j'appellerais *épistolaire*, et où, chez nous, on parlait beaucoup du Portugal.

J.-J. Rousseau, dans sa lettre à d'Alembert, après avoir dit des femmes qu'elles ne savaient ni décrire ni sentir l'amour même, ajoute : « Je parierais tout au monde que les *Lettres portugaises* ont été écrites par un homme. » Comme on voit, la paternité de ces petits ouvrages, achevés dans leur genre, est une affaire incertaine, sur laquelle il y a des opinions contraires. En attendant meilleur avis, je me rangerai à celle du philosophe, auteur de la *Nouvelle Héloïse*.

1. *Mémoires*, t. XI, p. 436. — Voyez encore Duclos, *Mémoires secrets*, 1715, dans la collection Petitot, 2e série, t. LXXV, p. 220 ; G. Brunet, *Nouvelles lettres de Madame la duchesse d'Orléans*. Paris, 1853, in-12, p. 77, en note, etc.

2. Un rimeur catalan intitule ainsi certaines de ses poésies : « Altra obra de grat e de ingrat feta per Nantoni Valmanya, notari, per amor de una senyora monga, a laqual son enamora stat desconaxent, » etc. — Valmanya m'a feta per une monga quim me trames a un seu enamorat. » (*Catálogo razonado de los manuscriptos españoles existentes en la Biblioteca real de Paris*, etc., por D. Eugenio de Ochoa, p. 325, 329, 330. — Cf. Morel-Fatio, *Catal.*, p. 202.)

VII

Saisie d'une brochure politique, en partie relative au Portugal; arrestation du traducteur et de l'imprimeur; ils trouvent un asile chez l'ambassadeur. — Arrivée à La Rochelle, puis à Paris, au commencement de l'année 1641, d'une ambassade auprès de Louis XIII; envoi du marquis de Brézé auprès de D. João IV. — D. Francisco de Souza Coutinho, un de ses représentants, à Paris; mort de Dona Francisca de Contreiras, sa femme. — D. Carlo Francisco de Mello, le docteur Antonio Coelho de Carvalho, Heitor Mendes de Brito et autres à La Rochelle, en partance pour le Portugal; voyage de M. de Monconys pour ce pays. — Relations de Turenne avec la cour de Portugal; envoi du marquis de Sande en France. — Négociation du prince de Crivelli. — Mariages portugais. — Épisode de l'*Entreprenant*, et autres aventures de mer. — Envoi de nouveaux ambassadeurs français en Portugal.

Si l'apparition des *Lettres portugaises* fit du bruit dans la société polie de notre pays, un manifeste écrit en portugais par D. João da Costa, et publié à Lisbonne quelques années auparavant, avait causé une grande émotion en France, où il en circulait une traduction. Dans cette brochure, attribuée au cardinal Mazarin, on faisait connaître ce qui s'était passé à Saint-Jean-de-Luz, dans les entrevues qu'il avait eues avec D. Luis de Haro, premier ministre du roi d'Espagne, et où il avait été question du Portugal [1]. Furieux, le cardinal fit saisir tous les exemplaires et arrêter l'imprimeur et le traducteur; mais ils trouvèrent un asile à l'ambassade [2].

1. *Discurso politico que se deu ao cardinal Mazarino em S. João de Luz nas vistas que teve com D. Luiz de Haro, primeiro ministro de Castilla, quando começou a tratar a paz, mostrando por vinte e sete razoens forçosissimas como a França por justiça e conveniencia não devia fazer a paz sem inclusão de Portugal*, 1661, in-8°. (Barbosa, *Bibliotheca Lusitana*, vol. II, p. 641, col. 2.)

2. De pareilles saisies et arrestations d'imprimeur en 1669 sont mentionnées dans le *Quadro elementar*, t. IV, 2e part., p. XCII, 444 et suiv. A partir de ce moment, les disciples de Gutenberg se montrent plus prudents. Le surintendant de police, M. d'Argenson, écrivait le 1er mars 1704, au ministre de Pontchartrain : « On me demande la permission d'imprimer un ouvrage qu'on attribue à un politique portugais, qui n'approuve pas les nouveaux engagemens de son roy, ny le passage

Qui l'occupait alors? Tout ce que nous savons, c'est qu'au commencement de 1641, le même vaisseau avait amené à La Rochelle, avec le marquis de Brézé, ambassadeur extraordinaire de Louis XIII auprès du nouveau roi de Portugal, le vice-consul de France à Lisbonne, D. Carlos Francisco de Mello, aîné de cette maison, marquis de Ferreira, chevalier de Saint-Jacques, grand veneur de Portugal, et D. Antonio Coelho de Carvalho, conseiller d'État, tous deux ambassadeurs extraordinaires de João IV, roi de Portugal, auprès de Sa Majesté très chrétienne[1]. Leur entrée eut lieu à Paris, le 15 mars de la même année[2] et fut considérée à Lisbonne comme un triomphe portugais[3], l'ambassade ayant reçu l'ordre de se concilier la cour de France[4].

Le 2 mai 1641, D. Miguel de Portugal, évêque de Lamego, ambassadeur extraordinaire auprès du Saint-Siège, arrivait à son tour à La Rochelle[5]. En voyant la présence de ceux qui l'avaient précédé, on peut croire qu'ils étaient venus à sa rencontre[6], avec ou sans Francisco de Souza Coutinho, repré-

de l'archiduc; mais j'ay creu qu'il ne m'estoit pas permis à moy-mesme de le rendre public sans sçavoir auparavant si vous l'approuvez, » etc. (Correspondance de Portugal, vol. XLIII, fol. 178.) En 1675, un nommé *Plaisance*, auteur d'un libelle contre Louis XIV est arrêté à Lisbonne. (*Ibid.*, t. XIII, fol. 184 verso, 185, 189 et suiv.); mais en 1760, l'autorité se borne à défendre de réimprimer en France un écrit en portugais imprimé à Lisbonne. (*Quadro elementar.*, t. VI, p. 302.)

1. *La Gazette*, n° 31, p. 147, 148. — Mémoires du chevalier d'Oliveira, t. I, p. 45. — La Clède est entré, au sujet de cette ambassade, dans des détails pleins d'intérêt; il nous suffira de renvoyer à son *Histoire de Portugal*, t. II, p. 429-433, comme aux pages 682, 683, pour l'entrée du comte de Soure dans Paris et l'affaire de la brochure.

2. *La Gazette*, n° 33, p. 160; n° 37, p. 175, 176.

3. *Triumpho Lusitano, recibimiento que mandó hazer Su Magestad el christianissimo rey de Francia Luis XIII á los embaxadores extraordinarios que S. M. el serenissimo rey D. Juan el IV de Portugal le embió el año de* 1641. Lisboa, 1641, petit in-4°. Curieuse pièce en vers, due à la féconde plume d'Antonio Henriques Gomes.

4. Instructions données à D. Francisco de Mello. (Collect. Godefroy, Bibl. de l'Institut de France, vol. CCLXXXIV, pièce n° 99; *Quadro elementar*, t. IV, part. I, p. 20.)

5. *La Gazette*, n° 53, p. 201.

6. *Ibid.*, 5 juillet, n° 80, p. 415. Voyez encore n° 76, p. 390.

sentant de João IV auprès de Louis XIV[1], au moins jusqu'en 1653, époque de la mort, à Paris, de D. Francisca de Contreiras, sa femme[2].

Suivant de près D. Francisco de Mello, embarqué à La Rochelle avec son monde, le 22 juillet, le docteur Antonio Coelho de Carvalho partit le dernier pour retourner dans son pays. Il avait été retardé par plusieurs choses concernant une compagnie de Portugais, composée de soixante-dix hommes, que Heitor Mendes, fils de Francisco Mendes de Brito, avait levée et entretenait à ses frais pour servir le nouveau roi de Portugal. Barreto ne tarit pas sur les éloges à donner aux honneurs rendus aux deux ambassadeurs, « les Français, à mon sens, dit-il, ayant l'avantage sur toutes les autres nations du monde, d'où est venu le proverbe universel :

Qui feit François,
Il feit courtois[3].

En 1645, nous rencontrons à La Rochelle, en partance pour le Portugal, M. de Monconys, conseiller du roi et lieutenant criminel au siège présidial de Lyon. Ses voyages, où l'auteur prétend faire connaître « ce qu'il y a de plus digne de la connoissance d'un honnête homme dans les trois parties du monde, » ont été publiés[4]. Il est difficile, nous le disons avec regret, d'accumuler plus de sottises et de puérilités que ne le fait le pauvre Monconys, et avec tout cela il n'est nullement ennuyeux; on peut même en obtenir quelques renseigne-

1. *Bibliotheca Lusitana*, t. III, p. 148, col. 2. — Barbosa mentionne encore un autre ambassadeur extraordinaire, D. Luiz da Cunha, qui le fut pendant un demi-siècle, et mourut subitement à Paris, le 9 octobre 1749, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. (*Ibid.*, p. 92, col. 2.) Enfin, il existe dans un Ms. de la Bibl. nat. Port. XXIX, fol. 253-256, une mention de l'ambassade en France du duc de Pastrana, avec l'état, vraiment magnifique, de sa maison.

2. *La Gazette*, n° 145, p. 1160. — Cf. n° 115, p. 936; ann. 1643, n° 81, p. 541; et *Quadro elementar*, etc., t. I, p. 248.

3. *Viagem*, etc., p. 113.

4. Paris, 1695, cinq tomes in-8°.

ments utiles pour l'histoire de la colonie française [1], et sur le degré de culture intellectuelle auquel était parvenu l'infant D. Theodosio [2], qui devait occuper le trône avant l'infortuné Affonso VI.

La cour de Portugal voulant témoigner sa reconnaissance à Turenne, pour tant de services qu'elle en avait reçus, envoyait le marquis de Sande en France, avec pleins pouvoirs de traiter du mariage de Mlle de Bouillon (Fébronie de la Tour d'Auvergne), nièce de l'illustre maréchal [3], avec l'infant Don Pedro ; et cette alliance fut si fort avancée, que les articles du contrat furent signés. Mais le mariage fut rompu, sans que les relations de l'oncle avec cette cour en éprouvassent le moindre refroidissement, D. João IV accordant à son ami la grâce d'un criminel [4], et Turenne le devenant lui-même en contrevenant à une déclaration du roi sur le traité des Pyrénées [5], par l'envoi en Portugal de plusieurs officiers de mérite, nommément Jérémie Giovet, en qualité de colonel de cavalerie [6], poste refusé, nous ignorons pourquoi, à

1. « Le roy, sur les plaintes qui lui ont esté faites par le marquis de Fuentes, ambassadeur extraordinaire de S. M. C., que plusieurs de ses sujets estoyent passez en Portugal et y avoyent pris parti dans les troupes de ce royaume-là, a fait publier une ordonnance par laquelle il leur enjoint de se rendre ici dans trois mois, après la publication qui en sera faite, sur peine d'estre punis comme rebelles et infracteurs de la paix, avec défences à tous capitaines et maistres de navires, ses sujets, de prendre aucune commission de Portugais, ni donner assistance ou retraite à ceux qui en auront la conduite. Comme il y avoit aussi, en cette ville, des Portugais qui s'ingéroyent de traiter les interests du Portugal, Sa Majesté a chargé le chevalier du guet et le prevost des mareschaux de les mettre dans la Bastille, et enjoint à un autre qui se mesloit à Roüen des affaires dudit royaume de se retirer : sadite Majesté faisant ainsi connoistre le désir qu'Elle a de maintenir la paix avec l'Espagne, par la sincère observation des articles du dernier traité, » etc. (*La Gazette*, année 1662, n° 76, p. 636.)

2. Voir t. I, p. 23, 102, 103. — Lanier, l'ambassadeur, apparaît p. 126, 135 et 138.

3. P. 138, etc.

4. *Quadro elementar*, etc., t. IV, 2e partie, p. CXLII, note, et p. CLXXXVI, note 1.

5. Ms. de la Bibl. nat. Portug., n° 27, fol. 30.

6. De la Clède, *Hist. gén. de Port.*, t. II, p. 681, 758-766, ann. 1666.

M. de Salagosse, gentilhomme de Languedoc, venu pour offrir ses services au roi de Portugal[1].

M. de Guénégaud avait remplacé en 1675 M. d'Aubeville, envoyé extraordinaire du roi de France, dont nous ne savons rien qui se rapporte à notre sujet, si ce n'est qu'en 1672 le duc de Cadaval lui recommandait un gentilhomme portugais, D. Rodrigo de Salazar, qui voulait se retirer chez nous « pour offrir ses très humbles services à S. M.[2]. »

Le prince de Crivelli, ambassadeur de Portugal en France, de 1650 à 1666, recevait en 1654 l'ordre de « conclure la ligue aux deux millions d'or, » mais de ne la conclure qu'avec le mariage. De quel mariage veut parler Colbert[3]?

En 1663, il avait été proposé à Mlle de Montpensier d'épouser Affonso VI, roi de Portugal[4]; mais ce projet n'avait

1. Correspondance de Portugal, vol. II, fol. 367, négociations de M. Lanier, septembre 1646. — Cf. fol. 308 verso. — Au nombre de ces auxiliaires, nommons M. de Beaumont, gentilhomme de Picardie (*Ibid.*, folio 406 verso), MM. de Montade, chevaliers du Parc, de Larochefoucauld, Rotelin, arrivés à Lisbonne en août 1647 (*Ibid.*, folio 414), Pellefigue, ingénieur, Dumont, mineur, et Guitau, autre ingénieur, qui servait en Portugal depuis 1641 (*Ibid.*, vol. III, fol. 17, 8 novembre 1647.) — Le comte de Brienne voulant recommander le sieur de Cerisantes, « porté d'inclination à s'attacher au service du Portugal, et allant offrir au roi son épée, sa personne et sa vie, » le sieur Lanier avait l'ordre d'appuyer cette recommandation. (*Ibid.*, vol. I, fol. 375,m ai 1647.) On a de ce diplomate un mémoire à M. Servient sur le Portugal. (*Ibid.*, fol. 275, 29 juin 1646. — Cf. fol. 491.)

2. *Ibid.*, vol. XII, fol. 95 (1er octobre 1672); vol. XIII, fol. 229 (3 juillet 1675); vol. XIV (sans pagination, 17 juillet 1678).

3. *Lettres de Colbert*, t. I, p. 226.

4. De Ramsay, *Histoire du vicomte de Turenne*, etc. Paris, 1735, in-4o, liv. V, t. I, p. 407. — Voyez encore p. 403, 404 (ann. 1661), où il est montré comment Louis XIV abandonne au vicomte la conduite de l'affaire de Portugal, et traité du projet de mariage entre la princesse de Montpensier et Affonso VI, etc., sans oublier les preuves, nos XIII, p. xxxj; XIV, p. xxxij; XV-XVII, p. xxxiij-xlj. — M. de Saint-Romain après avoir donné au comte de Castelmelhor l'assurance que Turenne lui continuera « ses assistances, » ajoute « qu'il ne souhaite que l'honneur et la seureté de vostre royaume, dit-il, en quelque maniere que vous le puissiez rencontrer, et qu'il entrera dans vos sentimens pour vous procurer l'un et l'autre dans la guerre et dans la paix. » (*Correspondance de Portugal*, vol. V, fol. 74. — Cf. *Quadro elementar*, t. IV, 2e partie, p. 447, 448, 495, 515 et suiv., ann. 1659, 1660; et Schæfer, t. IV, p. 556.)

pas eu de suite[1], et ce ne fut qu'en 1666 que les deux pays resserrèrent leur union par le mariage d'Affonso VI avec Mlle d'Aumale, fille puînée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours; c'est probablement de ce dernier mariage qu'il était question. Le 9 mars de la même année, Colbert, informé du départ de la flotte de la Compagnie des Indes orientales, manifestait l'espoir que les quatre navires retourneraient bientôt dans les rades de l'ouest, après l'avoir escortée hors des caps pour attendre Mlle de Nemours[2], comme il l'appelle à tort, ce nom appartenant à la sœur aînée, duchesse de Savoie.

La nouvelle reine partit accompagnée de M. de Saint-Romain, ministre de France en Portugal, de l'évêque de Laon, plus tard cardinal d'Estrées, son parent, de son médecin le docteur Yvelin, frère du sieur de Roquemont Yvelin, sergent major en l'une des frontières de Portugal[3], et du P. Verjus, le secrétaire de ses commandements[4], et sans doute de Velhera, son chirurgien, et du P. Villes, oncle du P. Pommereau[5]. Des dames d'honneur de sa suite il n'y a rien à dire, si ce n'est que la plus qualifiée paraît avoir été Victoire de Cardillac et Bourbon, grand'mère d'Hélène de Bourbon, fille du comte de Los Arcos, mariée à Fernando Telles da Silva, marquis d'Alegrete[6].

Deux autres de ces dames d'honneur semblent désignées par Hamilton. Il nomme Manette et Henriette comme étant à la

1. Lettre de Terron à Colbert, dans la correspondance du ministre publiée par P. Clément, t. II, 2e partie, p. 437, 438.

2. Mémoires de Mlle de Montpensier, dans la collection Petitot, 2e série, t. XLIII, p. 44-53, 61-63. — Cf. p. 100.

3. Corresp. de Port., vol. II, fol. 442, 31 août 1647. — Cf. vol. III, fol. 206.

4. *Ibid.* Voyez concernant ce jésuite, vol. VII, fol. 119, 266, 340; VIII, fol. 30, 96; IX, fol. 219. — Cf. 232, 239.

5. *Ibid.*, t. XIII, fol. 184 verso, 185, 189 et suiv. 25 mars 1675. Lisbonne, 11 août 1679.

6. *Ibid.*, vol. XLV, fol. 412.

veille de leur départ pour le Portugal, mais sans un mot de plus qui nous les fasse connaître[1].

Devenue reine de Portugal, Mlle d'Aumale voulait emmener avec elle Mme Scarron, qui, avant de partir, désirait d'être présentée à Mme de Montespan, déjà en faveur. La future épouse morganatique de Louis XIV écrivait à l'un de ses familiers : « Je n'irai point en Portugal, c'est une chose décidée. Ces jours passés, Mme de Thianges me présenta à sa sœur, lui disant que je devois partir incessamment pour Lisbonne. « Pour Lisbonne ! dit-elle, mais cela est bien loin ; il faut « rester ici[2]. » Qui sait si M. de Saint-Romain ne lui avait pas fait entrevoir quelque chose des déceptions qu'elle pouvait avoir au terme de ce long voyage? Écrivant à Colbert de La Rochelle, le 28 décembre 1665, pour demander un supplément d'appointements, il disait : « Il faut porter toutes choses au pays où je vais, jusques à la batterie de cuisine, et, outre les malles dont vous avez veu le mémoire, que j'ay fait venir de chez moy, j'en ay encore acheté pour la plus grande partie de l'argent qu'on m'a donné de Paris. J'espère, Monsieur, que vous aurez la bonté de le faire considérer, et que la présence

1. *Œuvres du comte Antoine Hamilton.* Utrecht, 1731, in-12, t. IV, p. 129; t. V, p. 200. — Il est peu probable que le spirituel écrivain ait eu en vue Mlle Delcile, femme de chambre de la reine, mentionnée par M. de Guénégaud (Ms. 720, fol. 126 recto) ; il s'agit plutôt, pour l'une d'elles, de Mme de Puy, qualifiée de *sous-gouvernante*, dans un état de la cour de cette époque. Voyez *Rainhas de Portugal*, t. II, p. 115, ou de Mlle Daucourt, femme du petit-fils de Gaultier, célèbre joueur de luth, qui devait donner lieu à un scandale par son outrecuidance de ne pas céder le pas à Mme de Guénégaud *. « Mieux entendue et avisée, » une autre des femmes de chambre françaises de la reine, qui avait épousé Galvão, petit écuyer de D. Pedro II, la D^lle^ Dorigny, s'était laissée gagner par M. de Saint-Romain pour le mariage de Mlle de Bourbon avec D. Pedro. (Corresp. de Port., vol. XXI, fol. 249 verso, 29 mai 1684.

2. *Maintenoniana*, etc., par M. B***. de B***. A Amsterdam, 1773, in-8°, p. 9. Voyez encore une lettre à Mlle d'Artigny (1666), dans les *Conversations inédites de Mme de Maintenon.* Paris, 1828, in-12, p. XXIV.

* Corresp. de Port,, vol. XVII, fol. 14 verso, 10 janvier 1678.

d'une reine françoise et de toute sa cour est encore un subject de despense [1]. »

Il existe une relation du temps, intitulée : « L'Arrivée de la reyne de Portugal en la ville de Lisbonne, avec les particularitez de son voyage, depuis son embarquement à La Rochelle [2]. »

En février 1666, l'ambassadeur de France écrivait de Lisbonne, en parlant de Mlle d'Aumale : « Il ne se peut rien adjouster au respect et à l'estime qu'on a pour elle en ce païs, et elle y a esté fort bien servie; mais l'advenir lui est encore plus important; elle a besoin surtout dans le commencement des bons offices du comte (de Castelmelhor) auprès du roy de Portugal, et elle peut s'en assurer [3] ». On sait quelle fut la destinée du malheureux monarque.

Dans les commencements, Affonso VI fut tout de feu pour sa nouvelle épouse. Le 9 août 1666, le P. Verjus écrivait à Colbert : « Le roy passe toutes les après-disnées dans la chambre de la reine, et ne peut presque demeurer sans la voir. Il a des complaisances pour elle qu'on n'a jamais que pour les personnes qu'on aime beaucoup; et comme la passion qu'il a pour elle est la plus juste et la plus raisonnable qu'on puisse avoir, on peut assurer qu'il n'en a aussi jamais eu de plus forte. Il y a d'autant plus d'apparence qu'elle durera, que la reine, de son costé, est touchée des soins et de l'affection du roy, et cherche à n'avoir pas moins de complaisance pour luy qu'il n'en a pour elle. Ceux qui le connoissent le mieux sont les plus persuadez qu'elle a desjà beaucoup de crédit sur son esprit, et qu'elle l'aura entier dans la suite [4], » etc. Mais les choses devaient bien changer.

1. Correspondance de Portugal, vol. IV, fol. 40.
2. *Gazette de France*, année 1666, n° 126, p. 1069-1080.
3. Correspondance de Portugal, vol. V. fol. 66.
4. *Ibid.*, fol. 206. Voyez *Mémoires relatifs à la reine de Portugal*,

Dégoûtée d'un mari qu'elle accusait de ne l'être point, la reine commença par l'abandonner. Elle parlait de revenir dans son pays [1] ; mais Affonso VI ayant été détrôné l'année suivante, elle s'arrêta au parti d'épouser son beau-frère, D. Pedro II [2].

La période qui dans l'histoire de Portugal s'étend de 1668 à 1682, n'a pas donné lieu à moins de cent cinquante-cinq lettres écrites de Lisbonne par un M. de Massiac, chevalier de Sainte-Colombe, qui s'y trouvait à l'époque. Cette correspondance renferme des détails fort curieux sur la révolution de Portugal et ses suites; mais nous ne pouvons nous y arrêter quand même nous aurions sous les yeux les originaux annoncés dans le *Catalogue des autographes précieux provenant de la bibliothèque de M. Jacques-Charles Brunet* [3].

Un vaisseau de la marine royale de France, qui se montra, quelques années après, dans les eaux du Tage, faillit mettre le trouble entre les deux pays. Marie de Savoie avait à cœur un mariage où, avec un solide établissement pour sa fille, elle crût avoir trouvé le moyen de faire tomber la couronne

par le même, fin d'avril 1667; vol. VI, fol, 280 et suiv., curieux jusqu'à la fin du volume.

1. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne,* part. IV, section I, t. II, p. 565-571. — La reine, à cette occasion, écrivit du couvent de l'Espérance, où elle s'était retirée, deux lettres, l'une à son royal époux, l'autre au chapitre de Lisbonne, celle-ci pour demander la dissolution de son mariage. Ces lettres, écrites en portugais, ont été publiées par D. Francisco de Fonseca Benavides, *Rainhas de Portugal*, t. II, p. 106, 107.

2. Il n'en était pas à ses premières armes en fait d'amours françaises, M. de Montaigne, parlant d'un capitaine de vaisseau de guerre portugais, dit : « Il est trop de mes amis, et en général de la nation françoise d'où il sort, estant fils naturel d'un ambassadeur de France en Portugal que vous avez veu mourir archevesque de Cambray. Sa mère, qui estoit aussi françoise, a fait du bruit dans cette cour-cy, ayant esté maistresse du roy D. Pedro, avant et après l'abbé d'Estrées, et elle estoit mère de l'infant D. Michel, reconnu par le feu roy de Portugal, son père. Celuy dont je vous parle est un fort aimable garçon dans son espèce, plein de mérite et qui fera son chemin dans la petite marine de Portugal ». (Lettre de M. de Montagnac du 17 avril 1736, dans la Correspondance de Portugal, vol. LXXI, fol. 78.)

3. Paris, 1868, grand in-8°, p. 309, n° 105.

de Portugal dans sa maison. Elle entreprit l'affaire avec ardeur, et ne négligea rien pour obtenir un succès [1].

Ce fut dans le fort de cette négociation qu'eut lieu l'épisode raconté par M. Desbrosses de Guénégaud [2]. Louis XIV, voulant manifester son approbation au mariage de Savoie, avait ordonné au chevalier de l'Hery de passer à Villefranche-sur-Mer avec le vaisseau *l'Entreprenant*, de cinquante canons, pour embarquer et conduire à Lisbonne le marquis de Dronero, envoyé piémontais [3]. Le 10 septembre 1680, ce vaisseau s'étant trouvé à quinze lieues de la rivière de Lisbonne et en vue de deux frégates portugaises du même port, elles le suivirent avec une telle opiniâtreté que, n'ayant pu se dispenser de virer de bord sur elles, il y eut un combat de deux heures pour le salut. A la fin, le commandant portugais, ayant été démâté, dégréé et mis en état de couler bas, ne vit d'autre parti à prendre que de rendre, lui et son camarade, le salut dû au pavillon de France, conformément à la prescription du chevalier de l'Héry, salut de onze coups de canon, auxquels il ne répondit que de trois pour tous deux : ce qui fit une manière de châtiment de leur conduite, blâmée en outre par la reine.

Un autre officier portugais encourut une pareille disgrâce dans une circonstance racontée dans la *Gazette*, à la date du 20 août de la même année [4]. Deux vaisseaux de l'escadre du chevalier de Chasteau-Regnaut, commandés par le marquis de Langeron et le sieur de Relingue, après avoir fait de l'eau à

1. Voir à l'Appendice de ce volume les lettres de Mlle d'Aumale.
2. Ms. de la Bibliothèque nationale n° 7120, fol. 189 recto.
3. Après avoir annoncé, à la date du 14 octobre 1680, p. 587, l'arrivée à Toulon du chevalier de l'Héry sur le vaisseau *l'Entreprenant*, la *Gazette* ajoute : « Le marquis de la Porte arme *le Téméraire* pour aller à Villefranche prendre l'ambassadeur de Savoye (le marquis Dronero), et le conduire à Lisbonne. » — Cf. 16 novembre, p. 638.
4. Pages 501, 502. — Cf. p. 504.

Lagos, dans la province d'Algarve, avaient repris la mer pour croiser le long des côtes de Portugal et observer les pirates barbaresques. Le 31 du même mois, ces deux vaisseaux se montrèrent dans le Tage et mouillèrent dans la rade de Santa-Catarina. Le capitaine de la tour les laissa entrer, sur l'assurance qui lui fut donnée par le marquis de Langeron, qu'il en avait la permission. Le prince régent, qui ne l'avait pas encore accordée, fit arrêter ce capitaine et le cassa ; mais, à la recommandation de M. de Guénégaud, il fut réintégré dans son poste, et, de plus, nos vaisseaux purent s'approvisionner de vivres.

En 1643, un gentilhomme français, de nom et d'armes, avait contracté une alliance des plus honorables avec une grande maison de Portugal. A cette date, Soares d'Abreu écrivait de Valdeflores à Théodore Godefroy, historiographe du roi : « J'écris aussi (une) autre (lettre) à madame de Surgères Helena de Fonsecque, avec un discours de la généalogie de la puissante maison de Fonseca, que je l'avois promise à Paris. Je me contente si vous eussiez veu ce que j'ay écrit pour le censurer et me communiquer vostre jugement [1]. »

Au commencement de l'année 1683, l'attention publique se porta plus que jamais vers le Portugal : il n'était bruit que du mariage de Louis XIV avec l'infante de ce pays, l'on disait même que c'était madame de Maintenon qui cherchait à le faire réussir ; mais tout cela était bien incertain [2], quoique le fils de M. de Croissy ne fût pas encore revenu de Portugal, où le retenaient les attentions délicates dont il était l'objet [3].

1. Bibl. de l'Institut de France, fonds Godefroy, vol. 493, fol. 372.

2. *Mémoires de M.* (Frémont) *d'Ablancourt, envoyé de S. M. très chrétienne Louis XIV en Portugal..., de* 1659 *jusqu'à* 1668. Amsterdam (Paris et aussi La Haye), 1701, in-12, p. 123. — Cf. La Clède, *Hist. gén. du Portugal*, t. II, p. 759, col. 2, ann. 1664.

3. Le 18 juillet 1684, M. de Saint-Romain écrivait au secrétaire d'Etat : « La compagnie de M. de Torcy ne me console pas seulement, mais me réjouit. J'a-

Parent des Colbert, il avait retrouvé à Lisbonne le souvenir de son petit cousin de Terron, descendu chez le maréchal de Schomberg[1], et aurait pu voir un négociateur empiétant sur sa charge.

Le chevalier de Jant, garde et capitaine général des frontières du royaume, était parti, par ordre du roi, pour le Portugal, avec ces instructions secrètes du cardinal : « Le chevalier verra et parlera le plus souvent qu'il le pourra à l'infante ; il remarquera bien particulièrement son esprit, son jugement, son visage, sa taille et sa parole, et s'informera, s'il se peut, de quelques domestiques, officiers, servantes ou esclaves, s'il n'y a rien à dire en sa personne ou en son corps par défectuosité ou autrement. Lesdictes enquestes estans faictes avec grand secret et prudence, il rapportera deux portraicts de l'infante, l'un en grand et l'autre en petit, au naturel et sans artifice[2]. »

Dans une sphère moins élevée, le vent était alors aux mariages portugais.

Marie-Angélique-Henriette de Lorraine, fille de François, comte d'Harcourt, avait épousé en deuxièmes noces, le 7 février 1671, Nuño Alvaro Pereira de Mello, duc de Cadaval, marquis de Ferreira, connétable et grand maître de la maison de la reine[3]. Cette dame étant morte le 9 juin 1674, le duc songea à convoler, l'année suivante, en troisièmes noces. Un

préhende fort son départ, et c'est à moy à vous remercier du séjour qu'il fait icy. » (Correspondance de Portugal, vol. XXI, fol. 314.)

1. *Mémoires du marquis de Sourches*. Paris, 1836, in-8°, t. Ier, p. 25.

2. Mss. de la Bibl. nat. 5853, fol. 124 verso. — Voir sur la mission du chevalier de Jant, Tessier, p. 290 ; Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. I, p. 200-203 ; et Valfrey, *Hugues de Lionne*, etc. Paris, 1881, in-8°, ch. v, p. 304, 305.

3. Antonio Caetano de Sousa, *Memorias historicas e genealogicas dos grandes de Portugal*, 2a impressão, p. 35, 36. — Voy. sur le mariage du duc de Cadaval avec Mlle d'Harcourt, la Corresp. de Portugal, vol. X, fol. 130, 10 oct. 1670. — Par une lettre en portugais, contre-signée *De Lionne* et datée de Paris, le 6 février 1671, Louis XIV n'avait pas perdu de temps pour féliciter le duc de son mariage avec une princesse française.

projet de mariage avec Mlle d'Elbeuf n'ayant pas eu de suite, la comtesse de Soissons proposa au noble Portugais un autre parti [1]; mais il arrêta son choix sur Marguerite-Armande de Lorraine, fille de Louis, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, et de Catherine de Neuville-Villeroy [2].

Après la mort de son mari, Marguerite-Armande de Lorraine dut regretter son pays. Le 1er avril 1754, le comte de Baschi, ambassadeur de France, écrivait de Lisbonne à son gouvernement : « Le roy de Portugal vient de faire une grande réforme dans la maison de Mme la duchesse de Cadaval. Il luy a retranché vingt domestiques, à la tête desquels étoit un François qui étoit chargé de l'éducation du jeune duc, garçon très sage et qui n'avoit d'aucune façon mérité d'être renvoyé. M. le duc de Cadaval père avoit par son testament ordonné qu'un moine qui avoit élevé ses enfans naturels seroit chargé de l'éducation du jeune duc. Mme la duchesse n'avoit pas jugé à propos de suivre ses volontés sur cet article; elle avoit demandé à M. le prince Charles quelqu'un à qui elle pût confier la jeunesse de son fils, et le roy de Portugal avoit approuvé les raisons qui l'y avoient portée. Aujourd'huy il a non seulement ordonné de remettre le duc entre les mains de ce

1. Voyez dans le Ms. de la Bibl. nat. Port., 26, fol. 75, 77 et 176 deux lettres, outre celle du roi ci-dessus mentionnée, l'une du cardinal de Bouillon, oncle de Mlle d'Elbeuf, l'autre de la comtesse de Soissons, des 22 et 24 février 1675, toutes deux sur le même sujet. — L'annonce du troisième mariage du duc de Cadaval, le 25 juillet 1675, se trouve dans la *Gazette*, n° 76, p. 566. — Cf. Madame de Sévigné, lettres des 16 janvier 1671 et 26 juillet 1675; Dangeau, année 1687, t. I, p. 39; et Oliveira, t. I, p. 46, 47.

2. Lettre en françois et portugais, de M. de Lionne, en date du 26 février 1671. (Ms. de la Bibl. nat. Port. 31, fol. 225 et 229.) — Voir, pour le mariage d'un duc de Cadaval avec Mlle de Lambesc en 1738, la Correspondance de Portugal, vol. LXXIII, fol. 25, (9 décembre 1738,) fol. 255; et fol. 7. (11 janvier 1748.) — Nommons encore Dona Anna de Lorraine, fille du marquis d'Abrantes et veuve d'un frère du duc de Cadaval, *camareira mor* de la princesse du Brésil, pour avoir l'occasion de mentionner une illustre amitié de la duchesse de Ventadour. (*Ibid.*, vol. LXXIII, fol. 90, 11 mai 1728; LXVII, 29, 37, 61 verso, 4 mars 1722.)

moine, mais il veut qu'il ait une inspection générale sur toute cette maison. Tous les domestiques françois qui y étoient entrés depuis la mort du duc ont été de même du nombre des réformés [1]. »

D'autres unions matrimoniales méritent aussi d'être mentionnées à la suite de celles de la maison de Cadaval. Le comte de Villanova avait épousé Mlle de Villars. La noble fille, proposée au fils du comte d'Atalaya, l'avait refusé; Mlle de Vivonne fut peut-être moins difficile [2]. Le fils du prince de Courtenai avait épousé la sœur de M. des Vertus, des bâtards de Bretagne, veuve de Gonçales Carvalho Patalin, grand maître des bâtiments du roi de Portugal, pays d'où elle était revenue [3]. Une fille de la famille de Brancas, mariée à un Soares, seigneur d'Aulan, était également veuve en 1713 [4].

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXXVI, fol. 64. — Cf. 74, 78, 130, etc.

2. *Ibid.*, 9 janvier 1689; vol. XXVI, fol. 147, 148. Détails généalogiques.

3. *Mémoires de Saint-Simon*, ann. 1713; t. XI, p. 23. — Voyez plus loin, t. XVIII, p. 474, pour ce que le noble écrivain dit d'un Français, Hugues Bertrand, qui, à la suite d'un mariage avec une héritière de la maison d'Albuquerque, prit le nom seul et les armes de la Cueva. — En 1716, le fils du maréchal de Berwick, duc de Liria, épousait Dona Catarina de Portugal, sœur et unique héritière du duc de Veraguas. (*Mémoires du maréchal de Berwick*, dans la collection Petitot, 2e série, t. LXV, p. 398, en note.)

4. Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France*, t. V, p. 281, F. — Il est fait mention dans la Correspondance de Portugal, vol. LVII, fol. 374, sous la date du 12 janvier 1723, d'un chevalier Pierre Nolasque Couvay avec le titre de consul de la nation portugaise en France; d'un autre côté, le *Mercure* d'octobre 1722, p. 198, nous révèle « M. Couvay*, Portugais d'origine, et secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, » mais sans nous apprendre comment des bords du Tage ce personnage, dont le nom semble plutôt anglais, était venu prendre racine sur les bords de la Seine. Nous n'en savons pas plus long qu'en dit le sieur Bouyn dit *O'Gilvy*, dans son *Nobiliaire de Guienne* (t. I, Bordeaux, 1856, in-4°, p. 88), au sujet de Benoît-Pierre-Charles Musino, chevalier, qui épousa en 1773 Charlotte du Hamel. — Enfin et pour tout dire, un généalogiste autrement respectable, M. de Courcelles, donne place dans son *Histoire des pairs de France*, t. II,

* N'est-ce pas plutôt *Convay* qu'il faut lire? C'est ainsi qu'on lit en tête du catalogue de sa bibliothèque, imprimé à Paris en 1828, in-folio. Voyez, sur lui, une note du marquis de Paulmy, publiée dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, mars 1859, p. 138.

Enfin le comte de Calheta, fils du comte de Castelmelhor, qui avait été le favori d'Affonso VI, fiançait Mlle de Soubise [1], au même moment où le comte de Prado, gendre du maréchal de Villeroy, banni de Portugal pour avoir tué un officier de justice, se réfugiait en France, sous le nom de marquis das Minas [2], avec un de ses parents nommé le comte d'Atalaya [3], sûr d'un bon accueil à la cour d'un prince où les Portugais

p. 1, à la prétention qu'avaient les membres de la maison de Bombelles de sortir de Portugal.

1. Les conditions du mariage furent réglées avec le comte de Castelmelhor, par l'abbé d'Estrées, à Lisbonne en 1694. (Correspondance de Portugal, vol. XXVI, sans fol., et XXX, fol. 18.) — Voyez encore *Memorias... dos grandes de Portugal*, Lisboa, 1755, in-4°, p. 357. — Cf. p. 506. On lit dans la *Gazette* du 22 mai 1683, p. 8 : « Le 18 de ce mois, le duc de Rohan, en vertu d'une procuration de D. Joseph Rodrigo de Camara..., épousa en son nom Constance-Emilie de Rohan, fille du prince de Soubise, sa nièce. » La nomination de M. de Saint-Romain, qui n'en était pas à sa première mission à Lisbonne, ayant lieu en même temps (Schæfer, *Gesch. von Port.*, t. V, p. 29; elle est annoncée le 29 mai), on peut croire que le même vaisseau emporta aux bords du Tage l'ambassadeur et la nouvelle mariée, et qu'ils se croisèrent avec D. Salvador Taborda de Portugal, envoyé extraordinaire de D. Pedro II en France (*Gazette* du 31 décembre 1683, p. 7), que nous nous figurons venu à bord de la flotte portugaise, à l'ancre à Villafranca près de Nice. (*Mercure galant*, décembre 1682, p. 281-286.) Salvador était encore à Paris, le 30 juin 1686 (Ms. de la Bibl. nat. Portug., n° 24, fol. 171), et figurait, en qualité de procureur, au mariage de Mlle de la Motte avec Duarte de Souza Coutinho, grand-maître des postes. (*La Gazette*, 1687, n° 1, p. 11.)

2. Correspondance de Portugal, vol. XLV, p. 131. — Plus que jamais la France comptait des amis en Portugal. (*Ibid.*, fol. 127, octobre 1707.)

3. *Journal du marquis de Dangeau*, mai 1694. t. V, p. 8. — Cf. p. 506. Mariée à Lisbonne en 1688, l'année même de la nomination du vidame d'Esneval au poste d'ambassadeur (Ms. de la Bibl. nat. Port. 32, fol. 216), Mme de Prado mourut en 1713 (*Mém. de Saint-Simon*, édit. Hachette, t. X, p. 424), après Mme de Ribeira Grande, fille de M. de Soubise et nièce du cardinal de Rohan. (Correspondance de Portugal, vol. XX, fol. 75, 31 janvier 1683, et 11 mai, fol. 274 v°; vol. LVI, fol. 16. — Cf. *Mém. de Dangeau*, t. XIII, p. 100; 12 février 1710.) Le comte de Ribeira, ambassadeur extraordinaire de Portugal en France, était fils de cette dame; il fit son entrée à Paris le 18 août 1715, avec une magnificence inouïe, et jeta au peuple beaucoup de médailles d'argent et quelques-unes d'or. (*La Gazette*, 1715, p. 47; Dangeau, t. XVI, p. 97; Saint-Simon, t. XII, p. 315, 316; *Quadro elementar*, t. V, p. 146, 147.) Citons encore une Parisienne, Angela d'Aucourt, mère de Pedro Norberto de Aucourt e Padilha, qui vivait vers 1746. (*Bibl. Lusit.*, t. III, p. 604, col. 2; P. de Sousa, *Bibl. hist.*, p. 264, n° 332. — Cf. p. 314, n° 402.)

étaient plus que jamais en faveur [1], et qui n'avait pas craint d'intervenir en faveur d'un autre meurtrier moins considérable [2]. Et ce n'est pas tout : à la recommandation de Louis XIV, D. Pedro accorda l'*alvara* à la comtesse de Prado [3].

Aux mariages portugais nous devons rattacher celui de Mme d'Elvas, « Française de nation et doublement par zèle. » Le roi D. Pedro l'avait aimée et mariée à un homme riche, mort en laissant un fils avec plus de 50,000 livres de rente. « Cette dame s'est bien exposée, ajoute l'écrivain d'une lettre de Lisbonne, et sans l'amitié du roy, l'inimitié de la reyne luy eût coûté la vie. Elle a esté trois mois en prison, soupçonnée d'intelligence; la mort de la reyne a finy cette affaire à sa satisfaction. » Cette accusation d'intelligence mérite quelques éclaircissements. Mme d'Elvas était sœur de M. du Verger, consul de France à Lisbonne, expulsé de Portugal en 1704, sans doute par suite de menées politiques continuées de concert avec elle [4], et inaugurées par une dame du même

1. Dans une dépêche de M. de Saint-Romain, l'ambassadeur portugais D. João d'Ataide est représenté comme se louant du bon accueil qu'il avait reçu à Versailles et à Chantilly. (Correspondance de Portugal, vol. XXII, fol. 13, ann. 1684.)

2. Mss. de la Bibl. nat. fonds port., nº 27, fol. 30. — Un autre meurtre, d'un Français, officier de la reine, tué par un voiturier, donna lieu à une grosse affaire racontée dans la *Relation des troubles arrivez dans la cour de Portugal*, p. 136-142.

3. Correspondance de Portugal, vol. XXX, fol. 225, 226, 30 août 1693. Voyez encore vol. XXXII, fol. 99, 241, et XXXIII, fol. 201, 207. — Un autre Portugais, Manoel Mendes, prisonnier au grand Châtelet, n'en était sorti que pour être expulsé de France. (*Ibid.*, vol. XXIX, fol. 355, 28 août 1693.) Pareil ordre de sortie de la Bastille, puis du royaume, à la date du 30 mai et du 13 octobre 1712, avait été donné contre un faux comte de Souza (*ibid.*, vol. XLV, fol. 203, 226, 227, 285); plus tard, un comte de Vellozo, en procès avec sa femme, sollicitait d'Avignon la suspension de la lettre de cachet expédiée contre lui. (*Ibid.*, vol. XCVII, fol. 131, 132, 199, 202.)

4. *Ibid.*, vol. XLIII, fol. 224, 236; XLIV, fol. 50; XLV, 113, 146 verso. Nous ne savons si M. du Vergier rentra à son poste; mais on trouve dans la même collection, vol. XLV, fol. 319, à la date du 22 mai 1712, un mémoire de ce fonctionnaire sur le commerce des deux pays.

nom, dont M. de Saint-Romain semble vouloir donner la mesure quand, après avoir lu la recommandation de brûler un billet à son adresse, il l'appelle *la Du Verger*[1].

Espionne, si l'on veut, Mme d'Elvas n'était pas du moins une aventurière comme une autre Française qui, en 1724, se rendait à Lisbonne sous le nom de comtesse ou de marquise de Brenne, avec une suite nombreuse. Arrivée à la frontière d'Espagne, elle mourut à Estremos d'une maladie de langueur. « L'on m'a assuré, ajoute le narrateur, que cette prétendue comtesse était la Peneverd à Paris, entretenue par Don Louis da Cunha, qui luy donnoit douze mille livres par mois et un hôtel garny. Sa fille de chambre m'a dit aussy qu'elle avoit fait son testament, par lequel elle ordonnoit que tout fût mis entre les mains de cette fille de chambre pour le rendre à un fils qu'elle a déclaré avoir à Caen en Normandie[2], » etc.

A la fin du XVIIe siècle, Louis XIV annonçait à la reine l'envoi d'un nouvel ambassadeur, le président Rouillé[3] Marbeuf, qui semble avoir eu pour objet principal l'état du commerce de la France avec le Portugal, et ses colonies, et vice versa[4]; à d'autres de faire connaître l'objet de sa mission, dont nous n'avons pas de récit suivi, comme celui de son successeur. Nommé ambassadeur au mois d'avril de l'an 1697, pour relever l'abbé d'Estrées, qui exerçait cet emploi depuis cinq ans, le marquis de Chasteauneuf de Castagnières, jaloux de sa réputation, prenait le soin de l'assurer par un mémoire

1. Correspondance de Portugal, vol. XXI, fol. 350 (29 août 1684); XXII, fol. 64 verso (31 octobre, même année); XXIII, fol. 69, 180, etc.

2. *Ibid.*, vol. LX, fol. 119 verso, 126 verso, 153, 155.

3. Ms. de la Bibl. nat., fonds portug., n° 32, fol. 217. Voyez sur Pierre Rouillé, seigneur de Marbeuf, la *Nouvelle Biographie générale*, t. XLII, col. 720, et la Correspondance de Portugal, vol. LXXXI, fol. 170.

4. Correspondance de Portugal, vol. XXXI, fol. 30, 42 (28 juillet et 7 août 1697).

de son ambassade en Portugal [1]. Nous ne rechercherons pas non plus si le capitaine du Bocage, que nous voyons dans la Correspondance de Portugal à l'année 1703 [2], n'était pas l'un de ces officiers français qui, avec ou sans permission du roi, parfois même sans espoir de retour, allaient servir en Portugal. Nommons encore, puisque nous en avons l'occasion, le sieur Ferrette, jadis officier de houzards en France et chevalier de Saint-Louis [3], et M. de Labatut, comte de la Rivière, au sujet duquel M. de Montagnac écrivait au comte de Vaulgrenant, de Lisbonne, en mai 1735 : « Il arrivoit la semaine dernière en cette cour un comte de la Rivière, qu'on m'a dit estre un de ces Bretons qui conjurèrent contre l'État pendant la régence. Il vient d'Espagne, où, à ce qui m'est revenu, il étoit colonel, suivant ce qu'il dit, et que par raison de mécontement il avoit passé icy, où il compte d'estre employé. Il se dit parent de la maison de Rohan, et en conséquence il a fait sçavoir à Mme la comtesse de Calheta, sœur de M. le cardinal de Rohan, qu'il souhaitoit luy rendre ses devoirs; mais elle luy a fait, à ce qui m'est revenu, refuser la visitte avant estre bien informée de ce qu'il est. Il a voulu aussy en faire une à M. le duc de Bagnos, qui l'a fait refuser par son suisse [4]. »

Une autre lettre de Lisbonne, du 22 décembre 1744, nous révèle un gentilhomme languedocien expatrié, le chevalier de Salvan d'Hauterive, pensionnaire du roi de Portugal [5], plus fortuné qu'un nommé Pereyre d'Olivares, Portugais devenu Français, réclamant avec instance la jouissance d'un *mayo-*

1. Correspondance de Portugal, vol. XLII, fol. 400, ann. 1703.
2. *Ibid.*, vol. XLIII, fol. 80 verso.
3. *Ibid.*, vol. LVI, fol. 9. Lisbonne, 4 février 1721. — Cf. fol. 41.
4. *Ibid.*, vol. LXX, fol. 142. — Cf. fol. 186, 212; vol. LXXV, fol. 171, 239; vol. LXXVI, fol. 50, 119; et LXXIX, 100 verso.
5. *Ibid.*, vol. LXXXIX, fol. 184.

rasque dont il devait hériter par la mort de la dame de Bonneuil, sa tante, et en vertu d'un arrêt rendu à Lisbonne[1].

M. de Chavigny était alors ambassadeur de France en Portugal; la marquise de Lons écrivait d'Orléans le 28 mars 1748 pour obtenir une lettre de recommandation pour lui en faveur du comte de Gaubert, lieutenant-colonel du régiment d'Alcantara[2].

1. Correspondance de Portugal, vol. LIII, fol. 226, 26 février 1719.
2. *Ibid.*, vol. LXXXIII, fol. 70.

VIII

Premier voyage à Paris de D. Manoel de Bragança, infant de Portugal; pauvre réception qu'on lui fait à la cour de France; entrevue de ce prince avec le Roi et le Régent, visite au cardinal Dubois. — Francisco Mendes de Goes, agent du roi de Portugal à Paris; il assiste à un grand dîner donné à D. Luiz da Cunha et à D. Jozé Galvão de Lacerda, l'un ambassadeur de Portugal, l'autre envoyé extraordinaire de D. João V; jugement porté sur ce dernier. — Le R. P. Dom Souza, surnommé *le petit dévôt;* autres personnages du même nom. — Contemporains portugais de marque à Paris, notamment D. Antonio de Araujo e Azevedo; mission du citoyen Segui à Lisbonne. — Ouvrages écrits à la fin du siècle dernier sur le Portugal. — Affaire du président d'Entrecasteaux. — Châtiment du colonel, des officiers et des soldats du régiment royal étranger au service du Portugal. — Place de la colonie portugaise à Paris dans la société polie de l'époque.

Après la visite d'Affonso V à Louis XI, il devait s'écouler beaucoup de temps avant que la France revît un prince portugais. Le 16 mai 1716, D. Manoel, qui n'avait pas encore dix-neuf ans, arrivait à Paris et descendait chez l'ambassadeur de sa nation[1]. Frappé par le roi, son frère, dans un moment d'emportement, le jeune prince ne se croyait plus en sûreté dans son pays. On ne se mit nullement en peine de le recevoir, dit Saint-Simon, sous prétexte de l'incognito. L'Angleterre, qui, depuis le traité de Methuen, dominait en Portugal[2], complaisait en tout au roi D. João V. La considération des Anglais entra donc pour beaucoup dans le peu de cas qu'on fit à la cour de France du jeune D. Manoel. Le duc d'Orléans fut encore bien aise de s'épargner la dépense et l'importunité personnelle d'une réception convenable : il aima donc mieux

1. Il avait pris le nom de comte d'Ourem. Voir sur son voyage en Europe la Correspondance de Portugal, vol. XLIX, fol. 96, cité dans le *Quadro elementar*, t. V, p. 51.

2. Ce traité, conclu en 1703, a emprunté son nom à l'ambassadeur anglais qui l'avait négocié. Il a été publié par Chalmers (*Collection of Treaties*, éd. de 1790) et par Macpherson (*Annals of Commerce*, vol. II, p. 729).

tout supprimer jusqu'à la plus grande indécence. Le noble étranger ne vit ni le roi, ni le régent, ni les filles de France, ni les princes et princesses du sang. Il vécut à Paris en son particulier, et n'y vit encore que mauvaise compagnie. Aussi s'en lassa-t-il bientôt, et, au bout de six semaines, il partit, malgré toutes les instances de l'ambassadeur de Portugal [1].

De Paris D. Manoel passa en Allemagne, et poussa jusqu'à Vienne, afin de prendre part, en Hongrie, à la guerre qui était sur le point de se déclarer. Il s'y couvrit de gloire, à ce qu'il paraît; mais le souvenir des plaisirs qu'il avait goûtés à Paris le rappelait dans cette capitale. Il y revint après être demeuré en Hollande depuis la fin de la campagne, et, comme la première fois, il descendit à l'ambassade de Portugal [2].

Rappelé dans son pays par le roi, son frère, en 1719 [3], D. Manoel revint une troisième fois à Paris, en 1722. Voici en quels termes le *Mercure* d'octobre annonce son arrivée : « Le 9 de ce mois, Don Emmanuel, infant de Portugal, arriva

1. *Mémoires de Saint-Simon*, ann. 1716, t. XIII, p. 436, 437. Voyageant incognito, D. Manoel ne devait pas vouloir être traité conformément à son rang, ailleurs que chez l'ambassadeur de son pays, qui avait sûrement reçu ses instructions. Le chroniqueur de la cour de France, enregistrant une fête donnée par ce diplomate pour la naissance d'un fils du roi de Portugal, ajoute : « Elle fut fort magnifique, comme toutes les fêtes qu'il a accoutumé de donner. Mme la duchesse de Berry, M. le duc d'Orléans et presque tous les princes et princesses y étaient en masque au bal. » (Dangeau, 10 août 1717; t. XVII, p. 146. Voyez encore le même journal, 18 octobre 1714 et 28 janvier 1716; t. XV, p. 265, et t. XVI, p. 309; le *Mercure* de janvier, p. 205, etc.)

On se demande pourquoi le narrateur ne dit rien de l'ambassadrice de Portugal proclamée « une des plus belles dames et des plus accomplies qu'on ait encore vues parmi celles de sa nation, » dans la relation du bal donné par le prince électoral de Saxe à l'hôtel de Soissons, le 16 février 1715, et qui paraît avoir été des plus magnifiques, la dépense de l'électeur étant très grande à Paris. Parlant de cette dépense, signalée dans une lettre du 8 avril suivant, l'écrivain ajoute : « Si le roy de Portugal veut en faire une semblable pour le prince son frère, il la trouvera sans doute pesante. » Correspondance de Portugal, vol. XLVIII, fol. 83 verso. Voyez la collection de Mémoires de Cimber et Danjou, 2e série, t. XII, p. 365.

2. Dangeau, 16 mai 1716 et 26 septembre 1718; t. XVI, p. 380, 381, et t. XVII, p. 394.

3. Saint-Simon, t. XVII, p. 131.

de la cour de l'Empereur en cette ville, accompagné de M. le marquis de Villapariso, grand d'Espagne, et de M. le comte de Vasquez, gendre de M. Perlada, secrétaire d'État de S. M. I. C'est le troisième voyage que ce prince fait à Paris, incognito, qu'il garde cette fois sous le nom de chevalier de Barcellos, une des principales terres de la maison de Bragance, devenue la tige de la maison royale de Portugal, depuis la proclamation qui se fit en 1640, du roy Jean IV, ayeul de l'infant[1]. »

Le prince ayant manifesté d'assister au sacre de Louis XV, le secrétaire d'État écrivit en même temps à l'ambassadeur portugais : « Le jour que l'infant de Portugal jugera à propos, Monsieur, de venir à Versailles, le roy et Son Altesse royale seront très aises de le voir, et il recevra le même traitement qui lui a esté dejà fait. Le grand maréchal des logis du roy a a envoyé ordre à Reims pour chercher la maison la plus commode parmi celles qui ne sont pas déjà occupées[2]. »

Le gazetier nous informe que le but du voyage de D. Manoel était d'assister à la cérémonie du sacre de Louis XV, et il ne tarit point sur l'éloge du prince portugais, en y mêlant celui d'un roi

Qui depuis...; mais alors il était vertueux.

« Le 14, dit l'auteur de la relation que nous analysons, il fit sa première visite à Sa Majesté et à Monseigneur le régent. Ce fut sans cérémonie, dans un des bosquets des jardins de Versailles et comme par rencontre. Le roy et l'infant s'embrassèrent. » S'il faut en croire le chroniqueur, D. Manoel fut ébloui de l'éclat de la majesté royale; cette surprise n'ôta pourtant rien à la beauté de son compliment. Il fut court, mais noble et dans des termes qui marquaient la vivacité de

1. Saint-Simon, t. XVII, p. 196, 197.
2. Correspondance de Portugal, vol. LVII, fol. 272, 11 oct. 1722. Plus loin, fol. 275, se trouve le récit des précédentes visites de l'infant au jeune roi.

son esprit et son respect pour le monarque. Après qu'il l'eut fini, l'un et l'autre se couvrirent, de même que le régent et le comte de Clermont, que son A. R. présenta à l'infant[1]. Un moment après, le prince prit congé du roi, et alla rendre visite au cardinal Dubois.

Nous ne le suivrons plus, si ce n'est à Lisbonne pour mentionner une lettre de recommandation de l'infant adressée au duc de Choiseul en faveur d'un abbé de Launay[2] et ses velléités matrimoniales et autres[3]; mais si nous passons chez un autre grand dignitaire de l'Église, le cardinal Fleury, nous y trouverons un certain Francisco Mendes de Goes, agent du roi de Portugal à Paris[4]. Il s'était impatronisé auprès de Son

1. Longtemps après, le jeune comte de Assumar, s'attendant à un pareil honneur, dut y renoncer pour cause d'indisposition. (Voir la Correspondance de Portugal, vol. LXXIX, fol. 13, février 1744. — Le cérémonial à observer pour une entrevue de D. Manoel avec Louis XV est soigneusement décrit dans la même collection, à la date du 30 mai 1716. Voyez encore à celle du 12, puis les vol. L, fol. 85, 144, et LXIV, fol. 20 et 51.

2. Est-ce le Salla de Launay, fils du trésorier de la chancellerie du Palais, à Paris, qui, se trouvant dans l'embarras à Lisbonne, en 1737, demandait une place dans le consulat de France? (Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 29.)

3. Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 222, et vol. XCV, fol. 51. — Cf. fol. 90; et vol. LXXXVIII, fol. 157 et 203. Le 12 mars de la même année, D. Manoel écrivait encore, et manifestait son ardent désir d'être décoré du cordon bleu pour le mettre par là dans l'obligation d'aller en personne recevoir cette grâce. L'ambassadeur, M. de Saint-Priest, lui opposa une fin de non-recevoir sur ce point, comme sur sa demande en mariage d'une de mesdames de France (vol. XCV, fol. 104). Déjà en 1736, D. Manoel, à la recherche d'une épouse, frappait aux portes de deux princes de l'Église (*ibid.*, vol. LXXI, fol. 33), et l'année suivante, il chargeait un moine de son pays d'une commission pour traiter de son mariage avec la fille aînée du duc de Modène (*ibid.*, vol. LXXII, fol. 240, 248, 249, etc.). A partir de ce moment, la correspondance du prince avec le cardinal de Fleury ne devait plus finir, pas plus que les réclamations des créanciers qu'il avait laissés à Bayonne. (Voir fol. 270, 308, 388, 389; vol. LXXV, fol. 59, etc.) — Il est à remarquer que toutes les lettres de l'infant sont en français, comme celle de la princesse du Brésil au même ministre, en date de Belem, le 2 octobre 1732. (*Ibid.*, vol. LXXIII, fol. 21.)

4. Il l'était encore au milieu du siècle, on en peut juger par l'exemption du droit d'aubaine qui lui était octroyée à la date du 11 janvier 1754. (Correspondance de Portugal, vol. LXXXIII, sans folio.) — D'autres exemptions, par exemple, du droit de capitation, révèlent la présence d'autres Portugais dans notre pays, notamment à Paris. Nous ne nommerons qu'Antonio Fabião, le docteur Saysy, médecin, les sieurs

Éminence de telle façon qu'il lui parlait de tout et fort librement. « Cela vient, dit le marquis d'Argenson, de ce que M. le cardinal aime le bien du royaume; il regarde Mendes comme gagné à lui par les soins qu'il a pris de le caresser, et croit que c'est à ces caresses qu'il doit les achats et ce peu de commerce que le roi de Portugal entretient avec la France pour acheter des cloches[1], des grilles et des carrosses. On peut juger par là de ce que mériteroit auprès de Son Éminence quelqu'un qui augmenteroit ce commerce et le rendroit universel[2]. »

Autant qu'il est permis d'en inférer d'une délibération de la nation française pour l'examen des compte et dépense du trésorier pendant l'année de son exercice en 1767, et pour témoigner ses sentiments de reconnaissance à M. le chevalier de Saint-Priest, ce diplomate aurait fait de son mieux pour obtenir ce résultat[3].

Quelques années avant le réveil de la nation française, on ne croyait pas encore, chez nous, à celui du Portugal[4].

Mendes, à ce qu'il paraît, était aussi grand que fou, et ce

d'Andrade Mendoça. Mentionnons encore une lettre de transfert du chevalier de Tavora, neveu de la duchesse de Cadaval. (*Ibid.*, vol. LVIII, fol. 2, 26; vol. LXXV, fol. 123; vol. LXXXIV, fol. 38, 41, 42, 350, 370, 371; vol. LXXXVI, fol. 68, 92.)

1. Allusion à une affaire dont le procès se trouve dans la Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 61-66.

2. *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, publiés par E. J. B. Rathery, t. Ier. Paris, 1859, in-8°, p. 247: mars 1737. — Le mois suivant, M. d'Argenson fut nommé ambassadeur en Portugal. On trouve des détails sur son traitement et sa dépense, dans la Correspondance du ministère des affaires étrangères, vol. LXXVIII, fol. 284-289, mai 1743. Voyez encore vol. LXXIX, fol. 184; LXXVI, fol. 195 (17 janvier 1741) et 320.

3. Voyez la Correspondance de Portugal, vol. XCVII, fol. 236. Le procès-verbal, outre le nom de Gérard-Claude de Semonin, consul général du roi, porte les signatures de vingt-trois Français. — Au volume précédent, fol. 95, 96, 108 verso, il est question des Portugais débiteurs de nos compatriotes.

4. Métra écrivait à la date du 3 février 1785 : « Il court aussi une plaisanterie... ce sont les quatorze *Tout* :

« Le Portugal s'écarte de — Tout.

« Il y en a peut-être deux ou trois d'assez heureusement tournés. » (*Correspondance secrète*, t. XII, p. 285.)

n'est pas peu dire; avec cela il avait de l'esprit et passait pour être double et traître. Il se vantait d'avoir beaucoup contribué à la chute du garde des sceaux Chauvelin, et, en effet, il l'avait fort sollicitée. Quand Amelot fut nommé ministre des affaires étrangères, Mendes alla chez le cardinal pendant que le dernier secrétaire d'État était à travailler. Son Éminence lui dit : « Que dites-vous de ce nouveau ministre? Tout ce qui lui manque, c'est ce que vous avez en trop » (en montrant sa taille).

Une autre fois, si ce n'est dans le cours de la conversation, le cardinal lui demandant ce que le public pensait du choix qu'on venait de faire de M. Amelot pour succéder à M. Chauvelin, Mendes répondit que le public n'avait pas été très content de ce choix; mais que, pour lui, il l'augurait meilleur que tout autre, en ceci que M. Amelot ne sachant rien de la politique, il n'apprendrait que par Son Éminence [1].

Le marquis d'Argenson, un jour, donna un grand dîner à D. Luiz da Cunha [2], ambassadeur de Portugal en France, qui avait succédé à D. Luiz da Camara [3], et convia en même temps Mendes et D. Jozé Galvão de Lacerda, envoyé extraordinaire de D. João V [4]; mais il ne paraît pas avoir eu grand contentement de cette réunion. « Avec ces étrangers qui écorchent le françois, dit l'amphytrion, il me faut une contention d'esprit qui me tue à les entendre [5]. M. de Lacerda, l'envoyé, me paroît

1. Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, VIe période, liv. III, t. V, p. 77. Paris, 1811, in-8°.

2. La maison du Coigne se disait alliée de celle da Cunha, conséquemment originaire du Portugal. (*Inventaire généalogique de la noblesse de Touraine*, p. 161.)

3. La relation de son entrée publique le 18 août 1715, a été publiée la même année dans la même ville, en portugais, in-4°. L'ambassadeur étale tous ses titres sur le frontispice.

4. Edouard de Septenville, *Etude historique sur le marquis de Pombal*, 1738-1777. Bruxelles, 1868, gr. in-12, p. 100.

5. Complimenté sur son mariage, le ministre Azevedo répond au consul Duverney

aimable, il parle intelligemment et ne dit rien que de juste. D. Louis da Cunha a soixante et dix ans. C'est un homme consommé dans les négociations où il est employé depuis quarante-cinq ans. Il a beaucoup d'esprit, je lui crois l'esprit juste; mais l'âge peut avoir pris sur les vues et la perspicacité. » Une ardeur sénile semblerait avoir donné raison au marquis, et naissance à des bruits où il entrait de la médisance.

Des nouvelles arrivées de Lisbonne en 1749 annonçaient l'expulsion de Paris d'une dame Salvador, et la crainte que D. Luiz da Cunha n'eût abandonné son poste pour la suivre en Hollande[1].

Vers le même temps, un ambassadeur transmettait à Paris une étrange anecdote : « Le nommé André, domestique du sieur de la Bourdonnais, s'est rendu à Lisbonne avec la dame de la Bourdonnais, et y est resté depuis qu'elle a passé en France. Il y est encore aujourd'huy. Ce particulier se trouve dépositaire d'une partie de diamans extrêmement considérable, et qui, suivant toutes les apparences, appartient au sieur de la Bourdonnais. Le consul de France à Lisbonne a été chargé d'engager André à se rendre de bonne volonté en France avec les diamans qu'il a entre les mains; mais il n'a pas été possible de l'y déterminer. Il a remis entre les mains du consul de France à Lisbonne une déclaration signée de luy, portant que les diamans qu'il a entre les mains luy appartiennent en propre et à quelques-uns de ses amis, et qu'ils n'appartiennent

qu'il ne savait pas assez la langue française pour exprimer toute sa reconnaissance. Plus tard, le comte de Baschi écrira de Lisbonne : « M. le comte de Macedo paroît jusques icy si retiré et marque tant de peine à s'exprimer en autre langue que la sienne, que je doute qu'il puisse jamais se former une liaison bien intime entre nous, » etc. (Correspondance de Portugal, vol. LXXXIV, 29 avril 1749, et vol. LXXXV, fol. 115. — Cf. fol. 144.)

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXXIV. Voir encore vol. LXXXVI, fol. 263. Plus loin, fol. 375 v°, on rencontre d'autres noms de Portugais à Paris, D. Antonio et le comte d'Arcos, deux cousins de la famille Noronha.

directement ny indirectement au sieur de la Bourdonnais [1]. »

L'un des successeurs de D. Luiz da Cunha en qualité de ministre de Portugal fut « le R. P. Dom Souza, » comme l'appelle Mme du Deffand, qui, à cette désignation, ajoute celle de *petit dévot*. Il mourut en France, où il avait épousé Mlle de Canillac [2], à la suite de Mendes de Goes, dont la succession mobilière donna lieu à un règlement relatif au droit d'aubaine à l'égard des sujets du roi de Portugal. En même temps, le comte d'Ericeira et un autre Portugais nommé *José Joaquim da Silva,* résidant à Paris, étaient exemptés de la capitation par un privilège général en faveur de leurs compatriotes, dont deux au moins étaient établis à Montpellier [3].

Issu de l'une des premières maisons de Portugal, le bailli de Souza désirait entrer au service de la France, et le roi se montrait disposé à lui donner un brevet de colonel à la suite du régiment royal italien ; le 4 décembre 1759, il était à Paris avec ses deux enfants [4].

Un autre Souza, comte de Souza Botelho, auteur à Paris d'une magnifique édition de Camões, épousa, dans ce siècle-ci, la comtesse de Flahault.

Citons encore D. Rodrigo de Sousa Coutinho, que l'on a été à même d'apprécier hors de son pays, et deux gentilshommes français en rapport avec le Portugal. L'un, Pierre de Bonnefont, écuyer, natif et habitant de la ville de Bordeaux, réclamait la protection de Louis XVI auprès de José Ier pour obtenir la restitution des revenus d'une baronnie située près de Lisbonne, qui lui était échue par héritage de ses ancêtres, les-

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXXIV, fol. 162-165.

2. *Correspondance inédite de Madame du Deffand,* t. I, p. 466.

3. Correspondance de Portugal, ann. 1756, vol. LXXX, fol. 54 et 55. — Cf. fol. 70, 75, 77, 105 ; vol. LXXXV, fol. 13, 14, 16, 71, 72, 86, 90 ; vol. LXXXVI, fol. 73, 101 ; vol. LXXXVII, fol. 28, 93, 178, etc.

4. *Ibid.,* vol. LXXXVIII, fol. 76 ; vol. LXXXVIII, fol. 64 ; vol. XCI, fol. 43 et 44 verso.

quels revenus avaient été saisis au profit du roi de Portugal à l'occasion de la guerre entre les deux couronnes [1].

L'autre gentilhomme, Nunes Pereira d'Olivares, vicomte de la Menande et de Pereira, également habitant de Bordeaux, lançait un mémoire sur les vexations qu'il éprouvait de la part des dominicains de Portugal, qui, dit-il, voulaient le priver d'un majorat qu'il tenait aussi de ses ancêtres [2].

A ces Bordelais nous pourrions joindre un certain Desaiges, qui, sous le nom de *comte de Hautbrion*, se comportait à Lisbonne de façon à ce que son propre père s'adressât au consul de France, M. de Saint-Julien, pour le faire arrêter [3]; mais mieux vaut jeter un voile sur ce scandale, comme sur celui d'un procès intenté, vers 1757, par deux négociants de Paris, les frères Desbrières, au principal Saldanha, ambassadeur du roi D. José [4].

Nous terminerons cette galerie par le duc de Alafoens (ci-devant D. João de Bragança), le comte de Sampayo, D. João d'Almeida, et D. Antonio de Araujo e Azevedo, le négociateur de la paix conclue entre la République française et le roi de Portugal. Au commencement de 1798, il fut arrêté et conduit au Temple [5]. Ce fut un coup de théâtre, et dès ce moment on se prépara tout de bon contre le Portugal, pendant que le Directoire envoyait à Lisbonne en mission le citoyen Segui [6].

A l'occasion de la guerre, un médecin français, nommé *Rauque*, établi à Lisbonne, publia des lettres sur le Portugal,

1. Correspondance de Portugal, vol. XCIV, fol. 15-18, ann. 1763.
2. *Ibid.*, vol. XCV, fol. 251, 252; 29 juillet 1765. — Cf. fol. 263 verso.
3. *Ibid.*, fol. 271, 8 avril 1758. — Cf. vol. LXXXIV, fol. 271, 273, 278, etc.
4. *Ibid.*, vol. XC, fol. 157-159; vol. XCV, fol. 168, 190, 199 et suiv. — Pendant son séjour à Paris, en 1754, ayant reçu des caisses de Portugal, il dénonçait comme contrebande l'une d'elles, « pleine de perse » et ne lui appartenant pas. (*Ibid.*, fol. 54.)
5. *Gazette nationale*, ou *le Moniteur universel*, 15 nivôse, l'an VI de la République française (4 janvier 1798, n° 105), p. 421, col. 3.
6. *Ibid.*, 2 germinal an VI (22 mars 1798), n° 182, p. 730, col. 2.

avec des observations sur un voyage en ce pays, attribué au duc du Châtelet[1], et des détails sur les finances de ce royaume.

Le milieu du XVIIIe siècle était à peine passé, qu'un jour néfaste allait être inscrit dans les annales du Portugal. Une conjuration avait été ourdie contre la vie de D. José; elle se termina par la retraite rapide du prince, qui devait succomber sous les coups des assassins. Un certain José Antonio de Morales e Sarmiento, s'étant vanté d'être l'un d'eux, eut la mauvaise fortune de tomber, à Perpignan, entre les bras d'un de ses compatriotes, Castro de Mendoça, en France depuis quarante ans et contrôleur de la poste aux lettres de cette ville. Cet employé n'eut rien de plus pressé que de dénoncer le fanfaron, qui n'était qu'un ivrogne, et celui-ci fut détenu à la disposition de M. de Sainte-Affrique, gouverneur de Perpignan. Instruit de ces faits, M. de Mailly, commandant de la province de Roussillon, en fit son rapport au secrétaire d'État des Affaires étrangères, et, par son canal, la nouvelle parvint à la cour de Lisbonne, qui envoya des commissaires portugais pour établir l'identité du prisonnier avec l'homme signalé à la police[2].

1. Le véritable auteur de ce livre est le baron Desoteux de Cormatin. Selon Quérard (*Les Supercheries littéraires dévoilées*, t. I, p. 393), ce personnage aurait reçu une mission spéciale pour le Portugal, et il écrivit l'ouvrage dont il s'agit sous le pseudonyme du duc du Châtelet, qui n'avait jamais mis le pied à Lisbonne. Boucher de la Richarderie donne, dans sa *Bibliothèque des voyages*, des renseignements encore plus explicites. Il est prouvé que le duc du Châtelet était à Paris, ou dans ses terres de Champagne, en 1777. Le manuscrit du baron se trouva dans sa bibliothèque, et il n'en fallut pas davantage à l'éditeur pour inscrire son nom en tête du livre. — Cf. la *Biographie universelle* des frères Michaud, article *Cormatin*, t. IX.

On attribue généralement à Desoteux de Cormatin les quatre volumes intitulés *L'Administration de Sebastião Jozé de Mello, marquis de Pombal*. Amsterdam, 1787, in-8°. Dans le tome Ier du *Voyage*, p. 142, l'auteur nous montre le Sully portugais, dans sa retraite, plongé dans ses livres, tous français. Il ajoute qu'il parlait notre langue aussi facilement que nous-mêmes.

2. Correspondance de Portugal, vol. XC, fol. 127, 128, 130, 136, 137, 144-146, 156, 160, 162, etc.; vol. XCI, fol. 5, 7, 23, etc. — Le procès se trouve en entier dans le *Recueil des causes célèbres*, de Guyot de Pittaval.

Nous avons passé en revue des personnages plus ou moins recommandables qui ont marqué dans un pays où les avaient appelés des devoirs ou des hasards de la vie : parlerons-nous maintenant d'aventuriers, qui, se dérobant à la vindicte des lois, allaient à l'étranger exercer une industrie trop souvent criminelle ? oui, bien que

N'ayant mérité
Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Nous nous bornerons cependant à noter d'infamie deux faussaires, l'un, Louis Saladin, fils d'un avocat de Reims, qui avait pris la qualité de marquis d'Anglure et se disait beau-fils du comte de Brienne ; l'autre, plus modeste, mais non moins coupable, qui était dans la prison de Belem, en juin 1768, écroué sous le nom de chevalier de Daulac [1].

Un gentilhomme français arrivé à Lisbonne en 1715 sous celui de *Lannoy*, inspirait quelque défiance à l'abbé de Mornay. « Il se dit de Languedoc, écrivait-il, et parent de MM. de Polignac. L'affaire qu'il a eue en France en 1706 et qui l'a obligé de sortir du royaume dans ce temps-là, est, à ce qu'il assure, en terme de s'accommoder ; mais il ne s'explique point sur la nature de cette affaire [2]. » De son côté, le secrétaire d'État écrivait à l'abbé : « Le prétendu chevalier de Feuquières est vraisemblablement un de ces aventuriers dont le monde est rempli [3]. »

Un gentilhomme breton nommé *le chevalier de Lisse*, beau-

1. Correspondance de Portugal, vol. III, fol. 114, 124, 129, 137, 145, 173 verso, 195. — Détenu au *Limoeiro*, prison de Lisbonne, d'où il écrit à M. Lanier les 30 juin et 2 juillet 1648, il n'en fut pas moins condamné à mort. (*Ibid.*, vol. XCVIII, fol 296.) — Plus connu, le nom de Chereau de Villefranche figure, avec le titre d'*intrigant*, aux folios 217, 265, 289, 290, etc. Ce Chereau était le fils d'un marchand d'images tenant sa boutique à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Grand Saint Remy*. Voyez, sur cette dynastie de graveurs, le *Dictionnaire critique* de Jal, 2e édition, p. 378, 379.

2. Correspondance de Portugal, vol. XLVIII, fol. 97. (Lettre de M. de Mornay, 20 avril 1715.)

3. *Ibid.*, fol. 171. Marly, 24 juin 1715.

frère, à ce qu'on disait, de M. de Brillac, premier président du parlement de Bretagne, n'était que soupçonné : « L'on m'a assuré, ajoutait M. de Montagnac, qu'il servoit dans les mousquetaires et qu'il étoit passé en Portugal par permission de la cour... ; mais je crois que c'est quelque mauvaise affaire [1], » etc.

Le *prétendu* comte de Dincourt, dont se préoccupait M. de Montagnac, ne semble pas lui avoir inspiré plus de confiance que le chevalier qui précède et le personnage que voici. Le consul écrivait de Lisbonne le 1er mai 1731 : « Il y a environ un mois et demi qu'il se débarqua icy un François avec armes et bagage, venant du Havre de Grace... lequel se fait appeler *d'Enneval*, se disant petit-neveu de M. d'Enneval, qui feut ambassadeur du roy dans cette cour. Celluy-cy me dit en arrivant qu'il estoit officier des vaisseaux du roy, qu'il avoit une permission de M. le comte de Maurepas pour voyager dans les cours étrangères, sans pourtant me faire voir aucun papier qui me certifiât ce qu'il vouloit donner à entendre [2], » etc.

Moins compromis, un Français, qui se faisait appeler *le comte d'Estaing*, en fuite, disait-il, pour avoir tué un officier espagnol, demande à M. Duverney à être rapatrié [3], et, plus tard, pour un motif pareil, MM. d'Alincourt adressaient la même requête [4].

Comme ses pareils à toutes les époques, M. de Montagnac avait souvent des fâcheux à recevoir de tout genre ; mais ne

1. Correspondance de Portugal, vol. LVI, fol. 34 verso, 37 verso.
2. *Ibid.*, vol. LXVI, fol. 59. — Cf. 60, 62.
3. *Ibid.*, vol. LXXII, fol. 202. — Cela se passait en 1737, date de la mort de M. de Montagnac. Son successeur, M. Duverney, consul de la nation française à Lisbonne, demandait la croix de Saint-Michel, avec une pension de 1,000 livres reversible à sa femme ou en partie, en considération de ses services, dont il fait le détail. (*Ibid.*, vol. LXXXV, fol. 218. — Cf. vol. LXXXI, fol. 52, 53.)
4. *Ibid.*, vol. XCVII, fol. 329, 332. — Le 18 août 1767, le chevalier de Naillac arrivait à Lisbonne (fol. 225, 227), deux ans avant le chevalier, puis marquis, de Clermont d'Amboise, ministre plénipotentiaire de France, que sa famille rejoignit ensuite. (Vol. C, fol. 75 et 307.)

s'attendait pas à être volé par son chancelier et secrétaire, nommé *Aubrespin,* qui, ayant perdu une somme considérable au jeu, s'enfuit en emportant la caisse du consulat et ne laissant que sa garde-robe, où figurait « un habit complet d'un drap d'Abbeville [1]. »

Alors, comme aujourd'hui, les consuls étaient exposés à recevoir des visites souvent accompagnées de demandes de prêt par des gens mal avisés et besogneux qui ne se rappelaient pas ce mot d'un badin, que les consuls n'étaient pas des prêteurs; ils voyaient aussi parfois arriver des compatriotes de qualité, qu'ils gardaient sous leur toit.

M. de Montagnac écrivait de Lisbonne, le 29 mai 1725 : « J'ay chés moy depuis huit jours M. le chevalier de Caylus, colonel à la suite de Normandie, qui a passé de Malte icy sur un navire marchand, et qui va en Galice pour y voir son oncle, le marquis de Caylus, d'où il doit passer à Paris [2]. »

Un nouvelliste de l'époque nous fait connaître en ces termes l'affaire du président d'Entrecasteaux, qui, à l'aide de son valet de chambre, avait assassiné sa femme pour épouser une personne dont il était amoureux, et avait eu la scélératesse de tenir la tête de cette malheureuse pendant qu'on l'égorgeait. Comme dans son séjour à Lisbonne, où il s'était réfugié, la cour de Portugal lui avait donné la ville pour prison, il eut l'audace de faire signifier au parlement d'Aix, que, se trouvant retenu à l'étranger, on ne pouvait poursuivre contre lui la contumace. Métra ajoute : « M. d'Entrecasteaux est mort le 16 juin 1785, à Lisbonne, dans la maison des Hiéronymites où il était détenu. Cet assassin féroce devait être trans-

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 301-303, 409, 412. Voir ce que l'on dit de M. de Boisbilly, lieutenant général de l'amirauté, fort linguiste; et vol. LXXXVIII, une lettre de recommandation expédiée en juillet 1757, de MM. Van Robais, entrepreneurs de la manufacture de draps fins établie à Abbeville.

2. *Ibid.,* vol. LX, fol. 248.

féré dans le courant de ce mois au Brésil. Lorsqu'il se sentit sérieusement malade, il dicta à un Portugais, prisonnier comme lui, les détails suivants sur son crime [1].

« Le coupable ne parle point de ses motifs ; il n'est question ici que de l'exécution de son forfait. Il avait passé toute la soirée à jouer au trictrac avec beaucoup de sang-froid. Vers une heure après minuit, sachant que tout le monde était couché chez lui, et présumant que sa femme dormait, il se déshabille entièrement, sans bonnet, sans pantoufles, sans chemise ; il prend de la main droite un flambeau, et de la gauche un rasoir. Afin de prévenir le bruit des portes qu'il devait ouvrir pour parvenir à l'appartement de la présidente, il avait d'avance frotté d'huile toutes les serrures et les gonds. Il entre dans la chambre où dormait sa malheureuse épouse, se met doucement sur le lit, et d'une main mal assurée, lui porte un léger coup de rasoir qui lui fait jetter un cri. Alors, changeant de position, il lui applique un genou sur la bouche ; d'une main il retient son bras prêt à sortir de dessous les couvertures, et de l'autre il lui coupe le cou. Aussitôt il abandonne la chambre et court au puits se laver du sang dont il était couvert. Il remonte ensuite dans la chambre de son épouse égorgée. Il ouvre avec violence et sans bruit toutes ses armoires, enlève ses bijoux et attache à la croisée sur la rue, une corde pour faire soupçonner un assassin étranger. Cela fini, il rentre chez lui, mais inquiet et craignant d'avoir été entendu. Un peu avant cinq heures du matin, il monte chez la femme de chambre de la présidente, et lui demande si elle n'a rien entendu la nuit ; elle répond que non ; il entre dans son appartement, et affecte de se montrer tranquille à sa fenêtre. La suite de cette épouvantable tragédie est connue [2], » etc.

1. Métra, *Correspondance secrète*, vol. XVIII, p. 295-297.
2. C'est le lieu de faire mention d'un cas semblable, celui d'un certain Heliole,

Moins coupable peut-être, un officier français au service du Portugal avait été traité plus rigoureusement. Ceux du régiment royal étranger, composé surtout d'aventuriers, commettaient de ces malversations trop communes, hélas! à l'époque[1]. Tous les pillards furent désarmés, le major fut dégradé et les soldats furent cassés, avec défense de rentrer en Portugal sous peine de la vie. A l'égard du colonel nommé *Peifferie de Graveron*, il fut condamné à être pendu comme un vil malfaiteur. Toute la grâce qu'il put obtenir fut d'avoir la tête tranchée[2].

Une catastrophe autrement épouvantable avait décimé la colonie française. Le comte de Baschi, ambassadeur de France, parlant du fameux tremblement de terre de Lisbonne, ajoutait : « Il n'a péri de nos François que le vieux des Sables, leur doyen, le Sr Riberolles le cadet, négociant d'Auvergne, le Sr Catalan, dentiste de Montpellier, quelques garçons perruquiers, et gens de la lie du peuple, au nombre de 10 ou 12[3]. »

Arrêtons-nous ici, non que nous appréhendions de rencontrer sur notre chemin, à travers le siècle présent, des aventures aussi lamentables que celles qui viennent de passer sous nos yeux; mais uniquement par retenue et discrétion. Le

chirurgien français. Ayant assassiné sa femme et un moine à qui il l'avait forcée de donner un rendez-vous, il se réfugia à Saint-Louis-des-Français, en 1732, sous D. João V. — Le fait est, dit-on, faux, et présenté comme tel dans la Correspondance de Portugal, vol. LXXXVI, fol. 270 verso.

1. Pendant le cours de la campagne de 1747, Maurice de Saxe écrivait au maréchal de Lowenthal : « Désolez ces campagnes, pillez-les. Nous partagerons ; et pourvu qu'il soit dit que le roi n'exige pas de contribution, tout le reste sera bien. » (*Une Lettre du maréchal de Saxe*, par le comte de Laborde, dans l'*Athenæum français*, n° du 30 décembre 1854, p. 1235, col. 1.

2. *Quadro elementar*, etc., t. VII, p. 220, 222, ann. 1766. — *L'Administration du marquis de Pombal*, t. III, p. 124, 125.

3. Correspondance de Portugal, vol. LXXXIV, fol. 52. — Cf. fol. 76, 84-87. — Le volume LXXXVIII, fol. 211, renferme un mémoire sur les pertes éprouvées par les négociants français.

réveil de la nation portugaise, la facilité des communications (je n'ose pas dire les événements politiques), ont amené chez nous un grand nombre de ces étrangers, dont plusieurs ont cessé de l'être, soit par des alliances ou par la place qu'ils ont su conquérir dans la société polie, dans le monde des sciences et des lettres. La notoriété de ces éminents contemporains donnerait certainement du lustre à la liste des personnages que nous avons essayé de raviver; mais nous avons connu d'une façon plus ou moins intime la plupart des membres de la colonie portugaise en France, et nous craindrions, en portant la lumière sur eux, ou de ne pas éclairer dignement leurs mérites ou d'offenser leur modestie.

CHAPITRE II

RELATIONS INTELLECTUELLES ENTRE LA FRANCE ET LE PORTUGAL.

I

Haine nationale entre les deux pays, affirmée par Montesquieu. — Correspondance entre le roi D. Diniz et le troubadour Ebrard, de Cahors. — Romans français de chevalerie répandus en Portugal. — Le droit romain dans ce pays. — Artistes et lettrés portugais en France et à la cour de Bourgogne.

Un homme d'esprit du siècle dernier fait dire à un personnage de son invention, auquel il prête ses propres idées : « Je parcours depuis dix mois l'Espagne et le Portugal, et je vis parmi des peuples qui, méprisant tous les autres, font aux seuls François l'honneur de les haïr [1]. »

Je ne sais en vérité ce que, même en se reportant à l'époque, il faut croire d'une pareille assertion, sans doute fort hasardée : ne vaut-il pas mieux ajouter foi au témoignage d'un contemporain, qui déclare s'être aperçu, à Lisbonne, qu'on n'y voyait pas les Français d'un mauvais œil [2] ? Faut-il encore alléguer une parole royale ? Le comte de Chasteau-Regnauld étant à la

1. *Lettres persanes,* lettre LXXXVIII. — Ce passage a été répété par le chevalier d'Oliveira, t. I, p. 277, mais contredit dans un ouvrage qu'on lui attribue : « On nous reproche aussi mal à propos, dit l'auteur, que nous n'aimons plus les François, qui nous ont affranchis du joug de l'Espagne. On se trompe, nous les aimons plus que les Anglois. Ils s'allient volontiers avec nos filles, ils sont de la même religion et nos anciens amis; mais le secours des Anglois est plus utile pour nous que l'amitié des François. » (*Mémoires instructifs pour un voyageur,* etc. Amsterdam, 1738, in-8°, t. I, p. 212.)

2. *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal,* etc. Paris (1798), 1808, in-8°, t. I, ch. VI, p. 69.

veille de quitter Lisbonne avec son escadre, D. Pedro II lui avait offert un riche présent, et le brave marin faisait difficulté de l'accepter. Le roi lui dit qu'il ne saurait le refuser, et qu'aux termes où il en était avec Louis XIV, les Français ne devaient plus le regarder comme un roi étranger [1].

En mai 1740, M. de Chavigny, rendant compte au cardinal de Fleury de sa première entrevue avec D. João V, disait : « Le roy de Portugal me répondit dans sa langue, mais si intelligemment que je ne perdis presque aucune parolle ; il n'est pas possible d'exprimer plus tendrement, je pourrois dire plus respectueusement, son amour pour le roy, sa reconnoissance, son goût pour la France, et qu'il auroit sucé, en naissant, le désir où il a toujours esté et où il ne cessera d'être, de resserrer plus estroitement le nœud de la bonne union [2], » etc.

Nous sommes loin, il est vrai, de l'époque où, chez nous, Jeanne de Boulogne, duchesse de Berri, entretenant des intelligences suspectes avec le roi de Portugal, ce prince était déclaré ennemi de l'État [3] ; mais, quelles qu'aient jamais pu être les variations de la politique, elles ont toujours laissé subsister le fond de fraternité entre deux peuples de même race.

Quelle sorte d'intelligences pouvait entretenir une princesse française avec D. João Ier, de manière à donner de l'ombrage à Charles VII ? On peut conjecturer qu'il n'y avait là qu'un commerce épistolaire d'une nature uniquement littéraire. Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi portugais eut l'idée d'envoyer en France une ambassade pour demander à l'amant d'Agnès Sorel des troubadours provençaux [4].

1. *Journal du marquis de Dangeau,* 12 novembre 1701, t. IX, p. 234. — En 1684, D. Francisco Mascarenhas publiait à Paris un panégyrique latin du roi-soleil, mentionné dans la *Bibliotheca Lusitana,* t. II, p. 95, col. 1.

2. Correspondance de Portugal, vol. LXXV, fol. 136 verso.

3. DD. de Vic et Vaissete, *Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 460, année 1423.

4. *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne.* Paris, 1777, in-8°, t. I, p. 561. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie,* t. I, p. 283.

Déjà, au XIIIe siècle, D. Diniz avait attiré auprès de lui et pris pour maître en l'art de *trobar* Aimeric Ebrard, de Cahors; content de ses leçons, dont nous pouvons juger par le *cancioneiro* connu sous son nom [1], le royal élève récompensa le chansonnier par l'archevêché de Lisbonne [2].

Cependant, l'attention populaire se portait, chez nous, sur le Portugal, par ce que l'on disait de ce pays lointain. Se figure-t-on Froissart voyageant en 1388 avec messire Jean Ferrant Percek, « le bon chevalier de Portugal, » les histoires surprenantes, vraies ou fausses, que devaient se conter les deux compagnons, plus ou moins versés dans les romans à la mode?

C'est aux romans de chevalerie qu'il faut attribuer l'ignorance complète où généralement l'on était chez nous concernant le Portugal, même vers la fin du moyen âge. En dépit des notions positives qui avaient dû être transmises dans le XIIIe siècle, toutes les connaissances qu'on avait sur ce beau pays s'étaient si bien éteintes vers le temps où régnait D. Pedro le Cruel, que, lorsqu'un poète français de cette période prétendit peindre le roi de *Lissebonne la Grant*, il ne s'enquit pas même de son nom réel, et l'appela *D. Fagon*. Cuvelier connaît bien « Ferrant de Castro, » dont la sœur Inez avait eu une aussi éclatante célébrité; mais c'est que ce chevalier était alors à la cour de D. Pedro, et que tout s'efface dans ses souvenirs. Il n'est plus question de ces trompes d'argent au son desquelles dansait le roi, comme David devant l'arche; ce sont des *chinfonies* qui les remplacent, instruments *truants* unique-

1. *Cancioneiro d'El Rey D. Diniz pela la primeira vez impresso sobre o manuscripto da Vaticana*, etc., pelo Dr Caetano Lopez de Moura. Pariz, Aillaud, 1847, in-8°. — Cf. *Fragmentos de hum Cancioneiro inedito que se acha na livraria do real Collegio dos Nobres de Lisboa*. Em Pariz, 1823, in-4°. Raynouard a rendu compte de cette publication dans le *Journal des savans*, cahier d'août 1825, p. 488-495.

2. *Gallia christiana*, t. II, col. 1047, B. — Ferdinand Denis, *Portugal*, p. 23, col 2. (*Univers pittoresque*. Paris, 1846, in-8°.)

ment employés en France par les aveugles et autres gueux. Adieu la pompe guerrière qui accompagnait alors la prise d'armes d'un chevalier ; le roi qui règne à Lisbonne ne trouve pas, même parmi les valeureux *fidalgos* qui combattront si rudement à Aljubarrota un seul homme capable de tenir tête à Mahieu de Gournay : c'est un étranger qui joute contre cet Anglais, un Breton nommé *La Barre*, qui se trouvait en ce moment à la cour de Portugal [1].

Veut-on un exemple de plus de l'ignorance de nos ancêtres au sujet de ce pays? que l'on ouvre *Les Mystères*, de M. Petit de Julleville [2]; on y verra « comment la femme du roy de Portugal tua le seneschal du roy et sa propre cousine, dont elle fut condamnée à ardoir, et Nostre-Dame l'en garantit. » L'auteur de cette légende ultra-pieuse débute par une partie de chasse pendant laquelle le roi s'égare dans les bois de Compiègne.

Passons maintenant du plaisant au sévère, disons un mot des origines de la jurisprudence en Portugal. Jusqu'au roi Diniz, le nombre des adeptes dans la science du droit romain devait être très faible. La nécessité d'étudier en pays étranger, les frais énormes et les dangers attachés aux voyages dans ces temps, devaient effrayer bien des sujets [3].

1. *Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier. Paris, 1839, in-4°, t. I, p. 344-359, v. 9734 et suiv. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 43.

2. Paris, 1880, in-8°, t. I, p. 147-202; t. II, p. 235, 236.

3. « ... Propter expensarum defectum, viarum discrimina et pericula personarum non audeant, timeant, nec commode possint ad partes longinquas ratione studii se transferre, » etc., disent les prélats dans l'adresse au roi Diniz pour l'érection d'une université. (*Monarch. Lusit.*, t. V, escrit. 21. — Cf. Schæfer, *Geschichte von Portugal*, vol. II, p. 78 et suiv., ou traduction française, époque I, l. II, ch. v, p. 294, col. 1, note 3.)

Vers la fin du siècle dernier, l'Académie royale des sciences de Lisbonne avait proposé comme sujet de concours : Déterminer l'époque à laquelle le code de Justinien a été introduit en Portugal, et quel degré d'autorité il a obtenu dans ce royaume. (*Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. II, p. 114.)

D'après Figueiredo, deux hommes surtout auraient introduit sous Affonso Henriques le code de Justinien en Portugal, João Peculiar et maître Albertus. Le premier alla en France pour se perfectionner dans les sciences, et il en revint avec le renom d'un lettré savant dans l'un et l'autre droit, ainsi que s'exprime Figueiredo, en se servant des paroles de Rodrigo da Cunha [1].

Il existe un acte du 6 avril 1129, dressé *secundum auctoritatem donationum legum romanarum atque Francorum, seu Gotorum, de hac hereditate* [2]. Que faut-il entendre par ce mot *Francorum?* Sans doute des étrangers, et non des Français.

Dans le même siècle où les faits et gestes des paladins étaient offerts à l'admiration de nos voisins, nous rencontrons dans les universités de Montpellier, Toulouse et Paris un autre chevalier errant en quête de savoir ou de combats oratoires [3], et, à la cour de Bourgogne, un prosateur que son pays peut revendiquer avec orgueil, plus que le Gaston de Foix, « Portugais de nation, dit Fr. Brandão, mais descendant de Français d'Aquitaine, prince des théologiens de son temps et remarquablement versé dans les langues française, hébraïque, latine et arabe [4]. »

Vasco Fernandes de Lucena, attaché au service de l'infante Isabelle, fut l'un des écrivains français les plus élégants du xve siècle. On trouve un grand éloge de son mérite dans le préambule des *Mémoires d'Olivier de la Marche :* « Je n'ay, dit-il, par don de grâce, la clergie, la mémoire ou l'entendement de ce vertueux escuyer Vas de Lucene, Portugalois, à

1. *Hist. eccles. de Braga*, part. II, cap. XIV, n° 4. — Schæfer, *Geschichte von Portugal*, t. II, p. 31. — Cf. Florez, *España Sagrada*, t. XXI, p. 69.

2. Docum. de Arouca, dans l'*Elucidario* de J. de Santa-Rosa de Viterbo, t. II, p. 47.

3. Barbosa, *Bibl. Lusit.*, t. III, p. 21, col. 2, art. *Lourenço*.

4. *Quinta Parte da Monarchia Lusitana*, l. XVI, cap. III, fol. 6 verso, col. 1 et 2

présent échanson de Mme Marguerite d'Angleterre, duchesse douairière de Bourgongne; lequel a fait tant d'œuvres, translations et autres livres dignes de mémoire, qu'il fait aujourd'huy à estimer entre les sachans, les expérimentés et les recommandés de nostre temps [1]. »

Ce passage nous apprend qu'après la mort de Charles le Téméraire, Vasco de Lucena eut auprès de la duchesse douairière le titre d'échanson, que sans doute il conserva le reste de sa vie; mais celui qui le recommande le plus à la mémoire est la traduction française, la plus ancienne que l'on connaisse, de l'*Histoire d'Alexandre le Grand* par Quinte-Curce. A ce qu'il paraît, il la composa au château de Nieppe, et la dédia à Philippe le Bon [2].

Charles le Téméraire avait lui-même auprès de sa personne un médecin portugais nommé maître Louppe, c'est-à-dire Lopo: ce fut lui qui, après la bataille de Nancy, ayant reconnu son maître parmi les morts, fit part de la nouvelle à Mgr de Craon, qui incontinent en avertit Louis XI [3].

Plus illustre que maître Lopo, João Pedro de Lisbonne, devenu pape sous le nom de Jean XX ou XXI, était né dans cette ville vers la fin du XIIe siècle. Attiré en France par la réputation de ses professeurs, il quitta son pays et s'appliqua avec ardeur, à Paris et à Montpellier, à l'étude des sciences cultivées de son temps, nommément de la philosophie et de la médecine. Des connaissances aussi variées devaient le faire arriver au saint siège, après avoir passé par celui de Braga,

1. *Mémoires de messire Olivier de la Marche*, édit. du *Panthéon littéraire*, p. 297, col. 1.

2. Paulin Paris, *les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, etc., t. I, p. 49-51. — Dans le *Portugal* de M. Ferdinand Denis, on voit la reproduction d'une ancienne miniature représentant Vasco de Lucena offrant son travail au duc.

3. *Mémoires de Philippe de Commynes*, l. V, ch. X, édit. de la Société de l'histoire de France, t. II, p. 74.

patrie de Francisco Sanches, professeur à Toulouse [1], nous ne savons de quoi.

Peut-on expliquer le choix, par ce prince, d'un médecin étranger par le crédit dont jouissaient les Portugais à la cour de Bourgogne, depuis que l'infant D. Jayme, fils du duc de Coimbre et neveu de la duchesse Isabelle, y était arrivé en 1446, « grandement acompaigné de chevaliers, de nobles hommes et autres, qui tous estoyent fugitifs avec luy du royaume de Portugal [2] ? »

La bonne duchesse, qui n'avait point oublié les chansons de son pays, tenait auprès d'elle des ménestrels aveugles, joueurs de bas instruments; mais ils n'étaient que de passage à la cour de Bourgogne. Ils avaient succédé aux musiciens royaux, qui songeaient déjà, en 1426, à rentrer auprès de João I, leur maître, après avoir reçu d'un trésorier, leur compatriote, le prix de leurs services [3].

La noble dame, à ce qu'il paraît, avait aussi la mémoire du cœur; elle recevait d'un certain Diogo le portrait d'une Portugaise peint en détrempe par Jean Van Eyck, ou peut-être

1. Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*. Paris, 1767, in-4°, p. 301, col. 2, et l. V, p. 303-305. — Pour un docteur en médecine, Manoel Bocarro Francez, de Lisbonne, qui avait également étudié à Montpellier au commencement du XVIIe siècle, en y joignant l'astrologie, voir la *Bibliotheca historica* de José Carlos Pinto de Sousa. Lisboa, 1801, in-4°, p. 191. — Monconys (*Voyages*, 1re part., p. 125), signale, comme ayant connu à Lisbonne, un certain Gombaud, « orfèvre, chirurgien et chiromancien. »

2. *Mémoires d'Olivier de la Marche*, l. I, ch. XX, p. 430. — A ces chevaliers il faut joindre Pedro Vasques de Saavedra, dont le même écrivain parle au ch. XXI et ailleurs.

3. « A Jehan de Cordouva et Jehan Fernandes, joueurs de vielles, servans d'iceulx instrumens devers madame la duchesse de Bourgogne, ij. lxxiij. fr. — Compte de Jehan de Viseu pour 1438-39. — Cf. p. 470, compte de 1457-58. (Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, 2e partie, t. I. Paris, 1849, in-8°, p. 355.) — « Aux trois menestrez du roy de Portugal et autres cy-après nommez, la somme de 121 l. 10 s..., donnée pour la reverance et solemnité de ... Pasques et pour contemplacion de leur d. maistre, afin qu'ilz s'en puissent retourner devers lui aud. pays de Portingal, » etc. (*Ibid.*, ann. 1425-26, p. 239.)

seulement dessiné par lui pendant son assez long séjour à la cour du roi D. João I, en 1429 [1].

M. Ferdinand Denis cite un passage qu'il a extrait de l'*Europa Portugueza* de Faria e Souza [2], où il est dit que vers 1480 on fit faire en Portugal d'admirables tapisseries représentant les expéditions d'Affonso V en Afrique, à Tanger et à Arzila [3]. Si ces tentures furent exécutées sous les yeux de ce prince, on peut les attribuer à des ouvriers venus de Flandre, comme les étoffes qui portaient le nom de leur origine [4].

Concurremment avec des Flamands, des artistes français émigraient en Portugal. L'un d'eux, Nicolas, architecte, était chargé de l'exécution du portail principal de l'église de Belem, vers 1517. Il avait été appelé de France par le roi D. Manoel, avec trois autres de ses compatriotes, vraisemblablement de Rouen, pour reconstruire l'église de Santa-Cruz, à Coimbre. Cet architecte pourrait bien être aussi le sculpteur du même nom, qui a exécuté l'autel de la Pena, près de Cintra [5].

Peuplée de Portugais de divers états, la cour des ducs de Bourgogne avait sûrement aussi son astrologue, qui, suivant les folles imaginations de l'époque, cumulait l'étude des astres avec l'inspection des urines pour la connaissance de l'avenir et des maladies. Nous ne savons si maître *Louppe de la Garde*

1. De Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, part. II, t. Ier, introduction, p. XLIV, XLV, en note. — Sur les artistes flamands en Portugal au XVe siècle, voyez p. CXXXII, note.

2. T. II, p. 291.

3. Rackzynski, *les Arts en Portugal*, etc., p. 202.

4. *Elucidario*, t. II, p. 304, col. 2, v° *Saia de arrais*.

5. A. Rackzynski, *les Arts en Portugal*, etc., p. 235, 237, 331, 344, 440, 469. — *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*, p. 207, 252, 253, 289. L'auteur nomme *Philippe Uduarte* ou *Édouard*, l'architecte français de l'église de Santa-Cruz de Coimbre. Dans un acte daté de cette ville, l'an 1324, on voit employé, sous le nom de *parede francez*, un mode de construction, moitié pierre, moitié brique, usité en Portugal. (*Elucidario*, t. II, p. 203, col. 1.) — Monconys (*Voyages*, 1re part. p. 124) fait mention d'une localité appelée *Nossa Senhora de França*.

et maître *Gonsalve de Berges*[1], l'un et l'autre conseiller et *physicien*, c'est-à-dire *médecin*, de monseigneur[2], pratiquaient le plus chimérique de ces arts; mais de leur temps nul n'y était plus versé que Merlandin de Portugal, « recteur de l'université, ou écolle de Paris, souverain astrologien[3]. »

Moins heureux que Herculano, qui a découvert un chancelier de ce corps universitaire mêlé à une solennité portugaise en 1245[4], je n'ai pu retrouver ce Merlandin dans le catalogue des anciens recteurs; mais parmi les étrangers qui venaient étudier à Paris au XIIIe siècle, on rencontre des Portugais. Deux d'entre eux, Gomes et João, attendaient de l'argent de leur pays pour leur subsistance et celle de leurs condisciples; leurs familles avaient chargé la somme en numéraire, ou en marchandises, sur un navire portugais : elle ne leur arriva pas, le bâtiment, dépourvu sans doute de ces documents sans lesquels il n'était point prudent de naviguer, étant devenu la proie d'un vaisseau de la marine royale d'Angleterre qui rentrait de Gascogne. Les pauvres étudiants réclamèrent, et Henry III, faisant droit à leur requête dans une certaine mesure, ordonna au maire de Londres et aux autres officiers, de payer aux écoliers portugais 40 marcs sur le prix de vente de la cargaison[5].

Dans le même siècle, Alvaro Paes étudiait à Paris sous le fameux Duns Scot[6]. On connaît de ce cordelier un ouvrage

1. Sans doute *Lopo de Guarda* et *Gonçalo de Vargas*.

2. De Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, 2e part., t. I, introduction, p. XVIII, 511. — Cf. p. 524, col. 2, et 430; t. II, introd., p. XIII, en note, et p. 226.

3. *Recueil des plus célèbres astrologues et quelques hommes doctes*, faict par Symon de Phares, du temps de Charles VIII. Ms. de la Bibl. nat. n° 7487, fol. 107 recto, A. D. 832.

4. *Historia de Portugal*, t. IV, p. 406. — Cf. p. 300, 301.

5. *Rotuli literarum clausarum*, ann. 1225, vol. II, p. 89, col. 2. — *Rotuli liberate*, 10 Hen. III, memb. 5. — Plus tard, le même souverain, étant à Bordeaux, faisait délivrer à un marchand espagnol un mandat de 320 marcs, comptés à l'infant D. Pedro, frère du roi de Portugal. (*Rôles gascons*, t. I, p. 32, nos 213, 214.)

6. Barbosa, *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 108, col. 1.

intitulé *De Planctu Ecclesiæ Libri II*, imprimé pour la première fois à Ulm, par Johann Zeiner, de Rütlingen, en 1474, in-folio [1], et pour la seconde à Lyon, par un autre libraire allemand, qui, dans le *colophon* du livre, ne se ménage pas l'éloge [2].

Plus connu, saint Antoine de Pade, ou de Padoue, né en 1195 et mort en 1231, avait de bonne heure quitté le Portugal, son pays, pour se rendre en Italie. De là il passa à Limoges, puis à Montpellier et à Toulouse, acharné sans relâche contre l'hérésie d'un sectaire du midi de la France. Ses prédications étaient tellement goûtées de son temps, qu'il était souvent obligé de prêcher en pleine campagne. Il a laissé des sermons et des commentaires sur l'Écriture sainte [3].

Il a été question plus haut d'un astrologue. Je serais tenté de mentionner aussi un danseur de corde portugais, venu en France en 1459, pour exercer ses talents [4], et un autre amenant un chien à Louis XI, en 1482 [5]; mais je ne veux ni monter si haut ni descendre si bas; je préfère m'en tenir à la montagne Sainte-Geneviève, l'acropole du pays latin.

1. Voyez Hain, *Repertorium bibliographicum*, etc., vol. I, pars I, p. 97, col. 2, n° *891.

2. «Impressum est autem denuo præclarum hoc opus in famosissimo Lugdunensi emporio apud virum integerrimum Joannem Cleyn, bibliopolam et industrium, et de bonis litteris bene meritum. Anno post Christum natum sesquimillesimo supra decimum septimum ad calendas Augustas.» In-fol.

3. Barbosa, *Bibl. Lusit.*, t. I, p. 184-190. — La mémoire à Paris de cet ardent missionnaire est le 28 mars. — Voir encore la *Nouvelle Biographie générale*, t. II, p. 822.

4. Mathieu de Coussy, ch. CXXVI; édit. du *Panth. littér.*, p. 218, col. 2.

5. *Mémoires de Philippe de Commynes*, l. VI, ch. VII; édit. de Mlle Dupont, p. 233, note 1.

II

Les Gouvea et le collège de Sainte-Barbe; fondation de cinquante bourses par le roi D. João III, et inauguration de la nouvelle maison portugaise sur la montagne Sainte-Geneviève. — Collaborateurs des Gouvea. — Portugais au collège de Guienne. — Rentrée à Paris, puis en Portugal, de Gouvea le jeune. — Grandeur des deux maisons sous l'administration des Portugais; décadence de l'une et de l'autre après leur retraite. — Jeronymo, Osorio et autres.

Dans le cours de la guerre de Cent-Ans, nous ne voyons pas de Portugais en France, si ce n'est dans les rangs de nos ennemis. On rencontre néanmoins sur la liste des recteurs de l'université de Paris, dressée par Duboulay, à la date du 24 mars 1430, *Guill. de Govea*, *Batavus*[1]. Trompé par ce nom de pays, l'historien de Sainte-Barbe a passé sous silence ce Guillaume, sans soupçonner que *Batavus* pouvait être une erreur de lecture pour *Bejanus*. Or, on sait que la famille qui va nous occuper avait des branches à Beja aussi bien qu'à Evora et à Coimbre. Diogo de Gouvea ne serait donc que le second en date d'une véritable dynastie de professeurs qui tous prirent leurs grades et enseignèrent d'abord à Paris. Il paraît y être arrivé du temps de Charles VIII[2], avant ou après Alvaro Thomaz, devenu recteur de l'un des colléges[3], et Francisco Martins da Costa, célèbre jurisconsulte, reçu docteur dans la même université[4].

1. Bulæus, *Historia universitatis Parisiensis*, t. V, p. 921, col. 1.

2. J. Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, etc. Paris, 1860, in-8°, ch. XIV, p. 123.

3. Barbosa (*Bibl. Lusit.*, t. I, p. 115, col. 1) lui attribue un volume in-fol., imprimé à Paris en 1509 sous ce titre : *De triplici Motu cum proportionibus annexis philosophicas Suiseth calculationes ex parte declarans.*

4. Barbosa, t. I, p. 747, col. 2. — Richard Suiseth, arithméticien anglais, dont Cardan, dans son dialogue *De Morte*, vante l'intelligence, est l'auteur du *Calcu-*

Reçu docteur en théologie, Antonio de Gouvea fit partie des diverses commissions instituées pour examiner les éditions de la Bible imprimées par Robert Estienne, et fut, par suite, en butte aux attaques les plus passionnées en dépit d'un savoir uni à des manières d'un parfait gentilhomme. Il ne fallait pas moins pour se maintenir à la cour. Or, pendant tout le temps qu'il passa en France, il y fut constamment appelé surtout pour ce qui concernait les relations entre notre pays et le sien. « Il approcha et servit cinq rois de Portugal et quatre rois de France, » disait encore son épitaphe [1], que l'on pouvait lire autrefois dans la cathédrale de Lisbonne [2]; son nom s'y trouvait suivi du titre de recteur de l'université de Paris, que Duboulay a omis sur sa liste.

Rappelé à Lisbonne par le roi D. Manoel, il se déroba à une aussi flatteuse invitation pour la réalisation d'un projet qui lui semblait devoir mieux servir les vues d'un prince ami des lumières, déjà bienfaiteur du collége de Montaigu [3]. Il s'agissait d'acheter Sainte-Barbe, dit son historien, et d'y réunir tous les pensionnaires du gouvernement portugais [4]. La réputation du collège était alors à son apogée. Incorporer ses jeunes compatriotes à la légion barbiste était, dans les calculs de Gouvea, ajouter un nouveau stimulant à l'émulation, et, d'un autre côté, il avait la conviction que ces mêmes enfants, jusqu'alors disséminés de part et d'autre, s'ils étaient soumis

lator, publié par Vittorio Trinchavello à Venise, en 1520, six ans après une arithmétique théorique et pratique de Juan Martinez Siliceo, venu en France pour y étudier.

1. *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 125.

2. Voir notes, p. 157

3. Du Breul, *le Théâtre des antiquitez de la ville de Paris*, l. II, p. 673.

4. Dans les archives de la Torre do Tombo, on conserve un ordre au consul en Flandre de payer à Francisco de Mello, gentilhomme de la chambre, son séjour pendant les trois années qu'il a passées à Paris pour ses études (7 février 1514); suivi d'un autre ordre de lui payer 38,160 reis (environ 420 livres) pour frais de séjour, durant le temps passé à l'Université de Paris (20 février 1517). — Voir Livet, p. 91, n° 92.

à la même discipline et pourvus de la même instruction, formeraient un corps plus homogène pour la mission à laquelle on les destinait[1]. »

Gouvea se rendit néanmoins à Lisbonne, non pour concourir à une chaire de philosophie dans cette capitale, mais pour obtenir du successeur de D. Manoel, D. João III, l'assurance de cinquante bourses pour la nouvelle fondation. Secondées par le cardinal-infant, D. Affonso, frère du roi, qui ne manqua pas de se faire l'écho de la renommée en représentant son protégé comme un maître vigilant et capable, plein de gravité et d'une probité à toute épreuve, les démarches de Gouvea furent couronnées de succès, et l'inauguration du nouveau collège portugais eut lieu en 1526.

Après y avoir été élevés, quatre autres Portugais, neveux de Gouvea l'ancien, comme on l'appelait dans l'Université pour le distinguer de plusieurs de ses proches qui eurent le même prénom, devaient continuer la gloire de cette dynastie. Martial, l'aîné des quatre, commença à enseigner la grammaire à Sainte-Barbe, puis la rhétorique à Poitiers et à Coimbre. Diogo Barbosa et M. Quicherat ont parlé de ses talents et de ses connaissances[2].

André, le second des Gouvea neveux, n'a pas jeté moins d'éclat sur sa famille ni fait moins d'honneur à son oncle, qui l'appela à le seconder dans ses fonctions de principal. Montaigne lui a rendu un témoignage qui suffit à la gloire de son digne contemporain[3]; mais elle devait s'éclipser devant celle

1. *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 126. — Barbosa signale un Pedro Fernandes d'Evora comme un éminent professeur de langue latine et d'humanités, qui enseignait à Paris en 1524, et l'écrivain d'une lettre en latin imprimée dans la même ville, in-4°. (*Bibl. Lusit.*, t. III, p. 576, col. 2.)

2. *Bibliotheca Lusitana*, t. III, p. 404. — *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 129.

3. *Essais*, l. I, ch. XXV.

d'Antonio, le benjamin de son grand-père. Le vieillard songeait à le lancer dans la carrière militaire; il préféra embrasser celle de son oncle, disons mieux, celle de l'éloquence et de l'érudition. « Sa vie se passa, dit M. Quicherat, en voyages pour aller proposer le combat aux professeurs en renom. Il resta vainqueur de tous ceux qui essayèrent de se mesurer avec lui. Bordeaux, Toulouse, Paris, Cahors, Valence, peuvent attester ses triomphes. Il n'attachait de prix qu'aux applaudissements des Français, mettant notre pays au-dessus de tous les autres, et convaincu qu'il devait à l'air qu'on y respire de s'être élevé au-dessus de ses compatriotes [1]. » Nous terminerons cette courte notice en signalant, après bien d'autres, l'universalité des talents d'Antonio de Gouvea, à la fois philosophe, jurisconsulte et poète [2], et sa ressemblance par là avec les beaux génies qui illustrèrent la Renaissance [3], notamment avec André de Resende, qui, après avoir terminé ses études à l'université de Louvain, passa quelque temps à Marseille, Aix et Paris [4].

Nous n'avons rien dit d'un Gouvea qui paraît avoir précédé Antonio et accompagné à Sainte-Barbe Martial et André, ne voulant pas suivre M. Quicherat dans des détails généalogiques. Selon toute apparence, ce Gouvea s'appelait *Diogo*, comme son oncle et un autre neveu du même, surnommé *junior* pour le distinguer de l'ancien.

Pour les autres Gouvea qui firent leurs études à Paris, M. Quicherat n'a trouvé que leurs noms et la date du serment

1. *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 131. — *Histoire du Collège de Guyenne*, p. 87.

2. A Lyon, Sébastien Gryphe imprimait, en 1539, une brochure in-4° de 40 pages (dont 2 blanches), avec le titre d'*Antonii Gouveani Lusitani Epigrammateon Libri duo*.

3. Quicherat, t. I, p. 132-134.

4. Reiffenberg, *Des anciennes relations de la Belgique et du Portugal*, p. 44. — F. Denis, *Nouvelle Biographie générale*, t. XLII, col. 16, 17.

qu'ils prêtèrent à la Faculté des arts lorsqu'ils reçurent leurs lettres de scolarité. Roque et Simão jurèrent en 1525; Damião, João et Miguel, en 1527; Diogo Rodrigues, en 1533. Enfin un Antonio de Gouvea d'Evora commença un cours de philosophie en 1542[1], l'année où les relations entre la France et le Portugal étant d'une nature tout à fait pacifique permettaient à un négociant de Paris, Guillaume le Gras, de charger un navire pour ce dernier pays[2] et d'en ramener des recrues à Sainte-Barbe.

Parmi les hommes venus pour étudier et enseigner ensuite, nous nommerons tout d'abord João Ribeyro, de Lisbonne. Se sentant attiré vers Paris pour y reprendre ses études interrompues par d'autres soins, il vint en France sous le roi D. Manoel. Il suivit les cours de deux éminents professeurs de l'époque, répéta au collège de Beauvais les leçons de l'un d'eux, et passa ensuite à Sainte-Barbe, où il remplaça, non sans éclat, João de Celaya pendant les premières années du principalat de Diogo de Gouvea. Une lettre de João Ribeyro, écrite en 1517 à son frère Gonçalo Dias, chambellan du roi, témoigne de son ardeur studieuse et du bonheur qu'il goûtait dans sa retraite[3].

En suivant l'ordre chronologique, nous nommerons maintenant Diogo et Manoel de Teyva, peut-être frères, l'un humaniste, l'autre élève en 1528 de Jean Fernel, qui faisait un cours de mathématiques à Paris[4]. Le premier y professa, et

1. Bulæus, *Hist. univ. Paris.*, t. VI, p. 920. — *Hist. de Sainte-Barbe*, t. I, p. 134, 135.

2. Turnbull, *Calendar of State Papers*, foreign series, of the Reign of Edward VI, p. 210, n° 531.

3. *Hist. de Sainte-Barbe*, t. I, p. 139, 236-238.

4. Jean Fernel n'appartenant pas directement à notre sujet, nous n'en parlerons qu'incidemment, renvoyant pour de plus amples détails à l'ouvrage de Henry Morley, *Jerome Cardan. The Life of Girolamo Cardano, of Milano, Physician*, 1854, petit in-8°, vol. II, p. 78, 100-104.

passa à Coïmbre après s'être arrêté quelque temps à Bordeaux [1].

Antonio Leitão, de Braga comme les précédents, avait successivement enseigné la physique et la philosophie à Sainte-Barbe quand il fut élu recteur pour le premier trimestre de 1553. Au mois de mars 1547, son nom figure sur le registre de la nation de France comme procureur de l'une des quatre nations dont se composait la Faculté des arts [2]. S'il faut en croire une devise grecque dont la signature de Leitão est accompagnée, il avait pris pour règle de conduite le précepte gravé sur le piédestal d'une statue de la Sagesse érigée vers le même temps à Coïmbre, dans la salle des actes solennels de l'Université [3].

D. Belchior Belliago, fils d'un financier d'Alfandega, est représenté par Buchanan, qui l'avait connu [4], comme étant loin de pratiquer dès le collège une morale aussi renforcée, bien qu'il se fût voué à l'enseignement de la philosophie. Rentré dans son pays, il gagna la faveur de D. João III, devint évêque de Fez *in partibus*, et desservit jusqu'à sa mort la chapelle royale [5].

Un autre évêque portugais, Antonio Pinho, natif de Porto, avait également commencé à étudier à Sainte-Barbe, sous Diogo de Gouvea, qui l'avait fait admettre au nombre des boursiers de sa nation. Il se signala par l'enseignement des humanités, et acquit le grade de maître ès arts. Après avoir fait

1. Bulæus, *Hist. univ. Paris.*, t. VI, p. 453. — Quicherat, *Hist. de Sainte-Barbe*, t. I, p. 136.

2. Cette même année, Miguel Cabedo de Vasconcellos publiait à Paris une traduction latine du *Plutus* d'Aristophane, in-8°. Voir *Bibl. Lusit.*, t. III, p. 467, col. 2.

3. Ferdinand Denis, *Camoens et ses contemporains*, en tête des *Lusiades*, trad. en français. Paris, 1841, in-12, p. VII, XX. — Quicherat, *Hist. de Sainte-Barbe*, t. I, p. 136, 137.

4. *Hendecassyllabon Liber*, n° 9. — Cf. n°s 7 et 8, et Quicherat, t. I, p. 137.

5. Barbosa, *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 487.

un cours sur Quintilien, en 1537, il abandonna les institutions oratoires pour la théologie, et ce changement d'études l'amena à diriger celles du prince royal D. Sebastião. Antonio Pinho, qui avait étudié sous Louis Strébée, l'un des plus illustres humanistes de son temps, rend, dans l'épître à Diogo de Gouvea, par laquelle s'ouvre son commentaire sur le troisième livre de Quintilien, un hommage aussi honorable pour le maître que pour le disciple [1].

Une pièce de vers latins, composée en 1527 par l'un des élèves portugais qui avaient suivi le cours de mathématiques de Jean Fernel, nous fait connaître les noms de quelques-uns de ces étrangers, comme l'estime qu'ils avaient su inspirer. Cette pièce, reproduite par M. Quicherat, est intitulée : « Exhortation de João Baptista à João Ximenes, Manoel de Teyva et autres, ses condisciples, jeunes gens doués de tous les genres de mérite [2]. » Parmi eux se trouvait sans doute Rodrigues de Azevedo, l'un des pensionnaires du roi de Portugal, adolescent plein de ferveur religieuse, dont l'histoire est mêlée à celle d'Ignace de Loyola [3].

Au commencement de l'année suivante, parut la première partie du cours de seconde année du même professeur, sous le titre de : *Cosmotheoria*. Il avait dédié son premier volume, intitulé : *Monalosphærium*, à Diogo de Gouvea ; il adressa le second au roi de Portugal, D. João III, en signe de reconnaissance envers le bienfaiteur de Sainte-Barbe. Dans l'épître dédicatoire, Fernel parle avec enthousiasme des découvertes récentes des Portugais, et exprime dans les termes les plus modestes l'espoir que ses méthodes pourront être utiles aux

1. *Hist. de Sainte-Barbe*, ch. XVII, t. I, p. 157.
2. *Ibid.*, t. I, p. 179. — Cf. p. 181.
3. Nic. Orlandini, *Historiæ Societatis Jesu Pars prima*, etc. Antuerpiæ, 1620, in-folio, p. 19, col. 2; lib. I, n° 88. — *Hist. de Sainte-Barbe*, t. I, p. 195, 198.

émules de Bartholomeo Diaz et de Vasco de Gama, pour préciser davantage les positions des terres nouvelles [1].

Un autre navigateur, D. Fernandes Ruy d'Almada, était alors à Paris chargé, comme l'avait été auparavant D. Jaime Monteiro [2], d'apaiser des différends survenus entre les deux couronnes. D. Fernandes aimait les Gouvea et étendait sa faveur sur Sainte-Barbe, sans distinction de nationalité, au point de mériter l'honneur que lui fit un barbiste, Antoine de Méry, de la dédicace d'un traité de médecine. De pauvres écoliers portugais, en proie à la misère, s'étaient vus contraints de quitter Paris : le généreux diplomate, digne interprète de son souverain [3], les y renvoya à ses frais et assura leur subsistance en fondant de nouvelles bourses. On le vit un jour conduire en personne et en grande cérémonie un licencié portugais qui allait chercher le bonnet de docteur à Notre-Dame [4].

1. *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 180.

2. Voyez une lettre de crédit du roi de Portugal, D. Manoel, au trésorier Robertet, en faveur du même, concernant certaines incursions de corsaires français. (Bibl. nat., *Meslanges de Clairambault*, vol. CLXVII, n° 463.) Cette lettre est en latin, mais dans une autre, adressée de Dieppe à la reine Elisabeth, le même roi emploie la langue française. (British Museum, Cott. Mss., Nero B I., folio 283.)

Le grand recueil du vicomte de Santarem (*Quadro elementar*, etc., t. III, p. 178) renferme une lettre de « Jacomo Monteiro » à D. Manoel, datée de Blois, 9 mars 1513; il y est fait mention d'un « Antonio Nunes », autre agent du même roi, qui se trouvait aussi là, *tratando alguns negocios*. Un mémoire du même Monteiro, en date du 10 mars 1527, nous apprend à quelle occasion il était en instance auprès de François Ier, sans doute en qualité de consul de la nation portugaise. Voyez *Quadro*, etc., t. III, p. 223, et l'*Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, ch. XXVII, p. 288.

3. Deux lettres de Diogo de Gouvea au roi; l'une sur les actes en théologie soutenus à l'Université de Paris, 3 février 1544; — l'autre, demandant une subvention en faveur de Fr. Duarte, afin qu'il pût soutenir ses actes publics à l'Université de Paris, 2 février 1545 — (Livet, p. 85, nos 14 et 15), montrent à quel point D. João III était porté vers la mission portugaise à Paris. Des lettres d'Ayres Pinel donneraient à penser qu'il était loin de se louer autant d'un prince qui lui faisait attendre depuis des années son traitement de professeur à l'Université de Coïmbre. — 12 septembre 1558. (Livet, p. 57.)

4. Franc. Leitão Ferreira, *Noticias chronologicas da universidade de Coimbra*, dans la *Collecção dos documentos e memorias da Academia real da hist. portug.*, p. 556, n° 1187. — *Hist. de Sainte-Barbe*, t. I, p. 222.

« Vénérable et discrète personne, maistre André de Gouvea, docteur en théologie, » appelé à Bordeaux par la jurade, jalouse d'infuser un sang nouveau dans le collège de Guyenne, qui languissait, allait retrouver des compatriotes en assez grand nombre [1]. Il emmenait avec lui, outre Mathurin Cordier, récemment revenu de Nevers [2], d'abord Antonio de Gouvea, son frère, Diogo de Teyva, et sans doute d'autres Portugais. Leurs noms ne nous sont point parvenus; mais nous avons celui de l'un des élèves, Diogo Mendes de Vasconcellos, que l'évêque de Viseu amena de Portugal pour étudier sous André de Gouvea et ses habiles collaborateurs.

Nous n'avons pas à retracer l'histoire du collège de Guyenne, « l'un des plus florissans et le meilleur de France [3], » ni même à exposer le tableau de son régime intérieur; avant M. Ernest Gaullieur [4], M. Jules Quicherat s'en est acquitté avec les qualités qu'on lui connaît : les noms d'élèves de cette maison, tels que Michel Montaigne, La Boëtie, Joseph Scaliger, suffisent à sa gloire, et doivent empêcher celui du maître de

1. Voyez dans la garde-note des archives du département de la Gironde, les minutes de Donzeau, à la date du 3 janvier 1546; celles de Denhors du 19 juillet 1561, liasse 184-2, fol. v^c xxxj recto et xxxiij verso; et celles de Castaigne, 28 janvier 1572, liasse 87-14, fol. iiij^xxij verso. — Cf. reg. du parlement de Bordeaux, B. 17, 22 décembre 1523; Continuation de la Chronique bourdeloise, p. 186, 190, etc. Cette même année 1572, un gentilhomme portugais, résidant ou de passage en France, tentait de faire arrêter, en Angleterre, un Ecossais qui l'avait volé mais nous ignorons son nom. Voyez le Ms. de la Bibliothèque Harléienne n° 268, art. 158, fol. 269 verso. Un autre, également du Musée britannique (Bibl. Cott. Galba, E. VI, fol. 12) renferme un passeport de l'ambassadeur Castelnau de Mauvissiere (1582?) en faveur d'Antonio Fogaça, gentilhomme portugais en route pour la France, au service de S. M. T. C.

2. Le Ms. harléien n° 4072 contient un ouvrage intitulé : « *Dialogos das principaes cousas contendas na santa Escriptura*. Feito pelos PP. Fr. Zenon de Baugé, e Fr. Ephrem de Nevers. Da mão de Simão de Mederos. » Ces deux religieux ne seraient-ils pas des Français?

3. Montaigne, *Essais*, liv. I, ch. xxv.

4. *Histoire du collège de Guyenne, d'après un grand nombre de documents inédits*. Paris, 1874, in-8°.

périr, ce qui eût été à craindre, en dépit des vers de George Buchanan[1].

Revenons maintenant à Paris, à la recherche des maîtres et professeurs qui y étaient restés, sans faire autre chose que de renvoyer à Barbosa pour deux Portugais également sortis de l'Université[2].

Diogo de Gouvea, dit *le Jeune*, avait succédé à son cousin André, quand celui-ci était parti pour Bordeaux. Nous ne dirons rien de son principalat, qui ne dura pas moins de sept ans : c'est la matière du chapitre XXIV du livre de M. Quicherat[3], où l'on voit reparaître le nom d'Antonio Pinho parmi ceux des collaborateurs de son compatriote.

On y lit encore que, dans l'élection du recteur de l'Université, qui eut lieu le 16 décembre 1538, la formule de proclamation le déclara nommé « à l'unanimité et par l'inspiration du Saint-Esprit, scientifique personne et gentilhomme accompli, maître Jacques de Gouvea, très vigilant principal de la maison de Sainte-Barbe[4]. »

A la suite de quelques tribulations occasionnées par la turbulence de ses pensionnaires, Gouvea le Jeune, au commencement de 1540, abandonna le gouvernement de Sainte-Barbe, puis la France. Rentré dans son pays, il fut successivement

1. Ad Antonium Goveanum. (*Georgii Buchanani, Scoti, Poemata*, etc., anno 1594, in-8°, p. 114, *Hendecassyllabi.*)

2. *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 727, col. 1, art. *Fr. Duarte Alvares;* et t. III, p. 17, col. 1, art. *Lopo Galego.* — Barbosa mentionne aussi, t. I, p. 9, col. 2, Achiles Estaço comme l'auteur d'un recueil de vers latins, imprimé à Paris, en 1549 et 1555, in-4° (*Sylvæ aliquot, una cum duobus hymnis Callimachi eodem carminis genere ab Statio redditis*); t. III, p. 171, col. 2, P. Manoel, compilateur d'un livre de classe (*Vocabula grammaticæ*), sorti des presses de Lyon en 1594, in-12; et t. II, p. 203-207, le jésuite P. Francisco de Mendoça, *alias* da Costa, mort dans cette ville en 1626, auteur d'un traité de pédagogie (*Difficilium accentuum Compendium*, Paris, 1527, in-8°); mais le bibliographe portugais nous laisse ignorer si ses compatriotes avaient enseigné chez nous.

3. *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 239-242.

4. *Ibid.*, p. 256.

ambassadeur de D. João III au concile de Trente, puis conseiller du roi D. Sebastião. Il mourut grand prieur de l'ordre de Saint-Jacques à Palmella, en 1576 [1].

André de Gouvea, dit le savant que nous ne nous lassons point de citer, fut un véritable monarque dans son royaume et un monarque selon l'idéal du moyen âge, c'est-à-dire qui gouvernait avec l'assistance de ses pairs. Il tenait pour tel ses professeurs, n'avait rien de caché pour eux, ni ne voulait qu'ils eussent moins d'ouverture à son égard. Afin qu'ils ne s'inféodassent pas leurs élèves respectifs, il investit chacun d'eux du même droit d'inspection et de correction sur toutes les parties du collège; et cette égalité, il la maintint par son attention à les traiter tous avec les mêmes égards, à ne reconnaître en eux ni premier ni dernier, à représenter dans ses discours le professorat comme un sacerdoce, dont le caractère n'était changé en rien, quel que fût l'objet ou le degré de l'enseignement. D'un autre côté, il anéantit l'importance des pédagogues ou précepteurs des élèves en chambre. Il leur défendit d'enseigner dans d'autres livres que ceux des classes, de donner des devoirs particuliers, même de se servir des verges. Ils n'étaient que des surveillants, astreints à se référer de tout, soit aux maîtres, soit au principal [2].

Avec de pareils principes, le succès suivit Gouvea à Bordeaux. Lebreton écrivait à Pierre Lagnier : « Si tu désires des nouvelles du collège, il est entré largement et sérieusement dans la voie de la prospérité, grâce au mérite et à l'activité d'André de Gouvea, déjà célèbre dans le principalat [3]. »

Le bruit des succès de l'établissement qu'il gouvernait si habilement ne pouvait manquer d'arriver jusqu'à Coïmbre et

1. *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 657.
2. *Histoire de Sainte-Barbe*, t. I, p. 238.
3. *Roberti Britanni Epistolæ*, fol. 39 recto. — *Histoire du collège de Guyenne*, p. 91, 92.

d'y éveiller une juste susceptibilité. Un ouvrage de D. Belchior Belliago peut donner une idée de la discipline universitaire, telle qu'elle régnait dans cette ville à l'époque où Camões quittait les bancs de l'école, et son auteur a droit à une place ici, à côté d'André de Gouvea, qui peut-être avait été son maître [1].

Comme nombre de ses compatriotes, Belliago avait étudié à Paris. Revenu en Portugal au milieu du XVIe siècle, il succéda dans la chaire d'humanités à Ignacio Moraes, et professa ensuite la théologie, se faisant admirer partout par l'élégance de sa latinité. En possession de la faveur du roi D. João III, qui l'avait élevé à la dignité d'évêque, il est à croire que c'est à la suggestion de ce prélat qu'il faut attribuer l'événement que nous allons raconter.

Rappelé en Portugal par D. João, qui, voulant réorganiser l'université de Coïmbre sur le modèle de celle de Guyenne, avait déjà enrôlé Marcos Romeu, docteur en Sorbonne, et maître Payo Rodrigues de Villarinho, docteur de l'université de Paris, André de Gouvea hésita longtemps avant d'accepter une aussi flatteuse invitation, rendue encore plus pressante par l'envoi de deux gentilshommes du Roi, D. Lopo d'Almeida et Ruy Gomes da Costa [2] : tant de liens le rattachaient à sa seconde patrie! Il avait reçu de François Ier des lettres de naturalité [3]; d'abord chanoine de la collégiale de Bazas, puis théologal de la même église [4], il était sacriste de la cathédrale. Mais il connaissait trop bien les classiques pour ne pas se rappeler ces vers d'Ovide :

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores sinit esse sui.

1. *De disciplinarum omnium studiis ad universam Academiam Conimbricensem habita kalendis octobris* 1548.
2. *Histoire du collège de Guyenne,* ch. XIV, p. 203.
3. *Ibid.*, ch. VIII, p. 135, et pièces justificatives, nº 7, p. 549, 550.
4. *Ibid.*, ch. IX, p. 145 ; et ch. XII, p. 183.

Il obtint un congé de deux mois du maire et des jurats de Bordeaux, et il partit, emmenant l'élite de son état-major, dans les rangs duquel figuraient un professeur de Poitiers, Martial de Gouvea, frère aîné d'André, Diogo de Teyva, et un autre Portugais nommé *Antonio Mendes*. Mais leur exode ne fut pas heureux : André de Gouvea mourut en 1548, moins d'un an après son arrivée à Coïmbre [1], et ses compagnons furent en butte à une foule de disgrâces, pendant que les Portugais continuaient à florir à Paris [2], et en rapportaient des goûts littéraires dont le siècle suivant offre des traces [3].

Mieux avisé, Antonio, frère d'André, ne l'avait pas suivi en Portugal. Après son départ de Bordeaux, il professa la jurisprudence avec succès dans les universités d'Avignon, de Valence, de Cahors et de Grenoble ; enfin, par l'influence de Marguerite, sœur de Henri II, et femme de Philibert, duc de Savoie, il fut appelé à Turin pour y enseigner le droit civil, et reçut le titre de conseiller. Il mourut le 5 juin 1566, laissant

1. Ses œuvres ont été recueillies et publiées sous ce titre : *Antonii Goveani, jurisconsulti clariss. Opera, quæ civilis disciplinæ claustra continent et referant.* Lugd., ex offic. Vincentii, 1599, in-8°. Nous n'avons pu vérifier si, conformément aux habitudes du temps, l'éditeur a reproduit, parmi les morceaux liminaires de son édition, les vers que G. Buchanan a consacrés à Antonio de Gouvea et insérés parmi ses *Hendecassyllabi*. Voyez ses poèmes, édition de 1594, in-8°, p. 114.

2. Rodrigo de Ornellas, de Lisbonne, recevait le grade de docteur dans la faculté de théologie (*Bibl. Lusit.*, t. II, p. 781, col. 1 ; t. III, p. 652, col. 1), et João Valverde publiait en 1552 un traité *De animi et corporis sanitate tuenda.* — Vers le même temps, Francisco de Moraes publiait des dialogues sur ses amours avec une dame de la reine Éléonore de France; une relation des fêtes célébrées à Paris pour le mariage du duc de Clèves et de la princesse de Navarre, qui se fit en 1541; enfin une autre relation des obsèques de François Ier en 1546.

3. Voyez, par exemple, les jugements sur l'*Histoire universelle* de Jacques-Auguste de Thou, adressés à l'auteur par D. Vicente Nogueyra et D. Luiz Lobo de Silves, en 1615 et 1616, vol. VII, p. 82, 83 et 87, 89 de l'édition de Londres. — A l'imitation de Peiresc, qui écrivait à Godefroy en date du 3 août 1832, en lui envoyant des renseignements pour l'histoire de Portugal, Soares d'Abreu entretenait avec le même savant une correspondance dont il nous reste sept lettres originales, écrites de son pays pendant les années 1642, 1643, 1645. (Collection Godefroy — Bibl. de l'Institut de France — CDXCIII, nos 1 et 2.)

un fils qui se distingua de même dans les lettres et le droit [1].

André de Gouvea avait désigné pour le remplacer, pendant son absence, son compatriote João Fernandes da Costa, docteur en théologie et maître ès arts. Secondé par son frère Jeronymo, il prit la direction du collège de Guyenne, le 15 juin 1543 [2], et justifia en tout point la confiance que le principal avait mise en lui. Excellent administrateur, il ne laissait pas que d'être poète à ses heures. On a de lui un petit poème placé en tête de l'*Histoire de la conquête de Diu*, par son collègue Diogo de Teyva [3]. Un acte exhumé par M. Gaullieur nous le montre occupé de la restitution d'un navire portugais, qui avait été capturé [4].

A la suite de la retraite de Gouvea le jeune, les Portugais cessèrent de venir, non chez nous, mais à Sainte-Barbe. Le duc de Bragance, envoyant son fils à Paris, vers 1554, le plaça au collège de Bourgogne [5].

Diogo de Gouvea mourut quatre ans après. Nous ne raconterons pas tous les ennuis qui vinrent l'assaillir à Sainte-Barbe, depuis sa reprise du principalat, après dix ans de

1. *Hist. du collège de Guyenne*, ch. XV, p. 219, note 2. — Nous avons une *Relation des grandes guerres et victoires obtenues par le roy de Perse Cha Abbas contre les empereurs de Turquie, Mahomet et Achmet, ensuite du voyage de quelques religieux envoyés en Perse par le roy de Portugal*, par le P. Fr. Ant. de Gouvea; trad. du portugais. Rouen, Loyselet, 1646, in-4°. Ce R. P. était-il descendant de la famille des éminents professeurs, et d'Antoine Govean du *Ménagiana*, t. IV, p. 223, 224?

2. M. Livet, p. 77, n° 46, signale, comme étant conservée aux archives de la Torre do Tombo, une lettre de maître João da Costa au roi D. Jaão III, pour lui annoncer sa promotion à la dignité de président du collège de Bordeaux; mais la date de 1545 doit être fausse.

3. *Hist. du collège de Guyenne*, ch. XV, p. 100, 222.

4. *Ibid.*, ch. XI, p. 176. — Sur les rapports qu'André de Gouvea entretenait avec le Portugal, voir auparavant, p. 166, 167, 169.

5. *Descriptionis universæ naturæ ex Aristotele Pars prior*, etc. Paris, 1562, in-8°. L'auteur, Jacques Carpentier, de Clermont-sur-Oise, fait précéder ce livre d'une épître dédicatoire : « *Illustrissimo et litterarum amantissimo principi Lusitano, Theotonio, ducis Bragancia filio.* »

retraite, son duel philosophique avec le célèbre Ramus, son expulsion de Sainte-Barbe à la suite d'embarras d'argent, ni sa carrière diplomatique, dirigée surtout contre les corsaires normands et rochelais, à l'affût des bâtiments portugais du retour des Indes. On trouvera tout ce que l'on peut désirer à ce sujet, dans le recueil du vicomte de Santarem [1] et dans les chapitres XXVI et XXVII de l'ouvrage de M. Quicherat, sans négliger le rapport de M. Livet [2].

La série des directeurs portugais du collège de Guyenne ne devait pas finir avec les Gouvea. Le P. Francisco Soares de Vilhegas, religieux profès des carmes de Bordeaux, fut appelé aux fonctions de principal, en remplacement de l'Écossais Highgate; il les remplit jusqu'en l'année 1629 [3], et passa ensuite à Paris, où il paraît avoir été en faveur à la cour [4].

Dans une autre université, celle de Bourges, un docteur

1. *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 178, 199. — Cf. p. 200, 201 et suiv., 223, 329 (ann. 1551).

2. « Lettre d'André de Silveira au roi (D. Manoel) sur ce que Diogo de Gouvea est rentré en possession de l'or que les Français lui avaient pris. — 5 mars 1513. » (Livet, p. 84, n° 67.)

Dans le même catalogue (p. 70, n° 14), il est fait mention d'une lettre d'Affonso Fernandes au roi D. João sur ce que l'archevêque de Bordeaux avait fait faire un inventaire de tous les biens de son prédécesseur (27 décembre 1538); et, p. 71, n° 3, d'une autre lettre de D. Gonzalo Pinheiro, évêque de Cafim, pour demander au même roi la permission d'employer certain sujet portugais qui était à Bordeaux, comme étant un homme de vertu et de talent littéraire (février 1539.) De ces deux pièces ne semble-t-il pas résulter que le roi de Portugal avait à Bordeaux un agent autre qu'un des membres de la nation juive, si nombreux dans cette ville?

Nous n'avons pas même une conjecture à offrir au sujet d'une instruction, en date du 12 juillet de la même année, « pour combattre le libelle que Saint-Blancart présenta aux juges de France contre l'archevêque Pedro Lopes et autres » (Livet, p. 107, n° 157); ni le moindre renseignement sur l'origine de Hierosme Lopes, auteur de l'*Eglise métropolitaine et primatiale de Saint-André de Bourdeaux, avec l'histoire de ses archevêques*. Bourdeaux, G. de la Court, 1668, in-4°.

3. Ponthelier, *Continuation à la Chronique bourdeloise*, édit. de 1612, fol. 29, 31. — Gaullieur, *Hist. du collège de Guyenne*, ch. XXV, p. 414, 415, 417, 418; ch. XXI, p. 495, en note. — Barbosa, *Bibl. Lusit.*, t. II, p. 264, col. 1.

4. Le P. Soares de Vilhegas avait publié à Bordeaux un traité intitulé : *Epi-*

portugais, Salvador de Ferrandina, se faisait remarquer à côté du célèbre Cujas [1]. Enseignait-il également le droit comme son compatriote Jayme Asaa [2]? Nous ne saurions le dire, pas plus que parler pertinemment d'Augustin de la Trinité, religieux de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, qui enseigna à Coïmbre, puis à Toulouse, où il mourut en 1539, et de Fr. Manoel Ponsão, auteur d'un *Liber passionum*, etc., imprimé à Lyon en 1576 [3].

Les Gouvea nous ont retenu bien longtemps. A leur suite nous mentionnerons encore Alvaro da Fonseca, devenu, le 10 octobre 1547, docteur de la maison et société de Sorbonne, recteur de l'université de Paris, et un noble enfant de cette même université, que le talent, un grand caractère et la bonté de son âme, ont mis au premier rang des écrivains portugais, Jeronymo Osorio. Critique savant et brillant écrivain, il a composé en beau latin la plupart de ses ouvrages, ainsi que sa Vie de D. Manoel. Cicéron n'a pas eu de plus heureux imitateur.

Son histoire et le catalogue de ses productions se trouvent partout [4], excepté dans la *Nouvelle Biographie générale* de la maison Didot; nous nous en tiendrons à la nomenclature de celles qu'Osorio a publiées à Paris, ou qui ont été traduites dans notre langue [5].

logus universæ dialecticæ quas summulas vulgo dicunt, 1662, in-4°; à Paris, il donna le *Jardin sacré du Louvre* (1643, in-16) et l'*Oraison funèbre à l'auguste mémoire de Louis le Juste, treizième du nom*, etc., qu'il avait prononcée dans le couvent des grands carmes, et qui fut imprimée par ordre.

1. Thaumas de la Thaumassière, *Histoire de Berry*, l. I, ch. LVIII, p. 62. — L. Raynal, *Hist. du Berry*, l. IX, ch. I, t. III, p. 366.

2. Il a publié à Paris en 1551 un traité *De Primogenitura Tractatus super difficili et satis tractata quæstione, an filius secundo genitus præferendus sit nepoti ex primogenito mortuo.*

3. *Bibl. Lusit.*, t. III, p. 347, col. 1.

4. Voyez, entre autres biographes, Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XI, p. 202-212.

5. C'est 1° *Les Deux Livres de la noblesse civile du seigneur Ierome des Osres de Portugal, traduits de latin en françois, par R. R. S. D. L. G. P.* (sieur de la

A la suite de Jeronymo Osorio, nous placerons le dominicain portugais Antonio de Senna. Partisan de D. Antonio do Crato, il l'accompagna en Angleterre et en France, et le servit fidèlement. Retiré à Nantes, il mourut au couvent des Carmes, le 1er février 1584. Sa biographie et le catalogue de ses ouvrages se trouvent partout [1].

Guillotière, Parisien). Paris, 1549, in-8°. — Le traducteur a dédié son travail à Henri II.

2° *Epistolæ ad Elizabetham, Angliæ reginam, de Religione.* Paris, 1563, in-16. — V. *Retrospective Review*, t. I, p. 322-332, et le *Bibliographer's Manual* de Lowndes, t. II, p. 967, art. *Haddon.*

3° *Remonstrance à Madame Elizabeth, royne d'Angleterre et d'Irlande, touchant les affaires du monde, gouvernement politique des royaumes, Républiques et Empires, et restablissement de l'ancienne Catholique Religion,* etc.; *par Osorius, Portugallois,* 1577, in-8° de 55 feuillets. — Cette traduction, qui est de Jean de Maumont, a été réimprimée à Paris et à Lyon en 1575 et 1587, in-8° et in-folio.

4° *Histoire de Portugal,* etc., *nouvellement mise en françois par S. G. S.* (Simon Goulard, Senlisien), imprimée d'abord à Paris en 1581, in-folio, puis en 1587, in-8°.

Enfin 5° les lettres du même auteur ont été réimprimées à Paris en 1819, sous le titre de *Cartas portuguezas de Dom Hieronymo Osorio, bispo de Sylves.*

1. Nous ne citerons que la *Bibliotheca Lusitana,* t. I, depuis la p. 384, col. 2, jusqu'à la p. 386, col. 2, et le *Scriptores ordinis prædicatorum* d'Echard et Quétif, t. II, p. 271.

III

Typographie portugaise en France. — Œuvres littéraires du prieur du Crato. — Henriques Gomes et autres Portugais lettrés en France au XVIIe siècle. — Un prédicateur portugais sous Henri IV. — Le P. Texeira. — Manoel Fernandes Villareal. — Agostinho Manoel de Vasconcellos.

Dans le même temps, un autre écrivain portugais se fit connaître dans notre pays par l'amicale intervention d'un autre traducteur. Pendant son séjour en Portugal, l'un des compagnons d'André de Gouvea, Nicolas de Grouchy, s'était lié avec Fernando Lopes de Castanheda, qui l'avait été de Nuno da Cunha[1], dans ses voyages. Dès que Castanheda eut publié le premier livre de son *Histoire de l'Inde*, il s'empressa d'en adresser un exemplaire à Nicolas de Grouchy, et celui-ci, à la suggestion d'un autre ami, entreprit de mettre cet ouvrage en français. Sa traduction, imprimée à Paris, par Michel de Vascosan, parut en 1553[2], deux ans avant un livre d'heures exécuté à Paris également[3], soit à l'usage des émigrés qui s'y

1. A ne pas confondre avec le P. Christovão da Cunha, auteur d'une *Relação da ribeyra das Amazonas*, qui a été traduite en français.

2. *Histoire du collège de Guyenne*, ch. XIV, p. 211. Voyez surtout l'*Etude sur Nicolas de Grouchy*, etc., par l'un de ses descendants. Paris et Caen, 1878, in-8°, p. 90 et suivantes. — On a attribué à Nicolas de Grouchy, une traduction française de l'*Inez de Castro* d'Antonio Ferreira, et Diogo Barbosa ajoute qu'elle fut imprimée à Paris avec une dédicace au comte d'Atoguia, aux fils duquel le traducteur enseignait le latin. Son travail semble perdu. Voyez *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 273, col. 1. — *Étude sur N. de Grouchy*, p. 156, 157, etc.

3. *Horas de N. Senhora en lingoagem portuguez*. Paris, 1555, in-8°. Brunet (*Manuel du libraire*, t. V, col. 1667, n° 350) cite une autre édition avec ce titre et ce *colophon : Horas de Nossa Sñora segundo costume romaão con as horas do Spirito Sancto* ; (à la fin) : *Tresladado todo d' latin ẽ linguoajẽ purtuges : visto et emẽdado põ reveredo frei Johã, claro pourtuges doctor.... foy todo ẽ Paris ẽpremydo por mestre Narciscus Brun, elemão, a. XIII dias do*

trouvaient en si grand nombre, soit pour l'exportation; car, bien que le Portugal possédât des imprimeurs depuis Nicolas de Saxe et Valentin de Moravie, c'est-à-dire depuis la fin du xve siècle [1], ces industriels ne suffisaient pas toujours aux travaux qui leur étaient demandés, et se voyaient forcés de s'adresser à leurs confrères de Paris, Lyon et Rouen [2]. D'autres raisons peuvent avoir aussi dicté un pareil choix [3]. L'histoire de la maison de Tavora et celle de la maison de Sousa [4], sans

mes d'fiureiro Era do Sñor d' mil et quinhẽtos annos (1500). in-8°, goth. Enfin, la Bibliothèque nationale possède un petit volume incomplet intitulé : *Horas de Nossa Senhora Romaans en lingoiem Portugues, emendadas com muyta diligencia e acreçentadas de muyto mais cousas, que em outras nam ha.* Em Paris, em casa de Ieronymo de Marnef á o signo do Pelicano. M.D.LXIII, petit in-12.

1. Voir, sur l'ancienne typographie portugaise, *O Panorama*, t. I (Lisboa, 1837, in-fol., p. 163-165.)

2. Un ouvrage de Fr. Manoel da Ascensão, mort en 1665, avait été confié à un Français, Jean da Costa, imprimeur à Lisbonne, pour être imprimé à Lyon, et le manuscrit d'un livre d'un autre religieux, Affonso Pires, trinitaire de Santarem, devait passer en France des mains du général de l'ordre. Voyez Barbosa, t. I, p. 47, col. 2, et t. III, p. 183, col. 1. Les pièces d'un procès entre deux dignitaires portugais de l'ordre de Saint-François, paraissaient réunies en un vol. imprimé à Lyon en 1653, in-4°. (*Ibid.*, t. I, p. 645, 646.) De tous ces imprimeurs-libraires français, le plus employé paraît avoir été Horace Cardon, de Lyon, éditeur en 1515, de l'*Histoire d'Abyssinie*, de João Nunes Barreto et Andre Oviedo. (*Ibid.*, t. III, p. 494, col. 1, art. *P. Nicoláo Godinho.*)

3. On comprend très bien que les œuvres de Camões en portugais aient pu être imprimées à Paris en 1759, trois volumes in-12 pour l'exportation; mais les *Vindicias apologeticas criticas contra o prologo anticritico que escreveo P. B. Justiniano de Annunciaçam impugnando a dissertaçam dos fastos militares de Lusitania, compostas pelo Ignacio Barbosa Machado;* em Pariz, 1760, in-folio?

L'auteur d'un volume intitulé : *Declaracion de instrumentos musicales* (Ossuna, 1555, petit in-folio), dit à la fin de son ouvrage qu'il avait écrit six parties, mais qu'une des causes pour lesquelles cette sixième partie n'a pas été imprimée provient du manque et de la cherté du papier, qui est telle que dans un autre temps il valait trois fois moins; il ajoute que s'il plaît à Dieu de lui faire recevoir du papier à imprimer en abondance, il fera imprimer le sixième livre avec le septième.

4. *Historia de varoñs illustres de appelido de Tavora.* Paris, 1664, in-folio. — *Theatro historico, genealogico, e panegyrico erigido a la immortalidade de la excellentissima casa de Sousa.* Pariz, 1694, in-folio, avec planches. Barbosa, qui cite cet ouvrage, t. III, p. 384, c. 2, l'attribue à D. Manoel de Sousa-Moreira, mort en 1722.

parler d'autres compositions plus frivoles[1], paraissent avoir eu cette destination.

Certains de ces exilés, cependant, non seulement lisaient le français avec facilité, mais l'écrivaient sans embarras. Nous n'en donnerons pour preuve que les *Voyages advantureux de Fernand Mendez Pinto, fidelement traduicts de portugais en françois, par le sieur Bernard Figuier, gentilhomme portugais. Et dediez à Monseigneur le cardinal de Richelieu*[2].

Après le faux D. Sébastien, qui avait su inspirer chez nous une crédulité aussi robuste, on avait vu paraître un prétendant portugais autrement sérieux. Ce que nous en avons déjà dit nous dispensera de revenir sur ce personnage, si ce n'est qu'après sa mort on trouva dans une cassette de son mobilier un recueil de psaumes latins, fruit de ses pieux loisirs. Ce centon de fragments de psaumes choisis par le compilateur au gré de son âme souffrante et inquiète, fut pour la première fois traduit par Pierre du Ryer, et son travail parut en 1645, in-12. Vint ensuite celui de D. Antoine-Joseph Mege, imprimé à Paris en 1671, in-8°, sous le titre de *Psautier royal, ou les Psaumes de la confession*[3].

Une troisième traduction, par un certain Audry, vit le jour dans la même ville en 1693, petit in-8°, accompagnée du texte latin. L'avertissement raconte brièvement la vie et la mort de D. Antonio do Crato, et engage à lire sa biographie, écrite par un Portugais du même nom[4].

1. Par exemple, *le Château de Grasville*, traduit par A. J. C. Cruz. Paris, Pillet, 1836, quatre volumes in-18.

2. Paris, 1628, in-4° de 1193 pages.

3. Voyez D. Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prez*, liv. V, ch. LXV, p. 286. — Ed. Fournier n'a pas connu cette traduction. Voyez p. 92, not. 113, de son opuscule *Un Prétendant portugais*.

4. *Un Prétendant portugais*, etc., p. 93. — Audry veut-il parler de la *Briefve et sommaire description de la vie et mort de Don Antoine*, par D. Cristovão,

Vint ensuite M. de la Bodonière, qui donna un quatrième volume du même ouvrage à Paris, en 1701, in-12. Enfin, la *Biographie universelle* en cite une cinquième de l'abbé de Bellegarde, 1718, in-16.

Antonio Henriques Gomes doit avoir ici sa place. Né en Portugal, il suivit vraisemblablement D. Antonio do Crato, et devint successivement chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller et maître d'hôtel ordinaire du roi Louis XIII : ce qui exclut l'idée de le confondre avec un poète famélique du même nom, contemporain de Malherbe [1]. On a d'Antonio Henriques divers ouvrages en portugais et en espagnol, qui témoignent de la variété de ses études : 1° *Triumpho Lusitano, a acclamaçam del Rei D. Joam IIII*, Paris, 1641, in-4° [2]; 2° *Academias morales de las Musas*, Bordeaux, 1642, in-4°; 3° *El Siglo pithagorico, y vida de D. Gregorio Guadama*, Rouen, 1644, in-4°; 4° *La Culpa del primero perigrino*, mêmes lieu et année; 5° *Luiz dado por Dios a Luiz y Ana, Samuel dado de Dios a Elcana, y Ana*, Paris, 1645; 6° *Soliloquio, o Christo nuestro senor en la Cruz*, Paris, 1645, in-8°; 7° *Rimas varias, y tragicomedia del martyr de Etyopia*, Ruan, 1646,

fils aîné du prieur du Crato, également auteur d'un factum devenu très rare? Ce n'est guère probable, à moins de supposer que ce traducteur ignorât cette filiation. Voyez *Lettre de Monseigneur le Prince de Portugal Dom Christophle, escrite de Paris le 24 octobre 1628, à Monsieur son Nepveu qui s'est rendu Religieux de l'ordre des Carmes Deschaussez en Flandres.* (Collect. Godefroy, vol. 4913, fol. 213-216, quatre feuillets in-12.)

1. *Ménagiana*, etc. Paris, 1715, in-12; t. I, p. 51; t. III, p. 55; t. IV, p. 109. — Cf. C. Moreau, *Bibliographie des mazarinades*, t. I (Paris, 1850, in-8°), p. 409, 410.

2. Cet ouvrage, à ce qu'il paraît, ne doit pas être confondu avec une curieuse pièce en vers d'une grande rareté attribuée à Antonio Henriques Gomes dans le *Catalogue de la bibliothèque espagnole de José Miro* (Paris, 1878), où elle figure sous le n° 291 avec ce titre : *Triumpho Lusitano, recibimiento que mandó hazer su Magestad el christianissimo rey de Francia Luis XIII á los ambaxadores extraordinarios que S. M. el serenissimo rey D. Juan el IV de Portugal le embió el año de* 1641. Lisboa, na officina de Lourenço de Anvers, 1641, petit in-4°.

in-8° [1]; 8° *Politica angelica*, en deux parties, Rouen, 1647, in-4°; 9° *Sanson Nazareno*, poema heroico, même ville, 1556, in-4°; 10° *Torre de Babilonia*, 1re partie, Rouen, 1649, in-4°; 11° Diogo Henriquez Basurto (Ant. Henr. Gomes), *El Triumpho de la virtud y pazienzia de Job*, en Roan, año 1649, petit in-4°, poème dédié à la reine Anne d'Autriche, et précédé d'une *dezima*, pareillement en espagnol, signée *Arnao de Acosta*. En 1641, Antonio Gomes avait débuté par un chant à la louange du cardinal Richelieu; le curieux de l'affaire est que ce panégyrique fut imprimé à Pampelune [2].

En 1647, Miguel Botelho Carvalho avait été envoyé à Paris, en ambassade extraordinaire; Henriques Gomes lui adressa ce compliment :

Tan cuerdamente advertis,
Tan dulcemente cantais,
Que las Musas colocais
A la corte de Pariz.

Un autre bel esprit, Christovão Soares d'Abreu, résidant à Paris de 1643 à 1649, avait, de son côté, invité les muses portugaises aux obsèques du cardinal de Richelieu. Il écrivait en post-scriptum, dans une lettre à un grand personnage : « J'ay convié les nymphes du Tage à faire ce devoir funeral en vers italiens, mais en langue françoise et affection portugaise. J'envoie un sonnet à M. Godefroy, mon bon ami, pour le présenter

1. La curiosité publique était alors aux histoires orientales, traduites le plus souvent du portugais. Voyez entre autres celle de l'Ethiopie, du R. P. João dos Santos, dont Barbosa cite deux éditions de Paris, 1684 et 1688, in-12. (*Bibl. Lusit.*, t. II, p. 748, col. 2). L'*Histoire de Ceylan*, de João Ribeiro, également traduite en français, a été imprimée à Trévoux en 1701, in-12. (*Ibid.*, t. II, p. 68, col. 1.) Francisco Alvares, chapelain du roi D. Manoel, avait pendant un long séjour en Éthiopie écrit l'histoire de ce pays; lorsqu'il voulut la publier, il fit exprès le voyage de Paris pour y aller chercher tout ce qu'il crut propre à rendre l'impression du livre plus belle. (*Ibid.*, t. II, p. 101, col. 2.)

2. *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 297, 298; t. III, p. 466, col. 2; t. IV, p. 39, col. 1. — *Summario da bibliotheca luzitana*. Lisboa, 1786, in-8°, t. I, p. 141, 142.

à Vostre Excellence, s'il le trouvera à propos, soubs sa censure[1]. »

A la mort de D. João IV, on célébra en son honneur un service funèbre à Notre-Dame de Paris[2]; mais, à ce qu'il paraît, tout se borna là.

A la fin du XVIe siècle, un Portugais, André d'Evora, imprimait à Paris une espèce de *Morale en action*[3]. En même temps, un cordelier de la même nation, nommé Diogo (ou Jacques) Soares, faisait merveille dans la chaire des principales églises de la capitale[4]. Pendant le carême de 1602, il prêcha à Saint-Paul devant un nombreux auditoire, de manière à enlever les suffrages et à être tout de suite placé sur la même ligne que les PP. Cotton et Gontier, « qui avaient toute la presse de la ville. » L'année suivante, nous le trouverons à

1. Mss. de la Bibl. nat. port. 66, pièce n° 33. — *Quadro elementar*, etc., t. IV, part. 1, p. CCXLIII. — Dans la lettre d'envoi du fameux sonnet au chancelier de France, Soares ne s'exprime pas en meilleurs termes : « Je sçay, Monsieur, que c'este une grande confiance d'escrire en françois, mais l'amour mesme m'excusera. Voyez donc le sonet avec la telle condition sur mentionnée, en deux ou trois copies de première, seconde et troisième linne; dont vous pouvez choisir la moins mauvaise pour la présenter à mon dit sieur le grand chancelier. (Collection Godefroy, bibl. de l'Institut de France, vol. 496, fol. 360, 361, 374.) — Le moyen, après cet aveu, de donner au moins une des quatre stances de la *Condoléance en la déplorable mort du très éminent, trois fois grand cardinal duc de Richelieu*, et de ranger l'auteur parmi les *poetæ minores* français ? Mieux avisé, René Michel de la Rochemaillet avait, en 1637, employé le latin pour adresser un compliment en vingt-trois vers à D. Christovão, prince de Portugal. (*Ibid.*, fol. 217.)

2. *La Gazette*, 1657, n° 48, p. 385.

3. *Exempla memorabilia cum ethnicorum, tum christianorum, e quibusque probatissimis scriptoribus selecta*. Parisiis, 1596, in-8°.

4. Jacques Soares, cordelier portugais « du couvent de Lyon, fort habile homme, écrit Gillot à Scaliger, et celui-là est le plus estimé en savoir, comme de vérité il est, sans comparaison, plus versé en la philosophie et la théologie. » *Epistres françoises des personnages illustres à M. J. J. de la Scala*, p. 427. — Cf. *Bibl. Lusit.*, t. 1, p. 700-702. Gilles Bry, qui en parle dans son *Histoire des pays et comté du Perche et d'Alençon* (Paris, 1620, in-4°, p. 382), l'appelle « le sainct Paul de nostre temps. » Il n'y a pas jusqu'aux *Privilèges, franchises et libertés de la ville de Boisbelle*, où les sermons du Père portugais ne soient mentionnés. (*Journal de Henri III*, édit. de Lenglet du Fresnoy, t. IV, p. 522.)

Saint-Jacques-la-Boucherie, parlant sur le purgatoire, à la suite d'un carême. « Entre autres passages et autorités qu'il allégua pour le prouver, dit l'Estoile, il cita un passage de Luther, qu'il lut tout haut en chaire. » Sully, qui l'avait entendu deux jours auparavant [1], déclara « qu'il n'avoit rien ouï de lui sur cet article que choses fort communes et vulgaires. » Piqué au vif, le cordelier annonça, pour le mardi suivant, une réponse foudroyante [2].

D'autres fois, c'était Henri IV lui-même qui allait ouïr le Portugais à Saint-Germain-l'Auxerrois ou à Saint-Nicolas-des-Champs [3], et qui apprenait de sa bouche ce qu'un traité du jésuite Mariana contenait de pernicieux [4].

Deux mois après la lettre de Malherbe à Peiresc, où nous avons puisé ce renseignement, le roi tombait sous le couteau de Ravaillac. Le cordelier s'empara de cette catastrophe pour donner carrière à son éloquence. L'Estoile nous dit que, dès le 23 mai suivant, il fit de ce lamentable événement le texte d'un sermon, et qu'il ne craignit pas de dire hautement que les jésuites avaient trempé dans le crime [5]. « Audace singulière, qui justifie bien ce qu'écrivit Pierre du Moulin dans sa préface des *Eaux de Siloé, pour esteindre le feu du purgatoire*, » etc., à propos de notre cordelier, lequel, selon lui, était sans doute un théologien savant, mais surtout un prédi-

1. Tout huguenot que fût Sully, il n'en était pas moins assidu aux sermons du P. Soares, et une fois il alla jusqu'à donner trente écus pour la quête de l'orateur à Saint-Paul, « et, disoit-on qu'on lui avoit fait jusques à quatre cens écus, qui étoit plus de profit qu'on n'eût sçû tirer de ses sermons en quarante ans. » (L'Estoile, 11 avril 1604; coll. Petitot, t. XLVII, p. 438.)

2. Supplément des Mémoires journaux de Pierre de l'Estoile, 1er avril 1603; dans la collection Petitot, 1re série, t. XLVII, p. 377. — Cf. p. 383.

3. Journal d'Henri IV, éd. de Longlet du Fresnoy, t. III, p. 338, en note, col. 2.

4. Lettres de Malherbe à Peiresc, de Paris, le 24 mars 1610. (Œuvres, t. III, Paris, 1862, in-8°, p. 152, 163.) — L'Estoile, coll. Petitot, t. XLVII, p. 382, 383, 20 avril 1603.

5. Journal de l'Estoile, t. XLIX, p. 20.

cateur emporté [1]. Il aurait pu ajouter un homme âpre à l'argent et un affronteur [2], faisant état, comme dit le cardinal de Richelieu, d'être grand astrologue [3].

Soares ne s'en tint pas à ce sermon sur l'assassinat de Henri IV. Un mois après, il prononça une oraison funèbre à Saint-Jacques-la-Boucherie; mais, cette fois, il prêcha sans succès. « Mardi dernier, écrit Malherbe dans sa lettre à Peiresc du 26 juin 1610, le père portugais ayant convié ses amis, des grands de la cour, pour venir ouïr son oraison funèbre du roi à Saint-Jacques-la-Boucherie, fit perdre la bonne opinion que jusques-là on avoit eue de lui : il ne fut, au jugement de tout le monde, jamais si mal fait; j'y étois, et de bon cœur me range à la voix du peuple, pour ce que c'est celle de Dieu [4]. »

Ce qui avait sans doute empêché Soares de retrouver, dans

1. L'Estoile, t. XLVII, p. 388. — *Un Prétendant portugais au XVIe siècle*, etc. Paris, 1852, in-12, p. 105.

2. « Le dimanche 8 de ce mois, dit l'Estoile, le cordelier portugois qui preschoit à Saint-André, commença son sermon par un trait qui le fit remarquer de vaine ambition et de peu de charité; car estant entré en sa chaire, après qu'il eust bien regardé de çà et de là et tout à l'entour de soi, commença à dire qu'il y avoit des escrivains de ses sermons qui les revendoient après... dix, quinze, vingt, voire jusqu'à vingt-cinq escus, qu'il n'estoit raisonnable qu'on profitast de ses labeurs et sueurs, et que s'ils ne s'en abstenoient, il cesseroit de prescher. Lesquelles paroles en offenserent beaucoup, et en firent rire plusieurs autres, qui disoient que nous n'estions pas en un temps où on achetast des sermons si cher. » (*Journal de Henri IV*, février 1604, dans la coll. Petitot, t. XLVII, p. 423.)

3. Mémoires de Richelieu, 1612; dans la collection Petitot, 1re série, t. XLVII, p. 377. — Cf. p. 383, 388, 423. — Dans le procès de Leonora Galigaï, maréchale d'Ancre (collection Cimber et Danjou, 2e série, t. II, p. 19, col. 1), il est fait mention d'un juif portugais comme d'une espèce de sorcier.

4. Malherbe à Peiresc, parmi ses œuvres, t. III, p. 183. — C'est sans doute cette oraison funèbre que l'on criait dans les rues de Paris deux mois plus tard, revue et *retranchée;* « et quand elle eût été tout, dit l'Estoile, n'eût guères mieux valu : car j'ai ouï dire à un honnête homme capable d'en juger, qui l'avoit ouïe tout du long, qu'en sa vie il n'avoit entendu traiter si fadement et froidement un tant noble sujet que celui-là. » Je ne connais de Soares que l'oraison funèbre prononcée le 22 juin 1619, dans l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, imprimée dans *les Oraisons et discours funebres de divers autheurs, sur le trespas de Henry le Grand*, etc., par G. Dupeyrat. Paris, Robert Estienne, 1611, in-8°, p. 111-145. (Bibl. Mazarine, n° 24, 805.)

cette occasion solennelle et triste, ses effets ordinaires, son action accoutumée sur la foule, c'est qu'étant avant tout un prédicateur assez peu grave, disons mieux, burlesque, à la façon des libres prêcheurs qui l'avaient précédé [1], il se trouvait assez mal à l'aise pour employer un autre langage [2].

D'Aubigné nous initie au style des sermons de Soares, qui sentait son moyen âge et qui était comme le miroir de sa vie privée, notamment de sa passion pour le jeu, dominante chez ses compatriotes [3]. L'un des interlocuteurs du baron de Fœneste, annonçant une histoire dont il avait été témoin, dit : « C'est du cordelier portugais, lequel, joüant à la prime avec le feu roy et deux autres, se vit pressé d'achever, pour ce qu'il entendoit la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, où il devoit aller faire le sermon. Il tire donc son reste, et, lui estant venu deux rois des premiers, il se souvint que c'étoit le jour de leur feste ; par caprice, il fit de sa moitié, ce qui fut tenu de tous les trois. A l'escart lui estant venu encor un roy, il fit son reste, disant : « Fils de putain qui ne le tiendra. » Tout fut tenu, et le fredon luy ayant succédé, il jette les quatre rois sur la table, met dans sa pochette quatre-vingts écus et s'en court à sa chaire avec les autres joüeurs. Il commença en criant : *Vive les rois! vive les rois!* et à cela joint un grand discours de l'authorité des roys [4], » etc.

« Ce trait, ajoute Édouard Fournier, est passablement burlesque, il faut l'avouer; mais que direz-vous de celui-ci, que d'Aubigné raconte à quelques pages de là, et que, si l'on en croyait Le Duchat, il faudrait attribuer encore à notre facé-

1. Voyez *La Vie au temps des libres prêcheurs*, etc., par Antony Meray. Paris, 1878, deux volumes in-8°.

2. Edouard Fournier, *Un Prétendant*, etc., p. 106, 107.

3. L'Estoile signale un autre Portugais nommé *Pimentel* comme jouant à Paris et gagnant. (Mémoires, dans la collection Petitot, t. XLVIII, p. 70.)

4. *Les Aventures du baron de Fœneste*, édit. de Prosper Mérimée. Paris, 1855, in-12, liv. IV, ch. x, p. 275, 276.

tieux prêcheur? Il s'agit de la façon dont quelques orateurs surent réveiller leur auditoire endormi, et à ce propos Enai dit à Fœneste : « Telle fut encor l'invention d'un cordelier, « qui, ayant pris une pierre en sa chaire, fit semblant de la « vouloir jetter à la teste d'un cornard, et, prenant son bransle, « la fist baisser à plusieurs, et puis : Je pensois, dit-il, qu'il « n'y en eust qu'un. » Le ris resveilla les auditeurs [1]. »

Devenu évêque de Séez, Soares mourut à Paris le 28 mai 1614, et fut enterré aux Cordeliers, non loin de Diogo Botelho, noble portugais, qui, sept ans auparavant, l'avait précédé dans la tombe [2]. Le nom de Soares, accompagné des titres d'évêque *in partibus infidelium*, d'aumônier et prédicateur de Leurs Majestés, devait reparaître, cinquante ans plus tard, sur le nécrologe des Portugais morts à Paris [3].

Dans un autre couvent, celui des Jacobins de la même ville, était mort le P. José Teixeira, de l'ordre de Saint-Dominique, « homme de bien, meilleur François qu'Espagnol, grand généalogiste, et assez docte pour un moine; au reste, homme pacifique et formel ennemi de toute ligue et faction, ce qui le rendoit odieux à beaucoup de son couvent [4] ». A cet éloge, L'Estoile ajoute qu'il venait fraîchement d'Angleterre, où il avait

1. *Les Aventures du baron de Fœneste*, liv. IV, ch. VIII, p. 262.

2. Gaignières a recueilli leurs épitaphes dans le t. II, folio 10, de sa collection, conservée dans la Bibliothèque Bodléienne, à Oxford. — Voyez aussi *le Théâtre des Antiquitez de Paris* du P. Du Breul, liv. III, p. 523. Plus loin, pl. 25, est figurée une autre tombe qui se trouvait dans la nef de l'église des grands Jacobins de Paris, avec cette inscription : *Aqui jaz Francisco d'Alvarenga, Portugues, da cidade d'Oporto, escudeiro fidalgo da casa d'El Rei de Portugal Don Joham ho Terceiro. Faleceo dia de Nossa Senhora purificavit, año de* 1539. *Rogarũ Deos por sua alma.*

3. *Gazette de France* du 19 avril 1664.

4. L'Estoile, suppl. des Mémoires journaux, dans la collection Petitot, 1re série, t. XLVII, p. 442, 443. — Cf. Barbosa, t. I, p. 904-907, et Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. V, p. 401-406. — M. d'Antas qualifie Teixeira d'ambitieux, intrigant, habile à exploiter toutes les situations. (*Les faux Don Sébastien*, p. 399.) — Le Ms n° 191 de la Bibliothèque nationale renferme, fol. 51-52, 1° un « Extrait d'une lettre escrite de Venise, le 8e de sep-

été par le commandement d'Henri IV. Admis auprès de Jacques Ier, il en avait été très bien reçu et lui avait fait hommage de sa généalogie.

Avant ce travail, le P. Teixeira avait écrit un traité, *De Portugaliæ Ortu*, imprimé à Paris en 1582, in-4°, et des « Remarques de la généalogie de très excellent seigneur Henry de Bourbon, premier prince et premier pair de France, et de quelques héroïques actions de ses ancestres depuis saint Louis ; » l'auteur y prend les titres de « Portugais, conseiller du roy très chrestien, aumosnier et autrefois prédicateur du très sérénissime Anthoine, roy du Portugal. » L'existence de ce traité dans une bibliothèque d'Angleterre [1] ferait croire que le P. Teixeira l'avait apporté dans ce pays. Plus patriotes, des juifs portugais émigrés en Hollande conservaient précieusement deux exemplaires, dont l'un en français, d'un ouvrage analogue, mais d'un intérêt plus général [2].

Nous rencontrons maintenant sur notre route, ou, pour mieux dire, sur la route d'Orléans, à la rencontre des ambassadeurs de D. João IV, qui se rendaient, en 1641, à Paris [3], Manoel Fernandes Villareal, natif de Lisbonne et résident en France pour le roi de Portugal. « C'étoit, dit Mme de Saintonge,

tembre 1600, par le S. D. Juan de Castro au docteur F. Joseph Texere, Portugais, conseiller et aumosnier du Roy Très-Chrestien. » etc.; 2° une « Copie d'une lettre dudit lieu, de mesme datte, par le docteur F. Estiene de Sampayo au susdit F. Joseph de Texere. » L'un et l'autre en français.

1. British Museum, Bibl. Harl., n° 1506, folio 51.

2. *Memorias para a historia genealogica das cazas illustres do reyno de Portugal no anno de* 1680, mentionné par le chevalier d'Oliveira. (*Mémoires de Portugal*, etc. Amst., 1741, in-8°, t. I, p. 379.)

3. *Relaçam da viagem que á França fizeram Francisco de Mello*, etc. p. 40. — Nous passons sous silence un autre Francisco Manoel de Mello, dont Louis XIII prit la défense auprès de D. João IV par une lettre rapportée dans la *Bibl. Lusit.*, t. II, p. 183, col. 1 ; et cependant Barbosa représente ce chevalier comme ayant fait imprimer à Lyon, et Oliveira (t. II, p. 349) le donne pour collaborateur à l'auteur d'un grand ouvrage généalogique imprimé chez Cramoisy, comme en 1653 les *Balidos das igrejas de Portugal ao Supremo Pastor..... pelos Tres Estados do Reino.*

un homme d'un agréable commerce; son esprit étoit d'un caractère à se faire beaucoup d'amis; aussi tous les gens de qualité et de bon goût se faisoient un plaisir de le voir [1] », etc. A cet éloge nous ajouterons celui que décerne à Villareal Barbosa Machado. D'un esprit non moins curieux qu'agréable, il cultivait en même temps la poétique, l'histoire dans plusieurs de ses branches, et l'art militaire, ainsi qu'en témoignent les ouvrages qu'il a laissés; et, bien qu'il y prenne le titre de capitaine, il faisait également le commerce avec succès, à l'exemple d'un riche Portugais dont il avait épousé la fille à Rouen [2].

Rappelé à Lisbonne par le roi D. João IV, il fut livré à l'inquisition, puis au bras séculier, comme pratiquant le judaïsme depuis quarante ans, enfin au supplice du garrot, qu'il subit le 22 octobre 1652, non sans avoir renié ce que son biographe appelle la perfidie [3]. Vers le même temps, Ismaël Bouillau ayant conseillé au roi João de faire sacrer par les métropolitains les évêques auxquels le pape refusait des bulles, en lui rappelant le mode des élections dans les temps anciens, le Saint-Office condamna cette consultation [4], et, plus

1. *Histoire secrète de dom Antoine*, etc., Paris, 1696, in-8°, p. 234.

2. *Ibid.*, etc., p. 236-240. — Voir encore, sur Villareal, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, t. IV, p. 135, et la Correspondance de Portugal, vol. I, fol. 220, 225, 246. On y lit, sous la date de Rouen, 25 octobre 1645, et la signature de Manoel Lopez, des lettres patentes de D. João IV, en faveur du capitaine «Manoel de Villareal, escuier, gentilhomme de la maison royale de Portugal, à présent résident à la cour de France, » etc.

3. *Bibliotheca Lusitana*, etc., t. III, p. 264, col. 1. — Encore, vers la fin du siècle dernier, un officier français au service du Portugal, atteint du crime d'avoir possédé les ouvrages des philosophes du temps, s'était vu obligé de se réfugier à Tarbes pour se soustraire aux poursuites de l'inquisition. (*Voyage du duc du Châtelet*, t. II, p. 29.) — Il existe un volume très rare, intitulé : *Procédures curieuses de l'inquisition de Portugal contre les francs-maçons, par un frère maçon sorti de l'inquisition*; dans la vallée de Josaphat, l'an 2803. Nous n'en connaissons que le titre.

4. *Ismaelis Bullialdi pro ecclesiis Lusitanicis ad clerum Gallicanum Libelli II.* Argyropoli, 1656, in-12. Selon Barbier (*Dict. des ouvr. anon. et pseud.*,

tard, sur les plaintes de l'ambassadeur de Portugal, les *Dialogues politiques* de Lenoble furent mis à l'index par Louis XIV[1].

Les ouvrages de Villareal qui le recommandent à notre attention, sont : 1° *Le Politique très-chrétien, ou Discours politiques sur quelques actions de S. E. le cardinal duc de Richelieu,* traduit par Chautonières de Grenaille. Paris, 1643, in-4° ; 2° *le Prince vendu, ou Vente de l'innocent et libre D. Duarte, prince de Portugal, conclue à Vienne le* 25 *juin* 1642, etc. Paris, 1643 ; 3° *le Mercure portugais, ou Relations politiques de la fameuse révolution d'État arrivée en Portugal depuis la mort de D. Sébastien, jusqu'au couronnement de D. Jean IV*, mêmes lieu et date ; 4° *Anticaramuel, ou Défense du manifeste du royaume de Portugal, écrit par D. Juan Caramuel Lobkowitz, etc.*, mêmes lieu et date, in-4° ; 5° *Architecture militaire, ou Fortification moderne*, traduite du français du P. George Tournier, et augmentée par Villareal. Paris, 1649, in-16, publiée par les soins du traducteur[2] ; mais l'impression de cinq livres de la douzième décade de l'*Histoire des Indes*[3] devait éclipser ses autres productions, et aurait dû lui valoir une autre couronne que celle du martyre.

nos 20672 et 21942), il y a eu de ce livre une édition antérieure publiée à Paris, en 1655, in-4°. — Cf. Niceron, *Mémoires*, t. I, p. 337; et Haag, *la France protestante*, etc., t. II, p. 426, art. *Bouillau*.

1. *Revue rétrospective*, seconde série, t. VII, p. 150. (1692.)

2. Le marquis de Niza, auquel ce livre est dédié, était accompagné de son confesseur, Fr. Antonio de Serpa, quand, l'an 1647, il fut renvoyé auprès du roi Très-Chrétien en qualité d'ambassadeur extraordinaire (*Gazette de France*, 1647, n° 11, p. 76 ; n° 19, p. 148; n° 46, p. 336, et n° 21, p. 168. — Cf. ann. 1649, n° 66, p. 425). Le révérend Père fit paraître à Paris, en 1648, un volume in-folio intitulé : *Eucharistica Chronologia ab ipso mundo per figuras legis naturæ depicta, et ennarata.* (*Bibl. Lusit.*, t. I, p. 386, col. 1.)

3. *Cinco Livros da Decada doze da Historia da India* (de 1596 a 1600) *por Diogo do Conto, chronista e guarda mór da Torre do Tombo do Estado da India. Tirados a luz pelo capitão Mel Frz de Villa Real, cavalleiro fidalgo da casa do serenissimo Dom João IV, Rey de Portugal nosso senhor, residente na corte de Pariz e consul da nação portugueza nos reynos de França,* com licenza e

Les seules poésies de Villareal qui nous restent sont un sonnet et un roman héroïque en français sur la mort d'une grande dame portugaise, D. Maria de Attayde. Elles ont peu d'étendue et se trouvent au folio 30 des *Memorias funebres* de la défunte, imprimés à Lisbonne en 1650, in-4°.

Nous ne serions pas étonné que Villareal ne fût l'auteur d'*O Phœnix de Lusitania ou Acclamação do Serenissimo Rey de Portugal D. João IV, poema heroico*, Ruan, 1649, in-4°, et n'eût pris part à la publication anonyme du célèbre manifeste de D. Manoel da Cunha, du moins à celle de la traduction française imprimée à Rouen en 1644, sous le titre de : *la Délivrance et le restablissement du royaume de Portugal*, et réimprimée, avec le texte latin, par feu Jules Theury, à Dieppe, en 1863, in-8°.

Poète et prophète, Gonçalo Bandarra, savetier du bourg de Trancoso, dans la province de Beira, étant aussi devenu l'objet de l'attention du Saint-Office, avait figuré dans l'autodafé *célébré* le 23 octobre de la même année 1651 ; mais la peine qu'il subit ne fut pas apparemment capitale, car il ne mourut qu'en 1556. Dans le siècle suivant, on crut voir la restauration portugaise prédite par cet émule de Nostradamus : ce qui fit revivre sa mémoire. Le marquis de Niza, pendant son ambassade en France, fit imprimer ses œuvres en un volume que l'on peut dire introuvable[1]; comme on prétendait que l'édition de Nantes était altérée et contenait des vers qui n'étaient pas de Bandarra, D. João de Castro la réduisit, et y ajouta des notes pour l'intelligence des endroits obscurs. Ce fut la nou-

previlegio. Em Pariz, anno MDCXLV, in-fol. Ce petit volume est précédé d'une longue dédicace adressée à D. Vasco Luiz da Gama, comte de Vidigueira, ambassadeur auprès du roi très-chrétien, et datée de Paris, le 26 avril 1645.

1. *Trovas de Bandarra apuradas e impressas por hum grande Senhor de Portugal, offerecidas aos verdadeiros Portuguezes devotos de encubierto.* Nantes, por Guilherme de Monnier, 1644, in-8°. (*Journal étranger*, juin 1757, in-12, p. 73.)

velle édition qui parut *sine loco* sous ce titre : *Paraphras e concordancia de algumas prophecias de Bandarra*, etc., 1603, in-8°. On croit qu'elle fut faite à Paris, tandis que Brunet[1] la donne comme sortie des presses de Pavie : ce qui n'est pas probable.

Un autre écrivain portugais, auquel une fin comparable à celle de Villareal, assigne une place à côté de lui, Agostinho Manoel de Vasconcellos, avait publié en espagnol un volume à l'honneur d'un roi de Portugal[2]. Traduit en français par de W., ce livre fut publié à Paris en 1641, in-8°, sous un titre bien plus développé. Dans la dédicace à un ami des lettres, le conseiller Aceré, il commence ainsi : « La continuation d'un travail, qui m'occupe depuis quelques années, m'ayant fait congnoistre l'autheur de la Vie de D. Jean II, roy de Portugal, et ayant trouvé en luy des qualités qui le peuvent mettre au rang des meilleurs de ce temps, j'ay crû que l'on ne seroit pas marry de le voir parler françois avec ses compatriotes. Il n'y a pas longtemps que les Portugais parlent ce langage, et nostre cavalier a fait si peu de congnoissance en France, qu'ayant esté contraint d'emprunter une plume estrangère pour lui servir de truchement, il ne se faut pas estonner si on n'y voit rien approchant de la beauté et de l'élégance du langage de nostre siecle, où l'éloquence françoise se peut vanter de se voir en sa perfection[3]. »

1. *Manuel du libraire*, t. I, p. 635, col. 1. — Cf. Ferdinand Denis, *Nouvelle Biographie générale*, t. IV, col. 340, 341.

2. *Vida y acciones del rey D. Juan el Segundo*, etc. Madrid, 1629, in-4°.

3. Vasconcellos fut décapité le 29 août 1641. On peut consulter, au sujet de cet écrivain, Barbosa Machado et Innocencio da Silva, sans parler du court article que M. Ferdinand Denis a donné à la *Nouvelle Biographie générale*, t. XLV, col. 926.

IV

Écrits parus en français sur les affaires du temps. — Lettres, journal de Marie de Savoie. — Les Menezes da Ericeira, écrivains français. — Histoire de Portugal de Jacques Le Quien de la Neuville. — Les Mello, Magalhães, etc. — Le chevalier d'Oliveira.

Plus que jamais le Portugal avait les yeux tournés vers la France, d'où il attendait son salut, et guidée par son intérêt, la France prenait la plus grande part à ce qui se passait dans ce pays, l'antagoniste de l'Espagne. Français, Espagnols, Italiens, tous accueillaient chez nous, avec curiosité, les brochures politiques rendant compte de ce qui venait de se passer chez nos alliés [1].

En 1643, Louis XIII étant mort, il lui fut fait par la colonie française un magnifique service dans la chapelle royale de San Luiz de Lisbonne [2], et, afin que l'on n'en ignorât, le sermon prononcé à cette occasion (en portugais, bien entendu) par

1. *Le Mercure portugais, ou Relations politiques de la fameuse révolution arrivée en Portugal* (en 1640). Paris, 1643, in-8°. — *Francia interessada con Portugal en la separacion de Castilla,* por Antonio Moniz de Carvalho. Paris, 1644, in-4°. — *Historia del regno di Portogallo del Dr Giovanni Battista Birago, avocaro.* Lugduni, anno 1644, in-4°. Le privilège du roi est daté de Fontainebleau, le 3 octobre de la même année.

Il y a une autre édition de cet historien vénitien ; elle est intitulée : *Historia delle desunione del regno de Portugallo della corona de Castiglia,* etc., *dal molto R. P. Ferdinando Helevo, del ordine dei Predicatori,* etc. Amsterdam, 1647, in-4°, volume à mettre à côté de celui du P. Cajetano Passarelli : *Bellum Lusitanicum ejusque regni separatio a regno Castellensi, cum abrogatione super adjecta Alfonsi, regis Lusitani.* Lugduni, 1684, in-folio.

Voyez encore *Historia dos varones illustres de appellido* Tavora *continuada... com a relaçaõ de todos os sucessos politicos deste reyno e suas conquistas desde o tempo de S. Rey D. Joaõ o III, a esta parte,* etc. Pariz, 1648, in-4°.

2. Il y avait encore à Lisbonne un *mosteiro das Francesas,* mentionné par Antonio Caetano de Sousa, *Memorias hist. e geneal. dos grandes de Portugal,* p. 244.

Francisco de Santo Agostinho Macedo, fut imprimé la même même année in-4° [1].

Quelque intéressant qu'il soit, nous ne nous y arrêterons pas, étant pressé d'arriver à des événements d'une plus grande importance, et forcé d'en passer sous silence de moins intéressants que la nomination, en 1657, du sieur Petrelly, gentilhomme ordinaire du duc d'Anjou, habile linguiste, au poste de « secrétaire interprète des langues, et notamment en la portugaise [2]. »

Nous avons dit dans le chapitre Ier comment en 1667 D. Pedro II avait succédé à D. Affonso VI. Les auteurs principaux de cette révolution de palais lancèrent un manifeste dans les deux langues, pour la présenter à leur manière. Le P. Vieira l'avait écrit en portugais, Antoine Verjus le mit en français, et l'imprimeur parisien, Mabre-Cramoisy, en fit, en 1669, une brochure qui circula sous le titre de : *Discours historique pour le jour de la naissance de la serenissime royne de Portugal, où il est traité des grands évènements arrivés l'année dernière en ce royaume-là* [3].

1. *Bibl. Lusit.*, t. II, p. 88-90. — Plus tard, une messe en musique fut célébrée au même lieu en l'honneur de Louis XIV. (*Ibid.*, p. 138, col. 1.)

Le . Francisco de Macedo, dit son élève, João Franco Barreto (*Viagem*, etc., p. 100), avait passé en France, en route pour Rome, sur le même navire, en 1641. Bien vu de Louis XIII et du cardinal Richelieu, il avait composé pour le roi et son ministre d'admirables inscriptions, et décrit avec une rare élégance, en vers héroïques latins, la statue de la place Royale. Auteur du *Panegyris apostolica pro Lusitania*, déjà mentionné ci-dessus, le P. Francisco de Macedo a encore écrit une description poétique de la maison de campagne de M. de Breteuil, archevêque d'Aix, imprimée à Paris en 1641, in-4°. — Cf. *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, etc. t. II, p. 90. (*Journal étranger*, juin 1757, p. 22.)

2. Correspondance de Portugal, vol. X, fol. 11.

3. *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 423, col. 1. — Nous avons sous les yeux un volume in-12, intitulé : *Relation des troubles arrivez dans la cour de Portugal en l'année 1667 et en l'année 1668, où l'on voit la renonciation d'Alfonse VI à la couronne, la dissolution de son mariage avec la Princesse Marie Françoise Isabelle de Savoye, le mariage de la mesme Princesse avec le Prince D. Pedro, Regent de ce Royaume; et les raisons qui ont esté alleguées à Rome pour en avoir dispense* (par Blouin de la Piquetière). A Amsterdam, suivant la copie, 1674.

Dix ans après, Duarte Ribeyro de Macedo, secrétaire de l'ambassade envoyée par Affonso VI à Louis XIV en 1659, imprimait à Paris, sous le titre de : *Panegirico historico e genealogico da serenissima casa de Nemurs*, etc., un petit volume in-12, dédié à la reine de la Grande-Bretagne, Catharina de Bragance, femme de Charles II[1].

Le 6 janvier 1669, Marie de Savoie étant accouchée d'une fille, le P. Vieira reprit la plume et fit paraître à Paris, en 1671, un *Discours de conjouissance sur la naissance de l'infante de Portugal*, qui n'est, selon toute apparence, qu'une traduction du portugais, à l'imitation du P. de Villes, jésuite français, qui, dix ans plus tard, appelait la jeune princesse « notre miraculeuse infante »[2].

— Il est on ne peut plus important, pour l'histoire de Mlle d'Aumale, née en 1646, morte en 1683, de lire l'article qui lui a été consacré par Jal dans son *Dictionnaire critique*, p. 806, col. 2. Ajoutons que son premier mari a trouvé un apologiste dans Camillo Aureliano da Silva e Souza, l'auteur d'un volume in-8°, intitulé : *A Anti-catastrophe, historia d'El-Rey D. Affonso VI de Portugal.* Porto, 1845.

1. On doit encore au même un *Nacimento e genealogia do conde D. Henrique, pay de D. Affonso I, rey de Portugal*, Pariz, 1670, in-12, et une traduction de l'*Aristippe* de Balzac, publiée deux ans auparavant, de même à Paris. — Dans l'intervalle, un autre in-12, sans nom d'imprimeur, avait paru sous le titre d'*Advertencias al addicionador de la Historia del Padre Juan de Mariana impressa en Madrid en el anno* 1669, publié à Paris sous le nom d'un gentilhomme français, M. de Cohon-Truel, chevalier de Saint-Jacques, lieutenant général d'artillerie et ingénieur en chef des fortifications de la province de Beira. — Envoyé par D. Pedro auprès de Louis XIV, D. Ribeyro de Macedo arriva chez nous le 1er mars 1668, et y resta neuf ans. (Voyez Barbosa, t. I, p. 742, col. 1, et 743, col. 1.)

2. Correspondance de Portugal, liv. XIV, 18 juillet 1678. -- Nous devons dire que l'abbé E. Carel, auteur d'une thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris en 1880, avec le titre de *Vieira, sa vie et ses œuvres*, ne semble pas avoir vu ce discours en français, pas plus que le chevalier d'Oliveira, comme il le dit lui-même, n'avait rencontré la traduction française des sermons de l'éminent Jésuite, dont l'un avait été prêché pour la fête de la reine (voyez Carel, ch. XIII, p. 342, et append., p. 439-443) ; mais on retrouve l'orateur mêlé à la courte destinée de la jeune princesse. Elle était encore dans l'enfance, que le P. Vieira, passant par Florence en revenant de Rome, avait fait de lui-même au grand-duc les premières ouvertures du mariage de son fils aîné avec l'infante, et, à son retour, en ayant rendu compte à D. Pedro, ce prince lui avait ordonné de suivre cette proposition. Louis XIV, qui avait aussi ses desseins sur sa filleule, envoya, pour les servir,

Le père n'avait eu pour compliment du même genre qu'un sonnet français accompagnant une ode en espagnol[1]; mais il ne perdit rien pour attendre : un courtisan fit son panégyrique en castillan et lui brûla de l'encens sous le nez[2].

Les rives du Tage semblent n'avoir point été pour la reine, si scandaleusement divorcée, celles du Léthé. Elle ne laissa pas ses amis de France sans nouvelles, surtout le duc de Saint-Aignan, auquel elle adressa deux lettres publiées dans le *Mercure galant*[3]. Le 8 septembre 1680, Mme de Sévigné écrivait : « Il me semble que vous ne vous attendiez pas au souvenir de cette belle reine de Portugal; ce n'est pas du moins le vôtre qui l'a réveillée. Corbinelli m'a mandé la joie qu'il avait eue de recevoir une lettre de vous à l'occasion de cette majesté. » La correspondance française, en prose et en vers, échangée entre elle et Johanna Josepha de Menezes, troisième comtesse da Ericeira[4], si elle a été conservée, mériterait sûre-

M. de Guénégaud à Lisbonne, en 1675. Ce diplomate adressa à M. de Pomponne un long rapport, qui nous a été conservé (Ms. de la Bibl. nat. 7120, fol. 113 recto et verso. — Cf. Santarem, *Noticia*, etc., p. 60-64). On y voit figurer, outre les Jésuites qui gouvernaient la reine et son époux, Duarte Ribeyro de Macedo, résident de Portugal en France depuis quatorze ans, et Foucher, créature du cardinal d'Estrées, envoyé à Lisbonne par le secrétaire d'État.

1. *Bibl. Lusit.*, t. III, p. 342, col. 2, art. *Manoel Pires de Almeida.*

2. *Panegyrico al Rey nuestro señor, Don Pedro II de Portugal, escrito por el principe Senescal de Ligne, marquez de Arronches.* En Lisboa, 1685, in-folio. — Nous ne serions pas éloigné de croire que la *Relation de l'entrée publique de M. le prince Seneschal de Ligne, ambassadeur extraordinaire du roy de Portugal à la cour de Vienne*, etc., publiée dans les *Lettres historiques*, etc., t. X (La Haye, 1696, in-24), p. 47-56, fût partie de la même plume; mais on peut plus sûrement attribuer, avec Barbosa Machado, à Jozé Freire de Montarroyo Mascarenhas deux factums anonymes relatifs à la négociation de la paix de Ryswick, écrits en français et imprimés à La Haye en 1697, in-8°. — Voyez la *Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 853, col. 2.

3. Mars 1679, p. 147-149; et avril 1680, p. 45-47. On peut conjecturer qu'elle allait jusqu'à inviter ses connaissances à venir lui faire visite, en lisant une permission à M. de Fromonville, bailli de Nemours, etc., de sortir du royaume pour aller en Portugal et y demeurer pendant un an. (Correspondance de Portugal, vol. XIX, fol. 264, 22 avril 1682.)

4. Barbosa, *Bibl. Lusit.*, t. II, p. 555, col. 2; p. 257, col. 1. — Dans un livre récemment paru sous le titre de *Rainhas de Portugal*, Estudo historico com mui-

ment de voir le jour, plus encore que les lettres politiques contenues dans la vaste collection des affaires étrangères [1]. Quant aux lettres politiques de la reine écrites à Louis XIV, au cardinal d'Estrées et divers, nous en avons recueilli un bon nombre que nous publierons dans un appendice à la fin de ce volume.

Le journal de la reine de Portugal a été publié par extraits [2], c'est celui d'une âme troublée, dirigée par des jésuites qui n'avaient en vue que la raison d'État.

L'amie de Marie de Savoie tenait son nom de D. Luiz de Menezes, que les Portugais ont surnommé le Colbert de leur pays et mis sur le même rang que le marquis de Pombal [3]. On l'a confondu à tort avec D. Francisco Xavier de Menezes, également revêtu du même titre que D. Luiz. C'est à ce dernier qu'est due l'histoire célèbre intitulée *Historia de Portugal restaurado*, part. 1ª, Lisboa, Pedro Galvão, 1670, in-folio, dont la seconde partie a paru chez Michel Deslande en 1698. D. Francisco Xavier de Menezes, quatrième comte da Ericeira,

tos documentos (Lisboa 1879, deux volumes grand in-8°), D. Francisco de Fonseca Benavides, a publié, t. II, p. 103, 114, une élégie de Marie-Françoise de Savoie. (Voir l'appendice.)

1. Vol. VII, fol. 123, 140 (8 et 20 avril 1668); fol. 253 (16 août); 268, 270 (24 août); 237 (28 octobre); 348 (9 novembre); 361, etc.; vol. VIII, fol. 69; IX, 27, 82-84 (demande d'accorder à Schomberg les entrées du Louvre comme grand de Portugal), 111; vol. X, fol. 77, 90, après une lettre de celui-ci, fol. 75, 30 avril 1670. — Le 27 avril 1670 (vol. VIII, fol. 124), M. de Nanteuil écrit à la reine de Portugal pour la remercier d'une lettre obligeante qu'elle en a reçue.

2. *La Vie de Marie de Savoye, reine de Portugal, et de l'infante Isabelle, sa fille*, par le Père d'Orléans, de la Compagnie de Jésus. A Paris, chez Pierre Ballard, M. DC. XCVI, in-8°. — Suivant la copie imprimée à Paris, M. DC. XCVII, petit in-12. Dans la dédicace « à très-haut et très-puissant et très-excellent prince Dom Pedre II, roy de Portugal, » l'auteur n'oublie personne, ni S. M. T.-F., ni la vertueuse reine défunte, ni cette « incomparable infante, » sa fille, ni la Compagnie qui les gouvernait tous, et par suite le pays entier. M. Verjus, secrétaire des commandements de Marie de Savoie, les PP. de Villes et Pommereau, ce dernier, confesseur de la mère et de la fille, paraissent à chaque page de ce petit livre, souvent avec celui des Exercices de saint Ignace à la main.

3. Voyez l'*Administration du marquis de Pombal*, par le chevalier Dezoteux, envoyé de France en Portugal. Amsterdam (Paris), 1788, 4 vol. in-8°.

mérite d'être nommé ici moins pour le nombre de ses ouvrages, qui appartiennent uniquement à la littérature portugaise, que pour sa traduction des *Amours de la règle et du compas*, poème français de Desmarets; de la *Henriade*, avec des observations sur les principes du poème épique et des notes (1741, in-4°); et de l'*Art poétique* de Boileau. Inédit du temps de l'auteur, ce dernier ouvrage a été tardivement publié en 1818 après avoir paru dans l'Almanach des Muses portugais [1].

Cette connaissance approfondie de la langue française, en même temps que des annales du Portugal, avait désigné le comte da Ericeira pour seconder et surveiller la composition d'une histoire de ce pays, en préparation depuis D. Pedro II. Jacques Le Quien de la Neuville, né à Paris en 1647, avait entrepris, d'après les conseils de Pélisson, d'écrire ce livre. « Les préparatifs, dit Niceron [2], en furent un peu longs et lui coûtèrent plus de trente années d'efforts. La première partie, qui parut en 1700, fut tellement goûtée, qu'elle lui valut, en 1706, la place d'associé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sans trouver grâce auprès de l'Académie de Lisbonne. L'auteur accompagna en 1713 l'abbé de Mornay dans son ambassade de Portugal. Il y passa le reste de ses jours, et João V, en récompense de ses travaux [3], que ceux de La Clède devaient faire oublier [4], lui conféra l'ordre du Christ avec une pension de 1,500 livres.

1. Voyez, sur ces Menezes, Barbosa, *Bibliotheca Lusitana*, t. III, p. 78-80, et Antonio Caetano de Sousa, *Memorias historicas e genealogicas dos grandes de Portugal*, p. 372-374. Un autre Menezes (D. Fernando), comte aussi da Ericeira, est l'auteur d'un sonnet en français, imprimé en tête du dictionnaire du P. Bluteau.

2. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, etc., t. XXXVIII, p. 139-145.

3. *Quadro elementar*, etc., t. V. p. CCXLIII-IV, en note.

4. Son histoire de Portugal a été traduite en portugais par Manoel de Souza e J. da Sylveira.

Ici vient se placer une anecdote qui indique deux courants d'opinion utiles à signaler pour l'histoire politique et littéraire de l'époque. En 1682, M. d'Oppède, ambassadeur de France, écrivait à Louis XIV : « Le comte de Coneulin, second fils du feu marquis de Frontiere, a fait un poème latin pour V. M., et il m'a prié de Luy présenter avec la lettre qu'il se donne l'honneur de Luy escrire en la mesme langue. Le zèle de ce jeune seigneur sera encore plus agréable à V. M. quand Elle sçaura que l'on n'a rien oublié pour le détourner d'en donner cette marque publique. On a voulu luy en faire un crime d'Estat et luy persuader que le fils d'un homme qui a eu la principale part dans la confiance de son prince, ne peut, sans marquer beaucoup d'ingratitude, travailler pour un prince étranger : qu'il se produisoit à V. M. sous le titre de poète, qui ne convient guère à un homme de sa naissance. La passion qu'il a eue d'offrir ses très-humbles respects à V. M. l'a emporté sur toutes les remontrances. Il commande un des navires qui sont allez à Ville-Franche [1]. »

A la suite du mariage que fit Mlle d'Aumale, reine de Portugal, nous avons parlé des différentes unions contractées dans la maison de Cadaval. Le duc aurait pu retrouver chez nous, sinon un parent, au moins quelques-uns de ses homonymes. Nous faisons allusion à D. Francisco Manoel de Mello, dont les poésies avaient été imprimées à Lyon en 1665, in-4°. Un autre personnage du même nom, André de Mello de Castro, envoyé extraordinaire auprès du Saint-Siège, avait donné à Paris en 1709 une relation de son voyage en portugais, trois

1. Correspondance de Portugal, t. XIX, fol. 308. — Vient à la suite un accusé de réception « de Monseigneur » à « M. Gaddo Gaddi, » sans doute auteur d'un pareil hommage : « Le Roy a receu par les mains de M. l'archevêque d'Alby un poème de vostre part. S. M. m'a ordonné de vous escrire qu'Elle en estoit satisfaite, et que dans les occasions qui se présenteront Elle vous donnera volontiers des marques de sa protection et de son estime. Je suis, » etc. Suit un brouillon de lettre du Roi au duc de Cadaval, en date du 3 juillet 1682.

ans avant D. Francisco Botelho de Moraes e Vasconcellos, l'auteur d'un poème épique à mettre à côté, mais non à la même hauteur que les *Lusiades*[1].

Mais laissons là les Mello qui ont pu s'implanter chez nous, et revenons aux Cadaval.

Sans nous lancer en arrière dans les généalogies, nous signalerons le duc qu'une pièce diplomatique qualifie de cousin du comte de Brienne[2], grand écuyer de France, et la duchesse de Cadaval, sœur du duc de Luxembourg, dont parle la veuve de Junot dans son *Souvenir d'une ambassade et d'un séjour en Espagne et en Portugal*[3].

Les deux mariages successifs du duc de Cadaval nous avaient conduit en Lorraine : nous y avons trouvé un Portugais, auteur d'un ouvrage anonyme intitulé : *Abrégé historique et iconographique de la vie de Charles V, duc de Lorraine*, dédié à Son Altesse royale Léopold[4]. Nous ne sommes pas, non plus, bien éloigné de voir dans le nom de *Chamisso*, porté en Allemagne par un écrivain né en France, au château de Boncourt, près de Sainte-Menehould, l'indice d'une origine portugaise[5].

Quant au nom de *Magaillans*, c'est celui du R. P. de Magalhães, auteur d'un catéchisme en langue chinoise composé

1. *El Alfonso, o la Fundacion del reyno de Portugal.* Paris, 1712, un petit volume in-12. — Voir J. C. P. de Sousa, *Bibliotheca historica*, p. 198.

2. Correspondance de Portugal, vol. LXXXIII, fol. 94. — *Quadro elementar*, etc., t. VI, p. 20, ann. 1761.

3. Paris, 1837, in-8°, p. 147-151.

4. Nancy, 1701, in-folio. Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, etc., t. I, p. 16, col. 1, n° 215) attribue ce livre à un certain « de Pont, » gentilhomme portugais, » dit-il. Peut-être était-il de la famille du vicomte de Ponte de Lima (dont il est parlé dans la *Correspondance de Louis XIV avec le marquis Amelot*, p. 426, 13 août 1688), grand de Portugal de la maison de Britto, dont la femme, de celle de Noronha, était issue, par sa mère, de la maison de Cardaillac-Bioult, et par une grand'mère, de celle de Bourbon Malause, etc. (Correspondance de Portugal, vol. XXVII, fol. 187, 2 mars 1690.)

5. Voyez Barbosa, *Bibl. Lusit.*, t. II, p. 613, art. *João Bravo Chamisso.*

en 1688, et traduit en français par un sieur Bernou, sans avoir jamais été imprimé en portugais[1], comme le Nouvel Epitome de grammaire grecque, qui le fut à Paris, in-12.

Un autre Magalhães s'est fait connaître dans notre pays par une notice sur la mort de J.-J. Rousseau. Inutile de nous y arrêter, pas plus qu'à un Français, au moins d'origine, Alexis Collot de Jantillet, auteur d'un roman intitulé : *Albucilla Alexii Collotis de Jantillet* (Rothomagi, 1659, in-12), et d'un autre ouvrage : *Horæ Subscecivæ*, imprimé à Lisbonne en 1679, également in-12.

Un autre traducteur s'occupait aussi à faire passer dans notre langue des livres portugais, l'abbé Legrand avait accompagné à Lisbonne, en qualité de secrétaire d'ambassade, l'abbé d'Estrées en 1692, et recueilli, pendant son séjour dans cette capitale, un grand nombre de documents sur les découvertes des Portugais dans les Indes. Il traduisit en français l'*Historia da ilha de Ceylão* du capitaine João de Ribeyro[2], et la *Relação da Abyssinia* du R. P. Jeronymo Lobo[3].

Un de leurs contemporains, que nous avons déjà eu plus d'une occasion de citer, mérite plus qu'une mention.

Francisco Xavier de Oliveira, né à Lisbonne, avait été se-

1. *Nouvelle Relation de la Chine*, etc. Paris, 1688, in-4°, p. 101 et préface, p. 11. — *Bibl. Lusit.*, t. I, p. 296, col. 2, art. *P. Antonio de Gouvea*. — Cf. t. II, p. 316, col. 1. Une seconde édition de cette traduction parut à Paris en 1690, in-4°, et fut bientôt suivie d'une *Histoire universelle de la Chine*. (Paris, 1695, in-4°), traduite de l'*Imperio de la China* du P. Alvaro Semmedo. Madrid, 1642, in-4°. (Mémoires du chevalier d'Oliveira, t. I, p. 345.)

Le public français ayant pris goût aux récits des Portugais concernant l'extrême Orient, un religieux augustin traduisit la relation du voyage de l'archevêque de Goa, D. Fr. Aleyo de Menezes, par Fr. Antonio de Gouvea, imprimée à Coimbre en 1606, in-folio, et son travail le fut à Bruxelles en 1609, sous le titre d'*Histoire orientale des grands progrès de l'Eglise catholique en la réduction des anciens chrétiens dits* de S. Thomas. — Voir, pour d'autres traductions du même genre, la *Bibliotheca historica* de J.-C.-P. de Sousa, part. II, p. 176.

2. Trévoux, 1701, in-12.

3. Paris, 1728, in-4°. Voyez Niceron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXVI, p. 131-33, 140.

crétaire du comte de Tarouca, ministre plénipotentiaire de Portugal à Utrecht en l'année 1713; il s'absenta encore de son pays en 1724. L'auteur de la *Bibliotheca Lusitana* dit que le titre de la première impression du livre qui se recommande à notre attention et qui eut lieu à Amsterdam, était *Mémoires de Portugal, avec la Bibliothèque Lusitane*, 1711, deux volumes in-12 [1]; on n'a jamais rencontré cette édition [2].

Selon R. Twiss [3], qui avait connu l'auteur en 1744, à Londres, il abjura deux ans après la religion romaine, et eut en conséquence l'honneur d'être brûlé en effigie à Lisbonne en 1762. Le chevalier d'Oliveira a publié des voyages en 1734; il est douteux qu'il se fût absenté de Portugal en 1724; il y était en tout cas l'année suivante.

Oliveira, qui a beaucoup voyagé, a visité l'Allemagne, Vienne surtout. Il était à Amsterdam le 17 novembre 1740, et c'est ce qui nous fait croire à l'erreur d'impression qui se trouve dans la *Bibliotheca Lusitana*. Il annonce son départ de Lisbonne comme étant seulement de 1734. On ne sait trop pourquoi, devant abjurer, il insiste sur son désir de vivre et mourir bon catholique et bon Portugais [4].

Oliveira, parti de Vienne en 1740, passa en Angleterre, et paraît avoir eu, à la cour, beaucoup de relations importantes [5]. João Evangelista Guerra, bibliophile portugais, qui était à

1. L'édition que j'ai sous les yeux porte pour titre : *Mémoires historiques et littéraires, concernant le Portugal et toutes ses dépendances, avec la bibliothèque des écrivains et des historiens de ces États*. A la Haye, 1743, 2 vol. in-8°.

2. Voyez la *Bibliotheca historica* de P. de Sousa, Lisboa, 1801, gr. in 8°, part. II, p. 90, n° 152. Il y aura quelque erreur dans Barbosa, et il faut lire probablement 1741. — Dans la même compilation, part. II, p. 204, figure un autre Portugais, Vicente Carlos de Oliveira, traducteur des *Nuits d'Young*, sur la version française de Le Tourneur.

3. *Travels through Portugal and Spain*. London, 1775, in-4°.

4. *Mémoires de Portugal*, préface, p. 7.

5. Il n'est peut-être point hors de propos de faire remarquer que vers le même temps un Anglais publiait un livre, bientôt traduit en français sous ce titre : *Histoire du détronement d'Alphonse VI, roi de Portugal, contenue dans les lettres de*

Paris en septembre 1854, affirmait à M. Denis qu'il possédait une histoire de l'inquisition écrite en français par Oliveira, qui semble l'avoir annoncée dans ses *Mémoires*, t. I, p. 300, en note, mais publiée en Angleterre. Ce personnage, dont la vie fut si orageuse, mourut aux environs de Londres [1].

Robert Southwell, et precédée d'un abrégé de l'histoire de ce royaume. Paris, 1742, 2 vol. in-12.

1. On peut compléter ces renseignements en recourant au *Dicc° Bibliographico portuguez*, par Innocencio F. da Silva. — Almeida Garrett attribue à Oliveira un recueil de romances populaires portugaises; mais il n'en faut rien croire. Au milieu du siècle dernier, on songeait bien aux romanceiros! Voyez Th. Braga, *Epopeas da raça mosarabe*. Porto, 1871, p. 334.

V

Alexandre de Gusmão, frère de Bartholomeu Lourenço, à Paris; joueur effréné et soupçonné d'être un intrigant, il finit par être accrédité en qualité de chargé d'affaires de Portugal. — Bernard de Jussieu en Portugal. — Demande d'un abbé Durand, désireux de pouvoir correspondre en franchise avec les savants régnicoles et étrangers, notamment portugais. — Hommage d'un livre de Titon du Tillet; récompense accordée à l'auteur. — Mission scientifique envoyée de France en Portugal; M. de Chezac, José Joaquim de Barros. — Le commandeur José Joaquim da Gama Machado à Paris. — Portugaises illustres en France : Dona Maria de Castro; Luiza Aguiar Todi. — Le docteur Merveilleux. — M. T. Pedegacho Brandão Ivo. — — Le R. P. Bluteau; Correa da Serra, le docteur Constancio, Silvestre Pinheiro, Broussonet, l'abbé Aparicio et autres.

Mort en 1753, un éminent Brésilien, Al. de Gusman [1], ou Gusmão, vint très jeune en Europe, et fut d'abord attaché à l'ambassade portugaise à Paris [2]. Il mit à profit son séjour dans cette ville pour continuer des études sérieuses commencées au Brésil et en Portugal [3]; mais aussi, et c'est triste à dire, il était âpre au jeu. En octobre 1717, il demandait la permission, ou plutôt la tolérance d'un nouveau tripot. L'année suivante, le marquis d'Argenson, revenant à la charge, écrivait

1. Frère de Bartholomeu Lourenço, véritable inventeur des aérostats. Voir *Memoria que tem por objecto revindicar para a nação portugueza a gloria da invenção das machinas aerostaticas,* por Francisco Freire de Carvalho. Lisboa, 1843, in-4°. Ce mémoire avait été lu dans la classe des lettres de l'Académie royale des sciences de Lisbonne, le 20 mai 1840.

2. *Relação da entrada publica que fez em Pariz ao* 18 *de agosto* 1715 *o E. S. D. Luiz da Camara, conde de Ribeira Grande, do conselho del Rey,* etc. Pariz, 1715, in-4°. — A la date du 16 janvier 1719, on écrivait de Lisbonne : « Les nouvelles de cette semaine consistent en la nomination d'un ambassadeur pour vostre cour : c'est le jeune comte de la Ribera-Grande.... Il est fils de Dme Constance de Rohan, et par conséquent neveu de M. le cardinal de Rohan : c'est un des fidalgos de Portugal qui a les plus belles manières et le cœur le plus françois. » (Correspondance de Portugal, vol. XLVI, fol. 11. Voir sur la maison de Ribeira, vol. XLVI, fol. 106, lettre de la duchesse de Rohan.)

3. *Nouv. Biogr. générale,* t. XXII, col. 860. — Cf. *O Panorama,* etc., vol. II, p. 410, 411. On y lit deux lettres, l'une de D. Luiz da Cunha. (Paris, 6 décembre 1746), l'autre d'Al. de Gusmão. (Lisbonne, 2 février 1747.)

en ces termes au maréchal d'Huxelles : « Son Altesse Royale est surprise que Dom Gusmão, qui prend la qualité de résident de Portugal, quoy qu'il n'ayt jamais présenté des lettres de créance, continue à jouer au pharaon avec scandale et au mépris de la dernière ordonnance du roy, y ayant eu avant-hier au soir une table de pharaon autour de laquelle il y avait plus de 50 pontes, outre le tailleur et deux croupiers, tous inconnus aux personnes de confiance qui y sont entrées. La demeure de ce prétendu résident est à l'hostel Saint-Pierre, tenue en chambre garnie rue de Grenelle, où l'entrée estoit libre à toutes les personnes qui s'y présentoient[1]. »

Le 25 juin 1720, on écrivait de Lisbonne que « le Sr de Gusman, qui estoit agent de Portugal en France », devait être chargé d'affaires à Paris pendant la durée d'une assemblée[2].

Un savant bien autrement recommandable, « le Sr de Jussieu, professeur en botanique du jardin royal à Paris », envoyé par le Régent en Espagne et en Portugal pour la recherche des simples, était arrivé à Lisbonne avec un graveur nommé *Simonneau*. Il devait partir pour aller au cap de Saint-Vincent et repasser par Lisbonne pour s'en retourner en France[3].

A cette époque, un abbé Durand écrivait au secrétaire d'État des Affaires étrangères : « Comme Votre Grandeur a toujours honoré de sa protection les gens de lettres et ceux qui cultivent les sciences, permettés que je luy demande avec confiance une grâce singulière : c'est que Votre Grandeur me permette que Mrs de l'Académie des sciences et des inscrip-

1. Correspondance de Portugal, vol. LI, LII, fol. 307; note au maréchal d'Huxelles, janvier 1718.

2. *Ibid.*, vol. LIV, fol. 208 verso.

3. *Ibid.*, vol. LII, fol. 28. (Lettre de l'abbé de Mornay, de Lisbonne le 2 février 1717.)

tions mettent mes lettres dans les paquets que reçoit Votre Excellence de la cour et principalement de M. d'Argenson....

« Je pourrois me venger de ce service, Monseigneur, si vous étiés curieux de former un cabinet de physique en minéraux, fossilles, oiseaux vivans ou morts des pays les plus eloignez, reptiles, insectes et autres, dont je fais la collection pour l'Académie des sciences, avec la correspondance continuelle de Mr de Reaumur et de Mrs du Jardin Royal [1]. »

Un hommage de nature à faire honneur à une compagnie, qui paraît en avoir été très flattée, eut lieu en même temps. Titon du Tillet ayant, en 1754, fait présenter à l'Académie royale de Lisbonne la description de son Parnasse, elle s'associa l'auteur et lui fit en retour un beau présent de livres [2], sans doute de livres publiés par ses membres, les autres étant difficiles à dénicher [3].

Parvenu au milieu du XVIIIe siècle, nous avons vu défiler devant nous les hommes plus ou moins éminents que la France et le Portugal, pendant plusieurs siècles, échangèrent

1. Correspondance de Portugal, Lisbonne, 23 janvier 1746; vol. LXXX, fol. 228. — En post-scriptum, le secrétaire de l'ambassadeur de France, M. de Beauchamp, est prié de faire passer les lettres destinées à l'abbé sous le couvert de Padilha de Aucourt, « cavalheiro da ordem de Christo, » etc.

2. *Ibid.*, vol. LXXXVI, fol. 98.

3. Répondant au désir du secrétaire d'État d'avoir un détail des ouvrages parus en Portugal en 1750 et qui y paraîtraient à l'avenir, le consul Duverney écrivait de Lisbonne, le 18 mai 1751 : « On ne peut avoir la liste qu'on désire par aucun imprimeur; comme ils ne sont pas intéressés dans la vente des livres, ils ne tiennent aucun état de ceux qu'ils impriment, ils oublient facilement ceux qu'ils ont imprimés, et ne veulent pas prendre la peine de donner le titre de ceux qui sont sous leur presse.

« On ne peut guères plus aisément l'avoir par la voye des libraires; ils n'ont point de catalogue des livres qu'ils débitent; ils sont trop indolents pour prendre la peine d'en dresser un, et ne le faisant pas pour eux-mêmes, comment le feraient-ils pour les pays étrangers, où leurs livres ne sont pas entendus et ont peu ou point de débit ?

« Un livre qui se vend chez un libraire est presque toujours ignoré de ses confrères. » (Correspondance de Portugal, vol. LXXXIV, fol. 308, et C, 388.) C'est bien le cas de dire : *cosas de España.*

entre eux ; mais dans le nombre ne figure aucun astronome. En 1753, Louis XV avait envoyé en Portugal M. de Chezac et d'autres académiciens chargés d'une mission scientifique ; José Joaquim Soares de Barros s'y associa par des *Observations et explications de quelques phénomènes vus au passage de Mercure au-devant du disque du soleil, observé à l'hostel de Cluny à Paris, le 6 may* 1755[1], dissertation devenue aussi rare et peu recherchée que les *Mémoires sur l'astronomie* de J. Monteiro da Rocha (Paris, 1808, in-4°) et les *Principes de mathématiques* de feu José Anastacio da Cunha, traduits du portugais par d'Abreu, Bordeaux, 1811, même format.

Nommé secrétaire d'ambassade en février 1761, après une longue résidence en France comme pensionnaire de son gouvernement occupé d'études diverses[2], Barros s'adonnait également à la statistique ; on le voit par un petit mémoire qu'il fit imprimer à Paris, dans lequel il cherchait à prouver que le Portugal contenait au moins trois millions d'habitants[3].

Nous avons tous connu un autre Portugais ami de la nature. Le commandeur José Joaquim da Gama Machado, conseiller de légation à Paris, gentilhomme de la maison de S. M. Très Fidèle, commandeur de l'ordre du Christ, membre de l'Académie des sciences de Lisbonne et d'un grand nombre de

1. Paris, 1755, grand in-4°. (*Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 865, col. 2; t. IV, p. 213, col. 2. — Elève de de Lisle, Barros demeurait chez son maître, au Collège royal de France. — A côté de ce travail, faute de meilleure place, nous enregistrerons un *Mémoire sur les variations séculaires des éléments elliptiques de Pallas et de Cérès*, par M. Damoiseau de Monfort, publié dans les *Memorias de mathematica e physica da Academia das sciencias de Lisboa*, t. III, part. I (1812), p. 15-67; et l'*Organogénie générale* du docteur Isidore-Hyacinthe Maire, datée de la rade de Lisbonne, le 26 octobre 1835, et insérée dans le même recueil, t. XIII, part. II, p. 3-106.

2. *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. II, p. 107. — Le consul de France, M. de Saint-Julien, écrit qu'il habitait chez le sieur Joly, géographe. (Correspondance de Portugal, vol. XCII, fol. 330.)

3. Correspondance de Portugal, vol. XCIII, fol. 24. — Cf. *Quadro elementar*, etc., t. VI, p. 39, 40, 247; t. VII, p. 4, 25.

sociétés savantes, avait été à huit ans envoyé à Paris pour faire ses études au collège d'Harcourt. A la suite de longs voyages, il rentra en France et ne s'occupa plus que d'histoire naturelle. Champfleury, qui lui a consacré le premier chapitre de ses *Excentriques*[1], le représente furetant sur les quais dans les boîtes des bouquinistes, et dans son appartement du quai Voltaire entouré d'oiseaux et de curiosités de toutes les parties du monde.

Mulierem fortem quis inveniet? a dit Salomon. Nous avons soigneusement cherché, parmi les Portugaises ou les Françaises que les hasards de la vie amenèrent sur les rives de la Seine ou du Tage, des femmes lettrées dignes de mémoire, nous n'avons guère trouvé que Dona Maria de Castro, née en Portugal. Elle épousa un Français nommé *Faustino Rochien*, et se fit remarquer à Paris par ses profondes connaissances en philosophie, théologie et arithmétique[2].

Une autre Portugaise devait jeter plus d'éclat sur un théâtre bien différent. La Révolution allait éclater, et il n'était bruit que des luttes passionnées dont l'honneur devait rester à une cantatrice de cette nation : « Il y a eu combat à vie ou à mort entre Mme Mara et Mme Todi, écrivait Métra, de Paris, le 23 avril 1783. L'action s'est passée au concert spirituel, en présence d'un bon nombre de juges. J'en suis fâché pour l'Al-

1. Paris, 1856, in-12. — L'auteur donne pour armes au grand de Portugal, d'azur aux cinq haches d'argent.

Par un testament en date du 12 mars 1852, le commandeur J. da Gama Machado avait légué à l'Académie des sciences une somme de *vingt mille francs*, réduite à *dix mille francs*, pour la fondation d'un prix qui doit porter son nom. Un décret du 19 juillet 1878 a autorisé l'Académie à accepter ce legs.

En conséquence, l'Académie, conformément aux intentions exprimées par le testateur, décernera, *tous les trois ans*, à partir de l'année 1882, le prix da Gama Machado aux meilleurs Mémoires sur les parties colorées du système tégumentaire des animaux ou sur la matière fécondante des êtres animés. Le prix consistera en une médaille de *douze cents francs*.

2. *Theatro Heroino*, t. I, p. 275. — *Bibliotheca Lusitana*, t. III, p. 420, col. 1.

lemagne; mais l'Italienne (Portugaise d'origine) semble avoir réuni les suffrages. On lui a trouvé d'abord moins d'orgueil et ensuite plus de talent qu'à Mme Mara.... Mme Todi l'emporte, selon moi, pour la facilité, pour l'expression et pour le son de voix; mais le public est partagé en Marates (mauvais calembour) et en Todistes [1], » etc.

La notoriété n'avait pas manqué au commandeur da Gama Machado, tandis qu'un autre naturaliste bien autrement distingué, David-François de Merveilleux, médecin suisse de Neuchâtel, était tombé dans l'oubli. En 1723, revenant de la Louisiane, il s'était arrêté à Lisbonne, et João V avait cherché à l'y retenir pour travailler à divers objets concernant l'histoire naturelle. Le roi, écrivait ce savant, voulait améliorer bien des choses dans son royaume, et l'avait chargé de composer une histoire naturelle du Portugal. On trouve en effet que l'ambassadeur D. Luiz da Cunha demandait la même année au gouvernement français la permission nécessaire pour ce naturaliste de demeurer en Portugal. Dans l'intervalle, il parcourut diverses provinces du royaume, rentra à Lisbonne le 19 juin 1724, et remit au roi plusieurs mémoires sur l'histoire naturelle du Portugal.

Le 18 juin 1720, le consul général de France écrivait de Lisbonne : « Le sieur Merveilleux, dont j'ay eu l'honneur de vous parler autrefois, qui avoit fait quelque séjour à Lisbonne, et d'où il avoit passé à Paris, est de retour dans cette ville, se débitant, à ce qu'il m'est revenu, se disant chargé (sans dire par qui) de quelque affaire d'importance; mais je pense qu'il n'en a pas de plus intéressante que de faire antichambre à

1. *Correspondance secrète*, t. VII, p. 341; t. XIV, p. 263, 264, 402, 403. Voyez, sur cette artiste, le docteur José Ribeiro Guimarães, *Biographia de Luiza de Aguiar Todi*. Lisboa, 1872, in-8°; et Joaquim de Vasconcellos, *Luiza Todi, estudo critico*, dans l'*Archeologia artistica*, 1° anno, vol. I. — Fasciculo I. Porto, 1873, petit in-4°.

M. de Mendonça, pour, par son canal, attraper quelque secours de S. M. P., y ayant déjà été amorcé dans le premier voyage qu'il a fait icy[1]. »

Au début, João V avait employé notre savant à la monnaie aux appointements de 80,000 reis par mois; en août 1726, il lui fit donner une gratification de 1,300,000 reis pour avoir correspondu de Paris avec le secrétaire d'État Diogo de Mendonça, et envoyé en présent au prince du Brésil un jeu de cartes d'un précieux travail[2].

Un autre Suisse, mais seulement d'origine, a droit à une place ici; on va voir pourquoi. Miguel Tiberio Pedegacho Brandão Ivo (car il faut ainsi compléter la série interminable de ses noms) était né en Portugal vers 1730, et mourut par accident en 1794. Entre autres ouvrages, on a de lui une traduction portugaise du poème du grand Frédéric sur la guerre et un dictionnaire français-portugais. Il s'occupait en outre des arts du dessin, et on lui doit, en collaboration avec un certain graveur nommé *Paris*, un livre bien connu : *Recueil des plus belles ruines de Lisbonne, causées par le tremblement*

1. Correspondance de Portugal, vol. LXI, fol. 102.

2. Voyez dans le *Quadro elementar*, t. V, p. CCXLIII, en note, les sources citées par M. de Santarem. — On attribue à Merveilleux les *Mémoires instructifs pour un voyageur dans les divers états de l'Europe, avec des remarques sur le commerce et sur l'histoire naturelle.* (Amsterdam, 1738, 2 vol. in-8°), ouvrage rédigé sur des mémoires fournis par M. de la Melonnière, réfugié français. Merveilleux avait pour dessinateur un Parisien nommé Pierre-Antoine *Quillard*, ou plutôt *Guillard*, né en 1733, qu'il faut se garder de confondre avec un « prétendu comte Guillard, » signalé la même année comme se trouvant à Lisbonne. Voir *Abecedario pittorico del Pellegrino Antonio Orlandi*, accresciuto da Pietro Guarienti. Venezia, 1753, in-8°, p. 415, et Correspondance de Portugal, vol. LXVIII, fol. 181. — Le collaborateur de Merveilleux était sans doute le La Melonnière, brigadier de Français religionnaires, qui figure dans l'*État des troupes angloises et hollandoises embarquées dans la flotte sortie de Lisbonne le* 18 *janvier* 1707 (Correspondance de Portugal, vol. XLV, fol. 103). Plus tard, on voit dans les rangs de l'armée portugaise un autre protestant des Cévennes, le baron de Montbel; il était entré en 1720 au service de D. João V, au sortir de celui du roi de Suède, et se retira définitivement avec une gratification en gage d'estime. (*Ibid.*, vol. LX, fol. 286 verso, 24 juillet 1725.)

de terre et par le feu du 1er novembre 1755, dessinez sur les lieux par MM. Paris et Pedegache, et gravées à Paris par Jacq. Philippe le Bas, premier graveur du cabinet du Roy, en 1757.

Nous croyons avoir montré sans réplique combien le sarcasme décoché aux Portugais par Montesquieu est peu fondé : un glossaire des mots et phrases de la langue française qui ont passé chez eux dans les temps modernes[1] achève d'éclairer les relations sociales et intellectuelles qui n'ont jamais cessé d'exister entre les deux pays. Le R. P. Raphaël Bluteau, auteur d'un dictionnaire portugais-latin[2], avait perdu l'occasion d'affirmer son origine. Né à Londres de parents français, en 1638, il acquit par son long séjour à Lisbonne l'habitude des idées et des expressions bizarres, et il paya un ample tribut à l'influence du climat et de l'exemple[3]. On ne le voit que trop par son recueil intitulé *Prosas portuguezas, recitadas em differentes congressos academicos*[4].

Ayant achevé son grand ouvrage, le P. Bluteau entreprit de passer en France pour le faire imprimer avec plus de soin. A Paris, il commença par s'adresser au directeur de l'Imprimerie royale, alors établie au Louvre, et lui soumit les manuscrits de sermons prêchés à la cour de Portugal; mais il ne tarda pas à trouver qu'il avait fait fausse route : les épreuves

1. *Glossario das palavras e frases da lingua franceza, que por descuido, ignorancia, ou necessidade se tem introduzido na locução portugueza moderna; com o juizo critico das que são adoptaveis nella*, por Fr. Francisco de S. Luiz, monge de S. Bento. (*Historia e memorias da Academia real das sciencias de Lisboa*, t. IV, part. II, p. 1-146.) Ce travail a été analysé dans le *Bulletin des sciences historiques* du baron de Férussac, t. XII, p. 169, 170. Voir encore le journal *O Panorama*, vol. I (Lisboa, 1837, in-fol.), p. 62, 63, art. *Gallicismos*.

2. *Vocabulario portuguez e latino*. Coimbra, 1712-21, 8 vol. petit in-folio. — *Supplemento*, etc. Lisboa occidental, 1727-28, 2 vol.

3. *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. I, p. 92, 93.

4. Lisboa, 1728, deux parties in-folio.

lui arrivaient chargées de tant de coquilles, que les marges ne suffisaient pas pour les corrections [1].

Arrivé à la fin du siècle, je pourrais revenir à un diplomate portugais [2], auquel un esprit cultivé et des manières engageantes, éminemment sociables, avaient valu son entrée et sa place dans un monde où brillaient Montmorin, Bailly et Necker [3]; mais je m'arrêterai là, sans rechercher si la haute société portugaise de l'époque était aussi raffinée, ou, à mieux dire, *afrancesada*. On en pourrait douter en lisant l'aventure du P. Carbon, battu par D. João V dans son carrosse et donnant au roi l'absolution [4].

Continuerai-je à passer en revue les relations intellectuelles que la France n'a jamais cessé d'entretenir avec le Portugal? Oui, mais rapidement, car j'aurais à parler d'hommes que tout le monde a connus et qui, morts, vivent encore dans nos souvenirs.

Or, les articles biographiques ne leur ont pas manqué, et il y aurait de ma part plus que de l'imprudence à refaire ceux que M. F. Denis a si magistralement écrits [5]; mais on peut rap-

1. *Voc. port. e lat.*, t. I, *Prologo do autor*.

2. Nous avons déjà parlé de Antonio Araujo e Azevedo, voyez ci-dessus, ch. I, p. 85.

3. *Nouvelle Biographie générale*, art. *Araujo e Azevedo* (Antonio de), t. III, col. 13-16.

4. Voyez « Extrait d'un journal manuscrit de M. L. G. de F., ministre plénipotentiaire de la cour de *** à celle de Lisbonne, depuis l'année 1741 jusqu'en 1749 », en tête d'une brochure peu commune intitulée : *Dom Jean V de Bragance*, poème en VII chants, dédié à l'Assemblée nationale de France, s. l., 1790, in-8° de 8-48 pages.

5. Voy. la *Nouvelle Biographie générale*, pour ce qui regarde Manoel Maria Barbosa Bocage, Francisco Manoel do Nascimento, Antonio Nunes de Carvalho et autres, sans oublier, comme l'a fait le Dr Hofer, feu l'abbé Mablin, auteur d'une précieuse *Lettre à l'Académie royale des sciences de Lisbonne, sur le texte des Lusiades* (Paris, 1826, in-8° de 79 pages), à joindre à une brochure non moins rare, *Breve Resposta á critica da nova edição dos Lusiadas publicada em 8° n'este anno, por Firmino Didot,... a qual critica apparaceo no 4° vol. dos* Annaes das Artes, das Sciencias e das letras *publicadas em Pariz*. Por Bento Luis Vianna. Paris, Rougeron, 1819, in-8°; ni sans laisser de côté *Camoens et ses contemporains*, p. XLII,

peler qu'il s'etait établi, chez nous, sous la direction de J.-D. Mascarenhas, une société de Portugais résidant à Paris, qui publiait un recueil dont les volumes, devenus rares, méritent d'être consultés[1].

Cette société de Portugais lettrés existe-t-elle toujours parmi nous? Nous ne saurions le dire; mais il nous a été donné de voir, à l'occasion du centenaire de Camões, une réunion aussi nombreuse que distinguée de ses compatriotes devenus les nôtres, présidée par le ministre du Portugal, D. José da Silva Mendes Leal.

Avec le XVIIIe siècle, nous avons atteint le terme de notre entreprise; toutefois on aurait le droit de s'étonner de ne pas trouver dans ce livre la mention d'éminents Portugais qui, nés avant 1789, ont dépassé cette époque et fleuri dans notre pays. Tels sont Correa da Serra, le docteur Fr. Solano Constancio et Silvestre Pinheiro. Le premier, né en 1750, résida en France à deux reprises, fut correspondant de la troisième classe de l'Institut (maintenant Académie des inscriptions et belles-lettres), et l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, dans le supplément de laquelle il a un article détaillé[2]. De même Constancio, qui a également habité Paris, a écrit dans le

LX-LXII, LXIV, où il est également parlé de traducteurs français de ce siècle, dont les moins connus sont le Basque Garay, dit de Monglave, etc. — Ami de mon père, le docteur Antonio Nunez de Carvalho l'a aidé dans la publication d'une lettre d'un gentilhomme portugais à un de ses amis de Lisbonne sur l'exécution d'Anne Boleyn, etc. Paris, 1832, gr. in-8°, et publié lui-même, l'année suivante, dans la même ville, le *Roteiro da viagem dos Portuguezes ao mar Roxo.*

1. *Annaes das sciencias, das artes e das letras*, etc. Le tome IX, année 1820, p. 92 et suiv., renferme le *Livro de bem cavalgar que fez El-Rei Dom Eduarte de Portugal e do Algarve.* — Il faut prendre garde de confondre ce Mascarenhas avec un autre, auteur d'une relation de la mort de Louis XIV, et qui mourut lui-même en 1730, ayant laissé à D. Celestino Seguineau la tâche de célébrer le grand roi dans une oraison funèbre imprimée à Lisbonne en 1716, in-4°. Voyez le *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. II, p. 77, 78, et le *Diccionario bibliographico* d'Innocencio da Silva, t. II, p. 64.

2. Tome LXI, p. 405-408.

même recueil[1], et lu à l'Académie des sciences, le 6 avril 1818, un mémoire répété en portugais dans les *Annaes*, t. I, p. 136-155. Disciple distingué du célèbre chirurgien Dufau, Constancio devait en avoir un non moins assidu, non moins studieux : Jozé Correa Picanço[2].

Correa avait plus d'un titre à la haute considération dont il jouissait chez nous. Un moment, dénoncé comme jacobin, il avait été sur le point de se voir proscrit dans sa patrie. Cette accusation était fondée uniquement sur la généreuse protection que son ami, le duc de Lafões, à la sollicitation de Correa, avait accordée au savant Broussonnet, qui, fuyant le régime de la Terreur[3], avait cherché un asile en Portugal, où il arriva de la côte d'Afrique sous un nom supposé. Le duc le tint quelque temps caché dans une chambre de l'Académie des sciences, où les savants les plus distingués s'empressaient de le visiter et de s'éclairer de ses lumières. On assure que des émigrés français, ayant découvert sa retraite, en informèrent l'intendant général de police, Diogo Ignacio de Pina Manique.

Nous ne le nommons ici que pour le flétrir comme oppresseur acharné de nos compatriotes que la tourmente révolutionnaire avait jetés sur la terre étrangère, si ce n'est de ceux que leur nom indique comme des Français établis depuis plus ou moins longtemps en Portugal. De ces derniers nous ne mentionnerons que quatre personnes, recommandables par l'amour

1. *Biographie universelle*, p. 407, 408. — *Portugal illustrated*, by the R. W. M. Kinsey. (London, 1829, in-4°, p. 556-558.) Constancio écrivit également dans l'*Observador Lusitano em Paris, ou Collecção litteraria, politica, commercial*, Paris, 1815, in-8°; ouvrage périodique. — On en doit à Constancio une foule d'autres dont la *Biographie générale*, t. XI, col. 561, 562, contient la liste à peu près complète.

2. *Annaes*, t. III, p. 78, 80. — *Nouvelle Biographie générale*, t. XI, col. 561, 562.

3. Pierre-Auguste Broussonnet (1761-1817), médecin et naturaliste, avait siégé à la Convention parmi les Girondins. Voir la *Nouvelle Biographie générale*, t. VII, col. 339, 340.

et la pratique des arts, mais oubliés ou dédaignés par les biographes, comme Balthasar de Chermont[1] : 1° M. Roquemont, à Lisbonne, sans doute de la même famille que le Roquemont mentionné par Monconys[2], ou que l'auteur du livre intitulé : *Les Aydes de France et la régie*, Paris, 1704, in-8°; 2° Benjamin Comte, octogénaire en 1780; 3° Timothée Verdier, habile architecte, membre de l'Académie de peinture[3]; 4° l'abbé Aparicio, célèbre peintre de portraits, qui avait étudié en France[4], etc.

En 1781, paraissait à Lisbonne un poème épique sur la découverte de Bahia, par Fr. José de Santa Rita Durão. Si la critique nous reprochait d'introduire ici un élément étranger dans notre sujet, nous lui répondrions par la citation d'un épisode de cet ouvrage, que nous avons hésité à placer à sa date dans notre chapitre Ier : c'est le récit du baptême, à Paris, d'une Brésilienne nommée *Paraguaçu*, puis *Catharina* par ses parrain et marraine, Henri II et Catherine de Médicis[5].

1. Innocencio da Silva, *Diccionnario bibliographico portuguez*, t. I, p. 321.
2. *Voyages*, etc., t. I, p. 139.
3. Raczynski, *Les Arts en Portugal*, p. 114, 127, 447. — Cf. *L'Architecture en Portugal. Mélanges historiques et archéologiques*, par Charles Lucas. Paris, 1870, in-8°.
4. J. C. Pinto de Sousa, *Bibliotheca historica de Portugal*, p. 330, note 1.
5. *Ibid.*, p. 221.

VI

Mots et locutions empruntés à la langue française par les écrivains portugais, nommément les journalistes et les traducteurs des temps modernes.

Nous avons fait mention d'un lexicographe portugais, le P. Francisco de S. Luiz, plus connu sous le nom de cardinal Saraiva, comme s'étant livré à la recherche des emprunts que, de son temps, sa langue avait faits à la nôtre[1]; nous reviendrons, sans l'épuiser, sur ce sujet intéressant.

L'auteur présente un dictionnaire entier des mots et des locutions que des auteurs portugais ont cherché à faire passer dans leur langue, et qui, pour la plupart, selon lui, sont tout à fait inutiles, puisque le portugais possède les équivalents. C'est ainsi que le compilateur déclare *abandonado* (abandonné) un gallicisme excusable, de même qu'*absurdidade*. *Abertura* (ouverture), dans le sens figuré, lui semble d'importation étrangère, comme *abordo*, *acantonar*, *acantonado*, *acantonamento* (cantonner, etc.). *Activar* n'est pas moins d'origine française, de même qu'*alterado* (altéré), *affroso*, sont présentés comme des gallicismes grossiers, tandis que l'adoption d'*arabesco* (arabesque) est jugée nécessaire, faute d'équivalent. Il en est de même des mots *assemblea*, *adepto*, *affares* (affaires), *affectado* (affecté), *aguerrido*, *alambicar*, *isolado*, qui parlent d'eux-mêmes. *Ambicionar* (ambitionner), *nuancias* se sont imposés, l'idée ne pouvant se rendre en bon portugais que par une circonlocution. *Galimatias* est inutile, vu l'existence ancienne et légitime de *palavrorio* ou *palanfrorio*. De même

1. Voir ci-dessus, p. 153.

fuzil et *jornal* ont été introduits sans nécessité, *espingarda* et *diario* étant suffisants. *Sobre o campo* (sur-le-champ) est un barbarisme, contraire au génie de la langue portugaise; on peut en dire autant de *golpe de vista* (coup d'œil), que les novateurs ont tenté de substituer à *emprego de olhos* et *de uma so vista* des bons auteurs. Les militaires, du moins nombre d'entre eux, employaient *armada* dans le sens d'armée de terre, au lieu d'*exercito*, qui convient mieux, et *retreta* (retraite), qu'il faut se garder de confondre avec un autre gallicisme, *retrete*, synonyme d'*apartamento*, qui l'est aussi de l'anglais *apartment*. Les marchands, nommément les tailleurs et fripiers, ont adopté les mots *effeitos* (effets) et *descozido* (décousu), gallicismes excusables, suivant Francisco de S. Luiz, qui ne traite pas autrement *eclusa*, venu du français après *digue*, dérivé du flamand.

Les autres mots relevés par le savant cardinal sont les suivants, tous accompagnés d'observations qui rentrent dans le cadre de celles que nous venons de présenter, ce qui nous dispensera de les reproduire et d'allonger ainsi une liste déjà assez aride.

Abandono (abandon).
Abusado (abusé).
Adresse (fr. *id.*).
Affixar (afficher).
Affixe (affiche).
Amparar-se (s'emparer).
Anecdota (anecdote).
Animosidade (animosité).
Annuidade (annuité).
Armisticio (armistice).
Ascendente (ascendant).
Atacar (attaquer).
Aturdido (étourdi).
Auctoridades constituidas (autorités constituées).
Audacioso (audacieux).
Avançar (avancer).
Baixo povo, baixo clero (bas peuple, bas clergé).
Banca-rota (banqueroute).
Barricar (barricader).
Bello espirito (bel esprit).
Bello sexo (beau sexe).
Bizarro (bizarre).
Boa-manhã (bon matin).
Boas graças (bonnes grâces).
Boletim (bulletin).
Bom Deos (bon Dieu).
Bom tom (bon ton).
Bruscamente (brusquement).
Cabotagem (cabotage).
Cadastro (cadastre).
Carnagem (carnage).
Chefe d'obra (chef-d'œuvre).
Chicana (chicane).
Coalição (coalition).
Comité (comité; angl. *committee*).
Complacente (complaisant).

Comportar-se (se comporter).
Comprimentar (complimenter).
Comptabilidade (comptabilité).
Confinar (confiner).
Conjunctura (conjoncture).
Conscripção (conscription).
Coquet, coquette, coquetterie (fr. *id.*).
Cracha (crachat, décoration).
Dados (données).
Deboche, debochado (débauche, débauché).
Deferencia (déférence).
Degelar (dégeler).
Degradar (dégrader).
Departamento (département).
Descoberta (découverte).
Desert (dessert).
Desgostante (dégoûtant).
Deshabilhado (déshabillé).
Desinfectar (désinfecter).
Desolado (désolé).
Destacar, destacamento (détacher, détachement).
Detalhar, detalho (détailler, détail).
Diligencia (diligence).
Disponivel (disponible).
Elançar-se (s'élancer).
Electrizar (électriser).
Eleve (fr. *id.*).
Emigrar, emigrado, emigração (émigrer, émigré, émigration).
Emissario (émissaire).
Emoção (émotion).
Encorajar (encourager).
Endossar (endosser).
Engajar (engager).
Entrave (entrave).
Espirito-forte (esprit fort).
Estar ao facto (être au fait).
Estar sobre as suas guardas (être sur ses gardes).
Estudado (étudié).
Evaporado (évaporé).
Execução (exécution).
Exportar (exporter).
Faccionario (factionnaire).
Fanatismo (fanatisme).
Fatigante (fatigant).
Felicitar (féliciter).
Filantropo (philanthrope), etc.
Finanças (finances).
Formalizar-se (se formaliser).
Formato (format).
Frapante (frappant).
Frivolidade (frivolité).
Fugitivo, obras fugitivas (fugitif, œuvres fugitives).
Funccionario (fonctionnaire).
Gentes (gens).
Governante (gouvernante).
Grande caminho (grand chemin).
Grande mundo (grand monde).
Grimaças (grimaces).
Grupo (groupe).
Guardar o leito (garder le lit).
Horda (horde).
Humiliante, humilhante (humiliant).
Immoral, immoralidade (immoral, immoralité).
Imperissivel (impérissable).
Impetuosidade (impétuosité).
Importação, importado (importation, importé).
Impotente (impotent).
Impracticavel (impraticable).
Inacção (inaction).
Incalculavel (incalculable).
Incessantemente (incessamment).
Inconcebivel (inconcevable).
Incontestavel (incontestable).
Indemnizar (indemniser).
Infectado (infecté).
Infortunado (infortuné).
Insignificante (insignifiant).
Insinuante (insinuant).
Inspectar (inspecter).
Installar (installer).
Insultante (insultant).
Insurmontavel (insurmontable).
Insurreição, insurgente (insurrection, insurgé).
Interdicto (interdit).
Interprender (entreprendre).
Intriga, intrigante (intrigue, intrigant), etc.
Jogos de espirito (jeux d'esprit).
Justeza (justesse).
Languir (fr. *id.*).

Libertino, libertinagem (libertin, libertinage).
Mal a proposito (mal à propos).
Manobra (manœuvre).
Manufactureiro (manufacturier; angl. *manufacturer*).
Massacro (massacre), etc.
Metter (mettre).
Ministros do culto (ministres du culte).
Moblado (meublé), etc.
Moção (motion, fr. et angl.).
Négligé (fr. *id.*).
Obrigante (obligeant).
Ostensivel, ostensivelmente (ostensible, ostensiblement).
Pamphleto (pamphlet, fr. et angl.).
Parque (parc; angl. *park*).
Patriota, patriotismo (patriote, patriotisme).
Penivel, penivelmente (pénible, péniblement).
Pensar (penser).
Perder a cabeça (perdre la tête).
Pericivel (périssable).
Personalidade, personalizar (personnalité, personnaliser).
Petit-metre, petimetre, petimetra (petit-maître, petite-maîtresse).
Picar a curiosidade (piquer la curiosité).
Picar-se de honra, de nobreza, de sabedoria (se piquer d'honneur, de noblesse, de savoir, etc.).
População (population).
Pôr alguem ao facto (mettre quelqu'un au fait).
Porta-mantô (porte-manteau; angl. *port-manteau*).
Pré, ou prêt (prêt).
Prejuizo (préjugé).
Prematuro (prématuré).
Pressante (pressant).
Prevalecer-se (se prévaloir).
Primeiro nascido (premier-né).
Prodigar (prodiguer).
Projecto, projetar (projet, projeter).
Queimar a cabeça (brûler la cervelle).
Recruta, recrutar (recrue, recruter).
Remarcavel (remarquable).
Rendez-vous (fr. *id.*).
Renomado (renommé).
Reprimanda (réprimande).
Reprochar (reprocher).
Ressorte (ressort).
Ressurças (ressources).
Retrogradar (rétrograder).
Revanche (fr. *id.*).
Reveria (rêverie).
Revolta, revoltado (révolte, révolté).
Ridicule (fr. *id.*).
Rival, rivalidade (rival, rivalité).
Rutina (routine).
Saltar aos olhos (sauter aux yeux).
Sabre (fr. *id.*).
Salva-guarda (sauvegarde).
Sapador (sapeur).
Secundar, secundado (seconder, secondé).
Sensato (sensé).
Senso (sens).
Sentimental (fr. *id.*).
Serpentear, serpentar (serpenter).
Subir (fr. *id.*).
Subsistencia (subsistance).
Succumbir (succomber).
Supercheria (supercherie).
Surmontar (surmonter).
Surpreza, surprender (surprise, surprendre).
Tapeçar, tapizar (tapisser, etc.).
Tardivo, tardiva (tardif, tardive).
Tartufo (Tartufe).
Taxa (taxe; angl. *tax*).
Tirada (tirade).
Tocante (touchant).
Tomar a palavra (prendre la parole).
Tratamento (traitement).
Tratar de resto, tratar de bagatela (traiter de rien, traiter de bagatelle).
Travessas (traverses).
Trem de vida (train de vie).
Trenó (traineau).
Turba (tourbe).
Ultrajante (outrageant).
Unido (uni).
Virulento (virulent).
Vistas (vues).
Voltejar (voltiger).
Voluptuosidade (voluptueux).

Nous terminerons ce court aperçu en signalant encore, avec le bénédictin portugais, des abus de pronoms, de verbes auxiliaires, de locutions, etc., commis par les écrivains de l'époque qui ne se piquaient point d'être gallophobes, nommément certains journalistes, qui imitaient plus ou moins servilement le style français dans les traductions portugaises.

Après avoir parcouru le vocabulaire qui précède, on peut nous en demander la contre-partie, disons mieux, la liste des mots portugais qui auraient passé dans notre langue. Si quelque curieux malavisé nous adressait une question pareille, nous serions fort en peine pour lui répondre nettement sans sortir de notre cadre; mais qu'il soit permis de passer la frontière et de jeter un coup d'œil rapide sur la péninsule ibérique, nous pourrons alors présenter quelques généralités applicables au Portugal aussi bien qu'à l'Espagne littéraires, comme si les deux pays ne faisaient qu'un.

Nous devons à l'un Corneille [1], Beaumarchais, Victor Hugo; mais nous ne voyons nulle part chez nous l'influence portugaise, même au temps des *trovadores* et de Gil Vicente [2], et maintenant, à quelques exceptions près, l'esprit qui les animait se repose.

Pas plus que l'Espagne, le Portugal ne peut, depuis leur séparation, se renouveler comme la France, à qui l'inspiration

1. En 1846, feu M. Viguier avait écrit une piquante brochure sur les rapports du théâtre de Corneille et du théâtre espagnol. Elle est devenue très rare, mais a été reproduite en 1875 dans un volume intitulé : *Fragments et Correspondance.* Voyez les Anecdotes littéraires sur Pierre Corneille, p. 32 et 202, et p. 154, 175 les Fragments extraits de l'édition de ses œuvres, donnée par M. Marty-Laveaux (*la Jeunesse du Cid; le Menteur,* et *Alarcon*). — S'il faut en croire M. A. Mézières, auteur d'un article nécrologique publié dans le journal *le Temps* du 21 octobre 1867, M. Viguier avait hérité de l'un de ses premiers maîtres, l'abbé Mablin, de son goût pour la langue et la littérature portugaises.

2. En France, c'est un drame portugais qui a popularisé le nom d'Inès. La pièce de Houdart de La Motte fut représentée le 6 avril 1723, et imprimée à Paris la même année in-8°. Voltaire a dit, à propos de cette tragédie, un mot qui rappelle

qui l'empoigne (pour parler l'argot du jour) arrive de partout. L'*ultima Thule* du sud-ouest de l'Europe est isolée; c'est presque une île, comme le dit sa configuration générale, et elle s'y tient, ne s'inspirant que d'elle-même lorsqu'elle veut sérieusement produire. En attendant, elle s'amuse des productions des autres, de celles de Paris surtout, dont peut-être elle se moque autant qu'elle s'en amuse, son goût n'ayant point comme le nôtre (qui, je le crains, n'y veille pas assez) la responsabilité de ces méprises ou de ces méfaits littéraires.

En résumé, nous n'avons trouvé dans notre langue aucune trace de mots d'importation purement portugaise, si ce n'est *chamade*, *giberne* (algibeira); peut-être aussi *charabia*, *macaque* et *gadouard* (gaudaieiro), tandis que de bonne heure des mots soit castillans, soit arabes, venaient d'Espagne gonfler notre dictionnaire national, même avant l'arrivée d'Anne d'Autriche au trône de France.

Mais si, quittant la mère patrie, nous passons dans nos colonies d'Asie et d'Afrique, nous trouverons des matériaux pour ce côté de la linguistique.

En ce qui regarde l'Inde française, le seul pays dont nous voulions nous occuper, nous nous adresserons à une *Notice* de

assez bien l'effet qu'elle produisit alors : « J'allai hier à Inez : la pièce me fit rire; mais le cinquième acte me fit pleurer. Je crois qu'elle sera toujours au nombre de ces pièces médiocres et mal écrites qui subsistent par l'intérêt. »

Réveillée chez nous par une pièce après tout médiocre, l'attention publique se reporta de nouveau vers le Portugal. M. Ferdinand Denis en fournit les preuves dans la *Nouvelle Biographie générale*, vol. XXV, col. 850. Nous ne mentionnerons que l'*Histoire de D. Juan de Portugal, fils de Pedro et d'Inès de Castro*. Paris, 1724, in-12. En ce qui regarde Antonio Ferreira, l'Euripide portugais, suivi de si loin par la Motte, voyez les fragments que M. Sané, à la suite de sa *Grammaire portugaise*, etc. (Paris, s. l., in-8°, p. 284-292), M. de Sismondi, dans son ouvrage sur la littérature du midi de l'Europe, Raynouard, *Journal des savants*, juillet 1823, p. 424, ont donné de la pièce, regardée comme la première tragédie régulière qui ait paru en Europe après la *Sophonisbe* du Trissin. Voyez aussi l'élégante traduction qu'en a publiée, en 1835, M. Ferdinand Denis, et le jugement porté sur l'*Inez* portugaise par M. Patin, dans ses *Études sur les tragiques grecs*, 3e édition, Paris, 1865, in-12, p. 162.

M. Aristide Marre, communiquée à la Société académique indo-chinoise, qui en a puisé les éléments dans l'*Annuaire des établissements français dans l'Inde pour* 1880, ou plutôt dans le résumé qu'en a fait M. Gibert dans le numéro d'avril 1881 des *Annales de l'extrême Orient.*

M. Marre commence par *topas*, ou mieux *topaz*, *topazio*, usité à Pondichéry pour désigner des chrétiens métis descendants des Portugais; il passe ensuite en revue *argamasse* et ses dérivés, *aldée*, *loge*, *paillotte*, *poyal*, comme ayant été importés par eux et adoptés par les colons venus à la suite de Mahé de Labourdonnais et du bailly de Suffren.

Puis viennent :

Adjudan, adjudant, P. *ajudante.*
Agostu, août. P. *agosto.*
Beludo, velours. P. *veludo.*
Bizurey, vice-roi. P. *vice-rei.*
Bolate, boule, bille. P. *bola.*
Bomba, pompe. P. *bomba.*
Boneka, poupée. P. *boneca.*
Bossetta, boîte. P. *boceta.*
Boya, bouée. P. *boia.*
Dadu, dé à jouer. P. *dado.*
Deidal, dé à coudre. P. *dedal.*
Fita, rubans. P. *fita.*
Garfu, fourchette. P. *garfo.*
Gredja, église. P. *egreja.*
Inteiro, entier. P. *inteiro.*
Istingarda, ancien fusil. P. *espingarda.*
Jandela, djandela, fenêtre, croisée. P. *janella.*
Julu, djulu, juillet. P. *julho.*
Jun, djun, juin. P. *junho.*
Kamar, chambre. P. *camara.*
Kameja, chemise. P. *camisa.*
Karetta, charrette, P. *carreta.*
Kejo, kedjo, fromage. P. *queijo.*
Kowelo, lapin. P. *coelho.*
Lingsu, tissu de fil, de coton, mouchoir. P. *lenço.*
Mantega, beurre. P. *manteiga.*
Marmor, marbre. P. *marmore.*
Medja, mesa, table à manger. P. *mesa.*
Milu, maïs. P. *milho.*
Minggo, dimanche. P. *domingo.*
Murang, mèche à canon. P. *murrão.*
Orgaon, orgues. P. *orgão.*
Padri, père, prêtre. P. *padre.*
Paseyar, se promener. P. *passear.*
Peluro, boulet, grosse balle. P. *pelouro.*
Pombaq, colombe. P. *pomba.*
Prada, argenture, mince feuille d'argent. P. *prata.*
Pulan, un tel, quelqu'un. P. *fulano.*
Renda, dentelle, bordure, galon. P. *renda.*
Roda, roue. P. *roda.*
Sanggrah, saigner. P. *sangrar.*
Sapatu, soulier, chaussure. P. *sapato.*
Sekula, école. P. *escola.*
Sinnor, seigneur. P. *senhor.*
Soldado, soldat. P. *soldado.*
Sumaka, semaque, embarcation de transport à deux mâts. P. *sumaca.*
Tchinela, mule, pantoufle. P. *chinela.*
Tempo, temps. P. *tempo.*
Tenda, tente. P. *tenda.*
Terigu, blé, froment. P. *trigo.*
Tinta, teinture, couleur, encre. P. *tinta.*
Trangkeira, palissade. P. *tranqueira.*
Trinquet, misaine. P. *trinquete.*
Tuala, tuwala, serviette, essuie-mains. P. *toalha.*

L'examen des mots malais de provenance portugaise nous a éloigné sûrement de notre sujet; mais comme il est assez vraisemblable que plus d'un s'est glissé dans le français parlé dans nos comptoirs de l'Inde, nous avons cru devoir reproduire, en l'abrégeant, le petit vocabulaire de M. Marre.

CHAPITRE III

RELATIONS COMMERCIALES

I

Relations commerciales entre la France et le Portugal au XIIIe siècle, notamment entre les ports de l'Océan. — Les corsaires des deux pays l'infestent par des pirateries continuelles; lettre de marque accordée en 1295 à un marchand de Bayonne, pillé par des gens de Lisbonne. — Documents du XIVe siècle, attestant la continuité de ces relations; le Portugal, point de relâche pour les croisés et l'escadre vénitienne qui passait annuellement le détroit pour approvisionner l'occident et le nord de l'Europe. — Denrées importées et exportées par les Portugais; constructions navales opérées en Flandre par des ouvriers venus de Portugal. — Concessions des anciens rois de France aux Portugais établis dans plusieurs villes de France, notamment La Rochelle, Amiens, Abbeville, Montpellier et Saint-Jean-de-Luz. — Relation du voyage du capitaine de Gonneville, de Honfleur, en 1503-1505. — Incident survenu entre D. João II et Charles VIII au sujet d'un fait de piraterie; João de Silveira et Lourenço Garcez envoyés à Paris pour obtenir réparation d'un cas semblable; envoi de Honoré de Caix à Lisbonne; partie de ses instructions. — Autres actes de piraterie; affaires de Jean Ango avec le Portugal.

Les rapports de commerce entre la France et le Portugal semblent dater de fort loin, comme avoir donné lieu à une fausse étymologie du nom moderne de l'antique Lusitanie [1]. A ne partir que du XIIIe siècle, nous voyons le roi Affonso III réglementer la police des barques et vaisseaux marchands arrivés de France, ou de La Rochelle, à l'embouchure du Douro [2], et Henry III, roi d'Angleterre, donner, en 1242, l'ordre au sénéchal de Gascogne de faire arrêter un navire

1. Le Sicilien Cataldo dit dans son discours à Charles VIII : « Nam Portugaliam, quæ vero e Latino vocabulo *Lusitania* nuncupatur, non alia de causa apellatam credimus, nisi quod Portus Galliæ esse antiquo tempore solebat. » — Cf. Ms. Bibl. Nat. 10, 358, et *Quadro elementar*, etc., t. IV, p. 3003.

2. Santarem, *Quadro elementar*, etc., t. I, p. 20, n° 2. — Au suivant, il est question du prix des marchandises anglaises, de Rouen et de Groot (?) en 1291. Plus loin, p. III, XIX et 13, se trouve le tarif des marchandises portugaises depuis 1184 jusqu'à 1254, et un exposé des relations commerciales avec des villes françaises.

venant d'Espagne (peut-être de Portugal) à destination de cette ville, avec une cargaison composée de chevaux, d'étoffes de soie et autres articles et marchandises [1].

De bonne heure l'Aquitaine et la Bretagne avaient aussi des relations avec les côtes de l'Espagne et du Portugal. A nous en tenir à ce dernier pays, nous renverrons aux chartes d'alliance et aux traités de commerce recueillis dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, analysé par le vicomte de Santarem [2]. Le plus ancien de ces documents, qui sont de la seconde moitié du xve siècle, débute par ce considérant d'Affonso V (1452) : « Cum multis retro sæculis fuerit habita et celebrata bona pax amicabilis, concordia et confœderatio inter claræ memoriæ principes Portugalliæ et Algarbis reges, prædecessores nostros, et illustres duces Britanniæ, » etc.

En dépit de ces déclarations, les corsaires des deux pays infestaient l'Océan par des pirateries continuelles. En 1294, Portugais et Anglais (c'est-à-dire Bayonnais) étaient en état d'hostilité tempérée, deux ans plus tard, par un sauf-conduit limité, et, dans l'intervalle, par des permis de représailles. Je n'en veux pour preuve qu'une lettre de marque du 3 octobre 1295, par laquelle le roi d'Angleterre confirme la permission accordée à Bernard Dengresille, marchand et bourgeois de Bayonne, par Jean, fils du duc de Bretagne, neveu et lieutenant du roi en Gascogne, d'user de représailles envers les Portugais, et notamment les gens de Lisbonne, qui avaient pillé un vaisseau appartenant audit Bernard, chargé de marchandises de prix et arrivant des côtes d'Afrique [3].

1. *Rôles gascons*, t. I, p. 7, n. 31. — Nous aurons occasion de recourir à ce recueil pour découvrir des Portugais à Bordeaux.

2. *Noticia dos manuscriptos pertencentes ao direito publico externo diplomatico de Portugal, e á historia, e litteratura do mesmo payz, que existem na Bibliotheca R. de Paris*, etc. Lisboa, 1827, in-4°, p. 91.

3. Rymer, *Fœdera*, édit. III, t. I, part. III, p. 128, col. 1; p. 150, col. 1;

La même année, des navires espagnols et portugais, appartenant à la flotte que le roi Philippe le Hardi avait fait réunir sur la côte ouest de la France, attendaient le moment de naviguer de conserve avec elle [1] ; et indépendamment de leurs équipages, des Espagnols, c'est-à-dire des Portugais, de Harfleur servaient dans la marine royale : on le voit par un compte de Jean de l'Hôpital, relatif à leur solde pour les années 1295 et 1296 [2].

Il existe aussi des documents du XIVe siècle, qui attestent que les commerçants de la Péninsule étaient admis et favorisés en France [3], documents qui, se référant à un état antérieur, ne permettent pas de douter que, de leur côté, les commerçants français ne fréquentassent les ports d'Espagne et de Portugal, et même ne s'y établissent [4]. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce dernier pays était un point de relâche pour les navires qui transportaient les croisés aquitains, bretons, angevins et nor-

p. 176, col. 1. — Cf. *Rôles gascons*, t. I, p. 164, n° 1215. — Champollion-Figeac, *Lettres de rois, reines*, etc., t. I, p. 418. — Math. Westmonast., *Flores historiarum*, p. 424. — Macpherson, *Annals of Commerce*, vol. I, p. 424. — Auparavant, p. 322, on voit comment des Normands et des Flamands avaient pris Lisbonne en 1147.

1. *C'est le compte Gyrart le barillier pour l'armée* [*de la mer*] *faite l'an de grace M. CC. IIIIXX. XV.* (Jal, *Archéologie navale*, etc., t. II, p. 301-319.

2. Ch. Jourdain, *Mémoire sur les commencements de la marine militaire sous Philippe le Bel.* (*Mémoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XX, 1re partie, p. 409.)

3. Dans sa *Collection des lois maritimes antérieures au* XVIIIe *siècle*, t. II, introd., p. LXIX, et t. III, p. CIII, CXVII, M. Pardessus a cité tous les textes qui donnent des renseignements sur les relations commerciales de la France et du Portugal au moyen âge. Voyez encore, sur le commerce et les privilèges des Portugais à Harfleur en 1341, et sur certains de ces étrangers en 1378, Ernest de Fréville, *Mémoire sur l'ancien commerce maritime de Rouen*, t. II, p. 103-115, et l'Appendice à la fin de ce volume.

4. En 1369, un marchand breton, établi à Lisbonne, se rendait auprès d'Enrique II, roi d'Espagne, pour se plaindre de ses sujets qui lui avaient pillé un navire. Voy. Fr. Antonio Brandão, *Monarchia Lusitana*, part. VIII, lib. XXI, cap. XV, p. 101 ; et Francisco Cascales, *Discursos históricos de la ciudad de Murcia*, 1775, in-folio, disc. VII, cap. IV, p. 161, col. 2. — En 1449, les Bretons étaient invités à venir en toute sûreté commercer dans toutes les possessions portugaises. (*Quadro elementar*, etc., t. I, p. 60.)

mands [1], aussi bien que pour l'escadre vénitienne, qui, chaque année, passait le détroit pour approvisionner les côtes occidentales et le nord de l'Europe.

Il est donc établi que déjà avant le milieu du XIVe siècle, les navigateurs portugais transportaient leurs denrées en France, où ils avaient obtenu des privilèges en 1309 et 1341 [2]. Ces articles, à en juger par les catalogues de leurs importations en Flandre et en Angleterre au XIVe et au XVe siècle, étaient de l'huile, de la cire, de la cochenille, des oranges et citrons, des figues, des raisins secs, des dattes, du miel, du cordouan ou cuir pour les cordonniers, des peaux, du sel et d'autres marchandises [3], telles que poivre, coton, ivoire [4], bois d'if « pour faire arcs de main [5]. » Le sucre ne figure pas dans ces dénombrements avant les établissements des Portugais sur la

1. E. de Fréville, t. I, p. 116, 117; Jules Thieury, *le Portugal et la Normandie jusqu'à la fin du* XVe *siècle*. Paris, 1860, in-8°, p. 10. — A ce dénombrement de croisés joignez les Flamands, qui ne laissaient passer aucune occasion de faire du commerce, et aux auteurs cités ajoutez Reiffenberg, *Relations anciennes de la Belgique et du Portugal* (*Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, t. XIV, p. 8-13), d'après un récit publié par l'abbé C. Gazzera dans les *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Turin*, 2e sér., t. II, p. 191-203, sous ce titre : *De Itinere navali, de eventibus, deque rebus, a peregrinis Hierosolymam petentibus, MCLXXII, fortiter gestis Narratio.* Le narrateur est précis sur ce trait d'esprit mercantile : « Nostri quidam, et maxime Flamingi, furtive vendebant ultra muros frumenta Portugalensibus. » (P. 202.)

2. Voyez encore dans le grand recueil des Ordonnances du Louvre, t. III, p. 571 ; t. IV, p. 460 ; t. VI, p. 4, n° 8 ; t. VIII, p. 185, et t. XIII, p. 58, des dispositions législatives des années 1362, 1364, 1374, 1397 et 1424, relatives aux Portugais établis en France.

3. *Ce sont li royaume et les terres desquex les marchandises viennent à Bruges et en la terre de Flandres*, etc. (*Fabliaux et contes*, par Legrand d'Aussy, édition de Renouard, t. IV, p. 9. — *The Libel of English Policy*, ch. II, dans les *Political Poems and Songs* de Thomas Wright, t. II, p. 162. — Oranges et orangères de Portugal figurent dans les comptes des ducs de Bourgogne pour les XIVe et XVe siècles. Voyez 2e part., t. I, p. 389, 392, et t. II, p. 283, 289. — Voyez aussi l'Appendice.

4. *Quadro elementar*, etc., p. 241, ann. 1531. Voyez ci-après, l'Appendice.

5. Plus tard, le Portugal demandera à la France du bois pour confectionner une autre espèce d'armes. Dans la Correspondance de Portugal, à la date du 13 décembre 1691, vol. XXVIII, fol. 237, on trouve un passeport pour 20,000 bois de piques, « que le roy de Portugal a fait acheter à Bayonne et à Saint-Jean-de-Luz. »

côte d'Afrique et au Brésil, soit que cette denrée fût entre les mains des Vénitiens, qui la tiraient de l'Orient et de la Sicile, soit que le prix et la demande de la marchandise ne provoquassent point encore une concurrence qui devait ruiner les compatriotes de Marco Polo et déplacer, pour certains d'entre eux, le siège de leurs affaires.

En échange des denrées que nous venons d'énumérer, les Portugais remportaient chez eux, ou recevaient par navires français, notamment du Crotoy, petit port à l'embouchure de la Somme, du blé et de la draperie d'Abbeville. Des lettres du parlement de Paris au roi de Portugal, en 1376, nous révèlent trois bourgeois de cette ville, associés avec un habitant d'Amiens, en instance auprès de D. Fernando I, pour obtenir le redressement de griefs qu'ils avaient reçus dans une affaire de 141 tonneaux de blé et de 42 demi-pièces de draps de laine [1].

Les constructions navales, auxquelles les Portugais se livraient avec ardeur et succès, ne pouvaient que servir leur esprit d'aventures. Non seulement ils étaient en état de louer des navires à leurs alliés, mais ils leur vendaient des apparaux [2] et leur prêtaient des charpentiers et des calfats. Les comptes des ducs de Bourgogne, pour 1439 et l'année suivante, nous font connaître les ouvriers de cette espèce, en assez grand nombre, recevant leur paye pour avoir aidé à bâtir à Anvers un vaisseau pour Philippe le Bon. Six francs donnés

1. Voyez l'Appendice.

2. Garcia Fernandez, de Lisbonne, donne quittance en 1443 au duc de Bourgogne pour lui avoir livré une ancre (*Catalogue analytique des archives de M. le baron de Joursanvault*, t. I, p. 53, n° 391). — Dans les temps modernes, notre marine traite encore avec un Portugais pour des fournitures; mais celui-ci les demandera aux fonderies des Pays-Bas. C'est ainsi que le sieur Alphonse de Loppes reçut, en 1636, la somme de 8704 l. 3 s. 9 d. pour acquit du prix de cinq pièces de canon de fonte de fer, achetées en Hollande. (*Correspondance de Henri d'Escoubleau de Sourdis*, t. III, p. 211, 503.)

à l'un d'eux « pour sa peine quant il a mis au-dessus du mast de la grande nave de mondict seigneur une banière armoyée, » indiquent bien qu'il s'agit d'un bâtiment de fort tonnage, tel que les chantiers de l'Escaut ne pouvaient seuls en finir [1].

Nous ne parlerons pas des privilèges octroyés, en 1452, par Affonso V au commerce étranger, en ce qui concernait les douanes, ni de ceux du consul français à Lisbonne, moins favorisé que ses collègues vénitiens et allemands [2]; nous reviendrons aux Portugais en relations de commerce avec la France. Grâce aux concessions de nos rois, dont la dernière, de 1574, confirmait celle d'août 1550 [3], ils opéraient non seulement dans les villes du littoral de l'Océan, par exemple, à La Rochelle [4], mais à Amiens et à Abbeville, et bon nombre d'entre eux s'y étaient établis, surtout depuis le traité d'alliance conclu entre les rois de France et de Portugal en 1485 [5]. Pareille chose eut lieu dans la principale ville du bas Languedoc. Les actes originaux renferment, à la date de 1501, la réception d'un marchand de Lisbonne en qualité de bourgeois de Montpellier, Lopes Machado, que les consuls exemptèrent pendant cinq ans, avec sa famille, du payement des tailles et autres contri-

1. Léon de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, 2e partie, t. I, p. 372, 374, 379 381.

2. *Quadro elementar*, etc., t. I, p. 25, n° 24. — Cf. 58-65, et le rapport de M. Livet, p. 93, n° 103.

3. *Ibid.*, etc., t. I, p. 60, année 1420. — Voyez Moreau de Saint-Merry, *Loix et constitutions des colonies françaises de l'Amérique*, t. I, p. 9.

4. Voir dans les registres du Parlement de Paris les pièces d'un long procès entre Torribio Fernandes, Portugais, et plusieurs habitants de la Rochelle. (Archives nationales, X1a 1479, folio 43 verso, 54 recto, 65 recto, 68 recto, 159, 161, 172; 1480, fol. 87 verso; 1483, fol. 27 verso.). Voir aussi l'Appendice.

5. Entre autres documents, voyez un arrêt du Parlement de Paris, rendu contre des Portugais en faveur de certains marchands d'Amiens et d'Abbeville, publié par Augustin Thierry dans son *Recueil des monuments inédits de l'histoire du tiers État*, t. I, p. 715-724. — Les registres de la même cour renferment un autre arrêt « d'entre Jehan l'Orfèvre, Louis Baudiquet, Fermin Prendelou, marchand d'Amiens, appelans en deux causes : d'une part, et Louis Martinez, marchand de Portugal, sur le plaid fait entre lesdictes parties, » etc. (Archives nationales, X1a 1477, fol. 615 recto.)

butions urbaines, moyennant une somme de deux mille livres au profit des pauvres des hôpitaux. L'année suivante vit également l'admission de deux autres marchands portugais, Affonso et Fernan Alvares, qui donnèrent, à leur tour, trente sous aux hôpitaux de Saint-Éloi et de Saint-Jacques. En 1503, une faveur identique est concédée à deux Portugais encore, à un licencié en médecine, Affonso Dossa, et à un simple étudiant, Bernardo Bernardi [1].

Enfin, l'existence d'une colonie portugaise nous est révélée à Saint-Jean-de-Luz par le « procès-verbal sur le sacrilège commis par une Portugaise..... en date du 30e de mars 1619, » et par le nom d'une chapelle affectée à ces étrangers [2].

Juifs ou non, mais généralement tenus pour tels par le vulgaire depuis l'ordonnance de 1580, ils avaient pris racine dans le pays de Labourd, en dépit de la déclaration de Henri IV, en date de 1602, dont voici la teneur : « Attendu que, depuis quelques années en çà, il s'est retiré et habitué un nombre fort grand et extraordinaire de Portugais, sçavoir : de huit cens à mille familles, le long de nostre coste et frontière de Biscaye, près nostre ville de Bayonne, nous avons résolu de les en tirer et mettre à leur choix d'entrer plus avant au dedans de nostre royaulme, qui est l'habitation que doivent prendre ceulx qui veulent s'y réfugier, et non aux frontières, ny mesme près des forteresses qui en sont les clefs et principale entrée, comme est nostre ville de Bayonne. »

Au commencement du siècle précédent, il y avait des marchands français en Portugal. L'un d'eux, Pierre Lemoyne, recevait, en 1529, la somme de 287 livres tournois « pour un

1. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*. Montpellier, 1861, in-8°, t. II, p. 28.

2. Archives de la municipalité de Saint-Jean-de-Luz, pièce publiée dans la *Revue d'Aquitaine et des Pyrénées*, douzième année, mars, 1869, n. 9, p. 384-394. — De Lancre, *Tableau de l'inconstance des mauvais anges*, etc., p. 459.

payement d'un chalict marqueté à feuillages de nacle de perles, faict au pays d'Indye, ensemble d'une chaire, faicte à la mode dudit pays d'Indye, » etc., achetés par le roi et placés au Louvre [1].

Au milieu du XVIe siècle, les Portugais importaient chez nous les mêmes denrées que par le passé, notamment des fruits et de l'huile, la Provence et le Languedoc n'en produisant pas assez pour la consommation du royaume [2]; en retour, ils tiraient de chez nous du blé, des étoffes de prix et des tissus plus grossiers, Espagnols et Portugais ne pouvant se passer de nos grains « ny aller aux Indes quérir les despouilles des mines sans nos toiles et cordages [3]. » Un économiste de l'époque, qui nous fait connaître la nature de ces exportations, donne à penser que les épices de l'Inde nous arrivaient aussi par la voie du Portugal [4], et un passage des *Commentaires de Monluc* nous confirme dans cette idée [5].

La même année, des négociants, établis à Honfleur et qui trafiquaient avec Lisbonne, éblouis par l'éclat des richesses que de hardis navigateurs apportaient des Indes, réalisaient le dessein qu'ils avaient formé d'envoyer un navire dans ces contrées lointaines, et, « après bonne enqueste à

1. De Laborde, *Notice des émaux du Louvre*, 2e partie, p. 423.

2. *Relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, etc., seria 1a, vol. I, p. 223. — *Relations des ambassadeurs vénitiens*, dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, t. I, p. 292-295.

3. *Histoire du commerce de Bordeaux*, ch. XXXIV, t. II, p. 218, note 7. Voy. encore t. I, p. 466-468.

4. *Lusiadas*, ch. II, st. XCVII. — *Advis au roy*, etc., dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, etc., par Cimber et Danjou, 2e série, t. I, p. 443. — Les minutes des anciens notaires de Bordeaux surabondent de connaissements relatifs à des chargements de blés pour le Portugal. Nous n'en citerons qu'un, concernant l'embarquement sur un navire breton, par « Sire Gil Vaez, » marchand portugais, de 30 tonneaux 4 boisseaux de blé « pour le port de Buynine ou celui de la Garbe. » (Minutes de Donzeau, 23 juillet 1547.)

5. *Commentaires de messire Blaise de Monluc*, l. I, année 1567. (*Collection de mémoires*, etc., par Petitot, 1re série, t. XXII, p. 190.)

aucuns qui avoient tel voyage et pris à gros gages deux Portugalois qui en estoient revenus, l'un nommé Bastiam Moura, l'autre Diegue Cotinho, pour en la route ès Indies ayder de leur sçavoir, » la campagne du navire *l'Espoir de Honfleur*, eut lieu sous le commandement du capitaine de Gonneville [1].

Auparavant était survenu un incident qui avait failli brouiller les deux pays. João II ayant appris que quelques vaisseaux français avaient pillé, sur les côtes de Portugal, une caravelle portugaise qui venait de la Mina, donna l'ordre à Vasco de Gama de saisir tous les navires français qu'il trouverait dans les ports du royaume, et, à ne parler que de Lisbonne, on y comptait dix grands vaisseaux, et nombre de petits. Les maîtres, étonnés d'un coup si inopiné, portèrent plainte à Charles VIII, en même temps que les marchands portugais intéressés dans l'affaire, adressaient leurs doléances à leur roi. Il paraît qu'elles furent assez mal reçues; toutefois, ce prince, dédaignant les artifices de la diplomatie qui lui étaient suggérés, et ne prenant conseil que de son courage, obtint toutes les satisfactions qu'il était en droit de demander, à ce point qu'après la restitution de la caravelle, on constata l'absence d'un perroquet, « chose de si peu de considération, dit le narrateur, parmy tant de richesses dont elle estoit chargée, qu'il sembloit que ce fust une remarque ridicule, et neantmoins que le roy ne voulut point que l'on baillast mainlevée aux vaisseaux françois que le perroquet ne fust rendu [2]. »

Si ces négociations diplomatiques produisirent quelque effet, il fut de courte durée. En 1522, des corsaires français, venant

1. *Histoire de la ville de Honfleur*, par Pierre-Philippe-Urbain Thomas. Honfleur, 1840, in-8°, ch. III, p. 56. — La relation authentique de ce voyage a été publiée par M. d'Avezac dans les *Annales des voyages*, juin et juillet 1869, et tirée à part. Voyez p. 87-88.

2. *Histoire de la vie et des actions de Jean II*, etc., l. V, p. 249-254. — Cf. Rezende, *Chron.*, cap. CXLVI.

croiser sur les côtes de Portugal, excitèrent l'inquiétude de cette puissance. João de Silveira fut envoyé en France, puis rejoint par Lourenço Garcez [1], pour demander la restitution des prises faites sur les navigateurs de la nation. François Ier, dont le génie chevaleresque et le caractère généreux éclataient toujours dans ces sortes de rencontres, quelquefois même aux dépens de ses intérêts, donna toute satisfaction à João III [2]; et le Savoyard Honoré de Caix [3] fut envoyé à Lisbonne en qualité d'ambassadeur, pour travailler au maintien de l'intelligence entre les deux États, notamment pour traiter du mariage de la fille aînée du roi de France avec l'infant D. Luiz, duc de Beja, père de D. Antonio, prieur du Crato [4].

Peu de temps après, les relations commerciales entre la France et le Portugal furent sur le point de se rompre, à la suite de quelques actes de piraterie commis par des Portugais au détriment de l'un des plus grands armateurs du temps. Déjà, en 1522, François Ier avait mis arrêt sur les personnes et les biens des *Portugaloys* pour une cause semblable [5].

Par un motif ou par un autre, Ango traita avec le roi [6], et

1. Rapport de M. Livet, p. 83, n° 62, ann. 1530.

2. « Lettres patentes adressées à monsr l'admiral pour faire rendre et restituer à l'ambassade et gens du roy de Portugal une nef appartenant au prieur de Roddes de Portugal, qui a esté prinse sur ceulx dudit païs de Portugal, par le sr de Saint-Germain; ensemble l'équipage appartenant à ladite nef, dont le roy a respondu audit de Saint-Germain, au cas qu'il y ait droit. » — *Item.* « Lettres missives à mondit sr l'admiral à ceste fin, et aussi pour faire bonne justice aux autres Portugalois sur lesquelz on auroit prins quelque chose indeuement. » (*Procès-verbaux du Conseil d'État de Charles VIII*, p. 119.)

3. Il est aussi appelé *de Cais* et *de Cazes*. Voyez *Quadro elementar*, t. III, p. LXVIII.

4. *Quadro elementar*, t. III, p. 176, 196, ann. 1522. — Cf. p. 234, 235, 287, 309, 310. — Livet, p. 108, n° 161. — Cf. p. 92, n° 98.

5. C'est probablement à cette occasion qu'il faut attribuer deux lettres conservées dans la Torre do Tombo, l'une de François Ier sur les sujets portugais résidant en France, l'autre en vertu de laquelle on avait pris à Pedro Ayres de Taboada, par ordre du roi, tous les biens qu'il possédait à Bayonne. Voyez le rapport de M. Livet, p. 111, n° 181; et p. 115, n° 204. — Cf. p. 117, n° 225.

6. Édouard Frère, *Manuel du bibliographe normand*, t. I, p. 23, col. 1. — Il

François Ier écrivit, le 22 mars 1530, aux gouverneurs de Provence, une lettre leur enjoignant de ne mettre aucune opposition à ce que Jean Ango, vicomte et commandant de la ville et du château de Dieppe, usât de représailles contre les navires du Portugal, et cela comme indemnité des pertes occasionnées à cet armateur, et évaluées à 250,000 ducats [1].

semble qu'il faille rattacher aux démêlés d'Ango avec les Portugais une lettre du docteur Nicolas, évêque de Tanger, au roi João III; il informe Sa Majesté des démarches faites par Theotonio Moniz auprès du cardinal de Meudon et du vicomte de Dieppe pour les déterminer à porter au roi de France sa plainte de ce qu'on lui a pris un navire venant du Brésil (26 février 1547; dans Livet, p. 71, n° 17). — Vers le même temps, un compatriote d'Ango, débiteur de João da Palma, était condamné, par arrêt du parlement de Rouen, à payer à ce Portugais certaines sommes d'argent. (Turnbull, *Calendar of State Papers*, foreign Series, of the Reign of Mary, p. 369, n° 753.)

1. Léon Guérin, *Histoire maritime de France*, t. I, p. 201, en note, d'après le grand recueil des relations diplomatiques du vicomte de Santarem. — E. de Fréville, *Mémoire sur l'ancien commerce maritime de Rouen*, t. Ier, p. 325; t. II, p. 430-432. Voyez encore p. 478, 483. M. de Fréville cite aussi Ludovic Vitet, *Histoire de Dieppe*, t. II, p. 143 et suiv., 417 et suiv.; Estancelin, *Navig. normands*, p. 222 et suiv.; Ramusio, *Navig. e viaggi*, t. III, p. 450 et suiv.; et Féret, *Vie d'Ango*, dans les *Archives de Normandie*. — M. A. Hellot, dans la note 268 de son édition des *Chroniques de Normandie* (Rouen, 1881, in-8°, p. 269), nous apprend que Jean Ango laissa une fille, nommée *Catherine*, et tout son bien à son petit-fils Charles de Croismare. — Un autre Jean Ango est mentionné dans un pamphlet de 1649 comme exerçant les fonctions d'interprète des langues anglaise et écossaise. (*Bibliographie des Mazarinades*, t. II, 266.)

Il existe un petit volume, des plus rares, publié sous le nom d'un certain Jean Ongoys : *les Voyages et conquestes des rois de Portugal*, etc., recueillis de fidèles tesmoings et mémoires du sieur Joachin de Centellas, gentilhomme portugais. Paris, 1578, in-12. Nous avons quelque idée que ce nom d'*Ongoys* pourrait bien être celui d'*Ango*, estropié, comme on en a plusieurs exemples chez nous et en Portugal. Nous en avons un dans la *Relação verdadeira dos trabalhos que ho gouernador don Fernando do Souto e certos fidalgos portugueses passarão no descobrimento da provincia da Frodida*. Agora noevamente feita per hum fidalgo d'Elvas. Evora, 1556, petit in-8°, goth. — Cette relation a été traduite en français par M. D. C. (De Citri La Guette). Paris, 1685, in-12. — Voyez le recueil de M. de Santarem, *Quadro elementar*, secção IV, n° 60, t. I, p. 60, et le rapport de M. Livet, p. 104, n° 11. Dans le premier, il est fait mention d'une lettre de marque accordée à Jean Ango en 1530, et d'une lettre de D. Antonio d'Ataide, ambassadeur de Portugal, au roi D. João III, au sujet du grand armateur. (*Quadro elementar*, t. III, p. XCVII, p. 237, 239, 240. — Cf., p. 243, 304.)

II

Reprise des relations commerciales entre les deux pays; jalousie au sujet de la route de l'Inde; naufrage d'un navire portugais à Sangate. — Partialité de François Ier pour les marchands portugais; démarches des magistrats de Rouen en faveur des négociants-armateurs de cette place. — Continuation des actes de piraterie; représailles de côté et d'autre; lettres de marque accordées par Henri II à une société de commerce. — Abolition des lettres de marque en 1579. — Ordre de Philippe II d'intervenir en faveur de Portugais molestés par des corsaires français. — Ordonnance de Henri II touchant les négociants étrangers. — Courses du capitaine Jean Sore. — Denrées qui s'exportaient du Portugal en France.

Les relations commerciales ne tardèrent pas cependant à reprendre entre les deux pays, troublées, il est vrai, par une jalousie mutuelle au sujet de la route de l'Inde [1] et par la course toujours pratiquée de part et d'autre. En 1546-1547, un navire portugais en route pour la France, ou pour l'Écosse, son alliée, faisait naufrage à Sangate, et l'on sait de quelle façon barbare les victimes de ces accidents étaient dépouillées [2] et traitées au moindre soupçon de piraterie [3].

1. Une lettre de D. Pedro Mascarenhas, en mission en France, au roi D. João III, en date du 15 janvier 1532, l'informe qu'il a envoyé prisonnier à la cour de Portugal certain pilote gagné par les Français (Livet, p. 91, nº 5). Une autre lettre de Gaspar Palha, chargé d'affaires de Portugal près la cour de France en 1531-38, fait mention d'un pilote auquel il était interdit d'aller dans l'Inde et de fournir des cartes marines sans ordre. (*Ibid.*, p. 112. — Cf. *Quadro elementar*, t. III, p. 242.)

2. *Ibid.*, p. 310, nº 48. — Cf. Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., vol. I, p. 171, nº 40, ann. 1561. — Le vol dont se plaignait l'ambassadeur portugais à Paris (Cotton. Ms. British Museum, Caligula, E. IV, fol. 218) avait peut-être eu lieu dans des circonstances semblables.

3. On conserve à la Torre do Tombo, à Lisbonne, une lettre, en date du 19 février 1549, annonçant la prise de dix-neuf Français, sur un navire de leur pays, qui faisaient de la piraterie à la barre de Vianna (Livet, p. 89, nº 85). Les mêmes archives renferment aussi les représentations de Peraultuy et autres marchands français au roi de Portugal sur ce que leurs effets avaient été séquestrés, et qu'ils avaient été condamnés aux galères pour être entrés dans le port de Lisbonne, poussés par une tempête (p. 95, 21 avril 1557).

Le navire d'un marchand de Paris, Guillaume le Gras, en route pour le Portugal en 1542, ayant éprouvé le même sinistre sur la côte de l'île de Wight, fut impi-

François Ier, lié par des traités envers le Portugal, influencé peut-être aussi par sa sœur Marguerite de Navarre [1], ou plutôt par sa seconde femme, Éléonore d'Autriche, se montra, en plus d'une occasion, favorable à ces étrangers, sans sacrifier, cependant, ses intérêts [2]. A leur requête il empêchait les navires de Rouen d'aller commercer à la Guinée et au Brésil. Six de ces négociants-armateurs, ainsi lésés dans leurs affaires, portèrent plainte au conseil des Vingt-Quatre de la ville. Ils exposaient les grands dommages qu'elle éprouverait si ces voyages étaient interdits, les Rouennais vivant surtout de leur commerce maritime. Le conseil arrêta [3], le 26 août 1531, d'envoyer des délégués porteurs de ses doléances au pied du trône; mais François Ier ne voulut point retirer son ordonnance, si ce n'est en faveur de Jean Ango, qui avait fait entendre au roi que ses navires revenaient d'un pays où « onques chrestien n'estoit encores allé [4]. »

François Ier alla plus loin. Non content d'avoir envoyé maître Raymond Pélisson en ambassade en Portugal [5], il chargea, dans le courant de l'année 1537-1538, trois conseillers du par-

toyablement confisqué (Turnbull, *Calendar of State Papers, foreign Series, of the Reign of Edward IV*, p. 210, n° 531). Une chose à remarquer, c'est qu'il y avait en 1531 un Jean le Gras, marchand et armateur de Rouen. Voyez Fréville, t. I, p. 327.

1. Une lettre de cette princesse à D. João III, en faveur d'un certain Francisco Matonte, semble indiquer des rapports plus ou moins fréquents. Voir le rapport de M. Livet, p. 91.

2. On a de lui un ordre à l'amiral de Rouen de retenir la cargaison d'un navire de Guinée pris aux Portugais. (*Quadro elementar*, etc., t. I, p. 61, année 1531. — Cf. p. ann. 1536.)

3. Archives municipales de Rouen, registre des délibérations, A. 13, folio 153 verso.

4. De Fréville, t. I, p. 327. — Les curieux qui voudraient aborder l'examen de ce point de géographie historique devront recourir aux *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique, au delà du cap Bojador*, etc., par le vicomte de Santarem. Paris, 1842, in-8°, p. 215-218. — Cf. *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 241, et Introduction, p. LXXXI; sans oublier le travail du même, *De la Priorité de la découverte de la côte occidentale d'Afrique*, cité dans le même recueil, t. II, p. 91, note.

5. Lettre du 12 juillet 1536, dans le rapport de M. Livet, p. 95, n° 115.

lement de Normandie d'informer et de punir les infractions du traité conclu avec le Portugal [1]. Revenant à la charge, les armateurs rouennais envoyèrent une nouvelle députation chargée de solliciter le retrait de la déclaration royale [2], et, cette fois, ils obtinrent gain de cause.

L'arrivée d'un ambassadeur portugais ne tarda pas à mettre un terme au contentement des intéressés. Six d'entre eux se réunirent de nouveau pour s'opposer au rétablissement de l'ordonnance de prohibition du commerce d'outre-mer; on envoya même au roi un notable commerçant pour faire échec au diplomate [3].

Jusqu'au XVIe siècle, les actes de piraterie n'avaient point cessé d'entraver le commerce maritime entre la France et le Portugal [4], et les agents du fisc se mettaient souvent de la partie. Les ambassadeurs se plaignaient, et les deux souverains intervenaient gracieusement. C'est ce qui arriva en 1484. Charles VIII fit droit aux réclamations des Portugais [5]; il chargea en même temps un héraut d'armes d'accompagner en Portugal l'ambassadeur D. Fernando Alvares, et de remettre à D. João II des lettres « touchant l'amytié et entrecours de la marchandise des deux royaumes, » avec ordre d'en rapporter de pareilles [6].

1. Archives municipales de la ville de Rouen, registre des délibérations, A. 14, fol. 283 et suivants. — De Fréville, t. II, p. 437.

2. *Ibid.*, fol. 285 verso.

3. *Ibid.*, A. 14, fol. 337 verso.

4. Voyez dans le *Quadro elementar*, t. III, p. 511, 512, la liste des navires de Dieppe, la Saintonge et la Rochelle, capturés par les Portugais de 1570 à 1587.

5. « Commission pour faire adjourner et comparoir devant eulx le sr de Saint-Germain, Porcon et Jehan du Ru, receveur de Montivilliers, touchant les prinses par eulx faictes sur les marchans, navires et denrées de Portugal, dont l'ambassadeur du roy de Portugal a requis réparation et justice luy estre faicte pour, après lesdites parties par eulx oyes et ledit ambassadeur, en appoincter et sentencier jusques à sentence diffinitive exclusivement, » etc. (*Procès-verbaux du Conseil d'État de Charles VIII*, publ. par A. Bernier. Paris, 1836, in-4°, p. 89.)

6. *Ibid.*, p. 90.

En dépit de cet échange de notes diplomatiques, la course n'en continua pas moins comme par le passé. En 1485, quatre galères de Venise, richement chargées, en route pour la Flandre, étaient pillées par les Français, qui les retenaient à Cascaes [1]. En 1492, le roi de Portugal ordonnait à D. João de Gama de prendre deux navires français avec la cargaison, qui se trouvaient à Lisbonne, en représailles d'une caravelle de la Mina, avec un chargement de poudre d'or, dont nos compatriotes s'étaient emparés en temps de paix [2].

En 1509, Mondragon, corsaire français, avait pillé un navire portugais venant de l'Inde [3]. Les mêmes faits se reproduisant fréquemment, D. João III envoya à Henri II, en 1551, un ambassadeur, Braz d'Alvide, chargé de traiter divers points relatifs à la sécurité de la navigation et du commerce des Portugais [4]. Le résultat de ces négociations ne paraît pas avoir été couronné de succès, à en juger par les lettres de marque accordées par Henri II à Guillebert et Cie, que le roi autorisait à courir sus aux Portugais et à se rembourser sur leurs biens, aux cas où ils n'auraient pas été, dans l'espace de trois mois, indemnisés [5].

Ce ne fut que plus tard que Charles IX abolit les lettres de marque. Francisco Giraldes, agent de D. Henrique, le cardinal-roi, lui annonçait cette bonne nouvelle, en même temps que l'intention où était le roi de France d'envoyer un ambassadeur en Portugal [6], sans doute pour resserrer les liens d'une

1. Ruy de Pina, *Chronica d'El-Rei D. João II*, dans la *Collecção de livros ineditos*, t. I, p. 67-69. — *Quadro elementar*, t. III, p. 158.
2. Faria e Castro, *Historia geral de Portugal*, t. VIII, l. XXXI, p. 195. — *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 163.
3. *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 172-175.
4. *Ibid.*, p. 330-32.
5. *Ibid.*, etc., t. III, p. 344.
6. Lettre du 17 septembre 1579, mentionnée par Livet, p. 84, n°s 2 et 4.

amitié déjà nouée en 1569 par l'envoi de D. João Mascarenhas comme ambassadeur de D. Sebastião [1].

En 1566, Philippe II ne s'était pas encore emparé du Portugal; mais il avait l'œil sur cette proie qu'il convoitait déjà. Il donna l'ordre aux gouverneurs des provinces maritimes de l'Espagne d'interdire à certains navires français, qui avaient molesté les Portugais à Madère et passé seize jours à piller la ville de Funchal, de relâcher dans ses ports [2].

En 1555, Henri II avait défendu à ses sujets de charger ni fréter aucuns navires étrangers, « ni par iceux tirer ou emporter aucunes marchandises, ou mettre rien en autres navires qu'en ceux de France, » ajoutant néanmoins cette déclaration qu'en tout ce qui regardait le commerce, les Portugais et autres étrangers seraient traités comme l'étaient et le seraient désormais ses sujets hors de France [3]. Un bourgeois et marchand de Bordeaux, Jean Mallet, chargeait sur l'*Espérance d'Olonne* vingt-cinq tonneaux de vin à destination de Dunkerque, « au cas qu'il ne face charge à Lichebonne [4]. »

Une querelle étant survenue en 1568 entre le Portugal et l'Angleterre [5], corsaires et pirates eurent beau jeu. L'année suivante, Jean Sore, du pays d'Auge, rencontre sur la côte de Bretagne en travers d'Ouessant, une barque chargée de blés, et trois Portugais, qui, pourvus de cuivre, de fer-blanc et autres marchandises, allaient de Flandre en Portugal. Les trois Portugais se défendent, sont pris et menés à La Rochelle [6],

1. *Quadro elementar*, etc., t. III, introd., p. CXXXII et suivantes.
2. Ms. Cotton., Titus, B. VII, fol. 176, ann. 1566.
3. Fournier, *Hydrographie*, l. VI, ch. XVI, p. 327.
4. Minutes de Themer, 25 février 1574; liasse 488, fol. 127 recto. (Garde-note des archives départementales de la Gironde.)
5. Teulet, *Papiers d'État*, etc., t. III, p. 225.
6. La Popelinière, *l'Histoire de France*, etc. La Rochelle, 1581, in-folio, t. I, fol. 97 verso. — La Clède, *Histoire de Portugal*, t. II, p. 40, 41. — Arcère, *His-*

d'où l'audacieux capitaine reprend ensuite la mer avec une escadre de quatre vaisseaux [1].

Une requête du 17 octobre 1573, présentée au roi au mois d'août précédent, nous donne un aperçu curieux sur les denrées qui s'exportaient du Portugal pour la Normandie et sur les relations commerciales entre les deux peuples : c'étaient du sel [2] et des épiceries, du coton [3], du sucre, du bois [4], des clous de girofle, de la droguerie et du macis, chargés à Lisbonne et à Vianna [5], le port, sans doute, où un navire français venant de Larache avait été poussé par la tempête et confisqué au profit du roi de Portugal [6].

toire de la Rochelle, t. I, p. 178, 552. — *Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux*, t. II, p. 59.

1. *Quadro elementar*, etc., t. III, introd., p. CXXII et suiv., et 426, 446-47. — Jean Capdeville lui succéda dans son commandement.

2. Les sauniers étaient surtout des Flamands. En 1588, le roi d'Écosse faisait un traité avec Eustacius Roghe pour la fabrication du sel. (Thorpe, *Calendar of State Papers*, etc., t. I, p. 550, nos 112, 115.)

3. « Du torne-sol en coton, de Portugal, » dit P. Pomet (*Histoire générale des drogues*, etc. Paris, 1694, in-folio, p. 35 (l. I, ch. XXV). Plus loin, le même épicier historien parle de l'*Ipecacuana* (l. II, ch. I, p. 46), des pastilles de Portugal (l. I, ch. XLVII, p. 99), et de l'ambre gris (l. I, ch. XXVI, p. 57, 61).

4. Madère, port. *madeira*. Peut-être aussi s'agit-il de vin dans le document auquel nous renvoyons. — En 1763, le chevalier de Saint-Priest annonçait de Lisbonne au duc de Praslin l'envoi par Rouen de deux barriques de vin de Fayal. (Corresp. de Port., vol. XCIV, fol. 43. Pour ce qui concerne le commerce général de la France avec Madère, voyez auparavant, vol. LXXXV, fol. 216, 221, 246, 258, 259; vol. LXXXVI, fol. 282.)

5. Archives municipales de Rouen, registre des délibérations, A. 19, fol. 307, 802, ann. 1573. — Cf. Fréville, ch. XVIII (Importations, exportations et transits de Rouen au XVIe siècle, p. 357 et suivantes).

6. *Quadro elementar*, etc., t. I, p. 61, année 1561.

III

Les Français continuent à faire la course et portent un coup sérieux à la prospérité du Portugal. — Émigration des Portugais naturalisés à Bordeaux; détails donnés par un contemporain sur l'état du Portugal en 1581, et demande d'un poste de consul. — Émigration d'ouvriers français; Lambert, maître drapier à Rouen; préoccupation de Colbert à son sujet. — Établissement de Portugais dans diverses villes de France, notamment à Bordeaux et à Nantes; ils sont mal accueillis; Henri IV les prend sous sa protection; émeute à Nantes à leur occasion.

A partir de ce moment, plus que jamais, les Français continuaient à faire la course, surtout sur la route des Indes, qui leur apparaissait pavée d'or : « Environ ce temps-là, dit la Popelinière sous l'année 1575, les navires de la Rochelle furent de retour de leur voyage des Essores, isles appartenans au roy de Portugal, où ils avoient esté pour espier le retour des Espagnols et Portugais venant des Indes. Ils amenèrent nombre de prises bien riches. Mesme trouvèrent une carvelle portugaise venant du castel de Mine, où y avoit sept quintaux d'or appartenant au roy de Portugal [1]. Ladite carvelle, pour

1. Le travail de l'extraction de l'or en Éthiopie était attribué à des fourmis grandes comme des chiens, dit le trouvère Guillaume le Normand, et faites de même :

« Icist sunt d'estrange manere,
Car de tere et de puldrere
Esgratent et traient or fin,
Tant que l'en ne set dire la fin, » etc.

(*Bestiaire,* manuscrit de la Bibliothèque nationale, 7268[33]A. fol. cxlij recto, col. 1.)

Dans le siècle dernier, M. de Montagnac écrivait de Lisbonne : « Il est venu depuis peu en cette ville un qui s'apelle *Allier,* de la ville de Montpellier, lequel avoit aussi maison à Lion, à ce que m'on m'a asseuré. Ce François a offert au roy de Portugal une machine à faire la séparation totale de l'or avec la terre. A veue de quoy le roy de Portugal a fait une convention avec cet homme pour aller aux mines nouvellement découvertes au Brezil y mettre sa machine en œuvre, avec ordre au gouverneur de luy donner toute protection et secours nécessaires. » (Correspondance de Portugal, vol. LXV, p. 26, 31 janvier 1730.)

estre bien munie d'hommes et d'artillerie, rendit grand combat. Toutes fois elle fut enfin forcée, non sans meurtre d'une part et d'autre; et y fut tué celluy qui commandoit dedans, avec grand nombre des siens [1]. »

Un pareil désastre était bien fait pour porter un coup sérieux à la marine et aux finances du Portugal; mais telle était la richesse de ce pays, ami du nôtre, que l'auteur d'un journal de la Fronde pouvait écrire le 15 août 1652 : « On assure que l'ambassadeur de Portugal s'est rendu à Nantes avec quatre vaisseaux et trois millions, que son maître donne au roi [2]. »

Les Portugais naturalisés à Bordeaux [3] y prospéraient, quand une sédition éclata en 1676, et ces étrangers ne furent pas les derniers à quitter la ville [4]. Retournèrent-ils en Portugal? Nous ne saurions le dire; ce qui nous paraît certain, c'est que l'état où se trouvait leur première patrie n'était guère de nature à les engager à y rentrer : une lettre d'un Français, dont le nom n'est pas connu, nous met au courant des entraves qui gênaient le commerce en général, et en particulier celui des deux nations : « J'ay receu la vostre du 4 avril 1581 avec celles que m'avés envoyées pour Santarem, lesquelles j'ay delibéré porter moy-mesme et les donner ès mains de la mesme personne à qui elles s'adresent, parce que je n'ay osé les envoyer par tierce personne pour les grands dangers qu'il y a pour le jour d'huy; car il ne sort personne une lieue hors de Lysbonne quy ne soit visité, principallement Portugays, soit par mer ou par terre. Et puysque c'est chose qui vous importe tant, il me semble que je feray mon debvoir de les

1. *L'Histoire de France*, l. XXXIX, t. II, fol. 288 verso.
2. *Revue rétrospective*, 3e série, t. III, p. 159.
3. *Us et coutumes de la mer*, p. 456.
4. Lettre du 30 décembre 1675, écrite par les jurats de Bordeaux au marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État, rapportée par D. Devienne dans son *Histoire de la ville de Bordeaux*, 1re partie, l. X, p. 498.

porter moy-mesme à *Saint-Aron*. Je délibère d'aller jusqu'à la court de ce roy pour les affères de ce marchand françoys de Bayonne auquel est deu huict mille cinq cens escuz de bled, qu'il a vendu du temps des gouverneurs à Don Juan Tello, l'un desdits gouverneurs, et n'en a jamais sceu estre payé, ayant encor depuys requis son payment par devant le merino mór, qui à présent est veador de fazenda, et n'en peult rien avoir. Avec ceste occasion j'yray, et aussi pour voir si je pourois avoir licence d'exercer l'office de consul, suyvant le pouvoir de Pierre d'Or, en attendant ou qu'il le vienne exercer, ou que vous me favorisiez tant que de m'en fère donner les provisions de Sa Majesté Très-chrestienne, veu que j'ay mis tant de temps à la poursuitte des affères des marchants françoys, comme vous l'avez assez sceu depuys dix ans que j'ay la peine de tout ce qui s'offre icy, sans aulcun proffit : ou quoy, M., je vous supplie me favoriser et avoir esgard aux services que j'ay faicts et que je continue fère; car je sçay bien que si par vostre moyen Sa Majesté Très-chrestienne n'y pourvoit d'un Françoys bientost, les Españolz en mettront un à leur dévotion, comme desjà y a assez de Portugays et aultres qui sont après le duc d'Albe. Et tous ceux-là ne peuvent fère que mal au service du roy Très-chrestien et à ses subjets [1]. »

Une autre émigration préoccupa bien autrement Colbert, qui ne pardonnait pas aux Français d'aller établir des fabriques à l'étranger. Un nommé Lambert, maître drapier à Rouen, accompagné de huit ouvriers, avait passé en Portugal pour y monter une manufacture. Le ministre écrivait, le 12 juin 1671, à Fermanel, gros négociant de Rouen : « Je vous prie, en cas que vous connaissiez cet homme-là, de me faire sçavoir si vous le jugez capable de bien soutenir une entreprise de

1. Ms. de la Bibl. nat. Port. 66, fol. 14.

cette nature, s'il est en réputation d'estre habile en son métier, et s'il a famille dans ladite ville de Rouen. — Comme il importe fort que ces establissemens ne se fassent point, examinez s'il n'y auroit aucun moyen de le faire revenir [1]. »

Dans la première moitié du XVIe siècle, nombre d'émigrés portugais étaient venus s'établir en diverses villes de France [2], notamment à Bordeaux, « pour y conduire et faire le trafic des marchandises. » Henri II, par lettres patentes en date de 1550, les avait admis parmi ses sujets, leur permettant de demeurer et de trafiquer dans le royaume sur le même pied que les autres : ce qui semble indiquer que les nouveaux venus étaient chrétiens ; mais les Bordelais, jaloux de cette faveur, ne manquaient pas de les signaler comme *marranes*, nom que l'on donnait aux étrangers qui avaient renoncé, au moins en apparence, à la foi de Moïse ou de Mahomet. Poursuivis par la calomnie, abreuvés de dégoûts et même de mauvais traitements, les uns abandonnèrent la ville et rentrèrent dans leur pays, tandis que les autres présentèrent une requête au conseil du roi, et en obtinrent une ordonnance, qui fut enregistrée au parlement de Bordeaux le 19 avril 1580 [3].

En 1603, il vint un assez grand nombre de Portugais s'établir à Nantes. Ils y furent très mal accueillis; on craignait sans doute qu'ils ne se livrassent au commerce et ne fissent par là concurrence aux négociants de la ville qui étaient en relation avec l'Espagne et le Portugal. On intrigua donc pour les

1. Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 842. — Clément, *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 621.

2. Nous avons déjà assez longuement parlé du commerce de Rouen avec le Portugal. D'après Farin, l'annaliste rouennais (édit. de 1668, t. III, p. 281), on compte un assez grand nombre de tombes portugaises dans le petit chapitre du couvent des Cordeliers à Rouen. Toutes les épitaphes portent une date postérieure au XVIe siècle. Dans l'église, il y avait une chapelle, appelée *Notre-Dame-des-Marchands*, occupée seulement par les frères serviteurs de la Charité des Marchands.

3. Detcheverry, *Histoire des israélites de Bordeaux*, p. 49, 50.

faire renvoyer; mais Henri IV, débiteur de Duarte Fernandes, marchand portugais [1], refusa de souscrire à ces menées, et cette fois, faisant du despotisme au profit de la liberté, il déclara qu'il prenait ces étrangers sous sa protection, et leur permit de rester à Nantes autant qu'ils le voudraient [2].

La même année, les Anglais, favorisés par Philippe III, commencèrent à venir nous faire concurrence dans toute l'étendue de ses États [3] : ce fut un coup pour notre commerce avec le Portugal.

Sous Louis XIII, beaucoup de Portugais vinrent chercher fortune dans cette ville comme sous le règne de Henri IV. Il y eut à leur occasion, en 1636, une émeute sérieuse, que l'administration locale ne réprima qu'à grand'peine. Les Nantais, poussés sans doute par quelques influences occultes, voyaient d'un œil d'envie les bénéfices réalisés par ces étrangers, et voulaient les expulser [4].

1. *Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par Berger de Xivrey, t. VII, p. 597, 707. — P. 464, il est fait mention d'un Portugais nommé *Gabriel Costa*, prisonnier à Rouen « pour avoir chargé quelques barrils de monnoye forgée en Hollande sous le coin du roy, son maistre, lesquels il adressoit à Sainct-Jehan-de-Luz, à ses correspondans, pour de là les faire transporter en Espagne, » etc.

2. E.-B. Le Beuf, *Du Commerce de Nantes*, etc. Nantes, 1857, in-8°, p. 37.

3. Voyez *Articles à observer en Espagne par les marchands hérétiques, pour n'estre point sujects à l'inquisition, accordez par le roy d'Espagne en faveur du roy d'Angleterre.* (Collection Godefroy, Bibl. de l'Institut de France, vol. 96, fol. 63.)

4. Le Beuf, p. 93.

IV

Voyage de Voiture à Lisbonne, en 1633; éloge de cette capitale. — Pierre Berthelot, dit *Denis de la Nativité*, marin de Honfleur, au service du Portugal depuis 1629. — Importations de marchandises portugaises en France, vers le milieu du XVIIe siècle, et de grains français en Portugal. — Portugais débitants de rafraîchissements à la foire Saint-Germain. — Naufrage d'une flotte portugaise à Capbreton et sur la côte du Médoc; le duc d'Épernon et le cardinal de Richelieu se disputent les épaves. — Ordonnance de Louis XIV portant défense à tout marin de prendre du service en Portugal, et autres dispositions funestes au commerce des deux pays. — Les Poquelins entremetteurs de la correspondance officielle des agents français en Portugal.

En dépit des relations de toute espèce qui existaient alors entre les deux pays, le Portugal était aussi peu connu en France que la France en Portugal. Voiture, qui était à Lisbonne en 1633, donne une description de cette capitale, à son gré « une des plus belles villes du monde, » comme nous le ferions pour Damas ou Pékin. Il ajoute : « On ne connaît quasi point ici d'autre France que l'Antarctique. La plupart de ceux que j'y vois sont des hommes de l'autre monde, et on y sait plus souvent des nouvelles du cap Vert et du Brésil que de Paris ou de Flandre; de sorte qu'encore que ce me doive être quelque contentement d'être au pays de la marmelade, et que j'aie ici une maîtresse qui est encore plus douce qu'elle, tout cela ne me touche point, et je fais des vœux pour en sortir, comme si j'étais en Norwège [1]. »

Pierre Berthelot, navigateur, plus connu sous le nom de *Denis de la Nativité*, était loin d'avoir cette idée. Né à Honfleur en 1600, et mis à mort en 1638, il avait passé une partie de sa vie au service du Portugal, depuis 1629. Il est l'auteur des peintures et des plans d'un manuscrit de Pedro

1. A Monsieur de Chaudebonne, Lisbonne, 22 octobre 1633. (*Œuvres de Voiture*, Paris, 1855, in-8°, t. I, p. 185, 186). — La marquise de Rambouillet aimait fort certaine poterie de Portugal; Voiture lui en envoya une pleine caisse. (T. I, p. 170.)

Barreto de Rezende, intitulé : *Tratado dos vizo-reys da India*[1].

Vers le milieu du XVIIe siècle, les Portugais importaient en France des draperies[2], laines, cotons, sucres, poivre, canelle, gingembre, anis, raisins, figues, cochenille, indigo, joaillerie, drogues médicinales et autres articles pour une somme de 4,922,500 livres[3].

1. Raczynski, *Les Arts en Portugal*, p. 207, et *Dictionnaire*, p. 244. — *Nouvelle Biographie générale*, t. XIII, col. 638. — Cf. Santarem, *Notice sur quelques manuscrits remarquables par leurs caractères et par les ornements dont ils sont embellis, qui se trouvent en Portugal.*

2. Concurremment avec les Espagnols. Prenez, dit le marchand de la satire de Furetière, en 1666 :

> Prenez du drap d'Espagne, aussi bien à la cour,
> Tandis qu'elle est en deuil, c'est la mode qui court.
> Vous estes trop gentil pour mépriser la mode,
> Elle est tout à la fois honorable et commode :
> Outre que s'en vestir c'est jouer au plus fin,
> C'est un si bon usé qu'on n'en voit pas la fin.

Voyez encore les *Olim*, à la date de 1306, t. III, 2e part., p. 173, 174. Le grand recueil des ordonnances des rois de France renferme des lettres de Louis XI concernant les marchands de Castille qui trafiquaient en France. (T. XVIII, p. 499-502, septembre 1479.)

3. *Le Commerce honorable*, etc. Nantes, 1846, in-8°, cité par M. Le Beuf, p. 109, 110. — L'auteur anonyme de ce traité ne fait pas mention de diamants; or, il ne manque pas de passages où l'on en rencontre chez nous entre les mains de marchands portugais. Dans les *Us et coutumes de la mer* (Bordeaux, 1661, in-4°, p. 337), on en voit un, en 1628, engageant pour 3,000 livres un diamant de grand prix à un marchand de Limoges. A Saint-Jean-de-Luz, en 1660, Louis XIV avait un gros diamant en table qui retroussait son chapeau, d'où pendait une perle : « Ce sont, ajoute Mlle de Montpensier (*Mémoires*, dans la collection Petitot, 2e sér., t. XLIII p. 496), deux pièces de la couronne d'une grande beauté. Ils appellent ce diamant le *Miroir de Portugal*, et la perle la *Pelegrine*. » (Voir, sur les diamants de la couronne, la *Revue rétrospective*, t. IV, p. 137). — Depuis longtemps déjà, le Portugal fournissait à la France de la bijouterie, qu'il lui demandera plus tard,

> Ou ces grans diamans, si brillants à la veuë,
> Dont la France se voit à mon gré trop pourveuë.

Ainsi parlait Mathurin Regnier dans sa XVIIIe satire. — Dans le nombre des « drogues médicinales » qui nous venaient de Portugal, Abraham de Pradel, moins bien renseigné sur la géographie de la Péninsule que sur la topographie de Paris, dont il a pris à tâche d'enregistrer les principales adresses du commerce, nommément celle d'un certain Alvarez, « commerçant en perles et pierres fines, » on voit qu'un M. Guilleri faisait venir de Portugal « la véritable eau de Cordoue. »

Plus humbles, des Portugais débitaient des rafraîchissements à la foire Saint-Germain. Écoutons Scarron :

Beau Portugais de Portugal,
Qu'un verre net on me délivre.
Si l'aigre de cèdre est loyal,
J'en achète plus d'une livre.
Courez donc un peu vos *esté*
Un peu moins de civilité;
Et *bon marché*, que marmelade.
Sachez, homme au petit rabat,
Que je suis plus friand qu'un chat,
A cause que je suis malade :
Ne montrez donc rien qui soit fade,
Ou qui ne soit pas délicat[1].

En retour, les Portugais continuaient à emporter des grains[2], des toiles de Bretagne[3], des perruques[4], et nombre d'autres denrées et articles dont un contemporain nous donne le détail[5] :

« Du commencement et de sy avoit longtemps, on transpor-

1. Scarron, *la Foire Saint-Germain en vers burlesques.*

Qui peut dire ce que les cuisiniers du temps de Henri IV mettaient dans les omelettes de Portugal, qu'ils faisaient avec les tourtes d'ambre et de musc? (*Journal inédit du règne de Henri IV*, etc. Paris, 1862, in-8°, p. 250). Au nombre des présents qu'en 1641 l'ambassadeur D. Francisco de Mello fit à Louis XIII et à la reine, se trouvaient des bijoux et des épingles d'ambre, des boîtes de conserves et des flacons d'eaux de senteur. (*Relaçam*, etc., p. 83.) Enfin dans les *Mémoires pour un voyageur*, t. II, p. 174-180, on voit que, sous D. João, les confitures françaises étaient fort estimées. « La meilleure de leurs confitures sèches, dit l'auteur, est, selon moi, la citrouille. Ils aiment avec passion la framboise et la groscille, qui ne croît point en Portugal. Une caisse de confitures de Dijon, comme d'épine vinette sans grappe, est un présent fort estimé. »

2. Le 26 novembre 1643, le comte de Vidigueira, amiral des Indes, étant à Paris, priait que le sénéchal de Vannes ne fût pas réprimandé par le parlement de Bretagne, pour avoir, suivant le passeport dudit lieutenant de l'amirauté, donné permission de transporter des grains en Portugal. (Ms. de la Bibl. nat., Port. 66, fol. 32.) — Dans la Correspondance de Portugal, vol. LXXXI, fol. 201-202, on trouve, à la date du 23 novembre 1746, une permission pour un certain Jean Dupont, de faire passer sur navire hollandais 200 tonneaux d'orge achetés en Bretagne.

3. Correspondance de Portugal, vol. LXXVII, fol. 227, 238.

4. Mémoire pour Alexandre Loureiro, marchand négociant demeurant à Lisbonne, contre les syndics de la communauté des perruquiers à Paris. (Correspondance de Portugal, vol. LXXXIV, fol. 97, 27 décembre 1749.)

5. Thomas Le Fèvre, sieur du Grand Hamel, *Discours sommaire de la navigation et du commerce*, etc. Rouen, 1650, in-4°, p. 49, 50. — Cf. p. 56, 137.

toit de France en Espagne et Portugal, bleds, toiles, sardingnes, poisson sec et salé, mercerie et quincaillerie, papier, cartes et autres commoditez, d'où on rapportoit vins, huiles d'olif, figues, raisin, olives, citrons, oranges, confitures, rigolice, liège, fer, acier, armes, soye, laines, agnelin et de l'argent pour du bled, mais qui nous faisoit néantmoins communiquer, trafiquer et vivre socialement les uns avec les autres.

« Mais depuis la descouverte des Indes orientales, occidentales et du Brézil, qu'on a rapporté des cuirs, de la cossenille, du bois de Brézil, de la casse canifiste, des espiceries, du sucre, des drogues à teindre et à médicamenter, des dyamants, des rubis, des perles, or, argent et autres richesses en abondance. »

L'année 1627 s'ouvrit par un désastre qui répandit la consternation non seulement parmi les Portugais établis en France, mais dans leur ancienne patrie. Deux grandes carraques de Portugal, revenant chargées des riches productions des Indes orientales et les galions qui leur servaient d'escorte, firent naufrage à Capbreton et sur la côte du Médoc. La perte, à ce qu'il paraît, fut immense ; les plus modérés la réduisaient au chiffre de six millions d'or, sans parler des vaisseaux, des canons, des armes, et des hommes, au nombre de quinze cents et plus, tant matelots que chevaliers et gentilshommes de condition. « Ceux qui s'en sont garantis, écrit Raymond Phelippeaux au marquis de Rambouillet, ont été reçus et traités, à Bordeaux, par M. d'Epernon avec toute sorte de courtoisie et d'humanité, et Sa Majesté, outre le bon gré qu'elle en a témoigné audit sieur duc, a résolu d'envoyer exprès en poste sur les lieux un maître des requêtes, pour tenir ordre sur les pièces qui pourront être recouvrées du débris [1]. »

1. *Revue rétrospective*, 3e sér., t. III, p. 207, 208. — Cf. *les Us et Coutumes*

Quoi qu'en dise l'écrivain de la lettre que nous venons de citer, il paraît au contraire que les naufragés furent traités avec toute la rigueur qu'entraînait ce que l'on appelait le droit de bris. Le duc d'Epernon s'était emparé, en sa qualité de gouverneur de la Guyenne, des vaisseaux échoués et de leur riche cargaison; le cardinal de Richelieu réclama ces épaves comme lui revenant, en vertu de sa charge de surintendant du commerce et de la navigation de France, pendant que, d'un autre côté, un agent du roi d'Espagne arrivait, porteur d'un ordre qui lui adjugeait les mêmes débris [1]. Un maître des requêtes, le sieur de Fortia, recut la mission de se rendre à Bordeaux pour amener le duc à composition, mais sans y pouvoir réussir. Un second, plus heureux, obtint que quelques débris fussent abandonnés au cardinal-ministre, et mit ainsi fin à ces honteux débats [2].

En 1647, c'étaient des doléances des négociants français de Lisbonne contre M. de Saint-Pé, consul de France « dans une vexation inouie de sa part [3]. »

Le 2 juin 1662, le roi, sur la plainte du marquis de Fuentes, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, faisait publier une

de la Mer, p. 456, et l'*Histoire de la vie du duc d'Espernon*, etc., par Girard. Paris, 1730, in-4°, p. 415-417.

1. Ms. de la Bibl. nat., n° 320. — *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 515, ann. 1628.

2. *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, t. II, p. 405. — *Revue rétrospective*, 3e sér., t. III, p. 208, en note. — Le droit de bris ne fut aboli dans toute la France qu'en 1681. L'ordonnance sur la marine (l. IV, titre IX) prescrivit des mesures à prendre en cas de naufrage, de bris et d'échouement de navire. — M. de Montagnac, écrivant de Lisbonne, le 20 mars 1734, annonçait l'arrivée d'un chevau-léger de la garde du roi apellé *le Sr de Chapelain*. Il venait solliciter un privilège pour pouvoir pêcher dans tous les ports et sur toutes les côtes du royaume les vaisseaux et effets qui s'y trouveraient sous l'eau, aux frais et dépens d'une compagnie formée pour cet effet en France, offrant à S. M. T. F. le dixième de tout ce que l'on retirerait; « et quoyque la chose paroisse fort faisable et avantageuse au souverain, j'ose douter, ajoutait le ministre, qu'il obtienne cette permission de la cour de Lisbonne. » (Correspondance de Portugal, vol. LXIX, fol. 45.)

3. Correspondance de Portugal, vol. I, fol. 83. — Cf. fol. 385, 391.

ordonnance concernant les Français qui avaient pris du service dans le nouveau royaume de Portugal. Il leur enjoignait de rentrer, dans trois mois, après la publication de l'ordonnance, sous peine d'être punis comme rebelles et infracteurs de la paix, avec défense à tous capitaines et maîtres de navires, sujets de la même couronne, de prendre aucune commission des Portugais, sur les mêmes peines, et à tous gouverneurs des ports de mer d'y recevoir aucun vaisseau portugais ni donner assistance ou retraite à ceux qui en auraient la conduite. « Comme il y avoit aussi, est-il ajouté, en cette ville, des Portugais qui s'ingéroyent de traitter les intérests du Portugal, Sa Majesté a chargé le chevalier du guet et le prévost des mareschaux de les mettre dans la Bastille, et enjoint à un autre, qui se mesloit à Roüen des affaires dudit royaume, de se retirer [1]. »

Il ne paraît pas, cependant, que cette ordonnance, rendue par Louis XIV pour endormir Philippe IV, son beau-père, ait été observée; mais il est sûr que dix ans après, les relations de la France avec le Portugal avaient repris de plus belle, par le canal des parents de Molière. Le 5 octobre, le roi écrivait au garde de sa cassette : « Me Gédéon du Meez, payez comptant à Mrs Poquelin, marchands à Paris, la somme de douze cens quatre-vint cinq livres pour leur remboursement des ports de lettres qui leur ont esté addressées de Lisbonne en Portugal, pour mon service, par les Srs d'Aubeville et Guénégaud, mes envoyez extraordinaires audit Lisbonne, depuis l'année 1672 jusques à la fin de celle de 1678, et, raportant par nous la présente avec la quittance suffisante desdits Poquelin, ladite somme de 1,285 livres sera passée et allouée au premier acquet de contant qui l'expédira par certification à vostre décharge [2]. »

1. *La Gazette*, 1662, n° 76, p. 636.
2. Correspondance de Portugal, vol. XV, fol. 239.

V

Instructions de Colbert aux consuls de France en Portugal; engagement contracté par un sieur Raisin d'armer trois bâtiments pour Lisbonne, ordre au commissaire de la marine au Havre d'en faire autant. — Instances de Colbert pour rapatrier le drapier Lambert et ses ouvriers. — Il écrit dans le même sens au consul Desgranges, et lui demande des renseignements sur l'état des magasins de la marine du roi à Lisbonne, et un inventaire des marchandises et munitions qui s'y trouvent; explication de ce qu'entend le grand ministre. — Instructions concernant le commerce avec le Portugal données successivement aux agents français dans ce pays; mémoires envoyés par les ambassadeurs et les consuls; suppression des droits consulaires à Lisbonne, et fixation de ceux de la nation portugaise en France. — Poquelin en Espagne et en Portugal. — Français victimes du tremblement de terre de Lisbonne. — Continuation de pirateries.

Pour attirer en France le commerce que les villes conquises de Flandre faisaient avec l'Espagne par la voie d'Ostende, Colbert conçut le dessein d'établir des transports entre ces villes et le Havre. Des instructions furent adressées à nos consuls en Espagne et en Portugal pour leur faire connaître que le Roi avait résolu d'envoyer dans la Péninsule, de trois mois en trois mois, des vaisseaux français pour y transporter les marchandises de Flandre et revenir chargés de celles qui leur seraient confiées.

Un sieur Raisin s'était engagé à mettre en mer trois bâtiments; le commissaire de la marine au Havre reçut l'ordre d'en armer pareil nombre, dont un, *la Diligente,* avec douze ou quinze hommes d'équipage, pour Lisbonne [1].

En même temps Colbert écrivait à l'ambassadeur à Lisbonne : « Si vous pouvez faire connoistre au sieur Lambert qu'il fait, en ce rencontre, une chose qui ne peut pas être agréable au Roy, et qui pourroit nuire à sa famille, peut estre

1. Bibl. nat., Mss. suppl. f. 3012, *Colbert et Seignelay,* III, cote 7, pièce 18, fol. 39. — Archives du ministère de la marine, *Dépêches concernant la marine,* 1669, fol. 250. — *Lettres de Colbert,* vol. II, 2e part., p. 475, 476.

que vous pourriez l'obliger à repasser en France; mais si vous n'estimez pas devoir entrer dans cette petite négociation, à cause de vostre caractère, examinez si vous ne pourriez pas la faire faire par quelque François, comme le sieur Desgranges, qui pourroit l'entretenir sur ce sujet sous forme d'avis [1]. »

Fermanel devait, de son côté, influencer les amis ou les parents de Lambert; il était même autorisé à lui faire offrir une somme d'argent pour le décider à revenir en France. Colbert écrivait à ce négociant le 23 août : « On m'a donné avis de Portugal que l'on y attend quarante ou cinquante ouvriers; il faut assurément que ce soit à l'instigation dudit Lambert, et par conséquent lesdits ouvriers sont de Normandie. Je vous prie de vous en informer soigneusement et d'en parler à ceux que vous estimerez pouvoir s'opposer à ce passage, estant très-important que les marchands de Rouen travaillent à empescher ces sortes d'establissemens, et que s'ils trouvent quelques-uns de ceux qui débauchent lesdits ouvriers [2] ou qui s'en veulent aller hors du royaume, ils m'en

1. Archives du ministère de la marine, *Dépêches concernant le commerce*, 1671, fol. 207. — *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 621, note 1.

2. Au nombre de ces *débaucheurs*, il faut compter les ambassadeurs. En 1716, le comte de Ribeira embauchait douze familles françaises pour aller dans l'île de San-Miguel établir une fabrique de lainages. (Correspondance de Portugal, vol. L, p. 151. — *Quadro elementar*, t. V, p. 179, note 262.) — Le 2 avril de la même année, M. de Lavau écrivait de Sedan au secrétaire d'Etat : « J'ay cru estre obligé de vous donner avis que l'écuyer de l'ambassadeur de Portugal, qui est icy depuis peu de jours et qui est frère du lieutenant général de ce lieu, sollicite des drapiers, des fileurs de laine et autres gens de ce métier, et des charpentiers pour les employer en Portugal, et en a engagé quelques-uns. » Consulté, le Conseil ayant émis l'avis d'empêcher ces menées, ordre fut donné de faire sortir de Sedan l'embaucheur, et de retenir les ouvriers dans le royaume. (Correspondance de Portugal, vol. LI, sans folios.) — Nous ne sommes pas éloignés de soupçonner les ambassadeurs portugais d'avoir fait quelquefois du commerce pour leur propre compte. A n'en citer qu'un seul, D. Luiz da Cunha, que nous avons été à plus d'une reprise dans le cas de mentionner, était débiteur d'un épicier de Paris, nommé *J.-B. Creton*. (*Ibid.*, vol. LXXVII, fol. 252.) L'état du chargement des trois navires composant la flotte du Maranhão, entrée dans le port de Lisbonne le 30 janvier 1761, fait croire à la possibilité de pareilles relations. Ce sont, avec des

donnent avis, afin que Sa Majesté y apporte le remède nécessaire [1]. »

Le 4 décembre suivant, Colbert écrivait au sieur Desgranges, consul de France et commissaire de la marine à Lisbonne depuis novembre 1669 : « J'ay esté bien aise de recevoir l'avis que vous m'avez donné concernant les ouvriers françois qui travaillent à la manufacture des serges et droguets sur la frontière d'Alem-Tejo; et, encore que leurs étoffes n'ayent pas eu un favorable succès en les faisant teindre, ne manquez pas de vous informer toujours de ce que ces ouvriers feront, et de m'en donner avis. J'estime mesme qu'il est fort important au commerce du royaume que vous travailliez à les faire repasser en France, en vous servant de quelque marchand françois estably en Portugal, ou de quelque autre moyen que ce puisse estre, pour les y disposer. Pour cela, vous pourrez faire entendre au conducteur de ladite manufacture que je luy feray donner quelque assistance pour s'establir en France. A l'égard des ouvriers, vous pourrez leur donner à chacun trois ou quatre pistoles en les faisant embarquer pour leur retour [2], » etc.

Indépendamment des ouvriers en drap et autres étoffes, les Portugais avaient aussi attiré à Lisbonne des ouvriers chapeliers. Leur établissement ayant rencontré quelques difficultés, Colbert, le 8 juillet 1672, recommanda au sieur Desgranges de les engager à repasser en France, « estant important, lui disait-il, d'empescher que les establissemens de manufactures qui ont esté faits se transportent ailleurs, encore qu'il n'y ayt

cuirs et du coton, du cacao, du café, des clous de girofle, de la salsepareille et de l'huile de copahu. (*Ibid.*, vol. XCIII. fol. 22.)

1. *Dépêches concernant le commerce*, 1671, fol. 93. — Clément, *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 621, note, col. 1.

2. Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 595. — Clément, *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 638.

guère d'apparence que l'on y puisse réussir en Portugal, vu la différence du climat et une infinité de raisons qui s'y opposent, » etc. Puis le 22 juillet : « Vous avez bien fait de faire embarquer le sieur Tesson, qui estoit chargé de faire l'establissement de la manufacture des chapeaux à Lisbonne. Travaillez aussi, autant que vous le pourrez, à faire repasser le maistre de celle des draps qui se font sur la frontière d'Alem-Tejo [1]. »

Colbert termine sa lettre du 4 décembre par ce post-scriptum : « Ne manquez pas de me tenir soigneusement averty de tout ce qui se passera en Portugal concernant le commerce et la navigation, et mesme de me faire savoir en quel estat sont les magasins de la marine du roy à Lisbonne. » La réponse du consul ne satisfit pas Colbert, qui lui écrivit le 19 février 1672 : « Il ne suffit pas de me faire sçavoir que les magasins de Lisbonne sont en bon estat, il faut que vous m'envoyiez promptement un inventaire de toutes les marchandises et munitions qui y sont, afin que je voye ce qu'il sera à propos d'y envoyer [2]. »

1. Depping, *Correspondance administrative*, t. III, p. 596. — Clément, *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 638, note 3. — Voyez, sur la manufacture de chapeaux établie en Portugal par le marquis de Pombal avec des ouvriers venus de Lyon, le *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. II, p. 129.

2. *Copie de lettres de Colbert*, fol. 8. — *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 639. — Dans ce dernier recueil, p. 466, note 4, on voit que des armateurs français faisaient la traite et *négociaient* leurs nègres à Lisbonne, pendant que des officiers exerçaient la piraterie de manière à donner lieu à l'ordonnance du 14 juillet 1674, concernant le commerce des vaisseaux portugais pendant la guerre d'alors. (Arch. nat., AD II* XV, not. 1.)

On lit dans *la Gazette* du 20 novembre 1679, p. 300 : « Il y a quelque temps que le chevalier de Maisonneuve, après avoir commandé dans les Indes un vaisseau du roy de France, voulut travailler pour son compte et arma en Provence un petit bâtiment qu'il mena à Villefranche, où il prit une commission de Savoye. Il passa le détroit et le cap de Bonne-Espérance, résolu d'aller pirater dans la mer Rouge et d'attendre à l'entrée du port de Mocka et de celui d'Aeda les pèlerins mahométans qui tous les ans vont à Médine visiter le tombeau de Mahomet..... Il avoit un petit vaisseau bien armé et se préparoit à faire des prises considérables ; mais on nous mande... qu'il a esté tué avec tous ses officiers, et que ses matelots ayant mené le

Pour se rendre compte de ce qu'il faut entendre par ce que dit Colbert, il faut se reporter à son instruction adressée au marquis de Saint-Romain, ambassadeur à Lisbonne, en date du 16 mars 1669 : « Sa Majesté veut de plus que le sieur de Saint-Romain demande audit prince [1] la faculté de pouvoir establir un magasin pour tenir dans la rivière de Lisbonne, en tel lieu qu'il sera estimé le plus commode, toutes sortes d'agrès et marchandises nécessaires, tant pour les radoubs des vaisseaux de Sa Majesté que pour ses sujets, en cas qu'ils fussent obligés de relascher dans ladite rivière, ainsy qu'il arrive très souvent, ce qui tourne mesme à l'avantage du Portugal, et ce sans payer aucuns droits [2]. » L'établissement de la Compagnie française des Indes allait, cette même année, profiter de cet arrangement [3].

Une autre association internationale devait, au commencement du siècle suivant, se former en Portugal pour la côte des nègres du Gabon. L'un des directeurs désignés était un négociant nommé *Peyrelongue*, avec Girbal, chancelier du consulat sous M. de Sainte-Colombe, prédécesseur de M. de Montagnac, en correspondance avec les sieurs Dansainct et Quinet, l'un

vaisseau à Mozambique, y ont esté arrestez par les Portugais, » etc. (*La Gazette*, le 20 nov. 1679, p. 300.)

1. D. Pedro, qui depuis 1667 s'était fait proclamer régent, avant son couronnement sous le nom de Pedro II, en 1683, année signalée par une singulière prétention de nos compatriotes à Lisbonne. Le secrétaire d'État écrivait à notre ambassadeur : « Quoyque le sieur Desgranges et les principaux marchands françois vous témoignent qu'il seroit aussy du bien du commerce que les petits marchands ou merciers qui vendent en boutique et portent leurs marchandises dans les maisons soient chassez de Lisbonne, néanmoins vous n'y devez pas donner les mains jusqu'à ce que j'aye fait examiner par les marchands de mon royaume trafiquant en Portugal, quelle utilité ou préjudice le commerce en pourroit recevoir. » (Correspondance de Portugal, vol. XXII, fol. 101.)

2. Bibl. nat., Mss. 500 Colbert, vol. CCIV, *Dépêches concernant le commerce*, 1669, fol. 6. — Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. III, p. 419; et pour les relations générales, cette année, entre la France et le Portugal, Cf. 498-500, 595, 842. — *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 459.

3. *Quadro elementar*, etc., t. IV, 2e part., p. 625-629.

auteur du projet de la Compagnie qui devait se former en Portugal pour la côte des nègres du Gabon, et l'autre secrétaire de D. Luiz da Cunha[1].

Dans l'Instruction pour le sieur Rouillé Marbeuf, conseiller, ambassadeur extraordinaire en Portugal[2], le ministre dit, sans préciser de date, que les Français des villes maritimes du levant et du couchant de la France faisaient anciennement avec Lisbonne un commerce plus étendu qu'avec toute autre nation de l'Europe; qu'à ce commerce étaient employés un grand nombre de bâtiments, qui exportaient pour le Portugal une quantité de marchandises et d'articles de manufactures françaises, savoir : étoffes de soie et de laine, fil d'or et d'argent, chapeaux de castor et toute espèce de quincaillerie[3], poisson salé, légumes, eau-de-vie et papier. En retour, le commerce exportait des laines, de l'huile, des fruits, du tabac, du bois de Brésil[4], de l'ivoire, des denrées coloniales portugaises, finalement de l'or et de l'argent, etc.

1. Correspondance du Portugal, vol. LVI, fol. 1, 4 verso, 6 verso, 9 verso; janvier 1724, etc.

2. *Ibid.*, vol. XXXI, fol. 50. — Cf. Mémoire sur le commerce de Portugal; année 1714. (*Ibid.*, vol. XLVI, fol. 15, 337.)

3. Dans cette énumération, nous ne voyons ni miroir, ni glace. Avec le temps, le besoin s'en étant fait sentir, un sieur La Pommeraye passa d'Espagne en Portugal et vint établir et diriger une fabrique de glaces dans un village des environs de Lisbonne. (Correspondance de Portugal, vol. LVI, fol. 7 verso.)

4. Le commerce de cette denrée donna lieu à un procès ainsi raconté dans la Correspondance de Portugal, vol. LV, fol. 20 :

« Un juif de Lisbonne, nommé *Diogo Nunes Pereira*, ayant pris le parti du bois de Brésil, avec d'autres associés, en envoya une partie à la Rochelle, à l'adresse du sieur Jacques Godeffroy sous le cautionnement de son fils Desgrollières Godeffroy, établi pour lors à Lisbonne. Au bout de deux ans, le juif appréhendant l'inquisition, se retira en France avec sa famille. Aussitôt après son départ, ses associés envoyèrent leur procuration et firent saisir entre les mains du sieur Godeffroy tout ce qu'il pourrait devoir à Diogo Nunes Pereira. Non contents de cette diligence, ils attaquèrent en justice le sieur Desgrollières en vertu de son cautionnement. L'une et l'autre affaires restèrent assoupies pendant plusieurs années; mais enfin le juif et ses associés s'étant accordés passèrent à Lisbonne une transaction... Peu de temps après, les associés du sieur Pereira, par une espèce de rage, allèrent dénoncer cette affaire à l'inquisition,» etc. — Plus

Dans le siècle suivant, un autre ambassadeur, plus judicieux, en tous les cas mieux informé, écrivait à son gouvernement : « Un des plus grands inconvénients du commerce de France en Portugal est de manquer de débouchés. Nantes et le Havre sont les seuls ports qui expédient pour Lisbonne, et on ne peut pas en être étonné quand on considère le peu de volume des articles qu'on exporte et qui ont besoin d'être rassemblés pour opérer un chargement. Ainsi les marchandises provenant des provinces méridionales arrivent au Havre chargées d'une multitude de frais et de droits qui en rendent le débit désavantageux : aussi ne nous reste-t-il pour tout commerce que les objets que l'Angleterre n'a pu imiter et fournir. Les villes de Nîme et de Lion, qui font pour plus d'un million d'affaires, sont obligées de prendre la voie du Havre avec des frais énormes, et l'envoi des couteaux de Saint-Etienne à ce port revient à cent pour cent de dépense. Les caisses d'huiles de Provence de la première qualité nous arrivent par Gênes, où les Anglois viennent les charger. Ce même inconvénient a fait renoncer à l'envoi des draps de Languedoc, qu'on avoit essayé avec succès, mais qu'il étoit difficile d'extraire[1], » etc.

Les détails suivants, empruntés à la même source, éclairent et complètent ceux que nous venons de donner.

« Les chargements des navires du Havre sont composés de toutes sortes de manufactures du royaume : lainages, soyeries, toilles, meubles et bijouterie de Paris, peaux de veaux et de

tard, un autre juif, nommé *Moraes*, s'en tira à meilleur marché. Les Srs Bellet et Lalande, négociants français établis à Lisbonne, avaient reçu en dépôt de Maria Soares une somme de 6,500 livres payable en France : Moraes, en cause dans un procès auquel cette créance donna lieu, fut simplement débouté. (Correspondance de Portugal, vol. LXXX, fol. 194; 21 décembre 1703.)

1. *Ibid.*, vol. XCIV, fol. 49, 50, 10 janvier 1764. Lettres du chevalier de Saint-Priest. Voir un Mémoire plus étendu sur le commerce de la France en Portugal, fol. 93-103.

aient entre les
ne saurait sub-
Nantes apportait
d'Espagne avait
résil, et dans une
Montagnac à l'oc-
figurait avec des
idère.

ivait de Lisbonne :
de vin, surtout des
Carcavellos, qui s'y
des fruits en grande
ns de Maranhão; des
bois de teinture et de
cuirs; de l'orseille, du
dents d'éléphants, du
, de la canelle geroflée,
Goa, du cacao, de l'ambre

décembre 1714 : « Le prix
ois d'octobre de l'année 1713
d'huy le prix est à 18 l. 5 s. [2]. »
faits exposés dans les divers
ment par les ambassadeurs et
inistres des Affaires étrangères;

capable de préparer les peaux de mouton en
mplacer le chevreau : ce qui, ajoutait-il, devait
,000 livres sterling par an, qu'il payait auparavant
Samuel Pepys, etc., 8 septembre 1667. Londres,

tugal, vol. LXIV, fol. 92, 222 verso; vol. XCVIII,

2. — Cf. fol. 336 verso. Voyez encore sur la vente du
Histoire du commerce de Bordeaux, ch. XLI; t. II,

génisses, peaux de moutons en mégie et en chamois, quinquaillerie et bonneterie, etc.

« Ceux de Rouen portent les mêmes espèces de marchandises, mais en moindre quantité, parce qu'on se sert de navires plus petits pour qu'ils puissent descendre la rivière.

« Les chargements de Nantes sont composés de peaux de veaux corroyées, tant de la fabrique de Nantes, que de celle de Tours et divers autres lieux du bord de la Loire, de toilles de Bretagne, quelques manufactures de laines et quinquailleries qui descendent de la Loire, de toilles, dis-je, des farines, sirops, vinaigres, etc.

« Ceux de Morlaix sont composés de peaux de veaux et de génisses corroyées, toilles de Bretagne blanches, diverses, toilles de halle de Dinan et autres; papiers à imprimer et à envelopper les fruits.

« Cherbourg et Brest n'ont point de navigation suivie pour Lisbonne, les bâtiments qui sont venus de l'un et l'autre port étoient chargés de manufactures étrangères provenant de prises faites sur l'ennemi pendant la guerre.

« Les cargaisons de Calais, Vannes, Pont-l'Abbé, Audierne et la Rochelle, consistent en froment, seigle et orge.

« Celles de Bordeaux en blé de Turquie et quelques farines de froment. Celles de Baionne en bray et goldron, peaux de mouton en mégie, laines pour matelas, lard et jambons.

« Celles de Marseilles en quelque savon pour le Brésil, quelques drogues du Levant, du verdet, du tartre, des peaux de mouton en chamois, quelques manufactures de Languedoc et quelques liqueurs de Montpellier [1]. »

1. Correspondance de Portugal, fol. 168; 8 mai 1763. — La préparation des peaux de mouton en mégie et en chamois, qui formait un article considérable du commerce français, était, à ce qu'il parait, un secret que les Anglais cherchaient ardemment à pénétrer. Samuel Pepys tenait de Sir G. Downing que ce dernier avait

Nous n'avons rien dit des vins qui s'échangeaient entre les deux pays : or, il y a là une omission qui ne saurait subsister. En 1729, un navire français venant de Nantes apportait à Lisbonne du vin de Bourgogne, que le roi d'Espagne avait fait acheter en France pour la princesse du Brésil, et dans une fête donnée la même année par le consul de Montagnac à l'occasion de la naissance du Dauphin, ce cru figurait avec des vins de Champagne, de Capbreton et de Madère.

Le 14 mars 1767, un agent français écrivait de Lisbonne : « La France tire de ce païs-ci beaucoup de vin, surtout des vins de Madère, de Fayal, de Setubal, de Carcavellos, qui s'y accréditent chaque jour de plus en plus ; des fruits en grande quantité ; la plus grande partie des cotons de Maranhão ; des barbes et des huiles de baleine, des bois de teinture et de marqueterie ; une grande quantité de cuirs ; de l'orseille, du sumach, des figues et raisins secs, des dents d'éléphants, du sel blanc de Setubal pour Dunkerque, de la canelle geroflée, du baume de copahu, du poivre de Goa, du cacao, de l'ambre gris, »[1] etc.

Un autre agent écrivait le 11 décembre 1714 : « Le prix du sel de Setubal a été jusqu'au mois d'octobre de l'année 1713 à 13 liv. 5 s. le muid..., aujourd'huy le prix est à 18 l. 5 s.[2]. »

Nous ne suivrons pas les faits exposés dans les divers Mémoires envoyés successivement par les ambassadeurs et les consuls de France aux ministres des Affaires étrangères ;

mis sept ans à trouver un homme capable de préparer les peaux de mouton en blanc pour les rendre propres à remplacer le chevreau : ce qui, ajoutait-il, devait rendre au commerce anglais 100,000 livres sterling par an, qu'il payait auparavant à la France. Voyez *Diary of Samuel Pepys*, etc., 8 septembre 1667. Londres, 1854, in-8°, t. III, p. 243.

1. Correspondance de Portugal, vol. LXIV, fol. 92, 222 verso ; vol. XCVIII, fol. 73.

2. *Ibid.*, vol. XLVI, p. 322. — Cf. fol. 336 verso. Voyez encore sur la vente du sel de Portugal en 1520, l'*Histoire du commerce de Bordeaux*, ch. XLI ; t. II, p. 351, note 3.

mais nous devons indiquer au moins ces documents, pour le XVIIe siècle. C'est d'abord un Mémoire concernant le commerce maritime, la navigation et les colonies, pour servir d'instruction à l'abbé de Mornay, ambassadeur extraordinaire de France en Portugal (1713), questionnaire auquel l'abbé répondit deux ans après [1]. Un autre ecclésiastique, l'abbé Beliard, écrivait de Versailles au duc de Choiseul en avril 1764 sur le même sujet [2], quelques mois avant la suppression des droits consulaires à Lisbonne et la fixation de ceux de la nation française dans le royaume [3].

Avant d'en finir avec Colbert, disons un mot d'un négociant parisien, obscur peut-être, mais portant un nom illustre dans un autre genre. M. d'Aubeville, envoyé de France à Lisbonne, recommandait en 1673, au grand ministre, M. Pocquelin ou Poquelin, comme ayant, malgré sa jeunesse, beaucoup voyagé en Espagne et parlant bien le castillan [4].

A la suite de la catastrophe qui changea la capitale du Portugal en un monceau de ruines, que devinrent les Français qui y avaient établi le siège de leurs affaires? Le comte de Baschi, ambassadeur de France, écrivant au garde des sceaux,

1. Correspondance de Portugal, vol. XLV, fol. 373; vol. XLIX, fol. 188. — *Quadro elementar*, t. V, p. 48, en note. — A partir de 1729, nous trouvons un abbé de Montgont à Lisbonne; ceux qui seraient curieux de savoir ce qu'il y faisait sous le nom de M. Fleuryval, n'ont qu'à recourir à la Corresp. de Portugal, vol. LXIV, fol. 43; vol. LXVII, fol. 73, 75. — Cf. fol. 86, 99, 100, 104, 105, 120, etc.

2. *Ibid*, vol. XCIV, fol. 151. — *Quadro elementar*, t. VII, p. 128, 129. — Voy. encore le *Voyage du duc du Chatelet*, t. I, p. 228-239, et t. II, p. 121-137.

3. *Ibid.*, vol. XCIV, fol. 303, 342. — Voir encore *Ordonnance du roi, pour régler les droits à percevoir par le consul de France résidant à Lisbonne*. Du 13 décembre 1764. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1765, 2 feuillets in-4°.

4. *Ibid.*, vol. XII, fol. 237. — Cf. vol. XIV, sans folio, et t. XVII, fol. 86; l'*Histoire du commerce de Bordeaux*, ch. VIII, t. I, p. 209, note 2; et Jal, *Dictionnaire critique*, etc., p. 918. — Les curieux à la recherche des « Aïeux de Molière à Beauvais et à Paris, » et de la « Famille de Molière et ses représentants actuels, » peuvent recourir à deux brochures publiées sous ces titres à Paris en 1879, par M. E. Révérend du Mesnil; peut-être retrouveront-ils les Poquelin en relation avec le Portugal. — Voir plus haut, p. 194.

de Cruz d'Almada, près de Lisbonne, le 13 janvier 1756, sur le sort de ces victimes du tremblement de terre, repoussait au nom des négociants les secours du roi de France : « Je ne regarde guères comme sujets, ajoutait-il, une foule de gens qui viennent apporter l'industrie chez l'étranger, qui n'ont perdu que très peu de chose qu'ils n'auraient jamais apporté dans le royaume. Une partie de cette espèce a pris son parti et s'en est retournée. Ils ont trouvé quelques aumônes, et dans les premiers jours les Capucins les ont tous recueillis[1]. »

Ces religieux devaient bien cela à la France, qui, dans plus d'une occasion, sans doute, leur avait été secourable. En 1741, d'autres moines, les Chartreux, étant molestés en Portugal, tournaient des yeux suppliants vers notre pays, qui était peut-être aussi le leur, et l'ambassadeur de Louis XV demandait à M. Amelot l'intervention du roi de France[2].

Un mot aussi des actes de piraterie qui n'avaient pas cessé. En 1672, le capitaine Davis, de Saint-Malo, commandant le navire l'*Aigle d'Or*, qui venait de la rivière de Gambie avec un chargement de nègres « et autres marchandises, » se voyant poursuivi par deux corsaires de Salé, avait cherché un refuge à Faro ; mais c'était tomber de Charybde en Scylla : il y était arrêté avec son bâtiment. M. de Chasteau-Regnaud arrivant, à la tête d'une escadre de six frégates, à Lisbonne comme le *Deus ex machina*, l'*Aigle d'Or* put reprendre son vol vers Cadix[3].

Pareil accident devait arriver en 1757 au corsaire français armé pour la course dans le port de Lorient, sous le commandement de Louis-Léon de Marcenay[4].

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXXVIII, fol. 20.
2. *Ibid.*, vol. LXXVI, fol. 183.
3. *Ibid.*, vol. XII, folio 60 ; 6 juin 1677.
4. *Ibid.*, vol. LXXXI, fol. 33, 38, etc.

VI

Empire de la mode française en Portugal; cuisiniers, maîtres de danse français dans ce pays. — Disette de fabriques d'étoffes de laine; manufacture royale de soie, sous la direction du Lyonnais Robert Godin ou Gaudin. — Orfèvrerie importée de France en Portugal; destinée de celle des églises de Lisbonne en 1808. — Commande d'articles d'orfèvrerie à des maisons de Paris; difficultés de payement. — Les Debrie père et fils, Français de naissance ou d'origine; portrait d'un infant gravé à Paris; médailles frappées dans la même ville en l'honneur du comte d'Oeiras et de ses frères, avec éloge en français. — Monnaies françaises en circulation en Portugal; sceau d'Affonso l'Africain; armes de Portugal.

Au XVe siècle, ainsi que de nos jours, il y avait dans les classes supérieures de la société chrétienne une tendance générale à l'uniformité, sous le rapport du costume. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que dès lors, comme aujourd'hui, la France exerçait à cet égard une sorte de prépondérance dans le frivole empire de la mode.

Déjà, en 1668, il n'y avait pas jusqu'aux laquais portugais qui n'exigeassent de leurs maîtres des chausses à la Schonberg[1]; mais ce fut surtout sous le règne de D. João V que l'on vit cet étalage de modes et de colifichets dont la France a donné les premières idées aux nations étrangères. A l'exemple du roi, qui se faisait habiller à Paris, et en tirait voitures, vaisselle plate et autres meubles de prix[2], on fit venir des tailleurs de la même

1. Correspondance de Portugal, vol. VII, p. 367.

2. Mémoire du consul de France Montagnac (1721), dans le volume LIV, folio 350, de la Correspondance de Portugal. — *Quadro elementar*, etc., t. V, p. CCLVII. — Ce que l'on voit à Necessidades de plus remarquable en fait de peinture, ce sont les vieux carrosses de la cour. Ils sont pour la plupart peints dans le genre de Lairesse, de Boucher ou de Watteau, et d'une grande richesse. (Raczynski, *les Arts en Portugal*, p. 405). L'un de ces carrosses, offert par Louis XIV, à Mademoiselle d'Aumale, dont le portrait se trouve sur le panneau de derrière, avait été décoré à Paris en 1665. Francisco de Fonseca Benavides les a publiés l'un et l'autre dans ses *Rainhas de Portugal*, etc., t. II, p. 10, 104. Voyez dans la Correspondance de Portugal, vol. LXXIII, fol. 269-272, l'état des fournitures faites pour un carrosse destiné au Portugal, commandé par Mendes Goes, en 1738; et auparavant, vol. LXI, fol. 153 verso, la mention d'autres carrosses pour la même destination.

ville. Les Portugais, prenant aussi modèle sur des dissipateurs venus de France souvent dans les rangs de la diplomatie[1], s'habillèrent dans le goût du jour[2]; on eut des cuisiniers qui firent oublier la frugalité des anciens temps, et le proverbe vulgaire : « Après la panse vient la danse, » fut pleinement réalisé. Ce qui m'amène à rapporter qu'à l'occasion du divertissement à la cour de Lisbonne, le 17 août 1733, on avait ramassé tous les maîtres à danser français et autres étrangers qui se trouvaient dans la ville, pour former une espèce de ballet dans les entr'actes[3].

Généralement les fabriques d'articles de première nécessité manquaient en Portugal, sauf quelques manufactures de draps

1. Voyez « Signification au sieur Malouet, gentilhomme du comte de Merle, actuellement en Portugal à la suite de l'ambassadeur de France, d'un acte passé devant notaires à Paris. » Rien de plus commun à l'époque que de rencontrer des actes de poursuites de créanciers français contre des débiteurs portugais, le plus souvent gens de marque, tels que José Mascarenhas, duc d'Aveiro, et D. Antonio de Saldanha, frère du patriarche de Lisbonne. Sans aller plus loin, nous renverrons à la Correspondance de Portugal, vol. LXXIX, fol. 271, 273, 278, 280, etc.; vol. XC, fol. 157-159; vol. XCI, fol. 18, 21, 24, 34, 42, 58; vol. XCII, fol. 172, 264, 30 juin 1760.

2. Le comte de Baschi, ambassadeur de France, écrivait de Lisbonne, le 5 février 1754 : « Tous les gens comme il faut ne sont habillés, été et hiver, surtout les hommes, que d'étoffes de France. Le roy en a été piqué par une raison assez enfantine : c'est que tout le monde, les jours de gala, étoit aussi bien, si ce n'étoit mieux, que luy, qui est comme les autres en étoffe unie de France. » (Correspondance de Portugal, vol. LXXXVI, fol. 22 verso. — Cf. vol. LXXXV, fol. 47-55.) Voyez le *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. I, p. 105. — Nous n'avons fait aucun emprunt à celui de M. de Silhouette pendant les années 1729 et 1730 (Paris, 1770, deux volumes in-8°, ou quatre volumes in-12), le compte rendu qu'en a fait Grimm (*Correspondance littéraire*, 2e part., t. I, p. 97) nous en ayant plutôt détourné.

L'anecdote suivante, rapportée par l'ambassadeur M. de Chavigny, semblerait nous donner un démenti. « La pauvre princesse (du Brésil) est fort dégoûtée, et ne sçauroit manger des mets portugais, qui ne sont pas à la vérité fort ragoûtants pour qui n'y a pas esté élevé. Ayant eu envie, depuis quelques jours, de manger des ris de veaux accommodés à la françoise, elle a secrètement, mesme à mon insçû, fait dire à mon cuisinier de luy en faire, et tous les jours à midi une personne inconnüe vient les prendre dans ma cuisine, et j'affecte de ne pas le sçavoir. » (Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 11 verso, 8 janvier 1737.)

3. Correspondance de Portugal, vol. LXVIII, fol. 31, 32.

et de légères étoffes de laine. L'usage des soieries s'y étant fort répandu, on se serait attendu à voir établir et prospérer en Portugal l'industrie de la soie, si florissante, surtout à Lisbonne à la fin du moyen âge[1]; mais, comme les autres fabrications de luxe, elle était à l'État plus à charge qu'utile. La manufacture royale, sous la direction d'un Lyonnais nommé *Robert Godin* ou *Gaudin*[2], coûtait quatre fois plus au trésor qu'elle ne lui rendait[3]; encore ses successeurs, pour s'éviter des frais d'invention, sans doute, tiraient de Lyon des échantillons d'étoffes[4].

Nonobstant cet insuccès, le gouvernement et le commerce ne se lassaient pas d'encourager la fabrication des soieries. En 1751, un sieur Buffet, « marchand fabriquant et moulinier en soie, » de Chemerac en Vivarais, s'étant échappé de la

1. *Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent*, etc., t. I, p. 288, en note; t. II, p. 304.

2. *Quadro elementar*, etc., t. VI, p. 41. — Cf. Schæfer, *Geschichte von Portugal*, t. V, p. 186, 407. — On retrouve ce nom dans une poursuite dirigée contre le duc d'Aveiro pour fourniture d'articles d'orfévrerie (Correspondance de Portugal, vol. XC, fol. 4; 19 janvier 1759), et dans une demande de passeport pour l'Amérique du Sud par le fleuve des Amazones (*Ibid.*, ann. 1765, t. LXXXV, fol. 246, 257. — Cf. vol. XCV, fol. 246, 250, et *Quadro elementar*, t. VII, p. 198, 199, 201). Ce voyageur est un savant bien connu sous le nom de Jean Godin des Odonais (1712-1792). Voir *Nouvelle Biographie générale*, t. XX, col. 914, 915, et un article de M. Ferdinand Denis, dans le *Magasin pittoresque*, 1854, p. 371, 398.

3. *L'Administration de Sébastien-Joseph de Carvalho et Mélo*, etc. Amsterdam, 1787, in-8°, t. I, p. 321, 322. — Une loi de D. Pedro II, en date du 14 octobre 1688, fixait le prix des soieries importées du dehors et de celles fabriquées dans le pays (Ms. de la Bibl. nat. port. 29, p. 179 et suiv.). Les premières venaient de Turin dont l'autorité, contrairement au commerce, favorisait l'industrie, et de Lyon. (*Ibid.*, 32, fol. 331.) Correspondance de Portugal, vol. XVIII, fol. 52 verso. — Cf. fol. 58 verso. Enfin, une note du linge donné en 1696 par la reine à une dame, sans doute de sa maison, porte une douzaine de chemises, six portugaises et six françaises. (Ms. 29, fol. 255.)

4. Correspondance de Portugal, vol. XCII, fol. 285, 295, 18 novembre 1760. Dans d'autres volumes de cette immense collection, on rencontre à chaque pas des articles relatifs à la fabrique des étoffes de soieries et autres, établie ou à monter en Portugal par des ouvriers lyonnais, nommément Gabriel Richard. (*Ibid.*, vol. LXXXIII, fol. 341, 364, 527; vol. LXXXVI, fol. 160; et vol. LXXXIX, fol. 149, 153.) — En 1737, Falcot, ouvrier en soie de Lyon, était accusé d'envoyer à Lisbonne des dessins et des ustensiles nécessaires pour cette fabrication, etc. (*Ibid.*, vol. LXXII, fol. 220, 232, 235.)

fabrique de Talavera en Espagne, demandait à être rapatrié avec secours. Il écrivait de Lisbonne, le 13 septembre 1755, au duc de Duras, ambassadeur auprès de Sa Majesté Catholique : « M'en retournerai-je en Espagne, comme on me le propose, ou ferai-je un nouvel établissement en Portugal, comme le ministre me l'a proposé, ainsi que divers négocians [1] ? » etc.

Les orfèvres n'ont jamais manqué chez les Portugais [2] ; toutefois, dans les temps anciens, l'argenterie d'église venait de France, notamment de Limoges, célèbre par l'industrie des émaux. Le Portugal en recevait de toute sorte [3]. Plus tard, les commandes vinrent à Paris. En 1756, un habile orfèvre de cette capitale, Jacquemin, en avait une d'une boîte enrichie de diamants, destinée au marquis de Pombal ; et, quelque temps après, le roi chargeait D. Vicente de Souza Coutinho, son ministre à Paris, d'y faire exécuter un service de vaisselle plate [4], tandis que le duc d'Aveiro commandait à un autre orfèvre seize figures d'argent de quatorze pouces et demi de haut, représentant huit nations différentes, homme et femme, six paires de flambeaux et tout autant de girandoles à cinq lumières [5].

En 1808, lorsque Junot ordonna de porter à la Monnaie

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXXVII, fol. 111. — Cf. fol. 113, 168, 170. 188, 194.

2. Dans l'inventaire de Charles le Téméraire (1467), cité par M. de Laborde dans sa *Notice des émaux du Louvre*, 2e part., p. 457 ; et dans ses *Ducs de Bourgogne*, n° 24, on trouve une mention d'un drageoir d'argent à la façon de Portugal.

3. Santa Rosa de Viterbo, *Elucidario*, etc., v° *Cruz de Limoges*, t. I, p. 319, col. 2.

4. *Quadro elementar*, etc., t. VI, p. 103-106 ; et t. VII, p. 212.

5. Mémoire du sieur Godin, orfèvre, au sujet du sieur de Lima, Portugais, chargé par Mgr le duc d'Aveiro de faire faire différents ouvrages à Paris. (Correspond. de Portugal, vol. XC, fol. 4, 78, 79, 94, 98 v°, 135.) Voyez, pour d'autres fournitures et travaux de même sorte pour le Portugal, de 1700 à 1725, vol. XXXI, fol. 319, 326 ; vol. LVII, fol. 343 ; vol. LVIII, fol. 131 ; vol. LIX, fol. 10, et LX, fol. 297. En février 1760, un Portugais, compagnon orfèvre, travaillait chez le sieur Joubert, cour de Lamoignon, quartier de la Cité, à Paris. (*Ibid.*, vol. XCI, fol. 73-75.)

l'argenterie des églises de Lisbonne, J.-B.-J. Millié, que le duc de Gaëte, alors ministre des finances, avait envoyé en Portugal pour organiser la comptabilité publique à l'instar de la France, se signala par la sollicitude avec laquelle il s'attacha à sauver plusieurs objets d'art destinés à la fonte [1].

En 1681, la reine de Portugal avait commandé en France, sans doute à Paris, une magnifique toilette pour l'infante, sa fille, et tout ce qui était nécessaire pour ses noces [2]. Quelques années plus tard, elle eut envie, pour elle-même, d'un meuble semblable; chargé de le faire exécuter, D. Salvador Portugal écrivait en 1687 : « Je suis allé prendre conseil de Mme de Soubise, qui se trouvait alors à Paris, au sujet des pièces dont se compose un *toucador*, ou toilette magnifique et parfaite. La commission dont m'honore le roi présente deux difficultés. » La seconde, qui mérite particulièrement notre attention, était de trouver de l'argent, ou quelqu'un disposé à accepter un billet, « parce que, ajoute-t-il, ces embarras de notre monnaie rendent difficile le peu de commerce que les négociants français ont avec ceux du Portugal [3]. »

1. *Coup d'œil sur Lisbonne et Madrid en* 1814, etc., par Ch.-V. d'Hautefort. Paris, 1820, in-8°, p. 25, 26. — M. Millié ne s'en tint pas là. Rentré en France avec une parfaite connaissance de la langue et de la littérature portugaises, il publia, quelques mois avant sa mort, arrivée en 1826, une traduction des *Lusiades*, dont la seconde édition (Paris, 1841, in-12) a été revue par feu Dubeux, d'une famille française établie à Lisbonne vers le milieu du siècle dernier.

2. Correspondance de Portugal, vol. XIX, fol. 215. — Plus loin, folio 350, on trouve à la date du 31 juillet 1682, un «Mémoire des hardes que l'on envoye de Paris à Lisbonne pour M. le Prince et la reyne de Portugal. »

3. Ms. de la Bibl. nat. portug. 32, fol. 128, 142, 159, 160, 180. — En 1720, il n'y avait pas encore à Lisbonne de change direct pour la France, et le comte de Ribeyro, ambassadeur de Portugal à l'époque, ne recevait de l'argent qu'avec perte de *cent pour cent* l'an. S'agissait-il d'une traite sur la France? Quelque modique qu'en fût le chiffre, il fallait d'abord que l'argent fût déposé en Angleterre ou en Hollande. Le change entre Lisbonne et la province était de vingt-trois pour cent. (Correspondance de Portugal, vol. LIV, sans folios, et vol. LVI, fol. 34.) Une créance d'un banquier de Paris, Etienne le Jay, au sujet d'une somme de 180,000 livres prêtée, en 1725, à deux ministres de Portugal à la cour de France, partie de cette somme exprimée par celle de

Un siècle après, Métra écrivait, à la date du 3 février 1785 : « Tout Paris est allé voir, ces jours-ci, chez le sieur Auguste, fameux orfèvre, la magnifique toilette de vermeil qu'il a faite pour l'infante de Portugal. » Hier, tout a été emballé et va partir pour Lisbonne, avec trois carrosses superbes destinés pour la même noce [1]. »

Vers la fin du siècle dernier, M. de Galvez, ministre des Indes, voulant offrir à Sa Majesté Catholique quelques objets de prix, envoyait un M. Chabaneau à Paris pour y faire exécuter, en platine, un cabaret à thé et autres articles. L'orfèvre Janeti fut chargé de cet ouvrage [2].

En 1741, le Portugal avait un peintre-graveur français, G. F. L. Debrie père [3], qui prenait le titre de *sculptor regius* sur le frontispice et les têtes de lettres de la *Bibliotheca Lusitana* et des *Memorias para a historia de Portugal* [4], de Barbosa Machado, deux ouvrages, dont l'un renferme un portrait de l'auteur, signé *Thomassin*, et l'autre celui de D. Sebastião.

32,029,000 réis, 323 cruzadas et 323 réis, due audit sieur le Jay par D. Marco-Antonio de Azevedo Coutinho, peut aider à établir le change. Le noble fidalgo fut condamné à payer en vertu du décret de D. Pedro II, qui avait déclaré que les lettres de répit accordées par lui à ses sujets ne pouvaient avoir lieu contre leurs créanciers français. (*Ibid.*, vol. XLV, fol. 65, 1er mars 1716 ; vol. LXV, fol. 143 verso, 147, 183, etc. ; vol. LXXIII, fol. 114-116, ann. 1738.) Après le milieu du XVIIe siècle, l'or que le Portugal recevait de ses colonies allait ensuite à Gênes, d'où se tiraient les fonds nécessaires pour les commissions du roi de France, afin de les faire passer à Florence au banquier Medici. Le sieur Grenier, négociant à Lisbonne, ajoutait, dans une lettre du 27 mars 1742 : « La quantité d'espèces qui ont été à Gênes a été remise par les négocians qui se sont servis de cette voye, parce que l'or y valoit davantage que dans aucune autre place d'Europe. » (*Ibid.*, vol. LXXVII, fol. 245 ; vol. XCI, fol. 61 ; vol. XCIII, fol. 67 ; vol. XCIV, fol. 133, 254.)

1. *Correspondance secrète*, t. XVII, p. 311.

2. D'Hautefort, *Coup d'œil sur Lisbonne et sur Madrid*, p. 314. — Les cloches des églises, notamment celles du couvent de Maffra, le plus riche, le plus magnifique de la chrétienté, avaient été fondues en France en 1730. (Correspondance de Portugal, vol. LXV, fol. 163, 195.)

3. Voir Rackzynski, *Bibliothèque*, etc., p. 66.

4. Lisboa, 1736-39, in-4°.

Quant à celui de D. Duarte, frère du roi D. João IV, il avait été gravé à Paris [1].

Il en fut de même de deux médaillons destinés à perpétuer la mémoire du ministère du comte d'Oeiras et de ses frères, médaillons accompagnés d'un éloge en trois langues : latin, français et italien [2], et dont on devait distribuer des estampes gravées également dans la même ville.

Nul doute que les coins des monnaies portugaises ne fussent, au moins dans les premiers temps, gravés en France. D. Duarte (1433-1438) ayant fait frapper des *coroas*, il circula des couronnes vieilles de France [3], concurremment avec des tournois, sans parler des monnaies de Flandre [4].

Rien n'indique, du moins à ma connaissance, que les sceaux dont se servaient les rois, les corporations et les *fidalgos* portugais fussent gravés hors du pays ; mais on peut le supposer en voyant le sceau d'Affonso l'Africain et les fleurs de lis qui le décorent.

A quelle circonstance cet ornement doit-il son introduction dans le sceau du *compère et bon ami* de notre Louis XI? C'est à rechercher, sans oublier que la fleur de lis n'est pas rare dans l'iconographie du blason portugais [5]. Quant aux cinq écussons en champ d'azur qui forment encore aujourd'hui les

1. *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 725, col. 1.

2. Correspondance de Portugal, vol. XCVIII, ann. 1768, fol. 52. — *Quadro elementar*, etc., t. VII, p. 303.

3. *Testãos, tostãos, torneses, tornezes, turonenses.* Voir sur les monnaies portugaises, notamment sur une monnaie d'or de D. Sancho I (1185-1212), le Mémoire de D. Francisco Xavier Menezes, comte da Ericeira, 1738, in-4°, qui se trouve dans le t. IV de l'Histoire généalogique de la maison royale de Portugal; et *O Panorama*, etc., vol. II (Lisboa, 1837, in-fol.), p. 189, 190, et 259-261. — Voyez encore Santa Rosa de Viterbo, *Elucidario*, etc., t. I, p. 310, col. 1 et 2; t. II, p. 142, col. 2; p. 236, col. 1, et p. 385, col. 2.

4. Azurara, *Chron. do conde D. Pedro*, c. LXXX, nous apprend qu'à ce moment a valeur de la *coroa velha* du coin de France était de 90 ou 100 reis.

5. Par exemple, les armoiries d'Evora sont un château surmonté et flanqué de cinq fleurs de lis, s'il faut toutefois s'en rapporter à la gravure du titre d'un

armes de Portugal, on y voit généralement un monument de la bataille du Campo de Ourique [1].

Sceau d'Affonso l'Africain (voir p. 212).

En 1726, un Breton nommé *Montigny* arrivait de Malte à Lisbonne pour offrir au roi une machine de son invention, destinée à frapper de la monnaie [2]; mais il n'y avait là qu'un perfectionnement du monnayage dont les produits circulaient dans le monde entier avec la plus grande faveur. Les plus considérables, les portugaises, ou portugaloises, comme le maréchal de Bassompierre les appelle [3], étaient de grosses pièces d'or frappées en Portugal, du poids de 1 once 3 deniers, au titre de 23 carats 3/4. Ces espèces ont eu cours en France sous le règne d'Henri IV et de Louis XIII; plus tard, le peu qui en restait encore ne se recevait plus qu'au marc dans les hôtels des monnaies, suivant le prix fixé par les édits et déclarations.

volume imprimé dans cette ville (*Discursos varios politicos por Manoel Severim de Faria*, anno 1624, in-4°).

1. Voir Camões, *os Lusiadas*, canto III, st. LIII et LIV.

2. Correspondance de Portugal, vol. LXI, fol. 56. Suit la description de la machine.

3. Mémoires, ann. 1599; collect. Petitot, 2e série, t. XIX, p. 272.

VII

Le marquis de Pombal, voulant encourager la navigation, a recours à des Français pour l'enseigner à ses compatriotes; anecdote qui éclaire sur ce que pouvaient être certains de ces auxiliaires; Saint-Lubin, le comte d'Hérouville, M. de Bassanon, ces deux derniers au service de Portugal. — Considérations sur la ligne politique et économique de ce pays à la fin du siècle dernier.

Le marquis de Pombal, s'attachant au rétablissement de la marine, appela à son aide des étrangers, surtout des Anglais et des Français, pour enseigner la navigation et la construction des vaisseaux à ce peuple qui, dans les deux siècles précédents, avait été le souverain des mers et qui s'était illustré par les plus vastes et les plus brillantes découvertes [1]. Il s'assura le concours de plusieurs ingénieurs français, avec promesse de pension par l'ambassadeur portugais [2].

Une note, parvenue par voie officielle, nous éclaire sur ce qu'étaient ces ingénieurs et certains ouvriers français au service du Portugal. Un jeune homme nommé *Saint-Lubin*, ex-employé de la compagnie des Indes, avait formé le projet de retourner outre-mer. Après avoir vainement cherché un embarquement en France, en Hollande et en Angleterre, il était venu à Lisbonne pour prendre le vaisseau de Goa. Le

1. *Voyage du ci-devant duc du Châtelet*, t. II, p. 9, 39. — Un pareil appel n'était pas nouveau. Le 15 octobre 1711, on écrivait de Lisbonne : « On a mis à l'eau icy, un navire de guerre de 20 canons fabriqué par un François nommé *Chabert*, qui est fort beau; c'est le seul vaisseau de guerre que le roy de Portugal aye à présent dans cette barre, » etc. (Correspondance de Portugal, vol. XLV, fol. 181 verso.)

2. Mémoire et pièces annexées pour appuyer une demande de la veuve du sieur Potchet, ingénieur major au service du roi de Portugal. (Correspondance de Portugal, vol. XCI, fol. 81, 92, 98, 99; 19 février et 2 mai 1760.)

défaut d'argent qui se fit bientôt sentir à cet intrigant, l'engagea à se lier avec un comte d'Hérouville, lieutenant-colonel du génie, depuis cinq ans au service de Portugal, qui avait, par ordre, relevé toutes les forteresses, côtes, frontières, etc., du royaume. Cet officier possédait quelque argent, qu'avait flairé Saint-Lubin. Ce dernier trouva le secret d'associer l'autre à son entreprise, et de passer avec lui dans l'Inde. « Leur plan, ajoute le rapport qui les concerne, est d'offrir leur service au roy de Golconde, et, se regardant déjà comme ses généraux, ils ont voulu pourvoir à leur future artillerie. En conséquence, ils ont débauché un fondeur françois nommé *Drouet*, qui est un ouvrier excellent, avec son frère. Ils travaillent depuis un an à la fonderie de Lisbonne, qu'ils étoient prêts à mettre sur un meilleur pied. On ne les paye pas, ils sont endettés. » Ce fut un sieur de Bassenon, autre Français, lieutenant-colonel du génie, depuis quelques années au service de Portugal, qui paya[1].

La cour de Lisbonne, perdant de vue ses véritables intérêts, négligea les manufactures qui seules pouvaient rendre le Portugal indépendant de la main-d'œuvre étrangère. L'Angleterre profita de l'assoupissement de son allié pour s'emparer du commerce portugais, et le gouvernement de ce pays fut assez malavisé pour le lui abandonner. Jusque-là le Portugal tirait de chez nous les articles pour lesquels le génie français n'a pas de rival, jusqu'à du fer ; mais la France eut la malheureuse idée de fermer ses ports aux marchandises qui venaient de Lisbonne, et l'inquisition se mit de la partie pour porter atteinte à notre commerce, pendant qu'elle n'inquiétait

1. Rapport du chevalier de Saint-Priest, 20 avril 1765. (Correspondance de Portugal, vol. XCV, p. 139, 144,242. — Cf. fol. 242, 257, 261 verso, 268, 277.) — Au siècle dernier, un nommé *Parent*, fils d'un maître de forges en Bourgogne, était venu établir une usine en Portugal. (*Ibid.*, vol. XVII, fol. 37, 14 mars 1678. — Cf. vol. XVIII, fol. 88 verso.)

en rien celui de la Grande-Bretagne[1]. Il arriva alors ce que l'on aurait dû prévoir : le Portugal ferma les siens aux importations françaises[2].

Ce fut dans un jour néfaste que Louis XIV eut l'idée, qu'il réalisa, de placer son petit-fils sur le trône d'Espagne. Cette politique acheva d'aliéner au grand roi toutes les cours de l'Europe. Celle de Lisbonne, voyant un Bourbon posté sur la frontière, craignit plus que toute autre puissance ; elle se jeta dans les bras de l'Angleterre, comme pour échapper à la France, qui ne pouvait cependant avoir les mêmes vues ni les mêmes moyens d'absorber l'industrie portugaise. La cour de Saint-James profita de cette terreur inconsidérée pour s'unir avec le Portugal d'une manière indissoluble. Elle passa en 1703 avec lui le célèbre traité appelé de Methuen, du nom de l'ambassadeur anglais qui le conclut, traité par lequel les vins de France devaient avoir le dessous sur le marché britannique, même dans l'Écosse, restée plus longtemps fidèle aux habitudes puisées dans une plus vieille alliance[3].

Merveilleux écrivait à la date du 21 septembre 1723 : « Comme les marchandises de France sont meilleures, plus goûtées du peuple, et principalement des gens, s'il y avoit icy une personne qui fust au fait de la négociation et du commerce, qui sceust s'insinuer chez les grands pour le bien de la nation, on consommeroit une quantité immense de mar-

1. Représentation que le comte de Baschi se propose de faire au sujet de mauvais procédés qu'un de nos vaisseaux marchands a éprouvés de l'inquisiteur et des petits magistrats de Lagos. » (Correspondance de Portugal, vol. LXXXVIII, fol. 237 verso ; 18 septembre 1756.)

2. Le 18 novembre 1738, le consul de France Du Vernay, écrivait : « Il est bien vray que notre commerce en Portugal diminue tous les jours, et que celui des autres nations y augmente à notre préjudice. » Deux ans après, il annonçait l'arrivée d'un bâtiment bayonnais sorti de Bilbao, chargé de fer pour des négociants français de Lisbonne. (Correspondance de Portugal, vol. LXXIII, fol. 230, 237 ; vol. LXXV, p. 50.)

3. *L'Administration du marquis de Pombal*, t. I, p. 256-259.

chandises de France, dont on retireroit de bon or, et les Anglois seroient réduits à acheter les vins de ce pays avec moindre consommation de leurs marchandises; mais c'est un malheur que personne ne dirige les François, et qu'ils tombent en mépris faute d'estre gouvernez en ce pays [1]. »

Veut-on savoir ce que sont devenues les relations commerciales du Portugal avec la France depuis 1793, époque où le prince du Brésil, João VI, entra dans la première coalition de l'Angleterre et de l'Espagne contre la République française? On peut recourir aux *Lettres sur le Portugal, écrites à l'occasion de la guerre actuelle, par un François établi à Lisbonne*, etc.[2], opuscule du Dr Ranque; au *Tableau de Lisbonne en 1796, suivi de lettres écrites en Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume*[3], etc., et à l'*Itinéraire* du comte Alexandre de Laborde, qui a profité des notes de Joseph-Barthélemy-François Carrère. On peut même consulter le *Résumé géographique de la Péninsule ibérique*, etc., par le colonel Bory de Saint-Vincent [4].

Dans ses assertions sur la situation matérielle et industrielle du Portugal, Bory n'est pas toujours d'accord avec Adrien Balbi, auteur d'un *Essai statistique* sur ce royaume, livre abondant en détails, et d'une singulière exactitude, publié à Paris en 1822, en deux volumes in-8°, en même temps que

1. Relation de l'estat présent de la cour de Portugal, 21 septembre 1723. (Correspondance de Portugal, vol. LIX, fol. 129.)

2. Paris et Bordeaux, 1801, in-8°. — Cet ouvrage avait été précédé par un autre sous le titre de : *Lettres écrites de Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume;* traduites de l'anglois, suivies du portrait historique de M. le marquis de Pombal. A Londres, et se trouve à Paris, 1780, in-8° de 71 pages.

Pour en finir, nous mentionnerons encore les *Lettres sur le gouvernement, les mœurs et les usages en Portugal,* écrites par Arthur-William Costigan, officier irlandais, à son frère (ou plutôt composées par le brigadier Ferriere et publiées à Londres en 1788, sous le titre de *Sketches of Society and Manners in Portugal,* 2 vol. in-8°; ouvrage traduit de l'anglais par Boursier, Paris, 1810, in-8°.

3. Paris, 1796, in-8°. Voir la *Nouvelle Biographie générale,* t. VIII, col. 874.

4. Paris, 1826, in-12, p. 161, 225.

des *Variétés politico-statistiques sur la monarchie portugaise*[1] par le même, en un seul volume.

Pour l'époque actuelle, nous ne citerons plus que trois livres[2], qui se complètent l'un par l'autre. Avec ces estimables ouvrages, qui peuvent servir d'annexes aux travaux de M. Ferdinand Denis, et avec ceux que nous avons mis à contribution, on aura une vue aussi claire qu'étendue du régime intérieur et extérieur d'un pays si longtemps ami du nôtre et qui ne cesse pas de l'être.

Ce qui précède n'est qu'un résumé des relations commerciales entre la France et le Portugal depuis le moyen âge. Vouloir être plus complet nous eût été facile, mais aurait exigé un espace hors de proportion avec les autres chapitres de ce livre : or, dans toute chose, il y a un terme où il faut s'arrêter. Boileau n'a-t-il pas dit en parlant d'un art auquel nous ne saurions prétendre :

Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire ?

Le Tage, sur lequel nous avons tenu les yeux fixés pendant si longtemps, nous fournit une image que nous sommes tenté d'appliquer à ce livre, plus complet dans ses premières parties : d'abord ruisseau, le fleuve est devenu une mer, qui n'est pas sans écueil.

1. Paris, 1825, in-8°.

2. *Les Contemporains portugais, espagnols et brésiliens*, par A.-A. Teixeira de Vasconcellos, Paris, 1859, t. I, *le Portugal et la maison de Bragance*, grand in-8°, seul paru. — *Le Portugal et ses colonies, tableau politique et commercial de la monarchie portugaise dans son état actuel*, etc., par Charles Vogel, attaché à la direction du commerce extérieur, Paris, 1860, in-8°. — *Le Portugal, considérations sur l'état de l'administration des finances, de l'industrie et du commerce de ce royaume et de ses colonies*, par Alphonse de Figueiredo, ancien employé du ministère des finances, etc, 1873, in-8°. — Si nous ne mentionnons pas, à la suite, les *Essais historiques sur le Portugal; statistique*, par Edg. Pourcelle et E. Bonaventure, 1872, in-12, la faute n'en est pas à nous.

APPENDICE I[1]

§ I

Louise-Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, dite Mademoiselle d'Aumale, est une grande figure qui mérite une étude plus considérable que celle dont nous avons essayé d'esquisser les traits[2]. Poète, elle l'était : on en peut juger par une élégie, qui témoigne en même temps d'une conscience troublée. Ce morceau, publié au moins deux fois en Portugal, est à peu près inconnu chez nous : aussi croyons-nous bien faire en le reproduisant ici, d'autant plus que la ponctuation et l'accentuation des éditions de Lisbonne laissent à désirer, comme si la copie de l'auteur eût été servilement suivie. Nous donnerons aussi, d'après les originaux conservés aux Affaires étrangères, dans la Correspondance de Portugal, celle de l'épouse de D. Pedro avec Louis XIV et un autre grand personnage, lettres qui donnent une assez pauvre idée de l'éducation de la princesse, au moins quant à l'écriture et l'orthographe. Nous avons cru devoir amender cette dernière pour en rendre la lecture plus facile aux lettrés portugais, la reproduction au quart de l'une de ces lettres nous permettant de leur rendre tout le cachet de vérité que ces changements pouvaient leur avoir ôté.

1. Voir chapitre I, p. 67, et chapitre II, p. 139.

2. Chez nous, je ne connais guère qu'un volume peu recommandable, dont je ne citerai que le titre : *Les Reines d'Espagne, suivies de celles de Portugal,* par Mlle Celliez. Paris, 1857, gr. in-8°.

I

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA REINE DE PORTUGAL

De Lisbonne, ce 11e de mars 1672.

Je seray fort aise que vous vous atachiez à la cour par quelque charge particulière auprez du roy très-chrestien; car outre l'intérest que je prens aux avantages que vous trouverez assurément en aprochant de plus prez un si admirable maistre, je croy y trouver celuy de mon service, puisque je suis persuadée que vous n'oublierez pas l'atachement que vous y avez eu, particulièrement les intérests des deux couronnes, estant si unis, et conoissant, comme vous faites, les sentimens d'admiration et d'atachement que j'ay pour ce monarque. Je souhaite fort que vous l'en asseuriez dans toutes les ocasions que vous le pourrez faire, sans le fatiguer par des répétitions qui signifient tousjours la mesme chose; mais je puis vous asseurer que si je ne fay pas ce que je voudrois, je fay ce que je puis, et peut-estre plus que je ne dis et que l'on ne croit. Vous conoissez assez l'air du bureau pour en estre aisément persuadé. On a pris ces jours passez un misérable François, ou soy-disant, qui disoit s'estre enfuy de Cadix parce qu'un certain Hollandois, joint avec quelques Castillans, lui avoit faict des propositions d'attenter à la vie du roy de France, ou d'aider des Hollandois qui vouloient le faire. Il a paru depuis avec des desseins pernicieux et contre Son Altesse : ce qui a obligé l'envoié de France, qui en a eu des soupçons, d'en avertir. On l'a pris et on a trouvé que c'estoit un grand fourbe qui ne disoit pas une parole de vérité, mais sans esprit et sans aucune capacité pour entreprendre une chose semblable. On n'a point jusqu'à cette heure de preuve qui le convainque d'autre chose; mais on travaille tousjours à luy faire avouer ce qu'il sait, et Roque Monteiro, qui fait des merveilles dans sa charge, ne le laissera pas aller sans estre certain de son innocence. Je luy fay faire les mesmes diligences pour ce qui touche le roy très-chrestien autant que pour Son Altesse; et si

j'eusse trouvé quelque indice plus fort et plus solide, j'aurois envoié un courier exprez en avertir Sa Majesté, la conservation de sa personne m'estant aussi précieuse que la vostre, et trop considérable pour ne pas faire les diligences imaginables pour éviter toutes sortes de risques qu'Elle pourroit courre par l'exécrable politique de nos ennemis communs. Si vous trouvez lieu de l'en assurer, vous me ferez plaisir de le faire. Je vous écriray la suite de cette affaire, où Roque Monteiro ne croit pas trouver ce qu'on s'imaginoit d'abord. Mr d'Aubeville a témoigné dans cette rencontre de l'affection et du zèle pour nous, et je seray bien aise qu'il luy revienne que j'en ay écrit en France de cette manière. C'est un bon homme, à ses méfiances prez. Il est tousjours de la mesme manière avec le P. de Villes, et c'est un mal sans remède; car leurs deux humeurs sont incompatibles. Pour moy, vous savez que la mienne s'accommode à toutes, etc.

Celuy que vous connoissez qui estoit de vostre temps sur le pinacle et qui peut s'appeller *la Marguerite*, est présentement fort abatu et parle mesme de se retirer. Il est tout malade de corps et d'esprit, et je ne sais où sa mélancolie finira. Les autres sont tousjours à l'ordinaire, et le duc est plus zélé que jamais pour tout ce qui me regarde. Écrivez-moy ce que vous savez de son mariage; car j'en suis en peine, et je serois bien fâchée que les intrigues de, etc., et d'un certain père capucin, qui s'en est allé mal content de ce pays, fussent assez fortes pour obliger Mlle d'Elbeuf à changer de résolution, comme on l'écrit de France ; et j'appréhenderois, si cela estoit, que le duc ne voulust plus prendre de Françoise, n'en trouvant plus de cette qualité et ayant receu ce desgoust. Faites ce que vous pourrez pour le luy épargner, si vous pouvez trouver lieu de vous entremettre. Si vous aviez esté à Paris, et que vous en eussiez eu le soin comme de l'autre, je croy qu'il auroit réussi de mesme. Je sens vivement d'ici la joye que vous exprimez en France des heureux succez que les armes du roy, vostre maistre, ont de tous costez, et je vous remercie des bonnes nouvelles que vous écrivez, etc.

(Correspondance de Portugal, vol. XI, fol. 2.)

II

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

De Lisbonne, ce 8me may 1672.

Monsieur mon frère,

Il me seroit difficile d'expliquer à Vostre Majesté les sentimens de reconnoissance et de gratitude que je ressens des bontés infinies dont Elle m'a comblée dans les lettres que le Sr d'Aubeville m'a rendues; car quoyque je deusse estre accoustumée à recevoir des marques de son affection, la sensibilité qu'Elle m'y fait paroistre pour le recouvrement de ma santé est sy obligeante que je ne saurois assez à mon gré Luy tesmoigner à quel point j'y suis sensible, aussy bien qu'à la considération que Vostre Majesté a fait paroistre pour le Prince, mon seigneur, et pour moy dans l'affaire que son ambassadeur a eue en Angleterre. Je n'ay jamais douté du succès, sachant que Vostre Majesté vouloit bien interposer son nom et son authorité pour nous tirer de cet embarras, estant persuadée que qui a estably sa fortune sur la bienveillance et l'estime d'un sy grand roy ne peust... pas laisser de l'avoir propice. J'assure aussi Vostre Majesté que je tascheray tousjours de la mériter par les vœux continuels que je feray toute ma vye pour la félicité des armes et des grands desseins de Vostre Majesté, sy j'y peux contribuer de quelque chose de plus. Le Sr d'Aubeville m'est tesmoing du désir que j'en ay, et la sincérité avec laquelle je luy ai parlé sur ce sujet fera connoistre à Vostre Majesté mieux que tout que ce que je Luy pourois dire, la passion que j'ay pour son service et le parfait dévouement avec lequel je suis,

Monsieur mon frère,

Vostre affectionnée sœur,

MARYE.

(Au dos : Au Roy de France, Monsieur mon frère.)

(Correspondance de Portugal, vol. II, fol. 7.)

may 1672
La Reyne de Portugal

Monsieur mon frere Il me serest diffisille
dexpliquer à vostre maieste les sentiments de
reconnoisance et de gratitude que ie ressens dy
bontes infinieé dont elle ma comblée dans
les lettres que le sr dobuille ma rendue car quoy
que ie deusse estre acoutumeé a recevoir des marques
de son affection la sensibilite quelle my fait
paroistre pour le recouvrement de ma santé est
sy obligente que ie ne saures asses amon grey
luy temoigner en aquel point qy suis sensible
aussy bien qua la consideration que vostre
maieste a fait parestre pour le prince
monseigneur et pour moy dans laffaire que
son embasadeur a eue en angletteire ie nay
iamay doute du succes sachant que vm
vouliest bien interposer son nom et son authorite
pour nous tirer de cet embaras estant
persuadée que qui a etably sa fortune sur
la bienveillance et lestime dun sy grand roy
ne peust laissay pas laisser de lavoir propice
iassure aussy vm que ie tacherey touiours de
la meriter par les voeux continuelles que ie feray

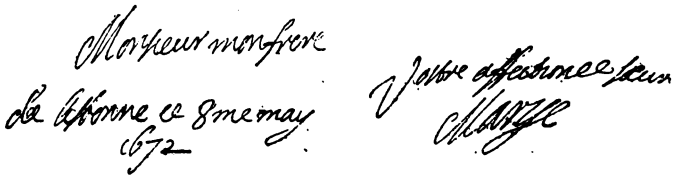

toute ma vye pour la felicite des armes et des
grands desseins de vm si gy peust contribuer de qu
chosse de plus le st dobuille mest temoing du desir qu
ien ay et la sinscrite auec laquelle ie luy ay parlé
sur ce suiect fera bien connoistre a vm mieux que
tout ce que ie luy pourres dire la passion que iay pour
son seruice et le parfait deuoument auec lequel ie suis

Monsieur mon frere
de lestonne ce 8me may
1672

Vostre affectionee soeur
Marye

III

COPIE DE LA LETTRE DE LA REINE DE PORTUGAL AU CARDINAL D'ESTRÉES

Je ne doute pas, connoissant la vivacité pour tout ce qui me regarde, que vous ne lisiez en tremblant le péril que je viens de courre avec tout ce qui m'est de plus cher; et quoyque mon confesseur vous l'escrive, je ne puis vous parler d'autre chose que de la malice de nos ennemis : car quoyque la conjuration soit découverte, il est fascheux tousjours d'avoir à se prévenir contre les plus exécrables desseins et à craindre pour des personnes aussi précieuses. Elle a esté sceue miraculeusement, justement le temps où elle devoit s'exécuter. Nos bons voisins en sont les autheurs, et ils ne vouloient seulement que nous faire périr sous prétexte de faire revenir cette figure de roy sans substance ny esprit, pour estre maistres après cela de ce royaume et le conquérir par la perfidie et sous la bonne foy de la paix, ne l'ayant pû faire par les armes. Dieu, qui est tout juste et qui

a tousjours montré une protection particulière pour cette couronne, a détruit leur méchante entreprise et a permis qu'elle ayt causé un effet tout contraire à celuy qu'ils souhaitoient. L'amour des peuples s'est redoublée dans ce rencontre, l'assistance de la noblesse s'est augmentée, et enfin tout ce royaulme ne demande qu'à sacrifier leur vie et leurs biens pour le service et l'asseurance de leur prince.

Je croy que l'on assemblera bientost les Estatz, affin de résoudre ce qui sera nécessaire pour les tributs, et que l'on y jurera l'infante, ma fille. Il n'y avoit pas jusqu'à ce pauvre enfant qu'ils ne voulussent sacrifier à leur ambition ou à leur détestable politique ; mais que peut-on attendre d'un tiran, sinon le massacre des innocens?

Rendez grâces à Dieu avec nous de l'assistance visible qu'il nous a donnée en cette occasion, aussy bien que dans toutes les traverses de ma vie, et le priez de nous la continuer, puisqu'ayant sa protection, nous ne pouvons pas craindre la malice ny la grandeur de nos ennemis.

J'ay escrit au Roy très-chrestien en luy rendant compte de cette affaire, comme je fais tousjours sur toutes celles qui me regardent; j'espère qu'il y prendra la mesme part qu'il a tousjours fait sur toutes celles que j'ay eues et qui touchent ce royaulme.

Voilà tout ce que je peux vous en dire. Le P. de Villes vous dira le reste. Croyez-moy tousjours très-tendrement de vos amies.

(Correspondance de Portugal, vol. XI, fol. 47, chiffrée.)

IV

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

24e septembre 1673.

Monsieur mon frère,

Les bontés continuelles dont Vostre Majesté me comble tous les jours me persuadent que je manquerois à la reconnoissance que je Luy en dois sy il se passoit rien d'important dans ce royaulme ny dans ce qui me regarde en particulier, sans en

rendre compte à Vostre Majesté non-seulement comme à un grand roy dont la bienveillance est sy importante à cette couronne, qui n'a autres ennemis que les siens et qu'il a toujours assistée et soutenue avec tant de générosité, mais comme à un amy à qui je dois l'établissément de ma fortune et qui en a toujours esté l'unique appui. Je ne doute donc pas que Vostre Majesté ne regarde la conjuration que miraculeusement Dieu a permis qui se soit découverte, non-seulement comme un attentat fait contre ses plus fidèles alliés, mais aussy comme atteinte contre son autorité, puisqu'on vouloit destruire en un instant l'ouvrage des soins et de l'assistance de Vostre Majesté depuis tant d'années : c'est ce qui me fait espérer qu'Elle voudra bien me montrer dans cette occasion, comme Elle a faite dans toutes les autres, l'intérest qu'Elle prend en ce qui me regarde, le Prince, mon seigneur, et moy, et la conservation de cet effect. Je laisse au s^r d'Aubeville à Luy expliquer mes intentions et mes pensées là-dessus; car comme il est à présumer que les lettres n'arrivant pas très-seurement, passant par la Castille, je craindrois que d'autres yeux que ceux de Vostre Majesté ne feussent tesmoins de la confiance avec laquelle je luy explique mes sentiments, et qu'ils en profitassent à nostre désavantage. C'est pourquoy je luy laisseray le soin d'informer Vostre Majesté du détail de cette affaire, et l'asseureray seulement que le péril que nous avons couru ne me fait pas trembler seulement pour tout ce qui m'est de plus cher, mais aussy pour la personne de Vostre Majesté ; car qui ne fait consister ses forces ny sa politique que sur la trahison et les assassinats, les plus grands princes en doivent prévenir et craindre les effects. J'espère, cependant, que leur malice sera confondue et que nous ne pourrons pas laisser de surmonter nos ennemis tant que Vostre Majesté leur sera contraire et nous sera favorable; au moins je puis asseurer qu'Elle ne sauroit continuer son amitié à une personne qui en sente mieux connoistre le prix inestimable ni qui soyt plus véritablement,

Monsieur mon frère,

Vostre affectionnée sœur,

MARYE.

V

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

28e aoust 1674.

Monsieur mon frère,

Quoyque le sieur d'Aubeville doive rendre compte à Vostre Majesté des sentiments dans lesquels il a trouvé le Prince, mon seigneur, dessus les propositions qu'il luy a faites de sa part, il me semble que ce que je dois à ma naissance et aux extrêmes bontés qu'Elle m'a tousjours témoignées ne me permet pas de luy en laisser entièrement le soin, et que je ne saurois trop l'asseurer de l'extrême envie que Son Altesse et moy avons non-seulement de nous unir encore plus estroitement aux intérests de Vostre Majesté, mais aussy de faire connoistre à nos ennemis le juste ressentiment que nous conservons de leur trahison. Mais comme il ne pouvoit pas estre avantageux au service de Vostre Majesté que nostre déclaration précipitée devançast les préparations qu'il est nécessaire de faire dans un estat désarmé d'hommes et épuisé de finance, qui vivent sous la bonne foi d'une paix acquise après tant d'années de guerre, et qui perdroit son salut dans une seule bataille, je croy que Vostre Majesté voudra bien nous donner le temps nécessaire pour nous prévenir, de manière que nos ennemis ne puissent causer nostre ruine, quand nous avons dessein d'aider à la leur. Vostre Majesté nous en a donné un exemple sy glorieux dans la guerre des Hollandois qu'Elle n'a voulu commencer qu'après que des grandes préparations lui en avoient asseuré la conqueste que nous espérons que Vostre Majesté, considérant avec son équité ordinaire non-seulement l'estat présent de ce royaulme, mais encore celuy de ses conquestes sy exposées à une invasion des alliés de la maison d'Autriche, sera persuadé de nostre attachement pour les intérests et du désir que nous avons de Luy en donner des marques plus effectives quand nous nous serons mis en estat convenable. Nous y travaillons tous les jours de seconder avec gloire les heureux progrès de ses armes

et de nous prévenir au dedans et au dehors des nouveaux attentats de nos ennemis : aussi n'a-t-il pas esté un des moindres motifs qui ont obligé le Prince, mon seigneur, à faire revenir de l'isle Terseire le roy D. Alfonse, qui y pouvoit estre encore plus exposé, après une rupture, qu'il ne l'avoit esté jusqu'à présent. On luy prépare un chasteau à trois lieues d'yssi, fort par sa situation et par la garnison que l'on y met, qui ne sera pas aisée à corrompre, estant éclairée des yeux du Prince et choisie d'entre ses plus fidèles sujets, et asseurément il y sera hors de tout risque; et je ne douterai point de l'heureux succès de cette résolution, sy elle est approuvée de Vostre Majesté, à laquelle je suis avec la dernière vérité,

Monsieur mon frère,

Vostre très affectionnée sœur,

MARYE.

VI

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

Monsieur mon frère,

La douleur que m'a causé la mort de mon frère le duc de Savoye ne pouvoit estre soulagée que par une main aussy puissante que celle de Vostre Majesté, et la part qu'Elle a la bonté de prendre à mon affliction estoit nécessaire pour en diminuer l'amertume; car nous estions unis par tant de liens et j'avois tant de raisons de luy souhaiter une plus longue vye, que je n'ay peu la voir finir si promptement. Celuy que Vostre Majesté en fait paroistre me fait espérer qu'Elle conservera pour mon neveu, le duc son fils, la mesme amitié et la mesme protection dont Vostre Majesté a toujours honoré cet illustre prince, et je croy qu'il ne la méritera pas moins, estant élevé par une princesse dont la naissance respond de son attachement pour les intérests de Vostre Majesté; du moins, sy je puis juger des sentiments d'une sœur par les miens, je puis asseurer qu'elle n'y sera pas moins dévouée que sy elle estoit encore dans son royaulme, puisqu'elle ne peust

avoir personne qui soit plus sensible que moy à tout ce qui touche la gloire et les avantages de Vostre Majesté, que je voy avec un extrême plaisir croistre tous les jours, aussy bien que ma reconnoissance pour les continuelles marques qu'il me donne de son affection, que je tascheray toujours de mériter par celle avec laquelle je seray toute ma vye

Monsieur mon frère,

Vostre très affectionnée sœur

MARYE.

(Au dos : Au Roy très chrestien, Monsieur mon frère.)

VII

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE LA REINE DE PORTUGAL

De Lisbonne, ce 17e juillet 1678.

Je vous envoie une lettre pour le Roy très-chrestien, que vous accompagnerez de toutes les expressions qui pourront plus Le persuader de l'admiration que j'ay pour ses héroïques vertus, et de l'affection et de l'attachement que je conserveray tousjours pour sa personne et pour ses intérests, dont j'espère Luy donner de plus essentielles marques à l'avenir que je n'ay pu le faire pour le passé ; et j'ay dans la teste que sy je puis parvenir à avoir un prince qui oste les idées que les intérests particuliers inspirent à plusieurs, qui jusqu'à ce temps-là regarderont toujours le roy d'Espagne pouvant estre par quelque incident leur maistre, parce qu'il n'y a qu'une héritière en Portugal et que ces mesmes gens-là ne désespèrent pas d'unir les deux couronnes par ce mariage ; je croy, dis-je, qu'en le faisant avec un prince digne d'elle, et auquel ils ne puissent trouver nul défaut et qui soit sous ma conduite (comme asseurément j'y travailleray, m'estant sy important d'en estre maistresse), on pourra alors beaucoup mieux que par le passé entrer dans les intérests de ses amis, partager la gloire de leurs entreprises, et au moins leur témoigner la reconnoissance. Je vous dis là mes plus secrètes pensées. J'espère que l'on m'aidera en vostre cour à les faire réussir,

connoissant la sincérité de mes intentions que j'auray persuadé les gens à faire un choix important. En attendant, sy vous jugez à propos de vous servir avec prudence de la connoissance que je vous donne de mes sentimens, vous pouvez le faire avec tout le secret que requiert une chose qui m'est sy considérable. Je remets au P. de Villes à vous écrire le reste [1].

(Correspondance de Portugal, vol. XIV, sans pagination.)

VIII

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

14e décembre 1678.

Monsieur mon frère,

L'amitié de Vostre Majesté a tousjours esté pour moy d'un prix sy inestimable, que j'ay tasché de reigler toutes les actions de ma vye sur le principe de n'en faire aucunes qui n'en méritast la continuation : c'est pourquoy je croirois manquer à l'obligation que mon inclination et ma reconnoissance m'ont prescrit, sy Vostre Majesté n'est pas le premier et mesme le seul à qui je rendisse compte de la résolution que le Prince, mon seigneur, et moy avons prise de marier l'infante, ma fille, avec le duc de Savoye, mon neveu, et je le fay non-seulement comme à un grand roy à l'approbation duquel j'établis pour principe la félicité que j'attends d'une aussy importante affaire, mais aussy comme au prince à qui j'ay une aussy parfaite confiance que j'espère, sans en douter, qu'il voudra bien s'intéresser dans la satisfaction que j'ay d'avoir peu ménagé au milieu des négotiations périlleuses dont Vostre Majesté m'a fait la grâce de m'aviser par son ministre et desquelles j'avois tous les jours plus de connoissances et de sujets de craintes, une chose qui détruist entièrement les espérances des ennemis de la liberté et du repos de ce royaulme, et elle l'a perpétuée dans l'union et la dépendance qu'il a tousjours

1. Suit un Extrait de la lettre du P. de Villes du 18 juillet 1678, trois pages de la même écriture, sans pagination, commençant ainsi : « Je passe maintenant, Monsieur, à une autre affaire, qui est bien plus importante : c'est le mariage de notre miraculeuse infante, » etc.

eue avec celuy de Vostre Majesté. Je l'asseure que j'ay considéré dans cette affaire cette raison avec toutes les autres, et que je m'en suis servie pour persuader madame la duchesse de Savoye, ma sœur, comme la plus puissante que je pouvois luy représenter pour la faire résoudre à convenir avec moy d'un aussy grand courage, sachant que son dévouement et son affection pour Vostre Majesté est égale à la mienne, et que nostre nouvelle union rendra nos deux estats encore plus indispensablement attachés aux intérests et à la personne de Vostre Majesté, à laquelle je suis avec toute la passion imaginable,

Monsieur mon frère,

Vostre très affectionnée sœur

MARYE.

Le Prince, mon seigneur, et moy prions Vostre Majesté de vouloir tenir secrète cette affaire dont je Luy escris, jusques au temps qu'il sera nécessaire d'en donner part aux autres princes, puisque elle est non-seulement pour eulx, mais pour tout le général de ce royaulme, Vostre Majesté estant le premier et le seul, comme je luy ay déjà dit dans cette lettre, à qui nous en donnons connoissance.

(Au dos : Au Roy de France, Monsieur mon frère.)

(Correspondance de Portugal, vol. XVII, fol. 121.)

IX

A LA REINE DE PORTUGAL, DE LA MAIN DU ROI

Du 16e février 1679.

Madame ma sœur,

J'ay receu avec d'autant plus de plaisir la communication que Vostre Majesté m'a donnée du mariage que vous avez résolu pour ma sœur l'infante, vostre fille, que j'y vois esgalement vostre satisfaction, l'avantage du Portugal et le bien de la Savoie. L'intérest que je prens à deux Estats qui me sont déjà si estroitement alliez, me fait voir avec satisfaction qu'ils doivent estre unis sous un mesme prince, et que ceste augmentation de

puissance à la couronne de Portugal la rende encore plus considérable à ses voisins, et fasse perdre à Madrid les espérances que l'on avoit fondées sur une alliance que vous portez plus heureusement dans vostre maison. Mon amitié pour vous m'intéresse sensiblement à la voir réussir selon les souhaits de Vostre Majesté, et à y contribuer ce que vous pouvez attendre de moy, soyez-en asseurée, et que je suis,

Madame ma sœur,

Vostre bon frère.

(Correspondance de Portugal, vol. XV, sans pagination.)

X

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

De Lisbonne, ce 21e d'aoust 1679.

Monsieur mon frère,

Je ne serois pas aussi sensible que je le suis aux bontés que Vostre Majesté m'a fait paroistre au sujet du mariage de l'infante, ma fille, avec le duc de Savoye, mon neveu, sy je ne luy rendois un compte exact, comme au protecteur et au principal mobile de ceste union, de l'estat auquel je trouve cette affaire : c'est donc encore plustost pour satisfaire à cette obligation que ma reconnoissance me fait paroistre encore plus précise que la nécessité où je me trouve de recourir à Vostre Majesté, que je La prie de vouloir bien avoir la bonté de m'aider à exécuter cet important ouvrage en m'octroiant les grâces que M. de Pompone luy représentera, et de me faire encore celle de permettre que ce ministre soyt un canal par lequel je puisse sçavoir les sentiments de Vostre Majesté et Luy communiquer les miens particulièrement sur cette matière. Il m'a paru que devant craindre d'importuner Vostre Majesté de trop longs détails, je n'en pouvois pas choisir un qui allast plus droit à son oreille ny qui Luy fust moins embarrassant et plus agréable : je m'en remès donc à ce que ce ministre Luy dira de ma part ; j'asseurerai seulement

Vostre Majesté que mon plus pressant désir est de mériter par ma conduite et par toutes les actions de ma vye les faveurs dont Elle me comble tous les jours, et celles que j'espère encore recevoir dans la rencontre de sa puissante protection, estant avec plus de dévouement que je ne peux l'exprimer,

Monsieur mon frère,

Vostre très affectionnée sœur,

MARYE.

(Au dos : Au Roy très chrestien, Monsieur mon frère.)

(Correspondance de Portugal, vol. XVII, fol. 181.)

XI

EXTRAIT DE LETTRES DE LA REINE DE PORTUGAL

Du 5e février 1680, de Salvaterra.

Pour ne pas laisser perdre l'habitude de vous emploier en tous lieux à mon service, vous pouvez m'en rendre un très-agréable en me faisant connoistre de l'aimable princesse de Bavière, et en liant un commerce d'amitié entre nous. Si elle savoit combien j'ay souhaité son mariage avec monsieur le Dauphin, et l'inquiétude que j'ay eue jusqu'à ce que j'aye appris qu'il estoit déclaré en France, elle m'en sauroit quelque gré. Le royal sang de Savoie qui coule dans nos veines cause cette simpathie pour elle, qui a esté confirmée par la relation que vous m'avez faite de ses vertus. J'espère que les mesmes raisons luy inspireront les mesmes inclinations pour moy, et que la maison de Savoie, trionfante dans sa personne en France, comme elle le sera dans celle d'un prince qui en est le chef et qui luy est si proche en Portugal, unira encore d'une plus étroite amitié ces deux couronnes, et en perpétuera la liaison dans les successeurs de l'une et de l'autre, qui seront aussi liez par le sang que par l'intérest des monarchies. Si cette princesse m'écrivoit, mandez-moy le traitement que vous croyez que je dois luy faire avant ou aprez son mariage. Je n'en ay sceu la déclaration en France que par Taborda, etc.

Je croy que vous aurez desjà appris d'ailleurs ce qui s'est passé ici dans les Estats : c'est pourquoy je vous diray seulement que j'y ay connu que les précautions que j'avois prises antérieures à l'assemblée estoient nécessaires pour en avoir toute la satisfaction que nous avons eue ; car les partis contraires avoient remué toutes sortes de machines pour tascher de nous y faire trouver de l'embarras ; mais ils ont esté contreminez par mes soins, et nos ennemis et les envieux du Portugal et de la Savoye ont eu le chagrin de nous voir trionfer dans la mesme occasion où ils fondoient toute l'espérance de la réussite de leurs pernicieux desseins. L'estat du peuple toujours zélé et bon portugais, mesme avec le marquis de Govea à leur teste, que j'ay sceu si bien mesnager qu'il a paru le plus affectionné de tous dans cette conjoncture, a fait des merveilles, et ils ne se sont plaints que de ce que Son Altesse se contentoit de trop peu pour les dépenses du mariage, pour lequel ils ont donné un million de crusades. Enfin tout s'est fait ici à souhait. Nous attendons présentement les dispositions de Turin pour régler les nostres pour la venue de mon neveu. Je crains que nos ennemis ne taschent de persuader en ce païs-là, qu'on la retarde afin d'essayer d'avoir lieu de faire jouer leurs mines plus heureusement dans cette cour qu'ils ne l'ont fait dans celle-cy. Vous savez combien les délais peuvent estre préjudiciables à l'heureux succès d'une affaire aussi importante et qui a autant de dépendance de part et d'autre que de contraires et d'envieux. J'ay bien sujet d'estre contente des diligences du roi très-chrestien là-dessus, etc.

(Correspondance de Portugal, vol. XIX, sans pagination.)

XII

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI, EN RÉCRÉANCE SUR M. DE GUÉNÉGAUD

De Lisbonne, 22e de may 1681.

Monsieur mon Frère,

J'ay tant receu de preuves de l'amitié de Vostre Majesté par le ministère de M. de Guénégaud pendant son séjour en cette

cour, qu'il me semble ne vouloir l'accompagner de trop de marques de ma reconnoissance : c'est pourquoy, quelque confiance que j'aye aux asseurances qu'il Luy en fera de ma part, je ne peux le laisser partir sans luy réitérer moy-mesmes celles du zèle et de l'affection que j'ay pour les intérests et la personne de Vostre Majesté. Ce ministre L'a servi avec tant de capacité et de succès dans ce royaulme, que je ne saurois m'empescher de souhaiter qu'Elle ne le laisse pas oisif, puisqu'il a paru dans cette mission sy capable d'estre employé à son service. Sy celle de Savoye estoit quelque jour vacante, il me semble qu'il y seroit bien propre. Vostre Majesté pardonne à l'envie que j'ay d'abonner le ministre auprès d'Elle, la liberté que je prends de Luy parler avec tant de confiance, et me fasse la grâce de me croire avec autant de dévouement que je suis,

Monsieur mon frère,

Vostre affectionnée sœur,

MARYE.

(Au dos : Au Roy de France, mon frère.)

(Correspondance de Portugal, vol. XI, vers la fin.)

XIII

COPIE D'UNE LETTRE DE LA REINE DE PORTUGAL

Il n'estoit pas besoin de la nouvelle circonstance que vous m'escrivés que c'est M. de Lerry qui a combattu pour faire ressentir vivement ce qui vient d'arriver, et tout ce qui peut le moins du monde troubler l'union de deux couronnes dont les intérests sont pour moy inséparables me touche tellement que c'est avec une douleur inexplicable que je vois que le sang portugais a esté répandu par les mains des François, desquels nous attendons toujours nostre conservation, et moy plus certainement que personne.

Voilà tout ce que je puis vous dire comme reyne de Portugal et comme françoise, qui est un tiltre que je n'oublieray jamais. Je croy que, sans faire paroistre d'affectation, si vous pouvés évi-

ter que (pendant les premiers mouvements de chagrin qu'on ne peut pas qu'on n'ait icy) il entre de navire de guerre dans la rivière, que ce ne sera pas le plus mal.

Parlés tousjours du secrétaire affin qu'on ne croye pas que je vous aye donné cet avis, car il ne faut pas me commettre sans utilité dans cette occasion. 16 septembre au soir.

A M. de Guénégaud.

XIV

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

Monsieur mon frère,

Quoyque l'envoyé du Prince, mon seigneur, doive rendre compte à V. M. de la conduite de son ambassadeur et du désordre qu'il a causé dans cette cour en y troublant entièrement l'ordre dans lequel les ministres, et particulièrement ceux de V. M., ont accoutumé d'y vivre sans trop de sensibilité, pour tout ce qui peut diminuer l'autorité correspondante des deux couronnes à qui le devoir et la naissance m'ont également attachée : pour ne pas luy tesmoigner le déplaisir que j'ay de voir que ce ministre ne paraist tenir qu'à susciter des embarras et à donner des dégousts au Prince, mon seigneur, et à ses ministres. J'en pourrois dire mille circonstances à V. M., outre les principaux points dont Elle sera informée par mon cousin le mareschal d'Estrées et le Sr Taborda. Je ne croyois qu'Elle se fie assez à mon affection pour estre persuadée que je ne luy tesmoigne le mescontentement qu'après avoir essayé de modérer M. d'Oppède par toutes les voyes, et que j'aurès mesme encore longtemps gardé le silence sans la terrible nécessité où il nous a mis par son imprudence d'assurer l'immunité à l'ambassadeur d'Espagne qu'il a paru vouloir violer publiquement sans que le temps ny le lieu peust estre propre à prendre la préséance sur laquelle il prétend justifier sa conduite et ne peût avoir d'autre succès que de causer un désordre et un tumulte que le Prince, mon seigneur, a autant désiré empescher pour ce qui regardoit

la personne et la famille de l'ambassadeur de V. M. que pour conserver dans sa cour la liberté publique et le droit inviolable des gens, sans toucher en aucune manière ny s'entremetre dans les prérogatives deues aux ambassadeurs. J'avoue à V. M. que cette nécessité a mis le comble à ma patience et que j'ay le cœur trop francès pour pouvoir y avoir veu réduit le Prince, mon seigneur, sans une douleur extrême. Je conjure donc V. M. de considérer que la conduite irrégulière de M. d'Oppède donnera tous les jours des dégousts, comme il a fait depuis qu'il est en cette cour, à une princesse qui luy est toute dévouée, qui ne peut voir sans un chagrin sensible tout ce qui est contraire au service de V. M. et aux intentions qu'il a tousjours tesmoignées avoir pour cette couronne et qui ne souhaiteroit avoir un ministre de Vostre Majesté prudent et modéré que pour travailler plus utilement à ses intérests, les insinuer et les faire embrasser plus estroitement, et conserver, mesme augmenter, l'union intime qui a tousjours esté entre les deux royaulmes : c'est pourquoy, me confiant à la sincérité de mes sentiments pour V. M., je ne saurois m'empescher de La prier de vouloir bien faire réfiexion combien le génie de M. d'Oppède est peu propre en cette cour. Les embarras qu'il y a laissés, et consultant sa bonté pour cette couronne et pour moy, de le rappeler quand et comment V. M. le jugera à propos, car je crains justement qu'estant prévenu contre les Portugais aussy bien que les mesmes Portugais contre sa personne, il n'y puisse jamais recevoir ny donner satisfaction; et c'est pour moy une douleur mortelle que d'y voir le ministre de Vostre Majesté moins aimé et moins estimé, et conséquemment estre en estat de pouvoir donner à V. M. de continuelles marques de la passion que j'ay pour ses intérests, et de l'affection avec laquelle je suis,

Monsieur mon frère,

Vostre affectionnée sœur,

MARYE.

XV

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI, SUR LA NAISSANCE D'UN PETIT-FILS

De Lisbonne, ce 14 septembre 1682.

Monsieur mon frère,

La singularité de mes sentimens sur tout ce que je regarde la satisfaction et les intérests de V. M. mérite la satisfaction qu'Elle veut bien faire de ceux qu'Elle a jugé que m'inspireroit la joye de l'heureuse naissance d'un petit-fils de V. M., puisqu'entre toutes les personnes qui l'en féliciteront il n'y en aura point qui y prenne une plus sensible part que moy. Les grâces que reçoit continuellement de V. M. ma sœur, la duchesse de Savoye, m'obligent à Luy en réitérer souvent les marques de ma reconnoissance : je La prie de les luy continuer dans les conjonctures où elle se peut trouver par le délay que je prévois par la venue de mon neveu le duc de Savoye, et de croire que l'affection que j'ay pour les intérests de la personne de V. M. est aussy véritable que la sincérité avec laquelle je suis,

Monsieur mon frère,

Vostre très affectionnée,

MARYE.

(Correspondance de Portugal, vol. XIX, fol. 394.)

XVI

LA REINE DE PORTUGAL AU ROI

Monsieur mon frère,

V. M. m'a donné des marques si singulières de son amitié dans tout le cours de la négociation du mariage de ma fille avec mon neveu le duc de Savoye, que je croirois manquer à la reconnoissance et à la sincérité que je Luy ay vouées si je ne Luy rendois pas compte des premières dispositions que je vois dans cette

affaire, contraires à l'effect que je m'estois proposé. La maladie de ce prince y a esté un contretemps d'autant plus fascheux qu'elle a donné lieu à pénétrer la foiblesse de son tempérament que les consultations de ses médecins et la relation de celuy que le Prince, mon seigneur, y avoit envoié, a confirmé avec tant de circonstances, qu'ils ont absolument persuadé icy les esprits de l'incertitude présente de la santé parfaite de mon neveu, et n'ont rien fait paroistre de certain que le risque qu'elle pourroit courir en se mariant avant quelques années, auquel temps l'on pourroit faire un jugement asseuré de la force ou de la foiblesse de son tempérament. Ces idées ont paru dans ce pays si terribles, tant pour le doute de la bonne complexion du prince, qui devait estre le soutien de cette couronne dont l'infante est l'unique espérance, que pour la longueur du temps qui seroit nécessaire afin de s'asseurer pleinement de toutes ces craintes que le Prince, mon seigneur, et moy avons esté obligés d'adhérer aux instances de ses ministres et de tout le royaulme, représentant à ma sœur, la duchesse de Savoye, l'impossibilité dans laquelle est réduite cette affaire, puisque le délay qui pouvoit seulement la rendre seure ne compatit pas à l'impatience et à la nécessité de ce royaulme pour le prompt establissement de la succession de la couronne. Je suis assez persuadée des bontés de V. M. pour l'estre aisément qu'Elle prendra part à la peine que ma sœur et moy avons également du fascheux dénouement de cette affaire, et qu'Elle me plaindra de la nécessité où je me trouve d'y suivre mon devoir plus tost que mon inclination. Je La conjure de tenir la chose secrète jusqu'à ce que ma sœur, la duchesse de Savoye, juge qu'elle est en estat d'estre oubliée. Je suis avec toute l'affection et le dévouement possible,

Monsieur mon frère,

Vostre très affectionnée,

MARYE.

(Correspondance de Portugal, vol. XX, fol. 76.)

XVII

LETTRES DE LA REINE DE PORTUGAL AU DUC DE SAINT-AIGNAN[1]

Mon cousin, j'ay receu avec grande joye la lettre obligeante que vous m'avez écrite par le capitaine du vaisseau qui en estoit chargé, parce que je compte entre les bonheurs de la vie, celuy de se voir dans le souvenir des personnes pour qui l'on a une estime et une considération aussi particulières, que j'en ay tousjours eu, et que j'en ay encore pour vous, après le long temps et la grande distance des lieux qui l'effacent assez aisément. Je vous remercie donc affectueusement, aussi bien que de vostre beau présent de fruits, qui sont d'autant plus agréables qu'on n'en voit point de cette espèce-là en ces pays-cy. J'ay déjà fait dire au capitaine de vostre vaisseau qu'il se tinst asseuré de toute la protection que vous me demandez pour luy, souhaitant des occasions de vostre satisfaction encor plus importantes, et priant Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde. Écrit à Salvaterra, le 8 de l'an 1679,

Mon cousin,

Vostre bonne cousine,

MARYE.

XVIII

LA REINE DE PORTUGAL AU DUC DE SAINT-AIGNAN

De Lisbonne, ce 15e janvier 1680.

Mon cousin, vostre mérite est trop singulier, pour que l'estime que l'on a conceuë pour vous ne soit pas à l'épreuve du temps, et je suis bien aise que les asseurances que je vous en ay données vous ayent causé autant de joye que vous me le témoignez par vostre lettre. L'affection que vous m'avez toujours fait paroistre, ne me laisse pas lieu de douter de celle que vous avez ressentie de la conclusion du mariage de l'infante, ma fille. J'ay lu avec plaisir les asseurances que vous m'en donnez, et en aurois un

1. Voyez chap. II, page 138.

particulier de trouver quelque occasion de vous donner des marques de ma gratitude et bienveillance; priant Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde [1].

Vostre bonne cousine,

MARYE.

§ II [2]

ÉLÉGIE DE LA REINE DE PORTUGAL

Oh, mortel enchanté des vanités du monde,
Et charmé des plaisirs dont tu crois qu'il abonde,
Arreste icy tes pas, et considère un cœur
Qui, comme toy, dans luy fonda tout son bonheur.

Voyant ce qu'il a fait, juge si sa manie
Doit paroistre à tes yeux ou sagesse ou folie.
Il suivit les plaisirs, il chercha les grandeurs,
Et crut ne les pouvoir jamais trouver ailleurs.

Mais au comble des biens dont l'univers abonde,
Et de tous les honneurs que peut donner le monde,
Rien n'a pu le fixer dans ses désirs flottans,
Et rien n'a jamais pu rendre ses vœux contens.

Il luy manquoit tousjours quelque chose en luy-mesme,
Pour pouvoir parvenir à ce bonheur supresme
Dont la flatteuse idée occupoit ses désirs
Sous l'appas séducteur des terrestres plaisirs.

Après donc avoir fait ces diligences vaines
Et pour y réussir essuyé mille peines,
Il reconnut enfin que qui veut estre heureux,
N'en doit faire jamais les objets de ses vœux.

Aussitost il sentit un rayon de la grâce,
Qui de ses mouvemens fesant changer la face,
Chassoit la vanité qui l'avoit prévenu,
Et déjà luy donnoit l'amour de la vertu.

1. Le rédacteur du *Mercure galant*, qui donnait à la suite de cette lettre une autre semblable de Madame Royale, vante « ce tour d'esprit qui leur est particulier et qu'elles ont fait admirer en France dès leur plus grande jeunesse. »
2. Voir chap. II, p. 138-139.

« Pour cet objet divin il faut tout entreprendre,
Luy dit-elle d'abord, si tu veux te deffendre
De tous ces biens trompeurs qui n'ont pu te remplir
Et dont le faux éclat n'a fait que t'éblouir.

« Cherche dans la vertu ta véritable gloire,
La peine aura pour prix l'honneur de la victoire,
Et ta correspondance égalant mes faveurs,
Te fera surmonter les plus cuisans malheurs. »

Le party luy parut aussy grand qu'admirable;
Avec joye il reçoit cet offre favorable,
Et depuis cet instant, les plaisirs d'icy-bas
N'ont plus, pour le charmer, d'agrémens ny d'appas.

La vertu luy plaist seule, elle seule l'enchante,
Et Dieu, dans ses bontés, surpassant son attente,
De sa puissante main, en tous temps, en tous lieux,
Le soutient, le protège, et prévient tous ses vœux.

Regarde donc, mortel, dans ce récit fidèle,
Si ta félicité ressemble à l'éternelle.

§ III

LETTRE DE LA DUCHESSE DE CADAVAL AU ROI

A la suite des lettres de Marie d'Aumale à Louis XIV, nous en donnerons encore une qui leur ressemble par le fond et par la forme, l'orthographe sentant sa grande dame de l'époque.

« De Lisbonne, ce 24 septembre 1673.

« Je suis sy intéressée par tant de raisons à la conservation de ce royaulme, que je ne puis m'empescher de dire moy-mesme à V. M. l'extrême besoin où il se trouve de sa protection, et de Luy témoigner que sy les malheureux desseins des Espagnols pensent réussir, V. M. auroit perdu dans le Prince et dans la Reine de Portugal les princes du monde qui luy sont les plus acquis, et dans ceux que le sang et des raisons particulières ont attachés à leur fortune, ceux des sujets de V. M. les plus respectueux et les plus zélés pour tout ce qui La regarde, et qui se trouveront trop heureux, en prouvant cette vérité par la dernière goutte de leur sang la force des sentimens, Sire, lesquels je

proteste à V. M. que M. de Cadaval et moy nous conserverons jusques au dernier moment de la vie; mais, comme j'ay informé V. M. par M. d'Aubeville de toutes choses, et bien particulièrement en dernier lieu sur l'affaire présente, il ne me reste plus qu'à suplier très-humblement V. M. de croire que je me conduiray tousjours dans toutes sortes d'ocasions de la manière que je croyray Luy devoir estre plus agréable, n'ayant d'autre but dans toutes mes actions que de faire paroistre mon zèle passioné pour sa gloire et le profond respect avec lequel je suis, Sire,

« De Vostre Majesté,

« La très humble et très obéissante sujette et servante,

« D. DE CADAVAL. »

(Correspondance de Portugal, vol. XII, fol. 222.)

§ IV

SATIRE PORTUGAISE

Les lettres qui précèdent pourraient donner une fausse idée de l'influence française en Portugal à l'époque où elles furent écrites; une satire, qui sans doute n'a jamais été imprimée, mérite de l'être, au moins pour nous éclairer sur ce point.

I

Enfermo do mal francez
Ha annos está Portugal;
E não sara deste mal,
Porque o curão ao reves.
Deos lhe acuda deste vez!
Porque este reyno coitado
De sorte esta galicado
Que he dificultoza a cura,
E assim está na sepultura
Vivo, mas quasi enterrado.

II

De huma reyna franceza
Que aquí veyo a Portugal,
Se pegou taõ grande mal
Nesta nação portugueza;
Penetrou mais na nobreza

Este pestifero humor,
Ja não ha grande senhor
Que este veneno escondido
Lhe não corrumpido
De seu peito o interior.

III

Huns dois medicos ou tres
Pertendem o reyno curar,
E em vez da cura acertar
O vão pondo ao requies.
Outros mais deste jaez
Que só tratão da ambição,
Da honra, da patria naõ.
Se interesses lhe convem
Ao propios deos que tem
Quasi Judas o venderão.

IV

Ah mizero Portugal,
Quedo temo de te ver;
Pois podendo renacer,
Te vejo quasi mortal.
Se quers sanar de este mal,
Lança este galico fora
Veras que assim se melhora
Por meio desta virtude
A tua antigua saude
Se a tens perdida agora.

V

Levanta-te, reyno, logo
Desta mizera pecina,
Arranca a espada fina
E põe tudo a ferro a fogo.
Não te abrande algum rogo
Destes infames trahidores,
Que querem com viserrores
Por medo ou por interes
Deixar o amor Portuguez
Pelos Francezes amores.

VI

Estes nossos mandarins
Nesta confusão e enleyo
Ja nos peitos de receyo
Lhe tocam arma os clarins
Mandão vir huns bordantins
Com granadas e bandolas
Fazendo cabriolas
Dizem que isto so convem
Por moda e uz que vem
La das francezas escolas.

VII

A milicia singular
Que na escola da campanha
Portugal mandou com malha
Aos seus filhos ensinar
Ja dessa não ha tratar
Tudo esta prevaricado,
E o pobre do soldado
Anda morrendo de fome ;
E se algum bocado come,
Tudo come de hum bocado.

VIII

Dizem que dragões francezes
Mandão vir a Portugal
Quem vío ignorancia igual
E juizes portuguezes
Tendo la visto mil vezes
A lusitana serpente
Vencer o leão potente
E outros animaes ferozes
Que com furias muy atrozes
Desejavão pôr te o dente.

IX

Da caza de Austria e solar
Tomou posse a de Bourbon,
E pertende a este som
Em a de Bragança entrar
Hei pois filhos armar

Contra esta traça franceza
E com furioza crueza
Sustentemos sempre a ley
Que deve a patria e ao rey
Esta nação portugueza.

X

Pouco a alfandega rende
Ja nella falta a fazenda
Não ha quem não o entenda
Porém nisto não se entende
Tudo esta pende não ponde
Em huma falsa balança
Que dizem que el rey de França
Te enviou, Portugal,
Para pezares teu mal
Quando houver nova mudança.

XI

Neutral armado has de estar
He so o que te convem;
Não te fies de nenguem
Ve que não ha que fiar
E que tem ruin vesinho
Que te dezeja enganar
Fortifica o patrio ninho
Ve que pode haver mudança
E que a multa confiança
Da mil vezes no fucinho.

XII

Tem sempre na mão espada
E se de todos amigo
Quem se declarar contigo
Veja que não temes nada
Exercito e mais armada
Te farão grande respeito
Faça disto gran conceito,
Se queres ser Portugal
Ve que te diz hum leal
Coração, num firme peito.

On a dû remarquer avec quelle maligne insistance l'auteur joue sur le mot *galico*, au point de l'appliquer jusqu'à la reine venue de France ; mais on ne se serait jamais douté qu'un écrivain sérieux pût stigmatiser ainsi non-seulement l'épouse de D. Pedro II, mais le roi lui-même et le fruit de leur union. C'est cependant ce qu'a fait un pamphlétaire contemporain en parlant de « une personne à qui son père et sa mère ont peut-être communiqué, en lui donnant la naissance, un mal qui en a déjà fait mourir une, et qui met l'autre en si grand péril, que comme nous venons de dire, il est en grand danger de n'en pas réchapper. Or, ajoute l'auteur, nous laissons à penser à toute personne de bon sens, si, quelque ambition que puisse avoir le roi de France, cette raison n'est pas capable de l'arrêter, d'autant plus que c'est une chose qui, bien loin de lui être inconnuë, lui a passé, s'il faut ainsi dire, par les mains : ce qu'il est aisé de justifier, puisque la reine de Portugal, se sentant défaillir tous les jours, eut recours à lui pour lui envoier quelque habile chirurgien qui la pût tirer d'affaire ; mais le mal avoit pénétré trop avant, et il n'étoit plus temps, de sorte que, quelque expérience qu'eût celui que le roi de France lui envoioit, il n'osa entreprendre de la guérir[1] ».

§ V[2]

MÉMOIRE AU SUJET DU MARQUIS D'OPPÈDE

A cette époque, le marquis d'Oppède était ambassadeur de Louis XIV auprès de D. Pedro II. Un mémoire, envoyé de Lisbonne à l'ambassadeur de Portugal, à Paris, éclaire sur la conduite du diplomate dans l'exercice de ses fonctions.

« L'asseurance que j'ay que Vostre Majesté a envoyé son ambassadeur au Prince, mon maistre, pour entretenir la bonne correspondence des deux couronnes m'oblige de représenter à Vostre Majesté par cette relation la tolérance de Son Altesse du procédé extraordinaire du marquis d'Oppède : c'est une preuve des plus convaincantes qu'il puisse donner de sa reconnoissance envers

1. *Nouveaux Intérêts des princes de l'Europe*, etc. A Cologne, 1685, in-12, p. 388.

2. Voir chap. II, page 141, et Appendice I, § I, lettre XIV, p. 236.

Vostre Majesté, ayant eu des égards pour son ministre qu'il n'a jamais fait paroistre pour ceux d'aucun autre monarque ; et j'espère que cette petite récopilation, que je prends la liberté de donner à Vostre Majesté, l'en rendra entièrement persuadée.

« Dès qu'il parut devant la barre, le gouverneur de Cascaes se rendit sur son bord, où, par ordre de Son Altesse, il luy fit ses compliments, qu'il accompagna des offres les plus obligeants pour tout ce qui regardoit la commodité de sa personne, et il n'eut pas plus tôt mouillé l'anchre dans la rivière, que le comte de Pombeiro, capitaine des gardes du corps, l'alla recevoir dans l'un des brigantins du Prince, et le conduisant à terre avec toute sa suite, il y trouva les carrosses de la cour qui le menèrent à l'hostel qu'il s'estoit fait préparer. Il y fut visité le mesme jour, de la part de Son Altesse, par Don Francisco de Sousa, capitaine héréditaire de la garde du corps, autant considéré pour la dignité de sa charge que le rang distingué que luy donne sa naissance ; mais M. d'Oppède n'y ayant point d'égard, non plus qu'à la fonction qu'il venoit faire, il se disposa à le recevoir debout, de sorte qu'il se vit obligé à prendre luy-mesme le siège qui ne luy estoit point offert, à s'en retourner mal satisfait des civilités peu conformes qui luy furent faites en s'en allant. La Reyne ayant aussy envoyé visiter madame l'ambassadrice par Don Francisco Mascarenhas, l'un des plus illustres du royaulme, il n'en reçut pas un traitement qui luy donnast lieu de s'en louer. Et quelques jours après, l'évesque, secrétaire d'Estat, ayant eu occasion d'aller communiquer quelque affaire à M. l'ambassadeur, après avoir eu le déplaisir de se voir faire attendre à sa porte un assez long temps, il en fut traité avec moins de civilité que sa charge et sa dignité demandoient.

« Mais ayant délibéré de s'opposer de toute manière aux coutumes establies, il entra du depuis dans la prétention que la Reyne traitast dans son palais madame l'ambassadrice avec de plus grandes marques d'honneur que celles qui sont accordées aux duchesses en Portugal ; et quoyqu'il sembloit impossible que Sa Majesté peust satisfaire à cette demande, voulant toutefois donner un nouveau témoignage de son désir pour la satisfaction de Vostre Majesté, elle se résolut de contenter l'ambassa-

drice, et en effet elle en reçut des prérogatives qui n'ont encore eu d'exemple à la cour de nos roys.

« M. l'ambassadeur ayant choisy un hostel pour sa demeure, dans une des rues de Lisbonne où le passage du peuple est plus fréquent, il ne veut pas consentir que les ministres de justice y puissent passer avec leurs *varas* (c'est une baguette qui est la marque de leur authorité) : ce qu'il témoigna le 15e d'aoust dernier, ses domestiques l'ayant voulu prendre à un lieutenant civil, qui se vit obligé de la rendre pour ne point consentir qu'on la luy ostast ; mais un autre ministre n'ayant pu résister à la même violence, on luy print par force sa *vara*, sans considérer que cette prétention est une nouveauté qu'aucun ambassadeur n'a jamais intentée, comme n'ayant aucun fondement raisonnable.

« La dernière feste de taureaux que l'on fit à Lisbonne, ayant donné occasion de mettre une sentinelle à un certain poste pour en empescher le passage, un laquais de M. d'Oppede la voulut forcer, mesme en présence du Prince ; et parce qu'elle y résista, M. l'ambassadeur s'en offensa, et demanda qu'on eust à chastier le soldat, ne se contentant pas qu'on l'eust emprisonné, bien qu'il n'avoit point eu aucun tort dans ce qui s'estoit passé. Et ayant fixé quelques jours auparavant celluy de son entrée, il en donna advis au secrétaire d'Estat, lequel ayant fait disposer toutes choses pour sa réception, quand on le fit advertir que tout estoit prest à l'hostel qu'on avoit préparé pour l'y traiter par ordre de S. A. pendant les trois jours qu'on a de coutume, il refusa de s'y transporter et de faire son entrée, causant par cette action extraordinaire un égal déplaisir au Prince, à la Reyne et à leurs ministres, et un scandale universel à tout le peuple ; et quoyqu'il semble que la Majesté souveraine en estoit offensée, le Prince Régent et la Reyne voulurent néanmoins donner à connoistre à Vostre Majesté, par cest acte de patience, un grand effet de leur considération pour tout ce qui La regarde. M. d'Oppède, connoissant aprez qu'il en avoit mal usé, il donna à entendre que M. le nonce et l'ambassadeur d'Espagne l'avoient engagé à faire ce qui s'estoit passé, comme s'il ne devoit pas sçavoir que les conseils d'un Génois et d'un ministre espagnol ne tendroient jamais à l'union de la France et du Portugal.

« Peu de temps aprez il arma toute sa famille pour tirer raison, disoit-il, d'une injure particulière que l'ambassadeur d'Espagne luy avoit faite, et il print une audience de la Reyne pour luy dire que S. M. ne devoit pas estre surprise de sçavoir qu'il avoit armé tous ses gens, puisqu'il cherchoit le duc de Giovinazzo pour se battre avec luy : ce qui obligea le Prince Régent d'envoyer M. le duc de Cadaval pour dissuader M. d'Oppède de l'entreprise qu'il avoit projetée, et luy déduisant toutes les raisons qui l'en devoient détourner, il promit au duc qu'il ne chercheroit pas l'ambassadeur d'Espagne pour l'affaire qui le regardoit en particulier, mais que s'il le rencontroit fortuitement dans quelque grande rue, il luy prendroit la droite et l'obligeroit à reculer dans les étroites. A quoy le duc répliqua qu'il se satisfaisoit de sa promesse, et que quant à ce qui regardoit la préférence, il feroit fort bien de la prendre, luy asseurant qu'aucun Portugais ne le désapprouveroit pas.

« Voilà, Sire, la vérité de ce qui s'est passé à Lisbonne, et de ce que je croy que Vostre Majesté a desjà esté informée. Il s'agit donc présentement de faire mention de ce qui a succédé du depuis, suppliant très humblement Vostre Majesté de m'excuser si je le fais amplement, chaque circonstance estant si digne de considération que je ne puis me dispenser de les exposer toutes à Vostre Majesté, afin qu'Elle y reconnoisse en mesme temps que, bien loin que le Prince, mon maistre, trouvast estrange la prétention de M. d'Oppède touchant la présence de l'ambassadeur d'Espagne, il ne désapprouve seulement que les moyens et la manière dont il s'est servi pour en venir à bout.

« Le duc de Giovinazzo estant prest à quitter Lisbonne pour s'en retourner à Madrid, alla incognito prendre congé du nonce, le 24e jour du mois passé, entre sept et huit heures du soir, estant dans une simple litière, suivi seulement de deux laquais, et encor sans livrée. M. d'Oppède en estant adverti, monta d'abord en carrosse, et ayant assemblé beaucoup de monde à ses gens, il les arma tous et se fit suivre de ce cortège militaire vers la porte de l'hostel du nonce, dont il se saisit de toutes les avenues par le moyen de la multitude qui le suivoit, et s'y posta pour y attendre ce ministre du Roi Catholique. Il y demeura depuis

neuf heures jusques à minuit, et, voyant que l'ambassadeur ne sortoit pas, il se fit porter à souper au milieu de la rue, et il y soupa dans son carrosse aux flambeaux.

« Cependant le nonce voyant sa maison bloquée, et craignant qu'on y fist quelque violence, ordonna qu'on en fermast toutes les portes, et mesme les fenestres ; mais croyant que ces précautions étoient trop foibles pour luy éviter l'assaut qu'il appréhendoit, il envoya faire ses plaintes au Prince Régent, représentant à Son Altesse l'affront qu'il recevoit de voir son logis entouré de gens armez disposez à y venir insulter l'ambassadeur d'Espagne qui luy étoit venu rendre visite.

« Le Prince apprenant en mesme temps, par d'autres voyes, qu'il s'assembloit beaucoup de peuple, dont les uns embrassoient le parti de M. d'Oppède et les autres se jetoient dans celuy de l'ambassadeur d'Espagne et du nonce, voyant que ces dispositions alloient introduire un divorce général dans toute la ville, il crut ne devoir rien oublier pour le prévenir. Il envoya donc dès le mesme instant le secrétaire d'État pour prier le nonce d'entretenir chez luy encor pendant quelque temps le duc de Giovinazzo, et à M. d'Oppède de se vouloir retirer ; mais quand il sortoit de chez l'un pour venir dire à l'autre ce que de quoy le Prince l'avoit chargé, il se vit assiégé de plusieurs personnes qui luy présentoient leurs armes, pensant que c'étoit l'ambassadeur d'Espagne, l'obligèrent à crier pour se faire connoistre et pour qu'on lui ouvrist le passage pour aller parler à M. d'Oppède. Étant arrivé à son carrosse, il luy dit que Son Altesse l'avoit envoyé luy témoigner qu'il souhaitoit fort qu'il se retirast à son hostel, adjoustant que s'il étoit là pour exiger quelque démonstration de préférence de l'ambassadeur d'Espagne, il devoit considérer qu'il étoit incognito, que l'heure de minuit s'approchoit, et que ces deux circonstances étoient fort opposées à la validité de sa cause, à laquelle Son Altesse ne s'entremettoit aucunement, ne l'ayant envoyé là que pour empescher autant qu'il luy seroit possible les désordres du peuple qu'il voyoit assemblé. Il répondit assez brusquement qu'il ne vouloit point perdre l'occasion qu'il avoit et qu'il s'en iroit quand il auroit exécuté le dessein qui l'avoit amené là. Le secrétaire d'État en ayant fait son rapport

au Prince, et luy rendant compte des dispositions où il avoit vu beaucoup de monde, Son Altesse, voyant par là les signes évidens qu'il donnoit de mouvoir une sédition, il jugea à propos d'envoyer de la cavalerie pour l'éviter ; et pour que M. d'Oppède n'en fust surpris, Son Altesse ordonna au secrétaire d'État de luy en donner advis avant qu'elle arrivast sur le lieu : ce qui étant exécuté, il se retira ; et le duc de Cadaval, comme général de la cavalerie, conduisit le duc de Giovinazzo chez luy à la teste de quelques compagnies.

« Le lendemain, sur les huit heures du soir, M. d'Oppède fit assembler chez luy plus de 300 personnes, dont la pluspart étoient des vaisseaux françois qui se trouvoient sur le port, et outre les armes ordinaires dont chascun d'eux étoit bien muny, il en obligea plusieurs à se charger de grenades et d'instrumens propres pour enfoncer des portes. L'ambassadeur d'Espagne, qui étoit logé dans une maison de campagne, à un quart de lieuë de la ville, ayant esté adverti de tout cet appareil, et ne doutant point qu'on en vouloit à sa personne, et que ces préparatifs n'étoient faits que pour l'envahir dans sa maison, il fit aussy tost représenter au Prince Régent le danger auquel il étoit exposé, luy suppliant de pourvoir à sa seureté.

« Son Altesse, qui a toujours usé d'une grande circonspection durant le cours de ces affaires, et voulant continuer de la mesme manière, voyant qu'il ne pouvoit se dispenser de convenir à cette prière, il trouva bon de faire écrire un billet par son secrétaire d'État à M. d'Oppède, à qui il faisoit sçavoir la demande du duc de Giovinazzo pour la seureté de sa maison, adjoustant qu'estant obligé à la procurer à tous les ministres qui sont dans sa cour, il ne luy en pouvoit refuser, et qu'il ne luy en donneroit à luy encor avec plus de plaisir toutes les fois qu'il en auroit besoin.

« Et en effet l'on envoya quelques compagnies de soldats à l'ambassadeur d'Espagne pour le garder simplement chez luy. Ayant pris son audience de congé deux jours aprez, il partit le jour suivant pour s'en aller en Espagne ; mais redoutant encor le jour de son départ de quelque entreprise de M. d'Oppède sur sa personne, il demanda une escorte de cavalerie pour le conduire

jusques sur le bord du Tage qu'il devoit passer, et c'est aussy ce qui luy fut accordé.

« Mais lorsque l'on croyoit que le départ du duc de Giovinazzo, qui fut le 28 du dernier mois, feroit cesser les troubles que l'on avoit craints, on a été nouvellement surpris de voir qu'encor trois jours aprez M. d'Oppède continuoit à se promener par les rues, étalant dans son carrosse à la veuë de tout le monde les mesmes armes à feu qu'il portoit quand il vouloit attaquer l'ambassadeur d'Espagne : ce qui cause un scandale général à un chascun, qui voyant hors du royaume la personne qu'on croyoit estre l'objet de ces préparatifs, ne savent plus qu'en songer, n'y ayant désormais aucun ministre étranger à la cour qui en puist estre le motif. »

Le ministre de Portugal en France termine ce rapport au Roi, daté de Saint-Germain en Laye le 25 novembre 1681, par des considérations sur les suites fâcheuses que pourraient avoir de pareils agissements.

APPENDICE II[1]

Au chapitre XV de son *Voyage en Portugal*[2], le chevalier Desoteux n'hésite pas à déclarer que les Portugais sont très mal partagés en écrits sur la médecine, et que, chez eux, cette science est encore dans l'enfance, quoiqu'il y ait des écoles où l'on l'enseigne dans plusieurs de ses parties. Pour m'élever contre une pareille assertion, au moins téméraire, je pourrais me borner à renvoyer à l'ouvrage du docteur Soares[3]; mais il n'est point sans intérêt de passer en revue les médecins portugais qui se sont illustrés chez nous.

Filipe Montalvo ou Filotheo Elias Montalto, de Castelbranco, dans le diocèse de Guarda, brille au premier rang. D'abord professeur de médecine dans les universités de Louvain et de Pise, il fut appelé en France par Marie de Médicis, qui avait d'autant plus de confiance en lui qu'il était juif[4]. Il devint ensuite premier médecin et conseiller de Louis XIII, et mourut à Tours en 1615.

Parmi ses ouvrages, nous citerons un traité latin sur les maladies de la tête, imprimé à Paris en 1614, in-4°, sous le titre d'*Archipathologia, in qua internarum capitis affectionum essen-*

1. Voir chap. II, p. 93.
2. T. II, p. 79.
3. *Memorias para a historia da medicina lusitana*, in-4°.
4. Voyez Gaillard, *Histoire de François Ier*, Paris, 1769, in-8°, t. VI, p. 354, 355. — Le médecin de ce prince était un Italien, Antonio Brassavola, qu'il avait nommé *Musa* (Moïse?). Luigi Francesco Castellani et Girol. Baruffaldi ont écrit sa vie. De l'autre côté du détroit, la partialité pour les médecins juifs n'existait pas moins à la cour des souverains. Nous nous croyons fondé à le penser, en voyant en 1243 Henry III combler de faveurs maître David le chirurgien. Voyez les *Rôles gascons*, t. I, p. 178, n° 1338.

tia, causæ, signa, præsagia et curatio accuratissima indagine disseruntur [1].

Amatus Lusitanus, que Barbosa, nous ne savons pourquoi, donne pour frère à Filipe Montalvo, était Portugais, comme son surnom semble l'indiquer[2]; mais son vrai nom était *João Rodrigues*, et le lieu de sa naissance Castelbranco. Amatus voyagea en France, et publia à Paris, en 1554, un Recueil d'observations médicales pleines d'intérêt, réimprimé depuis [3].

Plus tard viendront Francisco Sanches à Toulouse[4]. Le docteur Lopes, professeur de médecine à l'université de Bordeaux en 1623, et l'agrégé Manoel d'Oliveira[5]; Enrique Cuellar, qui avait étudié à Paris sous Brissot et le fameux Fernel[6]; Orobio de Castro, devenu professeur de médecine à l'université de Toulouse, puis conseiller du roi[7]. Que dire de Francisco Guilherme Casmak, né à Lisbonne d'un père normand, qui avait servi en qualité de capitaine dans les troupes portugaises? Rien, si ce n'est que le fils avait étudié á la faculté de médecine de Paris, vraisemblablement avec Diogo de Contreiras, devenu plus tard un éminent professeur à Coimbre[8].

Nous citerons encore Diogo Mourão, qui, dit Barbosa, exerça la médecine à Aix en Provence en 1629; mais il ajoute qu'il publiait à Orthez, trois ans auparavant, trois apologies en latin[9]. Or, Aix est séparé du Béarn de toute la largeur de la France

1. Barbosa, *Bibl. Lusitana*, t. II, p. 75, col. 2. — Rodriguez de Castro, *Biblioteca española*, t. I, p. 572. — De l'Ancre, *De l'Incrédulité et mescréance du sortilège*, etc., traicté VIII, p. 488, 489. — E. Carmoli, *Histoire des médecins juifs, anciens et modernes*. Bruxelles, 1844, in-8°, t. I, p. 168, 169, § CXXX.

2. On pourrait en douter en voyant De Thou appeler *Lusitanus* le jésuite Maldonat, qui était Espagnol. (*Jac. Aug. Thuani historiarum*, lib. LIII, c. III; t. III, p. 151.)

3. *Amati Lusitani curationum medicinalium Centuriæ duæ*, 2 volumes in-16. Voy. Carmoli, p. 163, § CXXVI.

4. Ses œuvres complètes ont été imprimées dans cette ville en 1636, in-4°. Ajoutez-y : *De multum nobili et utili Scientia*, quod nihil scitur; *deque litterarum pereuntium agone ejusque causis*. Lugduni, 1558, 1581, in-4°.

5. Gaullieur, *Histoire du collège de Guyenne*, ch. XXIV, XXV; p. 409, 425.

6. *Étude sur Nicolas Grouchy*, p. 69.

7. Carmoli, p. 175, § CXXXV.

8. Barbosa, *Bibliotheca Lusitana*, t. I, p. 645, col. 1 et 2; t. II, p. 161, col. 1.

9. *Ibid*, t. I, p. 681, col. 1.

méridionale, tandis que Dax est à peu de distance d'Orthez, bien que dans un autre département.

Selon toute apparence, Mourão avait étudié à Montpellier; mais la chose est plus sûre pour Fernando Mendes, né dans la province de Beira. Après avoir professé dans cette université, il fut appelé en Angleterre par la reine Catharina, femme de Charles II ; il mourut à Londres en 1724, fort âgé [1].

Jean-Baptiste de Silva, d'une famille portugaise qui a vu sortir de son sein plus d'un éminent médecin[2], mériterait bien une notice; mais il ne rentre pas dans notre cadre, étant né à Bordeaux en 1682. Nous nous bornerons donc à renvoyer à la Correspondance littéraire de Grimm [3] et à Carmoli [4].

C'est de lui que parle Voltaire dans ses beaux vers sur la transformation du sang :

> Demandez à Silva par quel secret mystère
> Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
> Se transforme en un lait doucement préparé, etc.

Pendant que Silva s'était illustré dans la carrière médicale, un autre médecin juif, le docteur Fonseca, se rendit également célèbre à Paris. Il était, comme lui, d'une famille portugaise, qui avait produit plusieurs médecins distingués. Voltaire fit aussi son éloge en le proclamant un homme savant et délié, capable d'affaires, et le seul philosophe peut-être de sa nation [5].

Échappé des griffes de l'Inquisition, il se sauva en France, et passa ensuite à Constantinople, où il devint médecin du Grand-

1. Il a publié *Studium Apollinare, sive progymnasmata medica ad Montpelliensis Apollinis laurum consequendam habita,* etc. Lugduni, 1668, in-4°.

2. Nous n'en citerons qu'un, Diogo da Silva, éminent professeur, qui, après avoir débuté à Rotterdam, vint s'établir à Paris, où il publia plusieurs ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Joannis Mesvæ Damasceni de re medica Libri tres,* 1542 et 1561, in-folio; 2° *In Hippocratis Elementa Commentarius libris duobus,* 1548, in-folio; 3° *In Hippocratis et Galeni physiologiæ partem anatomicam sagoge,* Basileæ, 1556, in-16. (Barbosa, t. I, p. 695, col. 2. — Cf. p. 696, col. 1.) Carmoli a omis J.-B. de Silos dans son *Histoire des médecins juifs.*

3. T. II, p. 254, en note.

4. *Hist.,* etc., § CL, p. 196-198.

5. *Histoire de Charles XII,* ch. III.

Seigneur. Étant sous la protection de la France, il rendit beaucoup de services à tous les Français dans cette ville. L'abbé Savin, dans ses *Lettres sur Constantinople*[1] et dans ses lettres manuscrites conservées à la Bibliothèque nationale, parle souvent du docteur Fonseca comme d'un homme avec lequel il forma une étroite liaison, dont l'amitié lui était indispensable, et qui, par ses relations intimes avec les principaux officiers de la Porte, facilita le succès de ses recherches.

De retour en France, il s'était lié à Paris avec la comtesse de Caylus et autres personnages distingués. Sa profession lui donnait entrée chez les grands, et ses talents le faisaient rechercher des hommes du premier mérite. Fonseca mourut à Paris dans un âge fort avancé.

Moins connu, un chirurgien français, Pierre Dufou, était, en 1750, appelé à Lisbonne pour occuper la chaire d'anatomie *de Todos os Santos*, devenue vacante par la mort de Bernardo Santucci. Un autre Pierre, mentionné sous le nom de *Pedro Gendron*, dans les biographies portugaises, ne mérite guère davantage[2]; mais l'apothicaire João Vigier est l'auteur d'un livre estimable[3], et l'on peut lui en conférer ce titre.

Pour ne pas fatiguer le lecteur, nous ne mentionnerons plus, avant Gomes, qu'Antonio Ribeiro Sanches, dont les ouvrages, composés en français et en portugais et imprimés à Paris et à Lisbonne (sans parler des traductions anglaises et allemandes), sont énumérés dans le catalogue de sa bibliothèque, publié l'année même de sa mort, avec un précis historique sur sa vie, par un ami, le docteur Andry[4].

Bernardo Antonio Gomes, médecin et botaniste, né à Arcos en 1769, mort en 1822, avait fait des études médicales à

1. Paris, an X (1802), in-8°, p. 5. Voyez encore les *Mémoires de monsieur le marquis d'Argens*, Londres, 1735, in-12, liv. I, p. 114; et les *Voyages du Sr A. de la Motraye*, etc. A la Haye, 1727, in-fol., ch. XIX; t. I, p. 411, ann. 1709.

2. Voyez, entre autres, le *Diccionario bibliographico portuguez* d'Innocencio da Silva, t. VI, p. 410. — A la page 23, figure un docteur portugais, Manoel Joaquim de Sousa Ferraz, qui ne doit sa place ici qu'à celle où il avait étudié, l'université de Montpellier. On en peut dire autant de Manoel Bocarro Francez, Joaquim Ignacio de Seixas Brandão, etc.

3. *Historia das plantas da Europa*, etc. Em Lion, 1818, deux tomes in-12.

4. Paris, de Bure, 1783, in-8°.

Coimbre ; reçu docteur, il voyagea pour augmenter la somme de ses connaissances, et fit un séjour de plusieurs mois en France, avant d'entreprendre, en 1816, pour la seconde fois, la traversée du Brésil, pendant le cours de laquelle il eut la bonne fortune de faire la connaissance de M. Ferdinand Denis, alors fort jeune. Le fils du docteur Gomes est mort en 1877. Il suivait les traces de son digne père, de manière à mériter le même éloge.

Nous ne saurions mieux placer qu'à la suite des médecins D. Feliz de Avellar Brotero, auteur d'un bon traité de botanique[1]. Cet homme d'un rare mérite avait habité huit ans la France. Rentré dans son pays, il devint inspecteur du Jardin botanique de Coimbre.

1. *Compendio elementar de botanica, e Noções elementares desta sciencia segundo os melhores escritores modernos, expostas na lingua portugueza,* etc. Paris, 2 vol. in-8°.

APPENDICE III[1]

Voici une liste abrégée des principaux romans de chevalerie écrits en portugais :

1. *Estoria de muy nobre Vespasiano, emperador de Roma*, in-4° goth. — 2. *Historia novamente de emperatriz Porcina, mulher do emperador Lodonis* (Luiz?) *de Roma, em a qual se trata como o dito emperador mandou matar a dita senhora por testimunho que lhe levantou o irmão do dito emperador*, etc. Lisboa, 1718, petit in-4°. Le nom de l'auteur de ce *romance* ne se trouve pas sur le titre; mais Barbosa l'attribue à Balthasar Diaz. — 3. *Historia do emperador Carlos Magno e dos doze Pares de França.* Lisboa, 1728, e Coimbra, 1732, in-8°. — 4. *Historia do grande Roberto, duque de Normandia, e emperador de Roma, em que se trata da sua concepção, nacimento, e da sua depravada vida por onde merecco ser chamado* Roberto ao Diabo, *etc.*, por Ieronymo Moraes de Carvalho. Lisboa, 1733, et 1746, petit in-4°. — 5. *Memorial das proezas da segonda Tabola Rotonda.* Coimbra, 1567, in-4°. — 6. *Triumphos de Sagramor, em que se tratão os feitos dos cavalleiros da segunda Tabola Redonda.* Coimbra, 1554, in-folio. — 7. *Memorial das proezas dos cavalleiros da segunda Tabola Redonda.* Lisboa, 1567, in-folio. Ces deux derniers romans sont de Jorge Ferreira de Vasconcellos[2]. 8. — *Historia notavel, em que se trata da vida, e valerosas obras de animoso cavalleiro andante Lançarote do Lago, extrahida das chronicas francesas por Antonio da Silva.* Lisboa, 1746, petit in-4°, ouvrage dont feu Charles Magnier[3] a nié à tort la popula-

1. Voir chap. II, p. 143.
2. *Bibl. Lusitan.*, t. II, p. 806, col. 1; *O Panorama*, vol. I, p. 14. — Voyez aussi Innocencio da Silva, *Dicc. bibliogr. portuguez*, t. I, p. 322, 323.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1847, p. 517.

rité au delà des Pyrénées. — 9. *Historia verdadeira da princesa Magalona, filha del rey de Napoles, e do nobre e valoroso cavalheiro Pedro de Provenza*, etc. Lisboa, 1367, in-4°.

Nous citerons encore un roman qui ne se rapporte au Portugal que par le pays de son héros. Ce miroir de la chevalerie errante, à mettre à côté d'Olivier de Castille et d'Artus d'Algarbe [1], n'est plus connu que par un poème anglais du xve siècle; mais il n'y a point à douter que ce ne soit une traduction d'un plus ancien roman français d'aventures qui n'a point encore été retrouvé. Toutes les fables de la chevalerie errante, combats avec des dragons et des géants, audacieux faits d'armes, dangers sans cesse renaissants, se succèdent avec une rapidité qui semble indiquée par le nom donné au paladin, qu'un auteur mieux informé eût appelé *Ferrant* [2].

Une anecdote, qui se trouve, il est vrai, répétée partout avec des variantes, semble prouver que nos romans du cycle d'Arthur et de la Table Ronde avaient été de bonne heure introduits et répandus en Portugal.

Au siège de Coria, le roi João, mécontent des services de quelques chevaliers portugais, un jour laissa tomber cette remarque : « Aujourd'hui, nous aurions eu bien besoin des chevaliers de la Table Ronde; s'ils avaient été avec nous, nous aurions pris la place. » Blessé par ces expressions, l'un des fidalgos présents, Mem Rodrigues de Vasconcellos, répondit aussitôt au roi : « Sire, ce n'était pas les chevaliers de la Table Ronde qui nous manquaient ici; voilà Martin Vasquez da Cunha, qui vaut bien Galaad, Gonçalo Vasques Coutinho, qui est aussi bon que Tristan, João Fernandes Pacheco, qui vaut bien Lancelot (et il continua ainsi ses comparaisons); enfin moi-même, je m'estime au niveau de Key. Les chevaliers ne nous ont donc pas manqué, comme vous le disiez; mais c'est le bon roi Arthur qui nous faisait défaut. »

Les romans d'origine française étaient donc bien répandus en Portugal. A ces fictions, qui côtoyaient la vérité, il convient de

1. *La Historia de los nobles cavalleros Olivero de Castilla y Artus de Algarbe.* Burgos, 1499, petit in-folio; et 1554, petit in-4°.

2. *Torrent of Portugal*, etc., edited by J. O. Halliwel. London, 1842, petit in-8°.

joindre une traduction espagnole par un Portugais d'un livre qui s'en rapprochait beaucoup, la *Crónica llamada El Triumpho de los Nueve Preciados de la Fama... nuevamente trasladada de linguage frances en nuestro vulgare castellano, por el honorable varon Antonio Rodriguez Portugal.* Imprimido en la ciudad de Lixbona por German Gallardo, a costa de Luys Rodrigz, librero del rey, etc., 1530, in-folio. Ebert, n° 9066, au mot *Guesclin*, cite une édition de la même ville, Galharde, 1510, qui pourrait bien être la même que celle-ci, mais inexactement indiquée[1]. Le choix de cet ouvrage, parmi tant d'autres du même genre, peut être expliqué par cette circonstance qu'au nombre des neuf preux figure Godefroy de Bouillon, considéré comme l'un des ancêtres des rois de Portugal de la maison de Boulogne. Toutefois, il est à remarquer qu'un autre romancier donne pour auteur de la même race un certain Clarimond, sur lequel l'histoire est muette (*A primeira parte da Cronica do emperador Clarimundo, donde os reis de Portugal descendem.* Em Lisboa, 1601, in-folio).

Parlerai-je d'un roman célèbre rangé dans le *Rimado de Palacio* de Pero de Ayala parmi les

> Libros de devancos é mentiras probadas,
> Amadis é Lanzarotes é burlas á sacadas?

Il ne manque pas d'écrivains qui attribuent cet ouvrage, devenu si populaire chez nous[2], comme ailleurs, à Vasco de Loveira, ou Lobeira, chevalier portugais du XIVe siècle ; mais l'un des derniers critiques qui se soient occupés de sa personne et de ses écrits lui dénie la paternité d'Amadis, sans s'arrêter à l'opinion de Jorge Cardoso, qui attribuait à la France la composition de l'*Amadis de Gaule*. Une pareille discussion littéraire pourrait être prolongée indéfiniment ; nous nous bornons à renvoyer à la *Nouvelle Biographie générale*, t. XXXII, col. 71, 72 ; au journal *O Panorama*, vol. II, p. 123, 124, 139, 140, à l'*Opusculo* de

1. Cf. Innocencio da Silva, t. I, p. 260, 261.

2. A n'en citer qu'un seul exemple pris chez nous, au milieu du XVIe siècle, le sire de Gouberville prenait plaisir à lire tout haut à ses serviteurs *Amadis de Gaule*, comment il vainquit Dardan. (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1878, p. 159.)

Manoel Odorico Mendes; Lisboa, 1860, in-8°, et à l'ouvrage de M. Eugène Baret : *De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au* XVIe *et au* XVIIe *siècles*, édit. Paris, 1873, in-8°.

Nous puiserons aux mêmes sources pour ajouter à cette notice du cycle des Amadis.

Francisco de Moraes était venu à Paris au temps de François Ier en qualité de secrétaire d'ambassade, durant une mission confiée à D. Francisco de Noronha, deuxième comte de Linhares. Moraes quitta la France sous le règne de D. Sebastião, et rentra en Portugal. On y croit encore qu'il est l'auteur de *Palmerin d'Angleterre*, et l'on a mis sur le compte de sa modestie l'hypothèse d'un original français [1].

1. *Bibl. Lusit.*, t. II, p. 209. — *Dicc. bibliogr. portug.*, t. III. p. 14-16. — *Nouv. Biogr. gén.*, t. XXXVI, col. 438, 439. — Baret, *de l'Amadis de Gaule*, p. 40.

APPENDICE IV[1]

§ I

OBSERVATIONS SUR LE COMMERCE A RESTABLIR EN PORTUGAL[2], PAR LE SIEUR DU VERNOY, CONSUL DE FRANCE A LISBONNE

« Soit en supposant que des intérests solides eussent liez la France avec le Portugal, ce qui est traité au mémoire précédent, soit en attendant que ces liaisons soient formées, il faut profiter du temps pour établir en Portugal tout le commerce que la situation des affaires permettra.

« L'état présent de cette affaire est que les Anglois s'y sont emparez de presque toutes les branches du commerce, et que par des moyens anciens et secrets ils commercent encore plus avantageusement au Brézil. Quelques autres nations, comme Hollandois et Italiens, concourent avec les Anglois; ceux-ci les craignent peu et les souffrent.

« Les François s'en sont retirez et en sont presque exclus; nos tentatives y seront fort appréhendées des Anglois, parce qu'elles peuvent être suivies de grands succez pour nous et contre eux: ainsy il faut s'attendre à de puissants efforts contre nostre commerce et de la part de l'État d'Angleterre, et de celle de leurs riches négociants; mais ces obstacles ne doivent pas faire désespérer de réussir.

« On ne sauroit faire un mystère d'État du dessein que nous avons de renouer le commerce avec le Portugal; tout ce qu'on y peut faire à cet égard est d'en parler et de conduire doucement et tacitement les moyens d'avancer insensiblement.

1. Voir chap. III, p. 169.
2. Correspondance de Portugal, vol. LXXII, fol. 146, mai 1737.

« On parle de commencer par signer un traité de commerce avec le roy de Portugal. Cet expédient paroist contrarier les principes que je viens de poser; cependant il tombe dans une autre considération qui l'emporte et que voicy.

« Il faut encourager publiquement nos marchands de Roüen, de Nantes, de Bordeaux et de Lyon à envoyer en Portugal, à faire des fonds et surtout à établir à Lisbonne d'excellents commissionnaires, même à y aller eux-mêmes; car Savary, autheur excellent sur le commerce, attribue principalement le dépérissement du nôtre, en Portugal, à la négligence et à l'impatience françoise, qui dégoûtèrent de ce commerce par les tromperies des facteurs et les banqueroutes qu'elles causèrent de son temps.

« On peut donc distinguer icy l'annonce et l'ouverture de ce commerce, qui doivent être publiques, d'avec l'exécution, qui doit être plus secrette, surtout par les moyens efficaces qui y seront employez.

« Le traité de commerce à signer renouvelleroit les anciens traitez. M. Dacunha prétend que le traité de 1667 n'ayant point eü d'exécution pour la ligue qu'il formoit entre nous et le Portugal contre l'Espagne, les avantages y stipulez pour le commerce n'ont pas dû avoir d'exécution. Il est facile de réfuter ce mauvais raisonnement; mais la prudence veut qu'on laisse tomber tout sujet d'aigreur, lorsqu'il ne s'agit que de concorde et quand même on devroit se montrer plus obligé qu'on n'a sujet de l'être en effet.

« Cette confirmation des précédents traitez ôteroit donc toute équivoque et feroit un bon effet sur nos marchands.

« Je serois d'avis que si on y ajoutoit de nouveaux avantages réciproques, on fît sur cela une distinction qui paroistra peut-être bizarre, mais qui n'est pas impraticable ny sans exemple. Le roy de Portugal peut même entrer dans nos raisons particulières.

« Je proposerois que les avantages qu'on y proposera au roy de Portugal fussent publics et contenus dans le corps du traité;

« Et que les nouveaux avantages qui nous seront accordez le fussent par des articles séparez.

« La raison en est effectivement qu'il faut faire sonner très haut ce peu de clauses avantageuses qu'on peut accorder aux Portugais, et cacher les nôtres, qui seront réelles. Les Anglois et Hollandois nous croiront dupes de ce traité, et les Portugais, peuple aisé à flatter, se croiront fort avantagez par nous ; ceux-cy ayderont à faire taire les premiers.

« Et dans le détail de l'exécution on pourra croire que ceux de nos marchands qui profiteront les premiers de ces nouveaux avantages n'y vont que par des cédules particulières, dont on ne peut se plaindre absolument entre nations amies. L'effet de ces traitez qui consistera à fournir de meilleures marchandises et à meilleur compte, mettra bientost la nation portugaise dans le parti de nos marchands.

« A l'égard de ces avantages réciproques, j'en ay plusieurs mémoires que m'ont fournis M. Fagon et quelques autres personnes. M. de Fénelon a pris la peine aussi de me faire part d'excellentes idées qu'il a sur cela.

« L'introduction de nos draps, si nous l'obtenons, est un de ces articles à tenir secret, parce que l'opposition y est grande.

« A l'égard des avantages à accorder au commerce du Portugal, cela se réduit à modifier les droits sur leur cacao, en attendant que les cacayers soient replantez dans nos isles.

« On regarde comme impraticable de prendre des vins et des sels de Portugal. Si cependant il estoit vray qu'avec peu de ces marchandises acceptées on y envoyât des nôtres au centuple, il faut en mépriser la difficulté. Les Anglois, pour 400,000 livres de vins qu'ils prennent en Portugal, en retirent pour 10 millions de cruzades.

« Une nation vaine et peu solide se vante du peu qu'elle croit gagner, et n'aperçoit pas les profits des autres.

« Si l'effet en étoit grand, je demande donc pourquoy on n'auroit pas la hardiesse de passer par-dessus ces règles ordinaires du commerce, de ne pas prendre aux étrangers les denrées dont nous avons à revendre.

« Nous avons des provinces qui manquent de vin, comme Normandie, Picardie et Flandre : on pourroit y prendre des vins de Portugal concurremment avec les Anglois.

« Ceux-cy y ont donné l'avantage de tenir les droits de doüane pour ces vins au tiers moins que ceux de France.

« On pourroit fixer ces droits en France sur le même pied, et même au-dessous de ceux qu'y ont mis les Anglois. Quand même on ôteroit tout à fait ces droits comme on a fait pour ceux de quelques vignobles de France (Langres), en vérité, il n'y auroit pas grand' chose à craindre de cette consommation ; car ces vins sont si mauvais qu'ils se deffendent d'eux-mêmes.

« On pourroit aussi leurrer les Portugais de quelques avantages pour leurs sels.

« On vanteroit beaucoup de telles faveurs, qui nous rendroient en Portugal plus chéris encore que les Anglois par les circonstances de notre sacrifice.

« A l'égard du détail de la conduite à tenir en Portugal pour le débit de nos marchandises, il est certain que pour y donner faveur il faut de l'appuy, du secours et du mystère, en sorte que les Anglois n'en prennent pas trop tost l'éveil.

« J'ay vû les propositions de quelques gens à argent qui feroient une entreprise considérable et qui demandent au Roy des secours d'argent.

« J'oseray dire que de telles gens ne feront que gâter l'entreprise, surtout dans les commencemens. Accoutumez aux gros profits sans peine, ils vendent toujours plus cher ; ils sont moins bien servis par leurs gagistes, ils écartent le nombre des petits marchands qui font réüssir le commerce par économie et par un travail assidû ; et quand ils ont vu les petits prospérer, ils disent que le commerce est perdu dans une telle place, parce qu'il ne s'y fait plus de fortunes si subites.

« Il faut que le Roy ayde ce commerce dans le commencement ; mais il faut ménager les finances sur cela, il faut s'y fier à quelqu'un et que ce travail soit conduit par des agents intelligents et secrets. Une somme de 100,000 livres en dépôt chez un banquier à Lisbonne, et aux ordres d'un ordonnateur, seroit plus que suffisante pour dédommager à propos, pour soutenir et encourager les premiers commerçants de toutes sortes qui viendroient à Lisbonne enlever les pratiques des Anglois dans le débit des marchandises que nous pouvons absolument donner au même

prix qu'eux, et où il faudroit se mettre en vogue par un rabais de quelque chose.

« Une grosse compagnie ne demande point la même chose ; elle veut un gros fond au Roy, dont elle retirera le profit ou qui portera toute la perte; la conduite, l'événement et le mystère n'annoncent pas le même bien pour cette proposition, qu'à celle où le Roy ayderoit le commerçant en connoissance de cause et en conséquence de ses bons ou mauvais succez. »

§ II

MÉMOIRE SUR LE COMMERCE DE PORTUGAL ET DES AVANTAGES QUE LA FRANCE POURROIT EN RETIRER [1]

« Ceux qui ont déjà écrit sur le commerce du royaume de France avec le Portugal, conviennent tous qu'il a été autrefois très considérable et très avantageux aux négociants français et aux fabriques de ce royaume, mais que l'infidélité de leurs commissionnaires à Lisbonne a été la cause de la ruine et perte entière de ce commerce. Dans le temps qu'on a écrit sur cette matière, cette raison pouvoit être une des causes du délaissement de ce commerce ; mais comme on avoit pû remédier à la mauvaise pratique des commissionnaires, et que cependant on n'a pas veû relever ce commerce, on peut encore mieux en attribuer la perte aux avantages que les Anglois ont sceu s'y procurer par les traités, et en établissant à Lisbonne des maisons de leur nation, de toute solidité pour le négoce et la correspondance, munis de grands crédits et des fonds capables de faire échouer tous ceux qui voudroient l'entreprendre sans être nantis des mêmes facultés.

« Les Anglois, pour éloigner davantage les François de ce commerce, l'ont rendu difficile à ceux qui ne sont pas en état d'y employer un gros fond, en introduisant dans le Portugal et ses colonies des longs crédits, et donnant à l'acheteur un terme fort long pour le payement des marchandises : ce qui a rebuté le négociant françois dont les facultés ne sont pas proportionnées à

1. Correspondance de Portugal, vol. LXXVI, fol. 246; du 11 avril 1741. M. de Chavigny.

celles des Anglois, qui ont déjà et depuis longtemps ramassé des richesses immenses dans le Portugal, par le trafic qu'ils y font en denrées et productions de leur pays, qu'ils répandent également dans les vastes colonies portugaises, d'où ils retirent des retours qui leur produisent des profits considérables; on peut en juger par le grand nombre de maisons angloises établies à Lisbonne, par le génie borné de la nation portugaise, sans arts, manufactures ni commerce de leur propre chef, par les trois flottes considérables qui partent de Lisbonne et y arrivent tous les ans du Rio-Janeiro, de la Bahia et de Fernamboucq, où elles portent leur charge de manufactures et productions de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et d'Hollande, et rapportent chaque voyage au moins 70 millions de livres tournois en or effectif, en outre quantité de diamants, topazes et autres pierres précieuses, des sucres, tabacs, cacao, café, salceparillha, clou de Maranhon, et des cuirs en poil tanés et salés.

« Pour procurer à la nation françoise les moïens de reprendre le commerce de Portugal et de le faire avec la mesme aizance et les mêmes avantages que le font les nations estrangères, j'estime qu'il est absolument nécessaire d'obtenir du Portugal le privilège d'establir deux pacquets-boates françois avec les mêmes prérogatives que les Anglois y ont estably les leurs, lesquels deux pacquets-boates navigueront constamment, l'un entre Lisbonne et le port de Cette ou d'Agde, en Languedoc, et l'autre entre Lisbonne et Bayonne, ou Bordeaux.

« De plus, il est essentiel d'obtenir que les marchandises venant de France à Lisbonne, destinées pour un autre lieu, pourront être reversées dans un bâtiment françois qui servira d'entrepôt sur la rivière de Lisbonne, d'où les propriétaires et commissionnaires pourront les faire décharger de bord à bord pour les lieux de leurs destinations, sans en payer aucun droit, auquel elles ne seront sujettes qu'autant qu'on voudra les débarquer à terre.

« Plusieurs considérations, qui toutes tendent à rendre ce commerce facile et avantageux aux François, doivent porter à demander que cet entrepôt soit accordé sur la rivière de Lisbonne; mais au cas de quelque difficulté insurmontable, il est important de l'obtenir du moins dans la ville de Lisbonne.

« Dans un mémoire que j'ay envoyé le 14 octobre 1731, j'ay fait voir les avantages que le commerce et la navigation de ce royaume peuvent retirer de l'établissement des pacquets-boates françois dans Lisbonne, et des raisons dont on peut se servir pour faire agréer cet établissement à S. M. portugaise. La nécessité d'un entrepôt n'est pas d'un moindre objet : il est facile de le comprendre, et cependant ces deux articles ne paroissent pas pouvoir rencontrer de la part de la cour de Portugal de grandes oppositions, si les Anglois et les Hollandois n'y portent obstacle ; mais quand bien même le Portugal accorderoit à la France un traité raisonnable avec l'avantage de l'établissement des pacquets-boates et d'un entrepôt, il ne faut pas s'attendre pour cela de voir renaître le commerce de France avec le Portugal de façon à devenir aussi considérable qu'il l'estoit autrefois, ou qu'il peut se faire, si on ne se sert d'autres moïens que celuy de laisser à chaque particulier la liberté de le faire selon l'étendue de ses facultés, parce que les Anglois, en changeant en Portugal l'ordre des payements, comme il a été déjà dit, ont rendu ce commerce très difficile, ou plutôt impraticable à tous ceux qui n'ont pas un gros fonds et un double fonds pour y employer, sans quoy il n'est guère possible de pouvoir le faire avec profit pour le négociant qui l'entreprendra en son particulier, ny avec succès pour procurer aux fabriques et manufactures du royaume la consommation qu'ils devroient en attendre.

« C'est pourquoy et pour surmonter toutes les difficultés que les Anglois pourroient faire naître aux François dans ce commerce, et afin que le royaume profite sans tarder de tous les avantages que le traité peut luy procurer, il sera nécessaire d'établir une compagnie pourveuë d'un million de livres de fonds pour faire ce commerce, sans défendre aux particuliers qui voudront le faire pour leur compte propre.

« Le Sr Barry, négociant à Agde, offre des moïens aisés et faciles pour former cette compagnie, sur deux différents projets.

« Le premier de ces projets est d'établir la compagnie en la manière ordinaire, où tous les intéressés auront part au gain et contribueront à la perte pour l'intérêt qu'ils y auront pris, en empêchant néanmoins la mauvaise pratique de la négociation

des actions sur un plus haut pied qu'elles porteront de capital.

« Le remboursement de 800,000 livres de capital que la province de Languedoc fait à ses rentiers chaque année, est très favorable pour trouver promptement le fonds nécessaire à cette compagnie. La plupart desdits rentiers seront très aises qu'on leur ouvre ce moïen pour y employer leur argent, qu'ils sont embarrassés pour faire valoir.

« Le second projet de l'établissement de cette compagnie est de permettre à quatre habiles négociants de confiance, qui en seront nommés les directeurs, de faire une loterie d'argent dans le royaume, d'un capital de dix à douze millions de livres, sur le plan que le sieur Barry propose de donner, par lequel, agissant uniquement pour le bien public et différemment de tous les plans de loterie qui ont paru jusqu'à présent, il prétend qu'il n'y aura aucun perdant, que tous ceux auxquels il sera échu des lots en seront payés d'abord, la loterie tirée, sous la déduction de 12 pour cent, et ceux des intéressés en ladite loterie qui n'auront tiré aucun lot, seront dans un certain temps remboursés de leur mise par les profits que cette compagnie aura lieu de faire dans le commerce de Portugal et ses colonies, en sorte que le fonds capital de cette compagnie, deschargé dans les suites, et de faire aucune répartition de ses profits, ils pourront estre employés à différents usages louables et nécessaires pour le soulagement du peuple et pour l'aggrandissement du commerce, en y introduisant plus de facilité et de consommation[1]. »

§ III[2]

MARCHANDISES DE PORTUGAL IMPORTÉES EN FRANCE

En possession de nombreuses colonies, notamment du Brésil, le Portugal exportait une quantité considérable d'oranges pour

1. Les Mémoires du Sr Barry, annoncés dans une lettre au cardinal Fleury, en date du 11 avril 1741 (Correspondance de Portugal, fol. 240) ne se trouvent pas dans le volume.

A la suite de ces divers projets, fut conclu un nouveau traité de commerce en 39 articles entre la France et le Portugal, le 7 décembre 1745. (*Ibid.*, vol. fol. 175-184.)

2. Voir chap. III, page 170.

la Normandie[1], et recevait en échange des grains en abondance.

Dans le XVIIe siècle, l'orange de Portugal était si estimée, qu'elle faisait un présent digne d'être offert aux enfants des rois. « Monsieur me vint voir, dit dans ses Mémoires la duchesse de Montpensier; il me donna des oranges de Portugal. » Molière, faisant la description de la comédie des fêtes fameuses données à Versailles en 1668 par Louis XIV, remarque que d'abord « on vit sur le théâtre une collation magnifique d'oranges de Portugal et de toutes sortes de fruits dans trente-six corbeilles[2]. »

Une lettre de Colbert au cardinal Mazarin, qui témoigne des efforts infructueux du célèbre intendant pour procurer à son maître les premières oranges de Portugal destinées à la reine, nous fait encore mieux connaître le prix que l'on y attachait en 1660. Il s'était entendu avec les commis de la douane de Rouen pour avoir chaque année les deux cents premières oranges au prix de 6 livres l'une; et ce n'est pas tout : il avait encore un intérêt, à la foire Saint-Germain, dans une boutique où l'on débitait cette sorte de fruit[3].

Une autre lettre de Lombard à Colbert, datée de Bordeaux le 6 janvier 1661[4], nous montre les négociants de cette place attendant les navires de Lisbonne avec les oranges de Portugal. Il arrivait aussi des caisses de citrons à La Rochelle, de cardes à carder, et du vin de Madère à Rouen[5], et encore des oranges et du vin de Chamurca, destinés en 1757 au secrétaire d'État Rouillé[6].

Au commencement du XVIIIe siècle, une importation d'oranges à Nantes, par une tartane portugaise, donna naissance à une prétention du capitaine du château, qui réclamait 200 de ces fruits comme lui étant dus en raison de sa charge. Le maître se plai-

1. Archives municipales de la ville de Rouen; registres des délibérations, procès de 1491-92, 1494-95. Voyez le Mémoire d'E. de Fréville, t. I, p. 295.

2. Le Grand d'Aussy, *Histoire de la vie privée des François*, t. I, p. 250.

3. *Lettres de Colbert*, t. I, p. 426.

4. Bibliothèque nationale, Colb. 102, fol. 45 recto.

5. E. de Fréville, t. I, p. 359. — Reg. du Cons. de comm. F. 12, 61, fol. 8 recto, séance du 21 janvier 1717; et F. 12, 63, fol. 149 verso, séance du 6 septembre 1718.

6. Correspondance de Portugal, vol. LXXXIX, fol. 58.

gnit à l'envoyé de son pays, et l'affaire suivit son cours [1]. La même année, on trouve des négociants italiens, du nom de Barducci et Giudicci, établis à Lisbonne et demandant un passeport pour faire venir en France de l'île de Madère, un navire chargé de sucres, citrons et autres fruits ; ils l'obtinrent, à l'exclusion des sucres [2].

En 1568, le commerce de cette denrée coloniale paraît avoir été surtout entre les mains des Portugais : cette année-là, on leur en capturait 400 caisses [3] ; mais vers la fin du siècle suivant, nos voisins étendaient la main sur cet article. En 1680, les Savoyards (c'est-à-dire les Piémontais) portaient les soieries en Portugal, et rapportaient les sucres en Italie [4].

Le sel de Portugal était un article d'exportation considérable et redoutable aux produits de nos salines. Le 18 août 1662, Colbert écrivait au résident de France, à Stockholm, de faire convenir les ministres de Suède de substituer notre sel à celui d'Espagne et de Portugal, et il prenait des mesures en conséquence [5].

Un siècle plus tard, cette branche de commerce subsistait encore. En 1765, un navire portugais, chargé à Setubal de sel et de fruits, à destination de Dieppe et de Dunkerque, était mis en embargo pour refus de droit de fret [6].

§ IV [7]

EXTRAITS DES REGISTRES DU PARLEMENT DE PARIS

Vers l'année 1380, des marchands d'Amiens et d'Abbeville, dont le principal était un certain Adam de Bans, avaient, de com-

1. Correspondance de Portugal, vol. XLII, fol. 34, 294, ann. 1701.
2. Reg. du Cons. de comm., F. 12, 55, fol. 220 verso, séance du 17 octobre 1710.
3. Ms. de la Bibl. nat., fonds Colb. 24, fol. 175. — *Quadro elementar*, etc., t. III, p. 405.
4. Mémoires de M. de Guénégaud, Ms. de la Bibl. nat., 7120, fol. 179 recto, note marginale.
5. *Lettres de Colbert*, t. II, 2e part., p. 413, 415. Cf. p. 424.
6. Correspondance de Portugal, vol. XCV, fol. 86. Cf. 114, 115, 121, 234.
7. Voir chap. III, p. 172.

pagnie, expédié pour Lisbonne des blés et des draps : des sujets du roi de Portugal, on ne sait trop de quel droit ni à quelle occasion, s'étaient emparés de cette marchandise, Adam de Bans et ses associés, prétendant qu'elles avaient été prises *par roberie*, c'est-à-dire volées, demandèrent justice au chancelier et aux autres officiers du roi de Portugal ; mais leur demande fut rejetée. Alors ils s'adressèrent au parlement de Paris pour obtenir des lettres de marque, c'est-à-dire le droit d'opérer une saisie par droit de représailles, sur les biens et denrées des Portugais que le commerce appelait en France. Le droit de marque ayant été accordé par la cour, les co-associés mirent arrêt sur des marchandises portugaises qui venaient d'être débarquées à Harfleur. A leur tour, les possesseurs de ces marchandises portèrent plainte devant le parlement de Paris. La procédure ayant été entamée, les parties firent valoir leurs raisons.

Dans une première audience, le 4 février 1384, l'avocat des marchands français exposa ses raisons de la manière suivante : Les Portugais ont réclamé contre la saisie de leurs marchandises, au nom des anciennes alliances qui existent entre les deux pays de France et de Portugal ; mais, plus les rois de France ont accordé de faveurs aux Portugais, plus ces derniers se sont montrés hostiles envers les Français ; ils ont fait alliance avec l'Angleterre, et tandis que leurs marchandises sont, en France, exemptées de tout impôt, les marchandises françaises sont soumises, en Portugal, à des droits onéreux. — Les Portugais invoquent un privilège en vertu duquel le droit de marque ne saurait leur être appliqué ; mais ils ne peuvent produire la charte originale de ce privilège, ils n'en ont montré qu'un *vidimus ;* et en supposant même que ce privilège existe, il se borne à interdire aux sujets du roi de France d'user du droit de marque contre les Portugais, sans une autorisation spéciale ; en outre, il ne serait pas valable pour le cas présent, attendu qu'il y a eu déni de justice de la part du chancelier et des autres officiers du roi de Portugal. Enfin, l'avocat des Amiénois invoqua contre leurs adversaires divers moyens de nullité tirés de la procédure.

L'avocat des Portugais répliqua le même jour : La marque,

dit-il, est contraire au droit divin, au droit civil et au droit canonique. Parmi les marchands portugais dont les biens ont été saisis, plusieurs sont clercs mariés, d'autres non mariés ; contre ces derniers, il était absolument illicite de procéder par droit de marque. Dans les relations commerciales de peuple à peuple, la marque ne peut être appliquée qu'en vertu d'un commun accord, et le roi de Portugal, ainsi que ses sujets, n'ont jamais consenti à ce qu'elle fût exercée contre eux. Elle ne peut d'ailleurs avoir lieu que dans le cas où les biens de la partie adverse auraient été enlevés frauduleusement : or, les biens des marchands d'Amiens et d'Abbeville ont été saisis par les gens du roi de Portugal, en vertu d'un arrêt judiciaire, et non par fraude et guet-apens. — De plus, les mêmes marchands ayant réclamé par voie de justice ont obtenu sentence contre ceux qui avaient pris leurs marchandises. Cette sentence a été confirmée par le roi de Portugal ; mais on n'a pu encore procéder contre tous les condamnés ou leurs héritiers, et les marchands d'Amiens et d'Abbeville n'ont point attendu les délais requis à cet égard. — Quant au privilège octroyé aux Portugais par le roi de France, de ne pouvoir être saisis par marque, l'original en est resté à Harfleur. — D'ailleurs, ajoute l'avocat, et cette raison est curieuse à relever pour l'histoire commerciale du XIVe siècle, les marchands portugais, entretenant avec la France des relations beaucoup plus suivies que tous les autres marchands étrangers, ce serait les traiter avec dureté que de les soumettre à la marque, et la mesure arbitraire qui les a frappés récemment a eu des suites fâcheuses ; car, depuis lors, les Portugais ont cessé de venir commercer en France, et les Français d'aller en Portugal. — Enfin, l'avocat conclut à ce que les marchands d'Amiens et d'Abbeville aillent réclamer en Portugal l'indemnité à laquelle ils prétendent, et à ce que les Portugais soient remis en possession des marchandises saisies à Harfleur, en donnant caution, ce qu'ils ont proposé de faire [1].

Le mercredi 16 mars 1384, fut rendue la sentence définitive. Elle porte que les deniers provenant de la vente des marchan-

1. Archives nationales, section judiciaire, Parlement de Paris, *Conseil*, reg. V, fol. 32 r° à 33 r°, vol. 34 r° et fol. 168 r°.

dises saisies à Harfleur, seront délivrés aux marchands d'Amiens, qui donneront caution de les restituer aux Portugais, si, dans les dix mois à partir de la date de l'arrêt, satisfaction leur est donnée par le roi de Portugal pour la somme de 3,441 livres 4 sous tournois, qu'ils réclament et qui leur est due comme dédommagement de leurs pertes.

Les registres du parlement contiennent, sous la date du 25 juin 1395, les pièces d'un autre procès entre les Portugais et les marchands d'Amiens. Voici l'analyse sommaire de ces pièces, donnée par Augustin Thierry : Un Portugais, Luiz Martinez, avoit été mis en prison par le sénéchal de Ponthieu, pour des motifs qui ne sont point énumérés; les Portugais, par représailles, s'emparèrent d'un navire frété par des marchands d'Amiens. A la nouvelle de cette prise, des lettres furent adressées par le roi de France au roi de Portugal, pour réclamer, conformément aux traités qui existaient entre les deux nations, la restitution du navire et la mise en liberté de l'équipage; le roi de Portugal refusa, et alors les marchandises que Luiz Martinez avaient apportées en France furent saisies et mises sous le séquestre. Plus tard, un accord intervint, et il fut convenu que les marchands amiénois donneraient au roi de Portugal cent francs comptant pour la rançon de ceux des leurs qui avaient été pris ; que de plus ces prisonniers seraient envoyés au duc de Lancastre, qui devrait les mettre en liberté, après avoir reçu des Amiénois une nouvelle somme de huit cents francs. Les Amiénois payèrent les sommes demandées, et firent sortir Martinez des prisons du sénéchal de Ponthieu; mais l'équipage du navire prisé continua d'être détenu, et Martinez poursuivit le procès. Les Amiénois portèrent plainte au Parlement, qui ordonna une enquête. On ignore comment se termina l'affaire [1].

« I. Ce jour sur certain débat ou question meue entre aucuns subgez du roy de Portugal, d'une part, et le gouverneur et autres de la ville de La Rochelle, d'autre part, devant maistres Gieffroy de Peyruce et Symon de Nanterre, commissaires députez à ladicte cause de la sentence interlocutoire desquelx

1. Arch. nation., section judiciaire, Parlement de Paris, *Conseil*, reg. x, fol. 558 r° et v°.

commissaires de la partie desdiz de La Rochelle a esté appellé céans, les présidens et autres conseillers du roy estans cedit jour en la chambre de parlement, ont offert à Thuribie de Saint-Faconde, escuier et message du roy de Castelle en cette partie, fere et administrer aux dictes parties bonne et briève justice, et icelles parties oïr sommièrement et de plain sur le principal, l'appellation mise au néant, sans amende, et à cest appoinctement ont bien voulu obtempérer lesdiz de La Rochelle. Ce faict la court, ou Messrs estant en icelle, ont appoinctié que adjournement, en cas d'appel, soit bailliez auxdiz de La Rochelle à l'encontre desdiz de Portugal, ou cas qu'ils ne vouldront obtempérer à l'offre audit Thuribies. » (Septembre 1408. x^a^ 1479, fol. 43 recto.)

« II. Sur certainne requeste fecte par Turribieu Ferrandes, Portugaloiz, d'une part, et plusieurs habitans de La Rochelle d'autre part, sur ce que led. Turribieu demandoit, pour faire l'enqueste, commissaire d'Espaigne ou de Portugal, appoinctié est que lesd. parties auront en commissaire un François et se led. Turribieu pour les Portugaloiz wellent avoir adjoint aucun autre que du païz de France avoir le pourront. (Mars 1408. x^a^ 1479, fol. 68 recto.)

« III. A conseiller l'arrest d'entre Turribius Ferrando, Espaignol, d'une part, et Messire Guillaume de Han, chevalier, et autre de La Rochelle, d'autre part, non est conclu.

« A conseiller l'arrest d'entre Turribius Ferrando, Espaignol, d'une part, et Messire Guillaume de Han, chevalier, et autre de La Rochelle d'une part, sur le plaidoié du premier jour de décembre 1410.

« Il sera dit que les enquestes faites au royaume sont receues dès maintenant, sauf à bailler lettres, reprouches, contrediz et salvates ; et quant à celle d'Espaigne, ne sera pas de present receue, mais sera recolée par un officier royal *cum adjuncto ad partes*, se lesd. d'Espaigne wellent. Et sur ce ont délay d'en dire leur volonté de cy à mercredi prouchain ; et se devant led. jour ne dit led. Turribius pour ceulx d'Espaigne sa volenté, le procès sera jugé par les enquestes fètes en France. (May 1412. x^a^ 1479, fol. 159 recto.)

« IV. Ce jour, la court a donné provision à Loïs Martin et autres marchans de Portugal, demandeurs de quatre cens livres tournois, à prendre sur messire Guillaume de Han et autres de La Rochelle, défendeurs, pour recoler leur enqueste faicte en Espaigne, en baillant bonne et seure caution. (May 1411. xᵘ 1479, fol. 161 recto.)

« V. A conseiller l'appoincter d'entre Turribius Ferrando et autres Portugaloiz de part, et messire Guillaume de Han, chevalier, de part, sur le plaidoié du xviijᵉ de aoust cccxj, après disner.

« Il sera dit que lad. somme sera délivrée audit Turribius ou nom qu'il procède, nonobstant l'opposition dud. chevalier, dont la court le déboute. Et réserve aud. chevalier de recouvrer contre ses consors en fin de cause, ce qu'il apartiendra. Et préfixe aux jours ordinaires de Xaintonge prouchain. (Septembre 1411. xᵘ 1579, fol. 172 ou recto.)

« VI. Ce mesme jour a esté appoincté en la chambre des requestes en la cause d'entre Thuribius Ferrando et le procureur du roy, demandeurs ou nom qu'ilz procèdent d'une part, et maistres Denis de Saint-Lo et Symon le Gras, procureurs de messire Guillaume de Han, chevalier, et autres deffendeurs, d'autre part : c'est assavoir que lesd. deffendeurs bailleront, se bon leur semble, contrediz de lettres produictes par led. demandeur ; et pour ce fere est préfigé terme ausd. deffendeurs pour toutes préfixions et délays jusques à lundi après *Misericordia Domini* prochain venant, et ce fait lesd. demandeurs bailleront salvacions au contraire, se bon leur semble. (Avril 1416. xᵘ 1480, fol. 87 verso.)

« VII. Entre Guillaume le Gentilhomme, maistre de la nef, de saint Teuf de la rivière de Reuse en Bretaigne, Pierre le Clerc, Guillaume Petit et autres leurs consors, demandeurs et requérans le proufit de deux défaux par eulx obtenuz en la court de céans à l'encontre de Jehan Alfonse, Alfonse Cave et Wasque Gil, de Portugal et d'Algarbe, défaillans, leur estre adjugié d'une part, et lesdits défaillans d'autre. Il sera dit que la court par vertu des dits deux défaux adjuge ausd. demandeurs à l'encontre desd. défaillans tel proufit : c'est assavoir que les dommaiges et

intérestz esquelx lesd. défendeurs ont esté condemnez, par arrest de lad. court, seront tauxez par lad. court ou les commis d'icelle, sur la déclaration par iceulx demandeurs, baillés devers lad. court, à telle somme que raison donra. Et sont lesdits défendeurs décheuz, forcloz et déboutez de toutes défenses et diminucions, s'aucunes en avoient au contraire. Et si condamne la court lesd. défendeurs et défaillans ès despens desd. défaulx, la tauxation d'iceulx réservée par devers elle. (May 1412. x^a 1483, fol. 27 verso.) »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

RELATIONS SOCIALES ENTRE LA FRANCE ET LE PORTUGAL

I

Origines de la monarchie portugaise. — Élément français dans la population du Portugal. — Relations entre ce pays et le nôtre au XIIIe et au XIVe siècle. — Joûtes entre Français et Portugais. — Portugais à la cour de Bourgogne. — Louis XI et Affonso V. — Règne de D. João II; fêtes à l'occasion du mariage de son fils; légende du Chevalier au Cygne.. 1

II

Duarte Galvão en France; offre d'un seigneur français au roi D. João II d'aller le servir en Afrique. — Aventure de Pedro Barreto. — Arrivée en France de la veuve de D. Manoel, le roi fortuné, remariée à François Ier. — Entrée d'un ambassadeur portugais à Paris; inclination du roi pour les Portugais. — Portugais figurant dans des cérémonies de la cour de France; Brantôme à Lisbonne; introduction du tabac en France..... 20

III

Un prétendant portugais au XVIe siècle; aventures, vie et mort de D. Antonio, prieur du Crato, principalement en France. — Destinée de ses fils et descendants..... 27

IV

Portugais réfugiés à la suite du prieur du Crato; colonie portugaise à Paris sous Henri IV et Louis XIII. — Un faux D. Sébastien dans cette ville. — Établissement, à Lisbonne, de la confrérie et de l'église de Saint-Louis-des-Français; maison des capucins de cette nation. — Participation du cardinal de Richelieu à la restauration du Portugal en 1640; officiers français au service du Portugal..... 38

V

Guerre entre le Portugal et l'Espagne; les Espagnols objets, chez nous, de la risée publique. — Éloge des ministres portugais dans les différentes cours de l'Europe; portrait et aventures de l'un d'eux, le marquis de Cascaes; son fils lui succède. — Style outré reproché aux Portugais..... 45

VI

Nouvel envoi d'officiers français en Portugal; agents secrets du Portugal à Bordeaux. — Négociations entre les deux pays au milieu du XVIIe siècle. — Le maréchal de Schomberg en Portugal; l'ingénieur Manesson Mallet; le maréchal de Chamilly et les *Lettres portugaises* 52

VII

Saisie d'une brochure politique, en partie relative au Portugal; arrestation du traducteur et de l'imprimeur; ils trouvent un asile chez l'ambassadeur. — Arrivée à La Rochelle, puis à Paris, au commencement de l'année 1641, d'une ambassade auprès de Louis XIII; envoi du marquis de Brézé auprès de D. João IV. — D. Francisco de Souza Coutinho, un de ses représentants, à Paris; mort de Dona Francisca de Contreiras, sa femme. — D. Carlo Francisco de Mello, le docteur Antonio Coelho de Carvalho, Heitor Mendes de Brito et autres à La Rochelle, en partance pour le Portugal; voyage de M. de Monconys pour ce pays. — Relations de Turenne avec la cour de Portugal; envoi du marquis de Sande en France. — Négociation du prince de Crivelli. — Mariages portugais. — Épisode de l'*Entreprenant*, et autres aventures de mer. — Envoi de nouveaux ambassadeurs français en Portugal 58

VIII

Premier voyage à Paris de D. Manoel de Bragança, infant de Portugal; pauvre réception qu'on lui fait à la cour de France; entrevue de ce prince avec le Roi et le Régent, visite au cardinal Dubois. — Francisco Mendes de Goes, agent du roi de Portugal à Paris; il assiste à un grand dîner donné à D. Luiz da Cunha et à D. Jozé Galvão de Lacerda, l'un ambassadeur de Portugal, l'autre envoyé extraordinaire de D. João V; jugement porté sur ce dernier. — Le R. P. Dom Souza, surnommé *le petit dévot;* autres personnages du même nom. — Contemporains portugais de marque à Paris, notamment D. Antonio de Araujo e Azevedo; mission du citoyen Segui à Lisbonne. — Ouvrages écrits à la fin du siècle dernier sur le Portugal. — Affaire du président d'Entrecasteaux. — Châtiment du colonel, des officiers et des soldats du régiment royal étranger au service du Portugal. — Place de la colonie portugaise à Paris dans la société polie de l'époque 77

CHAPITRE II

RELATIONS INTELLECTUELLES ENTRE LA FRANCE ET LE PORTUGAL

I

Haine nationale entre les deux pays, affirmée par Montesquieu. — Correspondance entre le roi D. Diniz et le troubadour Ebrard, de Cahors. — Romans français de chevalerie répandus en Portugal. — Le droit romain dans ce pays. — Artistes et lettrés portugais en France et à la cour de Bourgogne 93

II

Les Gouvea et le collège de Sainte-Barbe; fondation de cinquante bourses par le roi D. João III, et inauguration de la nouvelle maison portugaise sur la montagne Sainte-Geneviève. — Collaborateurs des Gouvea. — Portugais au collège de Guienne. — Rentrée à Paris, puis en Portugal, de Gouvea le jeune. — Grandeur des deux maisons sous l'administration des Portugais; décadence de l'une et de l'autre après leur retraite. — Jeronymo Osorio et autres 103

III

Typographie portugaise en France. — Œuvres littéraires du prieur du Crato. — Henriques Gomes et autres Portugais lettrés en France au XVIIe siècle. — Un prédicateur portugais sous Henri IV. — Le P. Teixeira. — Manoel Fernandes Villareal. — Agostinho Manoel de Vasconcellos..... 120

IV

Écrits parus en français sur les affaires du temps. — Lettres, journal de Marie de Savoie. — Les Menezes da Ericeira, écrivains français. — Histoire de Portugal de Jacques Le Quien de la Neuville. — Les Mello, Magalhães, etc. — Le chevalier d'Oliveira.... 135

V

Alexandre de Gusmão, frère de Bartholomeu Lourenço, à Paris; joueur effréné et soupçonné d'être un intrigant, il finit par être accrédité en qualité de chargé d'affaires de Portugal. — Bernard de Jussieu en Portugal. — Demande d'un abbé Durand, désireux de pouvoir correspondre en franchise avec les savants régnicoles et étrangers, notamment portugais. — Hommage d'un livre de Titon du Tillet; récompense accordée à l'auteur. — Mission scientifique envoyée de France en Portugal; M. de Chezac, José Joaquim de Barros. — Le commandeur José Joaquim da Gama Machado à Paris. — Portugaises illustres en France : Dona Maria de Castro; Luiza Aguiar Todi. — Le docteur Merveilleux. — M. T. Pedegacho Brandão Ivo. — — Le R. P. Bluteau; Correa da Serra, le docteur Constancio, Silvestre Pinheiro, Broussonet, l'abbé Aparicio et autres..... 146

VI

Mots et locutions empruntés à la langue française par les écrivains portugais, nommément les journalistes et les traducteurs des temps modernes..... 158

CHAPITRE III

RÉLATIONS COMMERCIALES

I

Relations commerciales entre la France et le Portugal au XIIIe siècle, notamment entre les ports de l'Océan. — Les corsaires des deux pays l'infestent par des pirateries continuelles; lettre de marque accordée en 1295 à un marchand de Bayonne, pillé par des gens de Lisbonne. — Documents du XIVe siècle, attestant la continuité de ces relations; le Portugal, point de relâche pour les croisés et l'escadre vénitienne qui passait annuellement le détroit pour approvisionner l'occident et le nord de l'Europe. — Denrées importées et exportées par les Portugais; constructions navales opérées en Flandre par des ouvriers venus de Portugal. — Concessions des anciens rois de France aux Portugais établis dans plusieurs villes de France, notamment La Rochelle, Amiens, Abbeville, Montpellier et Saint-Jean-de-Luz. — Relation du voyage du capitaine de Gonneville, de Honfleur, en 1503-1505. — Incident survenu entre D João II et Charles VIII au sujet d'un fait de piraterie; João de Silveira et Lourenço Garcez envoyés à Paris pour obtenir réparation d'un cas semblable; envoi de Honoré de Caix à Lisbonne; partie de ses instructions. — Autres actes de piraterie; affaires de Jean Ango avec le Portugal.. 167

II

Reprise des relations commerciales entre les deux pays; jalousie au sujet de la route de l'Inde; naufrage d'un navire portugais à Sangate. — Partialité de François Ier pour les marchands portugais; démarches des magistrats de Rouen en faveur des négociants-armateurs de cette place. — Continuation des actes de piraterie; représailles de côté et d'autre; lettres de marque accordées par Henri II à une société de commerce. — Abolition des lettres de marque en 1579. — Ordre de Philippe II d'intervenir en faveur de Portugais molestés par des corsaires français. — Ordonnance de Henri II touchant les négociants étrangers. — Courses du capitaine Jean Sore. — Denrées qui s'exportaient du Portugal en France..... 178

III

Les Français continuent à faire la course et portent un coup sérieux à la prospérité du Portugal. — Émigration des Portugais naturalisés à Bordeaux; détails donnés par un contemporain sur l'état du Portugal en 1581, et demande d'un poste de consul. — Émigration d'ouvriers français; Lambert, maître drapier à Rouen; préoccupation de Colbert à son sujet. — Établissement de Portugais dans diverses villes de France, notamment à Bordeaux et à Nantes; ils sont mal accueillis; Henri IV les prend sous sa protection; émeute à Nantes à leur occasion..... 184

IV

Voyage de Voiture à Lisbonne, en 1633; éloge de cette capitale. — Pierre Berthelot, dit *Denis de la Nativité*, marin de Honfleur, au service du Portugal depuis 1629. — Importations de marchandises portugaises en France, vers le milieu du XVIIe siècle, et de grains français en Portugal. — Portugais débitants de rafraîchissements à la foire Saint-Germain. — Naufrage d'une flotte portugaise à Capbreton et sur la côte du Médoc; le duc d'Épernon et le cardinal de Richelieu se disputent les épaves. — Ordonnance de Louis XIV portant défense à tout marin de prendre du service en Portugal, et autres dispositions funestes au commerce des deux pays. — Les Poquelins entremetteurs de la correspondance officielle des agents français en Portugal..... 189

V

Instructions de Colbert aux consuls de France en Portugal; engagement contracté par un sieur Raisin d'armer trois bâtiments pour Lisbonne, ordre au commissaire de la marine au Havre d'en faire autant. — Instances de Colbert pour rapatrier le drapier Lambert et ses ouvriers. — Il écrit dans le même sens au consul Desgranges, et lui demande des renseignements sur l'état des magasins de la marine du roi à Lisbonne, et un inventaire des marchandises et munitions qui s'y trouvent; explication de ce qu'entend le grand ministre. — Instructions concernant le commerce avec le Portugal données successivement aux agents français dans ce pays; mémoires envoyés par les ambassadeurs et les consuls; suppression des droits consulaires à Lisbonne, et fixation de ceux de la nation portugaise en France. — Poquelin en Espagne et en Portugal. — Français victimes du tremblement de terre de Lisbonne. — Continuation de pirateries..... 195

VI

Empire de la mode française en Portugal; cuisiniers, maîtres de danse français dans ce pays. — Disette de fabriques d'étoffes de laine; manufacture royale de soie, sous la direction du Lyonnais Robert Godin ou Gaudin. — Orfèvrerie importée de France en Portugal; destinée de celle des églises de Lisbonne en 1808. — Commande d'articles

d'orfèvrerie à des maisons de Paris; difficultés de payement. — Les Debrie père et fils, Français de naissance ou d'origine; portrait d'un infant gravé à Paris; médailles frappées dans la même ville en l'honneur du comte d'Oeiras et de ses frères, avec éloge en français. — Monnaies françaises en circulation en Portugal; sceau d'Affonso l'Africain; armes de Portugal..... 206

VII

Le marquis de Pombal, voulant encourager la navigation, a recours à des Français pour l'enseigner à ses compatriotes; anecdote qui éclaire sur ce que pouvaient être certains de ces auxiliaires; Saint-Lubin, le comte d'Hérouville, M. de Bassanon, ces deux derniers au service de Portugal. — Considérations sur la ligne politique et économique de ce pays à la fin du siècle dernier..... 214

APPENDICE I

§ I. Lettres de Marie de Savoie, reine de Portugal..... 219
§ II. Élégie de cette princesse..... 241
§ III. Lettres de la duchesse de Cadaval..... 242
§ IV. Satire portugaise..... 243
§ V. Mémoire au sujet du marquis d'Oppède..... 247

APPENDICE II

Médecins portugais..... 255

APPENDICE III

Principaux romans de chevalerie écrits en portugais..... 261

APPENDICE IV

I. Observations sur le commerce à rétablir en Portugal par le sieur du Vernoy, consul de France à Lisbonne..... 265
§ II. Mémoire sur le commerce de Portugal et des avantages que la France pourrait en retirer..... 269
§ III. Marchandises portugaises importées en France..... 272
§ IV. Extraits des registres du Parlement de Paris..... 274

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Cancioneiro D'EL-REI D. DINIZ. 1 vol. in-4..... 24 fr. »

Chronica do descobrimento e conquista de Guiné, escripta por mandado D'EL-REI D. ALFONSO V, pelo chronista Gomes Eannes de AZURARA. 1 vol. grand in-8..... 30 fr. »

Cours Complet de la langue portugaise par A. A. DAUX. 1 vol. in-12..... 3 fr. »

Exercices du cours complet. 1 vol. in-12..... 2 fr. 50

Freitas contre Grotius, sur la question de la liberté des mers. Justification de la domination portugaise en Asie, par le Dr FR. SÉRAPHIN DE FREITAS, traduit par le Commissaire-Général de la marine A. GUICHON DE GRANDPONT..... 3 fr. »

Les Lusiades de Camoens, traduction nouvelle annotée et accompagnée du texte portugais, et précédée d'une esquisse biographique sur Camoens, par F. D'AZEVEDO. Paris, 1870, 1 vol. in-8. 15 fr.

O Occidente, revista illustrada de Portugal e do Estrangeiro, qui parait à Lisbonne les 1er, 11 et 21 de chaque mois. Les abonnements partent du 1er janvier ou du 1er juillet. Six mois. 16 fr. »
Un an..... 30 fr. »

Organisation (de l') judiciaire en France, par VICTOR GUILLEMAN, licencié en droit. 1 vol. in-18, relié en percaline. 1 fr. 50

Organisation (de l') maritime en France, par VICTOR GUILLEMAN, et LÉON GUILLEMAN, capitaine de port de 1re classe. 1 vol. in-18, relié en percaline..... 1 fr. 50

Ces deux ouvrages sont autorisés et recommandés pour les bibliothèques populaires et scolaires.